This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frança̧is, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Compl:

Z
1010
.N59

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES.
TOME XVII.

Le Public eſt averti que le R. P. Niceron recevra les Remarques ſur les Tomes XI. & ſuivans, pour les employer dans le XX^e. Vol. qui doit paroître à la fin de cette année 1732. *On peut remettre chez le Libraire, où cet Ouvrage ſe debite, ce qu'on aura à faire tenir au R. P. Niceron.*

Nota. Ce Volume qui eſt marqué Tome XVII. ſe trouve être le XVIII^e. à cauſe de la ſeconde Partie du X^e. Volume qui a été donné ſur la fin de l'année précedente & qui tient lieu d'un Volume.

Niceron, Jean Pierre

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

AVEC

UN CATALOGUE RAISONNÉ
de leurs Ouvrages.

TOME XVII.

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, ruë S. Jacques,
à la Science.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Printed in France.

Dunning
10-2-32
34493

TABLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

AGRIPPA (Henri Corneille) Page 1
AYRAULT. (Pierre) 327
BARCLAY. (Guillaume) 277
BARCLAY. (Jean) 285
BAUHIN. (Gaspar) 229
BAUHIN. (Jean) 224
BODIN. (Jean) 245
BRUNUS. (Jordanus) 201
CHAPEAUVILLE. (Jean) 92
COSTE. (Hilarion de) 321
DUDITH. (André) 395
DUFRENY. (Charles Riviere) 129
FORESTA. (Jacques-Philippe) 220
FRACASTOR. (Jerôme) 264
GESNER. (Conrad) 337
GODEFROY. (Denys) le Jurisconsulte, 47
GODEFROY. (Denis) l'Historiographe, 77
GODEFROY. (Jacques) 69

GODEFROY. (Théodore) [illegible]
GUICHARDIN. (François) 98
GUICHARDIN. (Louis) 118
HEIDEGGER. (Jean-Henri) 145
HERVET. (Gentien) 187
LONGUEIL. (Christophe de) 33
LONGUEIL. (Gilbert de) 43
PASCHAL. (Charles) 238
POCQUET DE LIVONNIERE. (Claude) 371
POZZO. (Modesta) 125
PUTEANUS. (Erycius) 299
SAVARON. (Jean) 84
SIRMOND. (Jacques) 153
TOZZI. (Luc) 181

Fin de la Table Alphabetique.

Livres Nouveaux.

Les Memoires de M. *Michel de Castelnau*, nouvelle Edition, 3. vol. *in-fol. Bruxelles* 1732. On délivre les deux premiers Volumes, le troisiéme paroîtra dans le courant de l'année.

De l'Etat des Morts & des Ressuscitans, par M. *Burnet*, trad. du Latin en François à *Roterdam*.

Le même Livre en Latin, *in*-8°. *Roterodami* 1729.

Th. Burnetius de fide & officiis Christianorum, *in*-8°. *Londini*.

Les Voyages de M. de *la Mottraye* en Prusse, en Pologne & autres parties de l'Europe, &c. *in-fol. la Haye* 1731. avec figures.

La Theologie Physique, par M. *Derham*, nouvelle Edition *in*-8° *Roterd.* 1732.

Zodiaque de la Vie, trad. du Latin de *Pallingene*, *in*-12. *la Haye* 1731.

Les Oeuvres de Poësie de M. le Baron de *Walef*, *in*-8°. *Liege* 1730.

Recuëil de Chansons avec les Airs nottez, *in*-12. 5. Vol. *la Haye* 1732.

Histoire de la Medecine, par *Daniel le Clerc*, continuée *in-4°. la Haye* 1730.

Les Memoires pour servir à l'Histoire du XVIII. siécle, par M. *Lamberty in-4°.* Tomes 9. & 10. *la Haye* 1732. fig.

On trouve encore dans la même Boutique le corps complet de cet Ouvrage.

Musschenbroeck *Tentamina experimentorum Physicorum, in-4°. Lugd. Bat.* fig. 1732.

Le Christianisme raisonnable, trad. de l'Anglois de M. *Locke*, avec la Religion des Dames, &c. *in-8°.* 2. Vol. *Amsterd.* 1730.

Thucydidis Opera omnia Græce & Latine cum notis & variantibus, in-fol. Amsterd. 1732.

La Bibliotheque raisonnée, *in-8°.* 6. Vol. en douze Parties, *Amsterd.* 1728. & 1731.

On trouve chez le même Libraire un Catalogue de Livres François & Latins, qu'il vient de recevoir tout nouvellement des Païs étrangers.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE des Lettres.

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

HENRI-CORNEILLE AGRIPPA.

HENRI-CORNEILLE *Agrippa* naquit à *Cologne* le 14. Septembre 1486. d'une famille Noble & ancienne, dont le nom étoit de *Nettesheim.* (*a*) H. C. AGRIPPA

(*a*) *Teissier* n'a pas compris ce que *Mel-*

H. C. AGRIPPA. Les heureuses dispositions qu'il eut pour les sciences, l'y firent avancer avec beaucoup de rapidité ; il voulut les parcourir toutes, & il fit dans chacune de grands progrès, malgré les distractions que lui causerent les differens emplois dont il fut chargé.

Voulant marcher sur les traces de ses ancêtres, qui depuis plusieurs génerations avoient rempli des Charges auprès des Princes de la maison d'Autriche, il entra de fort bonne heure au service de l'Empereur *Maximilien I.* Il eut d'abord un emploi de Secretaire ; mais il le quitta au bout de quelque-temps, pour prendre le parti des Armes, & servit sept ans dans l'Armée de ce Prince en Italie, apparemment à differentes reprises. Car il seroit difficile d'accorder autrement ce fait, avec les autres dates de sa Vie.

...chior Adam a rapporté sur ce sujet, lorsqu'il a dit dans ses *Additions aux Eloges de M. de Thou*, qu'*Agrippa* étoit nâtif de *Nettesheim*, dans le Païs de *Cologne* ; faute qu'il a retranchée depuis. *Thevet* est tombé dans une plus lourde, en le faisant naître le 13. Septembre dans la Ville de *Nestre*.

C. H. AGRIPPA

Il se signala en plusieurs occasions, & obtint en récompense de ses belles actions, le titre de Chevalier. Mais non content de ces honneurs Militaires, il voulut y joindre les honneurs Academiques, & se fit recevoir Docteur en Droit & en Médecine.

On ne peut nier que ce ne fût un grand esprit, & qu'il n'eût acquis un grand nombre de connoissances; mais sa trop grande curiosité, sa plume trop libre, & son humeur inconstante, le rendirent malheureux. Il changeoit continuellement de lieu, & se faisoit par tout des affaires.

Il fit un voyage en France avant l'année 1507. comme il paroît par ses Lettres; il passa en Espagne en 1508. & en 1509. il étoit à *Dole*, où il fit des leçons publiques, & expliqua, à la priere de quelques personnes de qualité, le Livre de *Reuchlin*, *de Verbo Mirifico*. Il le fit avec tant de succès qu'il fut associé aux Professeurs de Theologie de cette Ville. Mais la matiere qu'il avoit traitée déplut aux Moines qui haissoient *Reuchlin*, & il fut attaqué sur ce sujet par

H. C. AGRIPPA un Cordelier nommé *Catilinet*, comme je le dirai plus bas.

Pour mieux s'insinuer dans les bonnes graces de *Marguerite d'Autriche*, Gouvernante des Païs-Bas, il composa alors son Traité de l'excellence du sexe feminin ; mais les traverses que les Moines lui susciterent, l'empêcherent de le publier. Il fut même obligé de quitter la partie, & se retira en Angleterre, où il travailla sur les Epîtres de S. Paul, quoiqu'il eût à y négocier une affaire très-secréte, comme il nous l'apprend lui-même.

Etant retourné à *Cologne*, il y fit des leçons publiques de Theologie sur les questions qu'on nomme *Quodlibetales*.

Lassé de ces emplois, il reprit les armes, & alla joindre en Italie l'Armée de l'Empereur *Maximilien*, où il demeura jusqu'à ce que le Cardinal de *Sainte-Croix* l'appella à *Pise*, pour être Theologien du Concile qui s'y tenoit ; mais la cessation de ce Concile ne lui permit point de remplir les fonctions de cette Charge.

Il enseigna depuis publiquement

la Theologie à *Turin*, & à *Pavie*, où H. C. il fit des leçons sur *Mercure Trismegiste* l'an 1515. Sa sortie de cette Ville, arrivée la même année, ou la suivante, tint plus de la fuite que de la retraite. AGRIPPA

Il paroît par ses Lettres que ses amis travaillerent alors en divers lieux à lui procurer quelque établissement honorable, ou à *Grenoble*, ou à *Geneve*, ou à *Avignon*, ou à *Mets*. Il préfera le parti qui lui fut offert dans cette derniere Ville, & il y exerçoit en 1518. l'emploi de Syndic, d'Avocat, & d'Orateur de la Ville. Mais les persecutions que les Moines lui susciterent, tant par ce qu'il avoit réfuté l'opinion, commune en ce temps-là, des trois Maris de Sainte *Anne*, que parce qu'il avoit protegé une Païsane accusée de sorcellerie, lui firent abandonner *Mets* l'an 1520. pour se retirer dans sa Patrie.

Il y a de l'apparence qu'il n'y fut pas mieux traité, puisqu'il en sortit dès l'an 1521. pour aller à *Geneve*. Il esperoit avoir une pension du Duc de Savoye, & il paroît par les plaintes

H. C. AGRIPPA. qu'il fait de n'avoir pas le moyen de faire un voyage à *Chamberi*, pour la solliciter lui-même, qu'il en avoit un grand besoin. Mais voyant que cette esperance n'aboutissoit à rien, il sortit de *Geneve* où il avoit été reçu Bourgeois *Gratis* le 11. Juillet 1522. comme il paroît par les Registres du Conseil de cette Ville, citez par M. *le Clerc* dans son *Histoire de la Medecine*, p. 818. & il alla en 1523. à *Fribourg* en Suisse, pour y pratiquer la Médecine, comme il avoit fait à *Geneve*.

L'année suivante il passa à *Lyon*, & obtint une pension de *François I.* Il entra chez la mere de ce Prince en qualité de Médecin; mais il n'y fit point fortune, & ne suivit pas même cette Princesse, lorsqu'elle partit de *Lyon* au mois d'Août 1525. pour aller mener sa fille sur les Frontieres d'Espagne. On le laissa se morfondre à *Lyon*, & implorer vainement le crédit de ses amis, pour le payement de ses gages.

Avant que de les toucher, il eut le chagrin d'être averti, qu'on l'avoit rayé de dessus l'Etat de la maison de

H. C. AGRIPPA

cette Princesse. La cause de sa disgrace fut qu'ayant reçu ordre de sa Maîtresse de chercher par les régles de l'Astrologie le cours que devoient avoir les affaires de France, il desaprouva trop librement qu'elle voulût l'appliquer à ces vaines curiositez, au lieu de se servir de lui dans des choses plus importantes. La Princesse prit en mauvaise part cette leçon ; mais elle fut encore plus irritée, lorsqu'elle sçut, qu'*Agrippa* promettoit, suivant son Astrologie, de nouveaux triomphes au Connetable de *Bourbon*.

En effet *Agrippa* qui étoit en relation avec ce Connetable, l'assûra lorsqu'il alloit à *Rome*, que les murailles de cette Ville tomberoient à ses premieres attaques, & qu'il y acquereroit beaucoup de gloire. Mais il oublia le principal, c'est que ce Prince y seroit tué.

Agrippa se voyant cassé, murmura, menaça, écrivit, & dit tout ce que son humeur mal endurante lui suggera. Il déclara qu'il alloit faire des Livres où il découvriroit tous les défauts des Courtisans qui étoient cause de sa disgrace ; il s'emporta

H. C. AGRIPPA même jusqu'à dire qu'il tiendroit désormais la Princesse, dont il avoit été Conseiller & Médecin, pour une cruelle & perfide *Jesabel*; il fit entendre qu'il pourroit se porter à faire quelque méchant coup. Que n'auroit-il point fait dans une telle colere, & dans un tel desir de vengeance, s'il avoit eu autant de crédit auprès des Démons, qu'on a voulu le persuader ? Mais il ne paroît point que ses menaces ayent produit aucun effet.

Au reste dans la nécessité où il se trouva de songer à un nouvel établissement, il jetta les yeux sur les Païs-Bas, & ayant obtenu à *Paris*, après une infinité de délais, le passeport qui lui étoit nécessaire, il se rendit à *Anvers* au mois de Juillet 1528. Une des causes de ces délais fut la brusquerie du Duc de *Vendôme*, qui au lieu de signer son passeport, le déchira, en disant qu'il ne vouloit pas signer pour un Devin.

L'année suivante 1529. *Agrippa* se vit appellé en même temps par *Henri VIII.* Roy d'Angleterre; par *Gattinara*, Chancelier de l'Empereur

Charles-Quint ; par un Marquis Italien, & par *Marguerite d'Autriche*, Gouvernante des Païs-Bas. H. C. AGRIPPA

Il choisit ce dernier parti, & accepta la Charge d'Historiographe de l'Empereur, que cette Princesse lui fit donner. Pour répondre à cet honneur, il commença par publier l'Histoire du Couronnement de ce Prince, & fit peu de temps après l'Oraison funébre de la Princesse *Marguerite*, qui mourut le 1. Decembre 1532. Il sçut quelque-temps après, qu'on avoit prévenu cette Princesse contre lui, & que si elle eût vêcu plus long-temps, il eût été en danger de sa vie. On lui rendit de même de mauvais offices auprès de l'Empereur.

Le Traité *de la Vanité des Sciences* qu'il fit imprimer à *Anvers* l'an 1530. irrita extrêmement ses ennemis. Celui qu'il publia bien-tôt après touchant *la Philosophie Occulte*, leur fournit de nouveaux motifs de soulever tout le monde contre lui. Le Cardinal *Campegge*, Legat du Pape, & le Cardinal de *la Marck*, Evêque de *Liege*, s'employerent en sa faveur ; mais ils ne purent lui faire rien tou-

H. C. AGRIPPA cher de sa pension d'Historiographe ; ni empêcher qu'il ne fût mis, à la poursuite de ses créanciers, dans les Prisons de *Bruxelles* l'an 1531. Leur crédit l'en fit cependant sortir peu de temps après.

Il alla l'année suivante voir l'Archevêque de *Cologne*, à qui il avoit dédié sa Philosophie Occulte, & dont il avoit reçu une Lettre pleine d'honnêtetez. Il ne devoit demeurer auprès de lui que peu de tems ; mais la crainte de ses créanciers l'obligea à y faire quelque séjour. Il se tint donc à *Bonn* jusqu'en 1535. qu'il eut envie de retourner à *Lyon*. Ce voyage ne fut pas heureux ; car il fut emprisonné en France, pour certaine chose qu'il avoit écrite contre la Mere de *François I.* mais on l'élargit à la priere de quelques personnes. Il se retira aussitôt après à *Grenoble*, où il mourut la même année 1535. âgé de 49. ans. Quelques-uns veulent qu'il mourut à l'Hôpital ; mais selon *Gabriel Naudé*, ce fut chez le Receveur General de la Province du Dauphiné, & selon *Gui Allard*, dans une maison qui étoit alors au President *Vachon*.

Il a été marié trois fois. Il épouſa ſa premiere femme en 1509. âgé de 23. ans; elle ſe nommoit *Louiſe Tyſſie*, ſelon *Thevet*, qui ne connoiſſoit que celle-là, & ne lui en donne point d'autres. Il en fut fort content, & il la repreſente dans ſa 49^e^. Lettre du 2^e^. Livre, douée de tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter, belle, jeune, vertueuſe, d'une famille Noble, & d'une complaiſance qui ne ſe démentoit jamais. Il la perdit en 1521. & voulut, je ne ſçai pourquoi, qu'elle fût enterrée à *Mets*, quoiqu'il n'y demeurât plus. Il ne paroît pas qu'il en ait eu plus d'un fils. H. C. AGRIPPA

Il ſe remaria à *Geneve* l'an 1522. & il ne ſe loüe pas moins de ſa ſeconde femme, que de la premiere. Il en eut pluſieurs enfans, & elle mourut à *Anvers* au mois d'Août 1529. âgée de 27. ans.

Il ne parle point dans ſes Lettres de ſon troiſiéme Mariage. Mais *Jean Wier*, qui avoit été ſon domeſtique, le ſuppoſe dans ſon Livre *de Magis*, ch. 5. p. 111. lorſqu'il dit qu'*Agrippa* étant à *Bonn* en 1535. y répudia ſa femme.

H. C. AGRIPPA *Agrippa* avoit beaucoup d'esprit & d'érudition ; il sçavoit huit Langues, dont il n'y avoit que deux, qu'il ne possedât pas parfaitement. » Il écri- » voit bien & composoit des Pieces » assez justes ; mais il étoit trop grand » déclamateur, trop satyrique, trop » emporté, trop libre & trop hardi. » Il ne réflechissoit pas assez à ce qu'il » écrivoit, & le jugement n'étoit pas » ce en quoi il excelloit le plus. Sem- » blable à ces Déclamateurs anciens, » il ne faisoit pas attention à la soli- » dité de ses raisonnemens, mais » seulement à l'impression qu'ils pou- » voient faire. Le vraisemblable lui » suffisoit, & il se mettoit peu en » peine de la certitude. « C'est le jugement que M. *du Pin* porte de cet Auteur.

Voici une Piece qui a été faite sur lui, & qui exprime assez son caractere.

Inter Divos, nullos non carpit Momus.
Inter Heroas, monstra quaque insectatur Hercules.
Inter Dæmones, Rex Erebi Pluto irascitur omnibus umbris.

H. C AGRIPPA

Inter Philosophos, ridet omnia Democritus.
Contrà deflet cuncta Heraclitus.
Nescit quæque Pyrrhon.
Et scire se putat omnia Aristoteles.
Contemnit cuncta Diogenes.
Nullis hic parcit Agrippa : contemnit,
Scit, nescit, deflet, ridet, irascitur, insectatur, carpit omnia.
Ipse Philosophus, Dæmon, Heros, & omnia.

Quelques Auteurs ont accusé *Agrippa* de magie, & en ont publié des Histoires qui n'ont aucune vraisemblance. *Paul Jove*, qui est le premier Auteur de cette calomnie, rapporte qu'il menoit toûjours avec lui un Diable, sous la figure d'un Chien noir ; & qu'étant près de mourir, comme on l'exhortoit à se repentir de ses pechez, il ôta au Chien un collier garni de clous, qui formoient des Inscriptions nécromantiques, & lui dit : Va-t-en, malheureuse bête, qui es la cause de m'a perte ; & que ce Chien alla aussi-tôt se précipiter dans la Saone, sans qu'on l'ait vû depuis. Mais c'est un conte fait à plaisir,

H. C. AGRIPPA *Agrippa* n'est pas mort à *Lyon* dans un méchant Cabaret, où *Paul Jove* suppose que cette histoire est arrivée. D'ailleurs *Jean Wier*, son domestique, témoigne que ce Chien noir étoit un vrai Chien, qu'il avoit souvent mené avec un cordon de crin, qu'*Agrippa* aimoit beaucoup, qu'il baisoit souvent, & souffroit quelquefois dans son lit; & qui, pendant que lui *Wier* & *Agrippa* étudioient ensemble sur la même table, se tenoit toûjours couché entr'eux deux sur un tas de papiers. *Delrio* dans ses Disquisitions magiques, rapporte quelques autres faits semblables, qui ne sont pas plus vrais. Il dit entre autres, qu'*Agrippa* en voyageant payoit dans les Hôtelleries en Monnoye, qui paroissoit très-bonne; mais qu'au bout de quelques jours on s'appercevoit qu'il n'avoit donné que des morceaux de corne ou de coquilles. S'il avoit eu ce secret, il ne se seroit pas plaint, comme on l'a vû ci-dessus, qu'il n'avoit pas dequoi faire le voyage de *Chambery*.

La passion qu'*Agrippa* avoit pour les sciences occultes, les apparitions,

& les visions ridicules qu'il rapporte, & plus que tout cela encore, l'attachement qu'il avoit à la Cabale Judaïque, ont donné occasion à cette accusation de magie qu'on lui a intentée, & sur laquelle *Gabriel Naudé* l'a fort bien justifié. H. C. AGRIPPA

D'autres ont mis en question, si *Agrippa* étoit Lutherien, ou Catholique Romain; & *Sixte de Sienne* & *Martin Delrio*, ont soûtenu qu'il étoit Lutherien; apparemment dans la persuasion qu'un homme qu'ils croyoient magicien, ne pouvoit faire que du deshonneur à la Religion Catholique. Mais il est sûr qu'il a toûjours vêcu dans la Communion de l'Eglise Romaine. Il traite *Luther* d'Heresiarche dans le 6[e]. Chapitre du Traité de *la Vanité des Sciences*, où il parle ainsi : *Qui sunt Duces Germanicarum Heresum, quæ ab uno Luthero suscepto exordio, hodie tam multæ sunt, ut fere singulæ Civitates suam peculiarem habeant heresim?* Il proteste à *Erasme*, en lui envoyant sa Déclamation sur *la Vanité des Sciences*, qu'il n'avoit point d'autres sentimens que ceux de l'Eglise Catholique; & dans

H. C. AGRIPPA la dédicace de l'apologie de cette déclamation, il témoigne au Legat du Pape, le Cardinal *Campegge*, qu'il souhaitoit que Dieu purgeât son Eglise des heretiques. Il est vrai qu'il s'est beaucoup menagé dans ses Lettres à l'égard de *Luther*; qu'il le loüe en quelques endroits, & paroît en d'autres, favorable à son parti. Son inconstance naturelle, & les persécutions qu'il a eu à soûtenir, ont peut-être été cause de ces variations; mais il n'est pas moins certain qu'il a vêcu & est mort dans la Communion de l'Eglise Romaine, & qu'il n'a point soûtenu dans ses Ecrits les erreurs de *Luther*, quoiqu'il en ait avancé d'autres, qui lui sont particulieres. Ce qu'on lit dans la 82^e^. Lettre de 3^e^. Livre de celles qu'on a sous son nom, ne doit point faire soupçonner le contraire; car quoiqu'on ait mis au titre: *Agrippa ad amicum*, il est facile de reconnoître qu'elle n'est point de lui. Celui qui l'a écrite marque que sa femme étoit accouchée d'un fils le 29. Novembre 1525. or la femme d'*Agrippa* ne peut être celle dont il est parlé là, puisqu'elle étoit

accouchée

accouchée d'un fils au mois de Juillet précedent, comme il paroît par la 76e. Lettre du 3e. Livre, où l'on apprend que le Cardinal de Lorraine fut parrain de l'enfant. D'ailleurs *Agrippa* n'étoit point à *Strasbourg*, mais à *Lyon*, au temps que cette Lettre fut écrite de *Strasbourg*; c'est-à-dire le 31. Decembre 1525.

H. C. AGRIPPA

J'ajoûterai que l'esprit de curiosité, qui animoit *Agrippa*, le porta à chercher la Pierre Philosophale. Il y travailla de fort bonne heure, & avec beaucoup de confiance, sans cependant rien trouver. On voit par la Lettre 4e. du 1. Livre, que dès l'an 1508. on l'avoit vanté à quelques Princes comme un excellent sujet pour le grand œuvre; ce qui avoit mis quelquefois en risque sa liberté. Mais malgré la réputation qu'il avoit en cette matiere, il n'avoit encore fait aucune découverte en 1526. Il est vrai qu'il témoigne dans une Lettre du 21. Octobre de cette année, qu'il travailloit à une opération dont il esperoit voir bien-tôt les fruits, & il s'en felicite par avance: mais toutes ses esperances n'aboutirent à rien, &

H. C. AGRIPPA l'état de pauvreté dans lequel il fut toute sa vie, fait voir qu'il n'en sçavoit pas plus qu'un autre en ce genre.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De incertitudine & Vanitate Scientiarum atque Artium Declamatio. Antuerpiæ* 1530. *in-8°*. It. *Coloniæ* 1531. *in-8°*. It. *Paris.* 1531. *in-8°*. Cet Ouvrage qui a été imprimé plusieurs autres fois depuis, est une Déclamation semblable à celle des anciens Rheteurs, dans laquelle *Agrippa* entreprend de prouver ce paradoxe, qu'il n'y a rien de plus pernicieux & de plus dangereux pour la vie des hommes & pour le salut de leur ame, que les Sciences & les Arts. Pour le montrer, il parcourt toutes ces Sciences & ces Arts; rapporte ce que chacun a de faux, d'incertain & de dangereux, & découvre le mauvais usage qu'on en fait, ou qu'on en peut faire. On peut dire que son Livre est un prodige d'érudition. Dès qu'il eut paru, les Docteurs de *Louvain* y trouverent bien des choses qu'ils crurent dignes de censure, & firent un Recuëil des propositions qu'ils y desaprouvoient, qu'ils défererent à l'Em-

pereur. Ce Prince le donna à examiner à son Conseil privé, qui renvoya la connoissance de cette affaire au Grand Conseil de *Malines*. *Agrippa* assûre dans ses défenses, que quoique ces propositions fussent entre les mains de tout le monde, il y avoit déja un an que cette affaire étoit pendante au Conseil de *Malines*, avant qu'il en eût entendu parler. Dès qu'il l'eut appris, il demanda qu'on lui donnât copie des propositions qu'on reprenoit dans son Ouvrage, afin qu'il pût apprendre ce qu'il devoit expliquer, corriger, ou rétracter; déclarant qu'il étoit prêt de le faire avec toute l'humilité & la soumission possible. On lui en donna effectivement une copie le 15. Novembre 1531. mais on lui fit dire en même temps que l'Empereur vouloit absolument qu'il les rétractât.

H. C. AGRIPPA

Agrippa persuadé qu'on avoit mal pris, ou mal rapporté ses sentimens, ne crut pas devoir obéïr à cet ordre, qui lui avoit été donné sans qu'il eût été entendu; & il prit le parti de faire une plainte contre la maniere dont on en usoit envers lui, & de composer

H. C. une Réponse à la censure des Docteurs de *Louvain*. Ces deux Pieces se trouvent dans le Recueïl de ses Oeuvres. La Déclamation d'*Agrippa* a été traduite en François par *Louis Turquet*, Lyonnois, sous ce titre : *Déclamation sur l'incertitude, vanité & abus des sciences, traduite en François du Latin de Corn. Agrippa, par L. T. Oeuvre, qui apporte merveilleux contentement à ceux qui fréquentent les Cours des grands Seigneurs, & qui veulent apprendre à discourir d'une infinité de choses contre la commune opinion. Jean Durand*, 1582. *in*-8°. On en a une autre traduction plus récente, faite par *Gueudeville*, comme on le verra plus bas.

AGRIPPA

2. *De Occulta Philosophia Liber. Agrippa* fit cet Ouvrage dans sa premiere jeunesse, & le montra à l'Abbé *Tritheme*, dont il avoit appris bien des choses. *Tritheme* en fut charmé, comme il paroît par la Lettre qu'il lui écrivit le 8. Avril 1510. mais il lui conseilla de ne le communiquer qu'à des personnes affidées. On ne sçait si l'Auteur le communiqua à trop de gens, ou si les premiers qui en eurent

une copie manquerent de discrétion ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en courut par toute l'Europe diverses copies manuscrites, défectueuses pour la plûpart, comme c'est l'ordinaire. *Agrippa* ayant appris qu'on songeoit à imprimer son Ouvrage sur ces copies, se détermina à le publier lui-même avec les additions & les changemens qu'il y avoit faits, depuis qu'il l'avoit montré à l'Abbé *Trytheme*. Il le fit approuver par des Docteurs en Theologie, & par des personnes que le Conseil de l'Empereur commit pour cela. Sur ces approbations il obtint un Privilege de ce Prince, fit imprimer son Livre à *Anvers*, & le dédia à l'Electeur de *Cologne*. Son Epître dédicatoire est datée de *Malines* au mois de Janvier 1531. & c'est la 15e. du 6e. Livre de ses Lettres. Ce livre parut en 1531. *in*-8°. & fut réimprimé d'abord à *Paris*. Ces deux éditions se vendirent sans nul obstacle ; & l'Auteur fit travailler à une troisiéme à *Cologne*. Le P. *Conrad d'Ulme*, Inquisiteur de la Foy, l'ayant sçu, en fit arrêter l'impression ; mais la vigoureuse Requête d'*Agrippa*

H. C. AGRIPPA.

H. C. AGRIPPA aux Magistrats, eut sans doute son effet, puisqu'on a une édition de la *Philosophie Occulte*, faite à *Cologne* en 1533. *in-fol.* Celle-ci contient trois Livres, au lieu que les précedentes ne contenoient que le premier. On y joignit après la mort d'*Agrippa* un quatriéme Livre, mais qui n'est point de lui.

3. *In Artem brevem Raymundi Lullii Commentaria. Coloniæ* 1533. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1568. *in*-8°. Ouvrage aussi peu interessant que le précedent, mais moins dangereux.

4. *Orationes Decem. Historiola de Duplici Coronatione Caroli V. Cæsaris apud Bononiam. Ejusdem* (*Agrippæ*) *& aliorum Doctorum virorum Epigrammata. Coloniæ* 1535. *in*-8°. Les dix Discours contenus dans ce Recuëil sont les suivans. *I. In Prælectionem Convivii Platonis in Ticinensi Gymnasio, Amoris laudem continens. II. In Prælectionem Hermetis Trismegisti, de Potestate & sapientia Dei, Oratio habita Papiæ, anno* 1515. *III. Pro quodam Doctorando. IV. Ad Metensium Dominos, dum in illorum Advocatum, Syndicum & Oratorem acceptaretur. V. Ad*

H. C. AGRIPPA

Senatum Lucenburgiorum pro Dominis ſuis Metenſibus habita. VI. In Salutatione cujuſdam Principis & Epiſcopi pro Metenſibus ſcripta. VII. In Salutatione cujuſdam Magnifici Viri pro Dominis Metenſibus ſcripta. VIII. Per quemdam affinem ſuum Carmelitanum ſacræ Theologiæ Baccalaureum formatum, in acceptione Regentiæ, Pariſiis habita. IX. Pro filio Chriſtierni, Daniæ Regis, habita in adventu Cæſaris. X. In funere Divæ Margaretæ Auſtriacorum & Burgundorum Principis.

5. Les Oeuvres d'*Agrippa* ont été imprimées pluſieurs fois à *Lyon, apud Beringos fratres, in-8°.* en deux ou en trois Volumes ſans date. Je vais marquer ici en détail ce qui y eſt contenu, en ſuivant l'Edition en deux Volumes que j'ai devant les yeux.

Dans le premier ſont les Ouvrages ſuivant.

De Occulta Philoſophia, Libri tres.

Geomantica diſciplina. C'eſt comme un Supplément aux Livres précedens.

Liber de Ceremoniis Magicis. Wier prétend que cet Ouvrage, dont on fait le quatriéme de celui *De Occulta*

H. C. *Philosophia*, n'a pas été composé par Agrippa; qu'on lui fait même tort de le lui attribuer, & que ce n'est qu'un ramas confus d'impertinences & d'impietez. On a mis à la suite dix autres petits Ouvrages de differens Auteurs, qui traitent de la magie, & dont il est inutile de parler ici.

AGRIPPA

Le second Volume contient:

De Incertitudine & Vanitate Scientiarum, atque Artium, Declamatio, p. 1.

Crenius dans ses *Animadversions Philologiques*, a découvert qu'on a retranché dans les éditions de *Lyon* un passage dans le Ch. 64. *de Lenonia*, qui ne se trouve que dans les plus anciennes. On peut le voir dans le Dictionnaire de *Bayle* à l'article d'*Agrippa. L. X.*

Apologia pro defensione Declamationis de Vanitate Scientiarum contra Theologistas Lovanienses, p. 257.

In Artem brevem Raymundi Lullii Commentaria, p. 333.

Querela super Calumnia ob editam Declamationem de Vanitate Scientiarum, p. 437.

Tabula abbreviata Commentariorum

in

H. C. AGRIPPA

in Artem brevem Raimundi Lullii, p. 460. Cette Table avoit été imprimée à la suite du Commentaire dans l'Edition citée au *N*°. 3.

Liber de triplici ratione cognoscendi Deum, p. 480. Les trois moyens de connoître Dieu, dont il s'agit ici, sont les Créatures, la Loy, & l'Evangile.

Dehortatio Gentilis Theologiæ, pag. 502.

Expostulatio super expositione sua in librum de Verbo Mirifico cum Joanne Catilineto Fratrum Franciscanorum per Burgundiam Provinciali Ministro. Ce Cordelier ayant accusé *Agrippa* d'être un herétique Judaïsant, parce qu'il avoit introduit dans l'Ecole la Cabale des Juifs, qu'il croyoit un art très-méchant & justement condamné; *Agrippa* fit contre lui cette plainte, dans laquelle il se justifie du reproche que ce Cordelier lui faisoit, & montre qu'il n'est fondé que sur ce qu'il ne sçavoit pas ce que c'étoit que la Cabale, qu'il attaquoit.

Declamatio de Nobilitate & præcellentia fœminei sexus, p. 318. *Agrippa* se plaisoit à faire voir son esprit, en

H. C. soûtenant des Paradoxes dans des
AGRIPPA Déclamations faites à l'imitation de celles des anciens Rheteurs. Celle-ci qu'il a composé sur l'excellence des Femmes, au-dessus des Hommes, est de ce genre; elle est en effet pleine d'esprit & d'érudition; il l'entreprit, comme je l'ai déja dit, pour s'insinuer par-là dans les bonnes graces de *Marguerite d'Autriche*. On en a trois traductions Françoises, l'une ancienne intitulée : *Traité de l'excellence de la Femme, fait en François du Latin de Henri Corneille Agrippa, par Loys Vivant, Angevin. Paris, Jean Poupy*, 1578. *in*-16. L'autre nouvelle sous ce titre : *De la grandeur & de l'excellence des Femmes au-dessus des Hommes: Ouvrage composé en Latin par H. C. Agrippa, & traduit en François avec des Notes curieuses, & la Vie d'Agrippa. Paris* 1713. *in*-12. pp. 124. La troisiéme encore plus nouvelle intitulée: *Henri Corneille Agrippa sur la Noblesse & excellence du sexe feminin, de sa préeminence sur l'autre sexe, & du Sacrement de Mariage; avec le Traité sur l'incertitude aussi bien que la Vanité des Sciences & des Arts; par M. de*

Guendeville. *Leyde* 1726. *in*-12. 3. tomes. Il a été aussi traduit en Anglois par *H. Care*, & imprimé en cette Langue à *Londres*, en 1670. *in*-8°.

H. C. AGRIPPA

De Sacramento Matrimonii, p. 543. Ce Traité est fort bon & conforme à la Doctrine de l'Eglise Catholique, à l'exception cependant de ce qu'il semble dire que le Mariage peut être dissous en cas d'adultere. Proposition sur laquelle il se défendit aussi-bien que sur quelques autres choses moins considérables qu'on y reprenoit, dans la septiéme Lettre du troisiéme Livre.

De Originali peccato disputabilis opinionis Declamatio, p. 553. Il y prétend que le peché d'*Adam* n'a été autre chose que le commerce charnel qu'il eut avec *Eve*. C'est une de ses opinions singulieres.

Sermo de Vita Monastica, p. 565. *Agrippa* composa ce Discours pour l'Abbé de *Browiler*, qui le recita; il y traite son sujet d'une maniere fort noble.

Sermo de inventione Reliquiarum B. Antonii Heremitæ, pro quodam venerabili ejus Ordinis Religioso, p. 573.

H. C. AGRIPPA *Contra Pestem Antidota securissima*, p. 578. Cet Ouvrage a été aussi imprimé *cum Anonymi Consilio contra Diarrhaeam. Coloniæ* 1625. *in*-8°.

De Beatissima Anna Monogamia ac unico puerperio, propositiones abbreviata, & articulata, juxta disceptationem Jacobi Fabri Stapulensis in Libro de Tribus & una, p. 588. Il regnoit du temps d'*Agrippa* une opinion assez singuliere, qui étoit que Sainte *Anne* avoit eu trois Maris, sçavoir : *Joachim*, *Cleophas* & *Salomas*, dont elle avoit eu trois *Maries* ; l'une mariée à S. *Joseph*, qui est la Vierge Mere de Dieu ; la seconde à *Alphée*, & la troisiéme à *Zebedée*. Le *Fevre d'Etaples* avoit combattu cette opinion qui n'a aucun fondement, & *Agrippa* prit son parti & eut une conference sur ce sujet avec un Magistrat de la Ville de *Mets*. Quelques Moines ignorans & entêtez ne pouvant souffrir qu'il pensât autrement qu'eux, se mirent à déclamer dans leurs Sermons contre lui, comme si la Prédication destinée uniquement à instruire les fidéles des veritez du salut, avoit été à leur égard un moyen pour soûtenir leurs imagi-

nations, & satisfaire leurs passions particulieres. Leurs invectives obligerent *Agrippa* à réduire la question à certaines propositions en forme de Theses, & ce sont ces Propositions qui forment l'Ecrit dont je viens de parler. H. C. AGRIPPA

Defensio Propositionum pranarratarum contra quemdam Dominicanum illarum impugnatorem, qui Sanctissimam Deipara Virginis Matrem Annam, conatur ostendere Polygamam, p. 594. *Claude Faber*, Prieur des Dominicains, ayant dressé & publié des Propositions contraires à celles d'*Agrippa*, écrites d'un stile barbare, & appuyées sur des fondemens fort peu solides, *Agrippa* y fit cette réponse où il traite les mêmes matieres plus au long. Comme ce Moine lui avoit reproché qu'il n'étoit pas Theologien, il rapporte au commencement de cet Ouvrage les emplois Theologiques qu'il avoit eus, & les Livres de Theologie qu'il avoit composés, parmi lesquels, outre ceux dont j'ai parlé, il fait mention d'un *Traité de l'Homme*, d'un *Commentaire sur l'Epître aux Romains*, & d'un *Commentaire*

H. C. *sur Mercure Trismegiste*, qui ne sont
AGRIPPA point parmi ses Oeuvres imprimées.

Epistolarum ad familiares, & eorum ad ipsum Libri septem, p. 681. Ces Lettres qui s'étendent depuis l'an 1507. jusqu'en 1533. sont curieuses & bien écrites.

Orationes Decem. Historiola de Duplici Coronatione Caroli V. & Epigrammata nonnulla, p. 1062. J'ai déja parlé ci-dessus de toutes ces Pieces qui terminent ce Volume.

Quelques-uns ont rapporté qu'*Agrippa* avoit fait un Traité en faveur du divorce du Roy d'Angleterre *Henri VIII.* mais c'est un fait absolument faux. Ce que M. *Burnet* dit à son sujet dans son Histoire de la réformation d'Angleterre ne l'est pas moins. Il y rapporte que *Cranmer* ayant fait un voyage en Allemagne, y connut le célebre *Corneille Agrippa*, qu'il l'entretint de l'affaire du divorce, & qu'il lui en representa si bien la nécessité, que ce grand Homme défendant avec chaleur les poursuites de *Henri*, fut fort maltraité par l'Empereur, & mourut enfin en Prison. Ce narré est ridicule dans tou-

tes ses parties. 1°. *Agrippa* ne mourut pas en prison dans les Païs de la dépendance de l'Empereur, mais à *Grenoble* dans une pleine liberté. 2°. On voit par ses Lettres, qu'il n'étoit point du sentiment de *Cranmer.* L'Ambassadeur de l'Empereur à *Londres*, ayant écrit à *Agrippa* le 26. Juin 1531. pour l'exhorter à soûtenir les interêts de la Reine, celui-ci lui répondit qu'il s'engageroit de bon cœur à cette entreprise, pourvû que l'Empereur lui expédiât ou ses ordres, ou sa permission; il marque dans sa Lettre, qui est la 20. du 6^e. Livre, qu'il détestoit ces lâches Theologiens, qui approuvoient le divorce; cependant il y represente le danger auquel il s'exposeroit en écrivant contre une chose que tant de gens approuvoient. L'Ambassadeur étant revenu à la charge, *Agrippa* s'engagea en quelque maniere à faire ce qu'il souhaitoit; mais il ne paroît pas qu'il ait satisfait à son engagement; se voyant en disgrace à la Cour de l'Empereur, il trouva bon sans doute de ne se point exposer à l'indignation du Roy d'Angleterre.

H. C. AGRIPPA

H. C. AGRIPPA

V. *Pauli Jovii. Elogia Doctorum Virorum*, p. 236. Eloge rempli de faussetez. *Melchioris Adami Vita Germanorum Medicorum. Freheri Theatrum Virorum Doctorum.* L'Article qu'en donne cet Auteur est copié de *Melchior Adam. Thevet, Histoire des sçavans Hommes*, tom. 7. p. 221. Auteur fort peu exact & grand diseur de verbiages. *Additions de Teissier aux Eloges de M. de Thou*, tom. 3. p. 437. *Bayle Dictionnaire.* C'est ce que nous avons de meilleur sur cet Auteur. *Du Pin Bibl. des Auteurs Ecclesiastiques du 16e. siécle.*

CHRISTOPHE DE LONGUEIL.

CHRISTOPHE *de Longueil* (en Latin *Longolius*) naquit l'an 1490. à *Malines*. Il nous apprend lui-même que cette Ville fut le lieu de sa naissance. Ainsi *Erasme* s'est trompé, quand dans une de ses Lettres il l'a fait Hollandois, natif de *Schoonhoven*, Ville de la Hollande. Ceux qui ont prétendu qu'il étoit Parisien ne se sont pas moins éloigné de la verité; c'est cependant la qualité qu'on lui á donné dans quelques éditions de ses Ouvrages. C. DE LONGUEIL.

Sa naissance eût une tache, qui ne fait cependant aucun tort à son mérite & à sa vertu, & il peut être mis au rang des illustres Batards. Il fut fils naturel d'*Antoine de Longueil*, Evêque de *Leon*, & Chancelier de la Reine *Anne* de Bretagne. Ce Prélat étant Ambassadeur dans les Païs-Bas, y eut un commerce de galanterie avec une Demoiselle de *Malines*, dont il eut ce fils, que non seulement il ne se fit point une honte de reconnoître,

C. DE LONGUEIL.

mais pour l'éducation duquel il n'oublia rien.

Après l'avoir laissé à *Malines* avec sa mere, jusqu'à l'âge de huit à neuf ans, il le fit venir à *Paris*, pour l'y faire instruire dans les sciences. Les heureuses dispositions du jeune *de Longueil* & le goût qu'il avoit pour l'étude, l'y pousserent avec beaucoup de rapidité. Sa pénétration lui faisoit entendre sans peine les Auteurs les plus difficiles, & sa mémoire prodigieuse ne lui laissoit rien perdre de ce qu'il y trouvoit de plus remarquable. Il ne laissoit pas cependant de faire des Recueils de ce qu'il lisoit, s'accoûtumant ainsi de bonne heure à discerner le bon d'avec le mauvais.

Quelques inclinations qu'il eut pour les Belles-Lettres, ses parens & ses amis l'en retirerent, en lui inspirant le desir de parvenir aux Charges de la Robbe, & lui persuadant d'aller à *Valence* en Dauphiné, étudier le Droit Civil sous *Philippe Decius*, qui y professoit.

Il employa à cette étude six années entieres, au bout desquelles il revint à *Paris*, pour donner des preuves des

connoissances qu'il avoit acquises dans la Jurisprudence. C. DE LONGUEIL.

Il y plaida, & y fit toutes les fonctions d'Avocat, avec tant de réputation, qu'au bout de deux ans, il fut, quoique très-jeune, fait Conseiller au Parlement de *Paris*, si l'on en croit le Cardinal *Polus*, Auteur de sa Vie. La chose est cependant d'autant moins croyable qu'on étoit alors plus difficile sur la dispense d'âge, & qu'on étoit plus attentif à ne laisser entrer dans des places de cette importance que des personnes graves & venérables par le nombre de leurs années. Il faut apparemment mettre cette particularité dans le même rang que celle que le même Auteur rapporte plus bas, que le Roy d'Espagne *Philippe* le choisit à dix-huit ans pour être Secretaire d'Etat, ce qui ne peut être, puisque *Philippe* mourut le 25. Septembre 1506. lorsque *de Longueil* n'avoit encore que 16. ans.

Au reste l'amour des Belles-Lettres ayant repris le dessus dans l'esprit de notre jeune Sçavant, il oublia alors entierement la Jurisprudence pour se livrer à son penchant. Ce qui fait voir

C. DE LONGUEIL.

que son élevation à la Charge de Conseiller est imaginaire, puisqu'elle auroit été pour lui une nouvelle obligation de s'appliquer à l'étude des Loix.

Pline fut le principal Auteur qui lui parût meriter son application. Persuadé qu'il y trouveroit assez de matiere pour travailler pendant bien des années, il entreprit d'examiner & d'approfondir toutes les choses dont cet Auteur traite dans son *Histoire naturelle*, soit en lisant les autres Auteurs qui en ont traité, soit en consultant la nature.

Il lui falloit pour cela lire tous les Auteurs anciens Grecs & Latins, & voyager en divers païs; & c'est ce qu'il se mit d'abord en devoir de faire. Comme il ignoroit entierement la Langue Gréque, qui lui étoit cependant nécessaire pour l'execution de son projet, il commença à s'y appliquer avec tant d'ardeur qu'au bout d'un an il se vit en état d'entendre tous les Livres écrits en cette Langue.

Il passa ensuite cinq années à lire les Auteurs Grecs, dont il crut pouvoir tirer quelques lumieres pour l'intelli-

gence de *Pline*. Ce qu'il lut dans ce naturaliste, des Plantes & des Poissons, l'engagea à faire un voyage en Provence, où il sçavoit devoir trouver la plûpart de choses dont il y est parlé, pour mieux comprendre par la vûë ce qu'il y rapporte. C. DE LONGUEIL,

Le desir même de voir tous les lieux dont cet Auteur fait mention, lui fit entreprendre de grands voyages. Il voulut visiter l'Angleterre, l'Allemagne, la France & l'Italie, & auroit même passé dans le Levant, si les Guerres des Turcs ne l'en eussent empêché.

Il courut mille hazards pour contenter sa curiosité. Comme il passoit par la Suisse avec deux de ses amis, les Suisses, qui depuis la Bataille de *Marignan* ne regardoient les François qu'avec horreur, le prirent avec ses Compagnons pour des espions, & les poursuivirent jusques sur les bords du Rhône. L'un d'eux fut tué en faisant résistance; l'autre passa le Rhône à la nage, & *de Longueil* fut blessé à un bras & arrêté prisonnier.

Il eut beaucoup à souffrir, faute de secours, pendant un mois que

C. DE LONGUEIL.

dura sa prison ; mais s'étant adressé au bout de ce temps à l'Evêque de *Sion*, ce Prélat lui procura la liberté, le fit guerir de sa blessure, & lui donna de l'argent & un Cheval, pour s'en retourner en France.

Ayant été à *Rome* honoré de la qualité de Citoyen, il se vit en bute aux calomnies & aux accusations de ses envieux, sous prétexte qu'il avoit composé un Ouvrage où l'honneur des Romains étoit blessé : mais il se justifia pleinement par ses écrits & par le secours de ses amis.

Il fit ensuite un voyage en France, d'où étant retourné en Italie il alla fixer sa demeure à *Padoue*, & y demeura d'abord chez *Etienne Sauli*, noble Genois, & après le départ de ce Protecteur, chez *Renaud Polus*, jeune Anglois, qui fut depuis Cardinal.

Il mourut chez ce dernier le 11. Septembre 1532. dans sa 33^{e}. année, & fut enterré dans l'Eglise des Franciscains de *Padoue*, revêtu de l'habit de leur Ordre, comme il l'avoit ordonné. On mit sur son Tombeau cette Epitaphe faite par *Pierre Bembo*, son ami.

C. DE LONGUEIL.

Christophoro Longolio, Belgæ, Romanam civitatem propter eximiam in studiis litterarum præstantiam adepto, summo ingenio, incredibili industria, omnibus bonis artibus prædito, supra Juventæ annos in qua extinctus est magno cum Italiæ dolore, cui ingentem spem sui nominis excitaverat, Petrus Bembus amico, atque hospiti posuit.

Te juvenem rapuere Deæ fatalia nentes
Stamina, cum scirent moriturum tempore nullo,
Longoli, tibi si canos seniumque dedissent.

Bembo étoit un de ses principaux amis, & ce fut lui qui l'engagea à changer son stile, qu'il s'étoit formé lui-même sans s'attacher à aucun Auteur, pour le rendre entierement Ciceronien. Pour parvenir à ce changement, *de Longueil* fut pendant un temps considérable à ne lire que les Ouvrages de *Ciceron*, & il se les rendit par-là si familiers, qu'il s'accoûtuma à ne se servir d'autres termes, ni d'autres manieres de parler que des

C. DE LONGUEIL.

siennes ; en quoi l'on peut dire qu'il a donné dans un excès, qui a été justement censuré par *Vives*. Depuis son premier stile lui déplut tellement, qu'il recommanda en mourant qu'on supprimât tous les Ouvrages, où il l'avoit employé. Ainsi il nous est resté peu de choses de lui.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Oratio de Laudibus D. Ludovici Francorum Regis habita Pictavii in Cœnobio Fratrum Min. an.* 1510. *Paris. apud Henr. Stephanum*, 1510. *in*-4°. Quelques traits qui lui échaperent dans ce Discours sur la Cour de Rome l'ont fait supprimer dans le Recuëil de ses Oeuvres ; mais *du Chesne* l'a inseré dans le cinquiéme tome des Historiens de France, p. 500.

2. *Christophori Longolii, Civis Romani perduellionis rei Defensiones duæ. Venetiis. Aldus, in*-8°. * Il composa ces deux défenses à *Venise* après être sorti de *Rome* pour venir faire un tour en France.

*Se trouve à Paris chez Briasson.

3. *Ad Lutheranos jam damnatos Oratio. Coloniæ* 1529. *in*-8°.

4. *Christ. Longolii Orationes, Epistolæ & Vita, nec non Bembi & Sadoleti*

Epis-

Epistolæ. Paris. 1533. *in*-8°. It. *Basileæ* 1540. *in*-8°. It. *Basileæ* 1580. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1591. *in*-8°.

C. DE LONGUEIL.

Il est rapporté dans sa vie qu'il avoit fait dans sa premiere jeunesse un Commentaire sur *Pline* qui fut imprimé à son insçu, & *Baillet* en parle comme s'il l'avoit vû, puisqu'il dit qu'il est écrit dans un stile assez peu uniforme. Cependant ce prétendu Commentaire n'a jamais vû le jour.

On a long-temps ignoré qui étoit l'Auteur de la Vie *de Longueil*, qui a été jointe à ses Oeuvres. Comme elle est fort bien écrite, quelques-uns croyoient qu'elle étoit *de Longueil* même, & qu'on y avoit seulement ajoûté quelque chose après sa mort. D'autres la donnoient à *Simon Villanovanus*. Enfin *André Duditius* a pris soin de nous apprendre dans la Vie du Cardinal *Polus*, que celle de *Longueil* étoit de ce Cardinal. *Melchior Adam*, qui fait profession de copier mot à mot les Vies qu'il a rassemblées, n'a pas manqué de copier celle-ci d'après *Fichard*, copiste de *Polus*. Elle a été depuis inserée dans la Collection de *Guillaume Bates*, publiée

C. DE LONGUEIL.

sous le titre de *Vitæ Selectorum aliquot Virorum. Londini* 1681. *in*-4°. sans qu'on y ait indiqué le nom de l'Auteur, que *Baillet* dans ses *Enfans célebres*, où il en donne l'abregé, croit bonnement être *Melchior Adam.*

V. aussi *P. Jovii Elogia. Gallorum Doctrina illustrium Elogia Scævolæ Sammarthani. Swertii Athenæ Batavæ. Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica. Gesneri Bibliotheca. Auberti Miræi Elogia illustrium Belgii Scriptorum*, p. 134.

GILBERT DE LONGUEIL.

GILBERT *de Longueil* (en Latin *Longolius*) naquit en 1507. à *Utrecht* d'une famille noble. G. DE LONGUEIL.

Après avoir fait ses premieres études dans sa Patrie, il alla en Italie, où il continua à s'appliquer aux Belles-Lettres, ausquelles il joignit la Philosophie & la Médecine.

S'étant fait dans ce Païs recevoir Docteur en cette derniere Faculté, il retourna dans sa patrie, & alla s'établir à *Deventer*, où il tint pendant quelque temps une Ecole.

Il quitta dans la suite cette Ville pour passer à *Cologne*, où il enseigna les Langues Gréque & Latine, & pratiqua en même temps la Médecine. L'Archevêque de *Cologne*, *Herman*, le prit même pour son Médecin, & ce fut apparemment auprès de lui qu'il prit du goût pour le Lutheranisme, que ce Prélat avoit embrassé, & qu'il embrassa lui-même à son exemple.

En 1543. l'Academie de *Rostock*

G. DE LONGUEIL. lui offrit un poste qu'il accepta, & il alla faire un tour en cette Ville pour voir s'il s'y accommoderoit; mais étant ensuite retourné à *Cologne*, pour faire transporter sa Bibliotheque, il y tomba malade, & y mourut le 30. May de la même année 1543.

Il voulut à la mort recevoir la Communion sous les deux especes; ce qui ayant confirmé dans le soupçon qu'on avoit de son attachement à la nouvelle Religion; la Sepulture lui fut refusée dans tous les Cimetieres de la Ville de *Cologne*. Ainsi ses amis le firent transporter à *Bonn*, où il fut enterré.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Scholia in Des. Erasmi libellum de Civilitate Morum puerilium. Coloniæ* 1530. *in*-12. Réimprimé plusieurs fois depuis.

2. *Philostratus de Vita Apollonii Tyanei, Interprete Alemano Rhinuccino, ad Græcum exemplar emendatus; annotationibus ad Marginem adjectis. Coloniæ* 1532. *in*-8°.

3. *Lexicon Græco-Latinum auctum. Coloniæ* 1533. *in*-8°. Il a augmenté ce Dictionaire de près de mille mots.

4. *Annotationes in Metamorphosin Ovidii. Coloniæ* 1534. & 1538. *in*-8°. G. DE LONGUEIL.

5. *Annotationes ad loca difficiliora Rhetoricorum ad Herennium. Coloniæ* 1535. *in*-8°.

6. *Scholia in Plautum. Coloniæ* 1538. *in*-8°.

7. *Scholia in libros Elegantiarum Laurentii Vallæ. Coloniæ* 1539. *in*-8°.

8. *Concilium Nicœnum e Græco Latine versum. Coloniæ* 1540. *in*-8°.

9. *Plutarchi Opuscula aliquot moralia hactenus non conversa, G. Longolio Interprete. Coloniæ* 1542. *in*-8°. Ces Opuscules sont les suivans. 1°. *Num Seni sit gerenda Respublica.* 2°. *De parentum erga liberos amore.* 3°. *Causarum naturalium Liber.* 4°. *Utrum aqua an ignis sit utilior.* 5°. *Stoicos magis mirabilia, quam Poëtas asserere.* 6°. *De tribus Reipublicæ Generibus, Monarchia, Democratia, & Oligarchia.* 7°. *De Odio & invidia.*

10. *Dialogus de Avibus & earum nominibus Græcis, Latinis & Germanicis non minus festivus quam eruditus, & ad intelligendos Poetas utilis. Accessit G. Longolii Carmen Elegiacum protrepticum ad bona studia. Coloniæ* 1544. *in* 8°.

G. DE LONGUEIL. L'Auteur n'a pas eu le temps d'achever cet Ouvrage, où il ne parle que des Oiseaux qu'on appelle en Latin *Aves Pulveratrices.*

11. *Notæ in Epistolas familiares Ciceronis.* Dans une Edition de ces Epîtres faite en 1557. *in-fol.*

12. *Scholia ad Vitas Imperatorum Græcorum Æmilii Probi. Coloniæ in-*8°.

V. *Henri Pantaleon Lib.* 3. *Prosopographiæ. Melchior Adam Vita Medicorum Germanorum. Swertii Athenæ Belgicæ. Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica. Gesneri Bibliotheca.*

DENIS GODEFROY, LE JURISCONSULTE.

D. GODEFROY.

DENIS *Godefroy* naquit à *Paris* le 17. Octobre 1549. d'une famille très-noble, alliée à celles de *Harlay*, de *Thou*, & de *Fauchet*. *Leon Godefroy*, Seigneur de *Guignecourt*, son pere, étoit Conseiller au Châtelet, & *Marie-Lourdel Fauchet*, sa mere, comptoit parmi ses parens le Chancelier de *Chiverny*.

Après avoir fait les études ordinaires, il se donna à celle du Droit, & visita pour cela les Universitez de *Louvain*, de *Cologne* & d'*Heidelberg*.

De retour à *Paris*, il fut bien-tôt dégoûté de son séjour par les troubles qu'il voyoit regner par tout. Ainsi il prit le parti de se retirer à *Geneve*, où on lui donna une Chaire de Professeur en Droit, après qu'il eut été reçu Docteur en cette Faculté à *Orleans* le 28. Decembre 1579.

Sa réputation lui acquit l'estime du Roy *Henri IV*. qui le fit, le 11. May 1589. Bailli de *Gex* & de deux

D. GODEFROY. autres Baillaiges qui sont aux pieds du *Mont-Jura*, & qui outre cela l'honora le 12. Juillet suivant, d'une Charge de Conseiller surnumeraire au Parlement de *Paris*. Mais ayant été dépoüillé de ses emplois, & ayant même perdu la meilleure partie de ses biens & sa Bibliotheque, dans les troubles qui se firent sentir dans le Païs où il demeuroit, il se vit obligé de passer en Allemagne, pour y jouir du repos qu'il ne trouvoit point là.

Il se retira d'abord à *Basle*, où *Philippe Glaserus*, qui y étoit allé se faire recevoir Docteur en Droit, l'ayant trouvé, lui procura une Chaire de Droit à *Strasbourg*.

Il se rendit en cette Ville le 1. May 1591. & y fut chargé d'enseigner les Pandectes; emploi qu'il remplit jusqu'en 1600. que l'Electeur Palatin, *Frederic IV.* le fit venir à *Heidelberg*, pour y enseigner le Droit.

Il ne demeura dans cette Université, que six mois, au bout desquels voyant que sa réputation excitoit la jalousie des anciens Professeurs, qui faisoient tout leur possible pour lui causer du chagrin, il en sortit pour aller

aller reprendre son premier poste à *Strasbourg*, ce qu'il fit au mois de Novembre 1601. Il ne laissa pas trois ans après, c'est-à-dire en 1604. de retourner à *Heidelberg* dont le séjour lui plaisoit, lorsqu'il vit les esprits mieux disposez à son égard.

D. GODEFROY.

La France sentant la perte qu'elle avoit faite en laissant échapper ce grand homme, fit en divers temps des tentatives pour le rappeller; mais inutilement. Le 3. Octobre 1603. le Roy *Henri IV.* lui écrivit pour l'engager à venir prendre possession de la Chaire de Droit que le grand *Cujas* avoit remplie à *Bourges*, & qui étoit vacante depuis longtemps, par sa mort. Le 7. May 1609. le Chancelier de France, *Nicolas Brulart de Sillery*, lui offrit la premiere Chaire de Droit à *Angers*. Le 9. Janvier 1610. le Roy *Henri IV.* écrivit encore à l'Electeur Palatin, pour le lui redemander en faveur de l'Université de *Valence*, où il lui destinoit un poste semblable. Six mois après on lui fit encore des instances de la part des Universitez de *Bourges* & de *Valence*. Mais quoique

D. GODEFROY. toutes les places qu'on lui offrit fussent considérables, il les refusa constamment; se trouvant dans un âge, où il se faisoit une peine de changer de domicile. Ce fut pour la même raison qu'il remercia en 1608. l'Academie de *Franeker* des conditions avantageuses qu'elle lui offrit pour l'attirer dans cette Ville.

D'ailleurs il se trouvoit bien à *Heidelberg*, où il étoit estimé de l'Electeur & des personnes les plus considerables; & où il avoit beaucoup d'amis; & il s'étoit proposé d'y finir ses jours. Mais les troubles qui agitérent le Palatinat, ne le lui permirent pas; il se vit obligé d'en sortir en 1621. & de se retirer à *Strasbourg*, son ancien domicile.

Là accablé de chagrin, de fatigues & d'infirmités, il mourut le 7. Septembre 1622. âgé de 73. ans.

Il avoit épousé *Denise de Saint-Yon*, d'une famille Noble de *Paris*, dont il eut plusieurs enfans; entre autres, *Theodore* & *Jacques*, dont je parlerai plus bas.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Notæ in IV. Libros Institutionum Civilium. Genevæ* 1583. *in-8°.* It.

Lugd. 1586. *in*-8°. & plusieurs autres fois depuis. D. GODEFROY.

2. *Opuscula Varia Juris. Geneva* 1586. *in*-8°. & 1634. *in*-4°.

3. *Paratitla, Variæ lectiones, & Nomenclator Græcus ad Constantini Harmenopuli promptuarium Juris, Græ. Lat. Geneva.* 1587. *in*-4°. La traduction Latine de l'Ouvrage d'*Harmenopule*, est de *Jean le Mercier*, ou *Mercerus.*

4. *Notæ in M. Tullium Ciceronem. Lugd.* 1588. & 1591. *in*-4°.

5. *Corpus Juris Civilis cum Notis.* Ces Notes de *Godefroy* sont regardées avec justice, dit M. *de Ferriere*, dans son *Histoire du Droit Romain*, comme un chef-d'œuvre, à cause de la précision, de la clarté, & de la profonde érudition que l'on y remarque. Il n'est donc pas surprenant qu'elles ayent été imprimées si souvent avec le corps du Droit. La premiere Edition est de *Lyon* 1583. *in*-4°. les suivantes sont de *Francfort*, 1587. *in-fol. Lyon* 1589. *in-fol. Geneve* 1590. *in-fol. &* 1598. *in*-4°. *Venise* 1598. *in*-4°. *Geneve* 1602. *in-fol. Lyon* 1602. *in fol. Geneve* 1604. *in*-4°. *Geneve* 1614. *in*-

D. GODEFROY. 4°. Ibid. 1615. *in-fol.* Ibid. 1620. *in*-4°. Ibid. 1624. *in-fol.* Ibid. 1625. *in*-4°. *Paris*, *Antoine Vitré*, 1628. *in-fol.* 2. vol. *Jean-Albert Fabricius*, dans sa *Bibliotheca Latina*, prétend que cette édition & celle d'*Amsterdam* de 1663. sont préferables à toutes les autres, parce qu'outre qu'elles sont fort belles, il y a plusieurs choses qu'on ne trouve point dans les autres. *Francfort* 1649. *in*-4°. *Lyon* 1652. *in*-4°. *Geneve* 1655. *in*-4°. *Lyon* 1662. *in*-4°. *Francfort* 1663. *in-fol.* *Amsterdam* 1663. *in-fol.* *Elzevir* par les soins de *Simon-Van Leeuwen*; Edition magnifique. *Francfort* & *Lipsic* 1688. 1705. 1719. Ces trois sont conformes à la précedente. Outre cela le texte du Droit Civil a été souvent imprimé seul suivant la revision de *Godefroy*, sans ses Notes.

6. *Antiqua Historia ex XXVII. Autoribus contexta Libri sex, totidem Solemnes temporum Epochas continentes.* *Basilea* 1590. *in*-8°. It. *Lugduni* 1591. *in*-12. 2. vol. Il est étonnant que *Godefroy* ait fait entrer dans ce Recueil les Auteurs fabuleux, publiés par *Annius de Viterbe*, & qu'il n'en ait pas reconnu la supposition.

7. *Praxis Civilis ex antiquis & recentioribus Autoribus, Germanis, Italis, Gallis, Hispanis, Belgis, & aliis, qui de Practica ex professo scripserunt, collecta, summariis, notis etiam interdum aucta. Francof.* 1591. *in-fol.* D. GODEFROY.

8. *Conjecturæ, Variæ Lectiones, & Loci Communes, sive Libri aureorum in Seneca, cum Nomenclatore vocum notabilium, nominumque propriorum. Basileæ* 1590. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1593. *in*-8°. It. *Genevæ* 1618. & 1638. *in-fol.* à la suite des Ouvrages de *Seneque* le Philosophe. *Janus Gruter* ayant publié, comme on peut le voir dans son article, tom. 9. de ces Mémoires, p. 397. un Ouvrage pour attaquer les conjectures de *Godefroy*, celui-ci y répondit par le suivant.

9. *Pro Conjecturis in Senecam brevis ad J. Gruterum Responsio. Francofurti* 1591. *in*-8°.

10. *Index Chronologicus Legum & Novellarum à Justiniano Imperatore Compositarum. Argent.* 1592. *in*-4°.

11. *Autores Latinæ linguæ in unum redacti corpus, adjectis Notis Dion. Gothofredi. Genevæ* 1595. 1602. 1622. *in*-4°. C'est un Recueil des anciens Grammairiens Latins.

D. GODEFROY.

12. *Consuetudines Civitatum & Provinciarum Galliæ, cum Notis. Francof.* 1597. *in-fol.*

13. *Quæstiones politicæ ex jure Communi & historia desumptæ. Argentor.* 1598. *in-4°.*

14. *Disputationes ad Digestum Justiniani. Argentor.* 1604. *in-4°.*

15. *Dissertatio de Nobilitate. Spiræ* 1610. *in-4°.*

16. *De Tutelis Electoralibus testamentariis legitimas excludentibus Libri septem, adversus Synopsim Zachariæ Fridhenrici. Heidelbergæ* 1611. *in-4°.*

17. *Prodromi adversus Zeschlini Vindicias Tutelares. Heidelbergæ* 1614. *in-4°.*

18. *Statuta regni Galliæ, juxta Francorum, Burgundorum, Gothorum & Anglorum, Gentium Germanicarum in ea Dominantium consuetudines, cum jure Communi collata, & Commentariis illustrata. Francof.* 1611. *in-fol.*

19. *Synopsis Statutorum Municipalium ad Pandectarum Methodum & ordinem digesta. Francof.* 1611. *in-4°.* It. *Genevæ* 1653. *in-4°.*

20. *Fragmenta XII. Tabularum suis nunc primum tabulis restituta. Heidelbergæ* 1616. *in-4°.*

21. *Avis pour réduire les Monnoyes à leur juste prix & valeur, & empecher le surhaussement & empirance d'icelles, par Denis Godefroy. Paris* 1611. *in*-8°. Je n'ose pas assûrer que cet Ouvrage soit veritablement de notre Auteur. D. GODEFROY.

22. *Maintenue & défence des Empereurs, Rois, Princes, Etats & Republiques, contre les Censures, Monitoires, & Excommunications des Papes.* (*Geneve*) 1592. & 1607. *in*.8°. Le P. *le Long* donne cet Ouvrage à *Godefroy*.

V. son Eloge par *Matthias Berneggerus*, imprimé d'abord à *Strasbourg* & ensuite inseré à la suite des *Opuscules de Loisel*, p. 584. *Godefroy* étoit mort chez *Berneggerus*, où il avoit demeuré depuis sa derniere arrivée à *Strasbourg*, c'est-à-dire depuis le 21. Septembre 1611. Ainsi cet Auteur devoit être instruit parfaitement de toutes les particularitez de sa vie. On en trouve un abregé, fait par *Melchior Sebizius*, dans les *Memoriæ Jurisconsultorum Henningi Witten*; & un autre dans le *Theatrum Freheri*.

THEODORE GODEFROY.

T. GODEFROY.

THEODORE *Godefroy* naquit le 17. Juillet 1580. à *Geneve*, de *Denis Godefroy*, dont je viens de parler, & de *Denise de Saint-Yon*.

Il commença ses études dans cette Ville, & les alla continuer à *Strasbourg*, où son pere avoit été appellé en 1591. pour remplir une Chaire de Droit.

Dès qu'il les eut finies, il quitta ses parens, & vint en 1602. à *Paris*, où abandonnant la Religion Protestante, dans laquelle son pere l'avoit élevé, il rentra dans le sein de l'Eglise Catholique.

Depuis ce temps-là il se donna avec une application infatigable, à l'étude de l'Histoire, & principalement de celle de France, dans laquelle il se rendit très-habile, comme le témoignent les Ouvrages qu'il publia dans la suite.

Il ne laissa pas de se faire recevoir Avocat au Parlement, qualité qu'il prend à la tête de quelques-uns de

ses Livres, mais dont il ne fit pas grand usage. T. GODEFROY.

Les Mémoires qu'il donna en 1613. touchant la preséance des Rois de France sur ceux d'Espagne, lui procurerent une pension de six cens livres, que le Roy lui donna par un brevet du 26. Avril.

Deux ans après il fut nommé par Arrêt du Conseil du 21. May 1615. avec *Pierre Dupuy*, pour travailler sous le Procureur General du Roy, à l'Inventaire du Trésor des Chartres; & il leur fut donné à chacun six-cens livres d'appointement pour ce travail.

En 1617. sa pension de six-cens livres fut augmentée jusqu'à douze-cens, par brevet du 17. Avril.

Les Ouvrages qu'il donna depuis au Public engagerent la Cour à répandre sur lui de nouveaux bienfaits. Le Roy l'honora en 1632. du titre de l'un de ses Historiographes, aux gages de trois mille six-cens livres; dont il fit expédier un brevet & des Lettres le 28. Fevrier & le 4. May de cette année.

Il le pourvut aussi en 1634. de

T. GODEFROY. l'Office de Conseiller au Conseil souverain de *Nancy*, & le commit la même année pour faire l'Inventaire des Titres de Lorraine, dont il fit apporter les plus importans à *Paris* en 1635.

Il fut l'année suivante envoyé à *Cologne*, à l'occasion de l'Assemblée pour la paix, où le Cardinal *de Lyon* devoit se trouver pour la France. Son Instruction est du 6. Decembre 1636. Cette Assemblée ayant été transferée à *Munster*, il y fut envoyé en 1643. avec une Instruction particuliere datée du 26. Septembre, pour travailler auprès des Plenipotentiaires à la paix generale, & le Roy l'honora en même temps de la dignité de Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, par Lettres du 9. Octobre de la même année.

On a conservé long-temps dans la Bibliotheque de M. le Chancelier *Seguier* les Mémoires qu'il fit sur ce sujet pendant son séjour à *Munster*, où la paix fut concluë entre la France & l'Empire le 30. Octobre 1648. Après quoi il resta en cette Ville pour le service du Roy.

Il y mourut le 5. Octobre 1649. âgé de 69. ans. Je parlerai plus bas de *Denis Godefroy* son fils. T. GODEFROY.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Genealogie des Rois de Portugal issus en ligne directe masculine de la Maison de France, qui regne aujourd'hui. Paris* 1610. 12. 14. 16. 24. *in*-4°. Ces cinq Editions pourroient bien n'en faire que deux, ou trois differentes. It. avec l'*Entrevûë de Charles IV. Empereur, & du Roy Charles V. Roy de France. Paris* 1613. *in*-4°. C'est le premier Ouvrage de *Theodore Godefroy*, qui lui fit honneur.

2. *Mémoire concernant la Préséance des Rois de France sur les Rois d'Espagne. Paris* 1613. *in*4°. It. *seconde Edition.* Ibid. 1618. *in*-4°. It. avec les *Annotations sur l'Histoire de Charles VI. Paris* 1653. *in-fol.*

3. *Entrevûë de Charles IV. Empereur, de son fils Wenceslas, Roy des Romains, & de Charles V. Roy de France, à Paris, l'an* 1378. *Plus l'Entrevûë de Louis XII. Roy de France, & de Ferdinand, Roy d'Arragon, à Savonne en* 1507. *tirée de Jean d'Auton; avec un Discours sur l'origine des Rois*

T. GODEFROY. *de Portugal issus de la Maison de France, & des Mémoires concernant la dignité des Rois de France. Paris 1615. in-4°.*

4. *Histoire de Charles VI. & des choses mémorables advenues durant 42. ans de son regne, par Jean Juvenal des Ursins, Archevêque de Reims, mise en lumiere par Theodore Godefroy. Paris 1614. in-4°. Denis Godefroy*, fils de *Theodore*, a donné une Edition bien plus ample de cette Histoire en 1653. comme on le verra dans son article.

5. *Histoire de Louis XII. & des choses mémorables advenues de son regne, depuis l'an 1498. jusqu'en 1515. par Claude de Seyssel, Archevêque de Turin, Jean d'Auton, & autres Auteurs contemporains; mise en lumiere avec plusieurs Actes & des Annotations, par Theodore Godefroy. Paris 1615. in-4°.*

6. *Histoire du Chevalier Bayard, & de plusieurs choses mémorables advenues en France, en Italie, en Espagne; par un Auteur contemporain, seconde Edition avec des Remarques & des Annotations. Paris 1616. & 1619. in-4°.* La premiere Edition de cette Histoire avoit paru à *Paris* en 1527. *in-4°.* It.

avec le Supplement à cette Histoire, par Claude Expilly & les Annotations de Theodore Godefroy, augmentées par Louis Videl. Grenoble 1651. *in-8°.* T. GODEFROY.

7. *Histoire de Charles VIII. par Guill. de Jaligny, André de la Vigne, & autres Historiens de ce temps-là; où sont découvertes les choses les plus mémorables arrivées pendant ce regne, depuis l'an* 1483. *jusqu'en* 1498. *mise en lumiere par Theodore Godefroy. Paris* 1617. *in-4°. Denis Godefroy* en a donné en 1684. une Edition bien plus ample.

8. *Le Cérémonial de France, ou description des Cérémonies, Rangs, & Séances observées aux Couronnemens, Entrées & Enterremens des Rois & des Roynes de France, & autres Actes & Assemblées solemnelles; recueilli des Mémoires de plusieurs Secretaires du Roy, Heraults d'Armes & autres, Paris* 1619, *in-4°.* It. *seconde Edition* beaucoup plus ample, donnée par *Denis Godefroy*, en 2. vol. *in-fol.* sous ce titre: *Le Cérémonial François, Tome I. contenant les Cérémonies observées en France aux Sacres & Couronnemens des Rois & des Roynes, & de quelques anciens Ducs de*

T. GODEFROY.

Normandie, d'Aquitaine, & de Bretagne; comme aussi à leurs Entrées solemnelles, & à celles d'aucuns Dauphins, Gouverneurs de Provinces, & autres Seigneurs, dans diverses Villes du Royaume. Tome II. contenant les Cérémonies observées en France aux Mariages & Festins, Naissances & Batêmes; Majoritez des Rois; Etats generaux & particuliers; Assemblées des Notables; Lits de Justice; Hommages, Sermens de fidélité; Réceptions & Entrevûës; Sermens pour l'observation des Traitez; Processions & Te Deum; *recueilli & Extrait de divers Auteurs & Mémoires, par Theodore Godefroy, & mis en lumiere par Denis Godefroy, son fils. Paris* 1649. *in-fol.* 2. vol. Cet Ouvrage auquel *Theodore Godefroy* a travaillé plus de 50. ans, est un excellent Recueil, qui cependant n'est pas complet; car l'Editeur se trouva exposé à tant de contradictions, qu'il ne jugea pas à propos de publier la suite, qui devoit contenir les Chevalleries, les Pompes funébres; divers Traitez, Discours, & Actes de Preséance, *&c.* les Regles & les Maximes principales en fait de Cérémonies, dont les manus-

crits sont entre les mains de ses enfans. T. GODEFROY.

9. *Histoire de Louis XII, & des choses mémorables advenues de son regne, ès années* 1499. 1500. 1501. & 1502. *tant en France qu'au recouvrement du Duché de Milan ; en la conquête de Naples & autres lieux, par Jean d'Auton ; mise en lumiere par Theodore Godefroy. Paris* 1620. *in*-4°. La Chronique de *Jean d'Auton* est conservée en manuscrit dans la Bibliotheque du Roy, en 3. vol. *in-fol*, dont le premier contient ce qui s'est passé en 1499. 1500. & 1501. Le second comprend les Evenemens arrivez depuis 1502. jusqu'à la fin de 1505. Le troisiéme renferme l'Histoire de 1506. & 1507. mais ce dernier ne s'y trouve plus maintenant. *Godefroy* avoit publié la fin de cette Chronique en 1515. dans l'Histoire de *Louis XII.* marquée ci-dessus au *No*. 5. & il en a donné dans celle-ci les quatre premieres années.

10. *Histoire de Jean le Meingre, dit Boucicault, Maréchal de France, & de ses mémorables faits, sous les Rois Charles V. & Charles VI. jusqu'en* 1408. *écrite par un Auteur contempo-*

T. GODEFROY. *rain, & mise en lumiere par Theodore Godefroy. Paris* 1620. *in-4°.*

11. *Histoire de Louis XII. & des choses advenues en France & en Italie, jusqu'en* 1510. *par Jean de Saint-Gelais, Seigneur de Montlieu, mise en lumiere avec d'autres Pieces qui y ont rapport, par Theodore Godefroy. Paris* 1622. *in-4°.*

12. *Histoire d'Artus III. Comte de Richemont, Duc de Bretagne, Connétable de France, contenant ses faits mémorables; depuis l'an* 1413. *jusqu'en* 1457. *mise en lumiere par Theodore Godefroy. Paris* 1622. *in-4°. Denis Godefroy* a aussi inseré cette Histoire, qui est, selon lui, de *Guillaume Gruel*, dans son *Histoire de Charles VII. Paris* 1661. *in-fol.* Elle commence en 1393. mais l'Auteur dit si peu de choses depuis cette année jusqu'en 1413. que *Theodore Godefroy* a jugé à propos de n'en marquer le commencement qu'en cette derniere année.

13. *De la veritable origine de la Maison d'Autriche, contre l'opinion de ceux qui la font descendre en ligne masculine des Rois de France de la race Merovingienne. Paris* 1624. *in-4°. Godefroy* montre

montre dans cet Ouvrage que la Maison *d'Autriche* descend de *Werner III.* Comte de *Hasbourg*, par *Itte de Thierstein*, ou de *Homberg*, sa mère, fille de *Werner I.* Comte de *Hasbourg.* T. GODEFROY.

14. *Genéalogie des Ducs de Lorraine, fidèlement recueillie de plusieurs Histoires & Titres autentiques. Paris* 1624. *in*-4°. *Godefroy* réfute ici l'opinion de ceux qui font descendre la Maison de Lorraine en ligne directe masculine de l'Empereur *Charlemagne*, & il prouve qu'elle descend de *Gerard d'Alsace*. Il vouloit donner une nouvelle Edition de cette Genealogie, & de la précedente beaucoup plus ample ; mais il ne l'a point fait.

15. *L'Ordre & les Cérémonies observées aux Mariages de France & d'Espagne ; sçavoir entre le Roy Louis XIII. & Anne d'Autriche, & entre Philippe IV. Roy d'Espagne & Elizabeth de France, en* 1615. *Paris* 1627. *in*-4°.

16. *Genéalogie des Comtes & Ducs de Bar, jusqu'à Henri, Duc de Lorraine & de Bar, en* 1608. *recueillie des Titres & Histoires anciennes. Paris* 1627. *in*-4°.

L. GODEFROY.

17. *Traité touchant les Droits du Roy très-Chrétien sur plusieurs Etats & Seigneuries, possedez par plusieurs Princes voisins, & pour prouver qu'il tient à juste titre plusieurs Provinces contestées par les Princes étrangers. Recherches pour montrer que plusieurs Provinces & Villes du Royaume sont du Domaine du Roy. Usurpations faites sur les trois Evêchez, Mets, Toul, & Verdun. Du droit d'Aubeine & du Trésor des Chartres; le tout composé & recueilli avec les preuves par Pierre Dupuy. Paris* 1655. *in-fol.* It. *Roüen* 1670. *in-fol.* Quoique ce Traité ait paru sous le nom seul de *Pierre Dupuy*, parce qu'il s'est trouvé après sa mort parmi ses manuscrits; il est aussi de *Theodore Godefroy* à qui on le doit attribuer, du moins pour une bonne partie. 1°. Parce que les Traitez differens dont ce Recuëil est composé, se trouvent écrits de sa main en trois volumes *in-fol.* dans la Bibliotheque de *Denis Godefroy*, son petit fils, & que dans les manuscrits de la Bibliotheque du Roy, ceux-ci ont été marquez par *T. G.* qui est la marque que *Theodore Godefroy* mettoit sur tous ses Ouvrages. 2°. Parce que

Pierre Dupuy & *Theodore Godefroy*, furent chargés de ce travail par le Cardinal de *Richelieu*, comme il paroît par une Lettre originale signée des deux, écrite à ce Cardinal le 27. Octobre 1631. dans laquelle ils lui rendent compte de ce qu'ils avoient fait pour satisfaire à ses ordres. (*Le Long Bibl. de la France*, No. 11934.) T. GODEFROY.

18. *Vie de Messire Guillaume Marescot, Conseiller du Roy en ses Conseils, &c. dressée par M. Theodore Godefroy.* Elle se trouve à la page 601. des *Opuscules de Loisel. Paris* 1652. *in-4o.*

Theodore Godefroy a laissé outre cela un grand nombre de manuscrits, dont il est bon de parler ici.

Recueil de Cérémonies, en 49. volumes *in-fol.* Ce Recueil, qui est conservé dans la Bibliotheque de ses enfans, comprend les Pieces qui composent les deux volumes de son Cérémonial François & ceux qui devoient les suivre.

Cérémonial de la Cour du Parlement de Paris, en 4. volumes *in-fol.* conservé dans la Bibliotheque de ses enfans, dans celle de M. le Chancelier

T. GODEFROY. *Seguier*, & parmi les manuscrits de M. *Dupuy*.

Mémoires, Actes & autres Pieces concernant les droits du Roi sur la Navarre, recueillis par ordre du Cardinal de Richelieu. Dans la Bibliotheque de M. le Chancelier *Daguesseau*.

Des Titres de Lorraine, Barrois, & des Evêchez de Mets, Toul & Verdun, en 1634. & 1635. mis en 1636. au Trésor des Chartres du Roy dans la Sainte Chapelle, avec la Table alphabetique; huit volumes *in-fol.* Ces Titres ont été recueillis par *Theodore Godefroy*, commis par le Roy pour ce travail, & sont conservez dans la Bibliotheque du Roy, & en trois volumes dans celle de M. le Chancelier *Seguier*.

Recueil des affaires de Piémont & de Savoye avec la Couronne de France, où il y a beaucoup de Mémoires dressez par Theodore Godefroy, in-fol. Ce manuscrit étoit dans la Bibliotheque de M. *Baluze*.

Inventaire des Titres & Chartres du Trésor des Chartres du Roy, conservées dans la Sainte Chapelle de Paris, le

tout dressé par Theodore Godefroy & T. GODEFROY.
Pierre Dupuy, huit vol. *in-fol*. Parmi les manuscrits de M. *Dupuy* & ailleurs.

Table alphabétique des Registres du Parlement de Paris, depuis l'an 1364. *jusqu'en* 1627. trois vol. *in-fol*. Parmi les manuscrits de M. *Dupuy*.

Registres de la Chambre des Comptes de Paris, depuis l'an 1254. *jusqu'en* 1596. quatorze vol. *in-fol*. Dans la Bibliotheque du Roy.

V. son Eloge par le P. *le Long*, à la fin de la *Bibliotheque Historique de la France*.

JACQUES GODEFROY.

JACQUES *Godefroy*, frere de *Theodore*, dont je viens de parler, naquit à *Geneve* le 13. Septembre 1587. de *Denis Godefroy*, & de *Denise de Saint-Yon*. J. GODEFROY.

Suivant les traces de son pere, il s'appliqua à la Jurisprudence, dans laquelle il fit de grands progrès. Sa réputation en ce genre lui procura en 1619. une Chaire de Professeur en

J. GODEFROY. Droit à *Geneve*, & il l'a remplit avec beaucoup d'éclat.

Dix ans après, c'est-à-dire en 1629. il fut fait Conseiller de cette Ville. L'Auteur de son Eloge dit, qu'il fut depuis envoyé plusieurs fois en France, en Allemagne, en Piémont & en Suisse, pour négocier quelques affaires au nom de la République de *Geneve*; mais il n'entre dans aucun détail à cet égard, non plus que sur le reste de sa vie, qui nous est ainsi moins connuë que ses Ouvrages.

Après avoir passé par les Charges les plus considérables de sa patrie, il mourut le 24. Juin 1652. dans sa 65e. année; & fut enterré avec cet Epitaphe.

Jacobi Gothofredi J. C. & Cos. Exuviæ hic jacent, unaque jacent quæ Patriæ, Ecclesiæ, Orbi Litterato proxime destinabat complura, à Vulgi erroribus, ab officiis nonnullorum, à præpostera demum quorumdam ambitione vindicata. Dolenda jactura, sed non ideo dolendus ipse, qui cœlesti Patriæ redditus, & Cœlitum albo adscriptus, Dei Opt. Max. aspectu, propria sua felicitate fruitur.

quàm tot inter animi mœrores, corporis languores, Studiorum labores, negotiorum molem, spei plenus, fidei certus, Christi charitate circumamictus, animo semper præcepit vivus. Vivus & ipse sibi H. T. P. J. GODEFROY.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Statu Paganorum sub Imperatoribus Christianis Commentarius ad Tit. X. Libri XVI. Cod. Theodosiani. Lipsiæ* 1616. *in*-4°.

2. *Fragmenta Legum Juliæ & Papiæ collecta, & Notis illustrata,* 1617. *in*-4°.

3. *Conjectura de suburbicariis Regionibus & Ecclesiis, seu de Episcopi Urbis Romæ Diœcesi. Francofurti* 1617. *in*-4°. Cet Ouvrage, que quelques-uns ont attribué à *Saumaise*, est de *Jacques Godefroy*, qui a jugé à propos de n'y pas mettre son nom. Il y prétend que les Provinces suburbicaires étoient renfermées dans l'étenduë de cent mille pas autour de Rome, & que c'étoient celles qui étoient sous la Jurisdiction du Préfet de cette Ville. Il a été attaqué sur ce sujet par le P. *Sirmond*, qui a publié contre son sen-

J. GODEFROY. timent l'Ouvrage suivant : *Censura conjectura Anonymi scriptoris de suburbicariis Regionibus & Ecclesiis. Paris.* 1618. *in-8°.* Il ne répondit point à ce Livre, mais *Saumaise* le fit pour lui.

4. *Commentaires sur la Coûtume réformée du Païs & Duché de Normandie. Roüen* 1626. *in-fol.* 2. vol.

5. *Diatriba de Jure Pracedentia. Geneva* 1627. *in-4°.* It. *duplo auctior. Geneva* 1664. *in-4°.*

6. *Vetus orbis Descriptio Graci Scriptoris sub Constantio & Constante Imperatoribus, Grace nunc primum edita, cum veteri versione, & nova e regione, Notisque Jacobi Gothofredi. Geneva* 1628. *in-4°.*

7. *Animadversionum Juris Civilis Liber, pro vero nonnullarum Legum intellectu, & genuina earumdem lectione. Geneva* 1628. *in-4°.*

8. *Libanii Orationes V. Constitutionum Imperatoriarum super Magistratuum officio suasoria, Grace & Latine, edente cum Notis Jac. Gothofredo. Colonia Allob.* 1631. *in-4°.*

9. *Orationes Politica tres. Ulpianus, seu de Majestate Principis legibus soluta. Julianus, seu de Arcanis Juliani Imperatoris*

vatoris artibus ad Religionem Christianam profligadam. Achaica, seu de causis interitus Reipublicæ Achæorum. Genevæ 1634. *in*-4°. J. GODEFROY.

10. *Diatriba de Cenotaphio. Genevæ.* 1634. *in*-4°.

11. *De Dominio seu Imperio Maris, & Jure Naufragii Colligendi. Francofurti* 1637. *in*-4°. *It. Ibid.* 1669. *in*-8°.

12. *Fontes IV. Juris Civilis, puta Legis XII. Tabb. & Legis Juliæ & Papiæ Fragmenta, cum Notis & Glossario; nec non Edicti perpetui, & Sabinianorum librorum, ordo seriesque. Genevæ,* 1638. *in*-4°. *It. Ibid.* 1653. *in*-4°.

13. *Philostorgii Cappadocis Ecclesiastica Historia à Constantino Magno Ariique initiis ad sua usque tempora Libri XII. Nunc primum editi à Jacobo Gothofredo, una cum Versione, Supplementis nonnullis, & prolixioribus Dissertationibus. Genevæ* 1642. *in*-4°. *Etienne le Clerc*, Professeur de *Geneve*, a fort critiqué la Traduction de *Godefroy*; cependant elle n'a pas laissé d'être estimée, avant que M. *de Valois* en eût donné une autre bien meilleure.

14. *Appendix Philostorgiana, seu*

J. GODEFROY. *Dissertationes duæ Juridicæ. I. De Nuptiis Consobrinorum ; ubi Lex* Celebrandis 19. Cod. de Nuptiis *illustratur, Arcadioque Imperatori Vindicatur. II. De Testamento tempore pestis, vel à Testatore peste contacto, condito ; ubi Lex* Casus Majoris 8. Cod. de Testamentis *illustratur ; ostenditurque eam de peste non agere.* A la suite de *Philostorge.*

15. *Exercitationes duæ, de Ecclesia & Incarnatione Christi, in 1. Timothei 3. v. 15. 16. Genevæ* 1643. *in*-4°. It. *Ibid.* 1649. *in*-8°. It. dans les *Critici Sacri*, tome 7. de l'Edition de *Londres*, & tome 5. de celle de *Francfort.*

16. *Novus in Titulum Pandectarum de diversis Regulis Juris antiqui Commentarius. Genevæ* 1653. *in*-4°.

17. *Opuscula Varia Juridica, Politica, Historica, Critica. Genevæ* 1654. *in*-4°. Les Opuscules contenus dans ce Recueïl sont les suivans. *Ad Legem* Quisquis. *De Imperio Maris. De Mutatione & augmento Monetæ Aureæ. De æqualitate in mutuo. De Electione Magistratus incapacis. De Velandis Mulieribus. De interdicta Christianis*

cum Gentilibus Communione. De famosis Latronibus investigandis. J. GODEFROY.

18. *Codex Theodosianus cum perpetuis Commentariis Jacobi Gothofredi. Præmittitur Chronologia accuratior cum Chronico Historico & Prolegomenis : subjiciuntur Notitia Dignitatum, Prosopographia, Topographia, &c. Opus Posthumum, Opera Antonii Marvillii. Lugduni* 1665. *in-fol.* 4. vol. *Godefroy* avoit obtenu dès l'an 1645. un Privilege pour l'impression de cet Ouvrage, auquel il a travaillé pendant plusieurs années ; mais étant mort avant que de l'avoir donné au Public & avant même que de l'avoir entierement achevé, *Antoine Marville*, Professeur en Droit à *Valence*, qui acheta de ses héritiers sa Bibliotheque & y en trouva le manuscrit, eut le soin de le revoir, d'y mettre la derniere main, & de le faire imprimer. C'est le meilleur Ouvrage de *Godefroy.*

19. *Tractatus de Salario.* 2ª. *Editio auctior. Geneve* 1666, *in*-4°. Je ne sçai quand a paru la premiere Edition.

20. *Manuale Juris, seu parva Juris Mysteria, ubi Juris Civilis Romani*

J. GODEFROY. *Historia, Bibliotheca, Florilegium Sententiarum, & Series librorum & titulorum in Digestis & Codice. Genevæ* 1676. *in*-12. It. *Lugduni* 1684. *in*-12.

21. *Le Mercure Jesuite, ou Recueil des Pieces concernant le Progrès des Jesuites, leurs écrits & differends, depuis l'an* 1620. *jusqu'à l'année* 1625. *Geneve* 1630. *in*-8°. 2. tom. It. *seconde Edition revûë, & de beaucoup augmentée. Geneve* 1631. *in*-8°. 2. tom. Quoique suivant le titre de ce Livre ; on doive n'y trouver que des Pieces qui n'aillent pas plus haut que l'année 1620. il y en a cependant de beaucoup plus anciennes

22. *Mémoire touchant l'Etat & la Ville de Geneve, jusqu'en* 1627. *par Jacques Godefroy*, trois vol. *in*-4°. Ces Mémoires, qui sont demeurez manuscrits, sont citez par *Jacob Spon*, p. 241. du tome second de son *Histoire de Geneve*, où il dit qu'il est redevable en partie de cequ'il avance, aux Mémoire de ce Grands-Homme, qui lui avoient été communiquez par *Nicolas Chorier*.

V. *Freheri Theatrum Virorum Doctorum.* Cet Auteur s'est servi d'un

Programme de *Philippe Mestrezat*, Recteur de l'Academie de *Geneve*, sur la mort de *Jacques Godefroy*. J. GODEFROY.

DENIS GODEFROY, L'HISTORIOGRAPHE.

DENIS *Godefroy*, l'Historiographe, naquit à *Paris* le 24. Août 1615. de *Theodore Godefroy*, dont j'ai parlé ci-dessus. D. GODEFROY.

Après le cours de ses études il s'appliqua, à l'exemple de son pere, à l'Histoire, dans laquelle il se rendit très-habile.

Il n'avoit encore que 25. ans, lorsque le Roy *Louis XIII.* lui accorda par Lettres du 27. Fevrier 1640. le titre d'Historiographe, aux gages de trois-mille six-cens livres, pour en jouir en survivance de son pere.

Six mois après la mort de son pere, le Roy *Louis XIV.* le gratifia par Brevet & Lettres Patentes du 20. & 30. Mars 1650. d'une nouvelle pension de deux mille livres, à prendre sur les Païs & Senéchaussée de Querci.

En 1668. il fut envoyé à *Lille* pour

D. GODEFROY. la recherche & garde des Titres & Archives de la Chambre des Comptes ; sa Commission est datée du 2. Decembre de cette année. Il en eut une pareille en 1678. pour l'Inventaire des Titres du Château de *Gand* ; laquelle finie il retourna à *Lille*, où il avoit fixé sa demeure.

Il y mourut le 9. Juin 1681. dans sa 66^e^. année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Le Cérémonial François, recueilli par Theodore Godefroy ; seconde Edition mise en lumiere par Denis Godefroy son fils. Paris* 1649. *in-fol.* 2. vol. J'ai déja parlé de cette Edition dans l'article de son pere, *N°*. 8.

2. *Mémoires de Messire Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton, contenant l'Histoire des Rois Louis XI. & Charles VIII. depuis l'an* 1464. *jusqu'en* 1498. *revûs & corrigez sur divers manuscrits & anciennes impressions, augmentez de plusieurs Traitez, Contrats, Testamens, autres Actes, & diverses Observations, par Denis Godefroy. Paris. Imprim. Roy.* 1649. *in-fol. Theodore Godefroy* avoit commencé à travailler à cette édition ; mais étant

mort à *Munster* en 1649. il ne put D. GODEFROY.
finir ce qu'il avoit entrepris ; *Denis*
Godefroy entrant dans ses vûës, continua son travail & le mit dans l'état où il est dans cette Edition, qui est fort belle & assez rare, & qui a été contrefaite à *la Haye* en 1682. en deux vol. *in*-12. Après la mort de *Denis*, *Jean Godefroy*, son fils, Directeur de la Chambre des Comptes de *Lille*, & Procureur du Roy au Bureau des Finances de la même Ville, en donna une nouvelle, *augmentée de l'Histoire de Louis XI. connuë sous le nom de* Chronique Scandaleuse, *& de plusieurs Pieces curieuses. Bruxelles* 1706. *in*-8°. 3. tomes, à laquelle il joignit sept ans après un nouveau volume, sous le titre de *Supplément aux Mémoires de Messire Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton, contenant l'Addition à l'Histoire du Roy Louis XI. avec plusieurs Pieces, Lettres, Mémoires, Recherches, Remarques Critiques & Historiques, sur le même sujet, & diverses autres matieres curieuses. Bruxelles* 1713. *in*-8°. Ces quatre volumes ont été mal contrefaits à *Roüen* en 1714. *in*-8°. Depuis, M. *Jean Godefroy* en a procuré

D. GODEFROY. une nouvelle Edition, encore bien plus ample que les précedentes, à *Bruxelles* 1723. *in*-12. 5. vol. Les deux derniers volumes de celle-ci renferment quantité de Pieces, dont la plûpart n'avoient point encore paru, & qui servent de preuves aux huit Livres des *Mémoires de Comines*, avec des Notes qu'on y a jointes.

3. *Histoire de Charles VI. & des choses mémorables de son regne, depuis l'an* 1380. *jusqu'en* 1422. *par Jean Juvenal des Ursins; augmentée en cette nouvelle Edition de plusieurs Mémoires, Journaux, Observations historiques, & Annotations, contenant divers Traitez, & Contracts, Testamens, & autres Actes & Pieces du même temps, non encore imprimés. Paris. Imprim. Roy.* 1653. *in-fol.* Son pere avoit déja donné une Edition de cette Histoire en 1614. mais celle-ci est beaucoup plus ample; & l'on y trouve, outre l'Histoire de *Juvenal des Ursins*, celle de *Pierre de Fenin*, & de plusieurs autres Auteurs Anonymes de differentes factions, qui comparez entre eux peuvent servir pour découvrir la verité.

4. *Histoire des Connétables, des Chanceliers & Gardes des Sceaux, des Marechaux, des Admiraux, Surintendans de la navigation & Generaux des Galeres de France, des Grands-Maîtres de la Maison du Roy, & des Prevôts de Paris; avec leurs Armes & Blasons, depuis leur origine jusqu'en* 1555. *par Jean le Feron, revûë & continuée jusqu'à present par Claude Collier; & augmentée de Recherches & Pieces curieuses, qui ont rapport à ce Recüeil, par Denis Godefroy. Paris. Imprim. Roy.* 1658. *in-fol.* » Quoique cette Edition » soit corrigée, on y a cependant » conservé quelques fautes. Car on y » donne des Armes à tous les Officiers » de la Couronne, quoiqu'il n'y en » ait point eu de particulieres avant » *Philippe I.* ainsi toutes celles qui » précedent ce regne, sont supposées. » Il y a des Notes d'*André du Chesne*, » qui a déterré des Chanceliers & » Gardes des Sceaux, inconnus aux » Auteurs qui avoient écrit sur cette » matiere avant lui. *François du Chesne* se plaint de ce qu'on n'a pas » fait mention de son pere, en les » rapportant. (*Le Long, Bibl. de la France*, N°. 13480. D. GODEFROY.

D. GODEFROY. 5. *Histoire du Roy Charles VII. qui contient les choses mémorables advenuës depuis l'an* 1422. *jusqu'en* 1461. *mise en lumiere & enrichie de plusieurs Titres, Mémoires, Traitez, & autres Pieces historiques. Paris. Imprim. Roy.* 1661. *in-fol.* Les Auteurs compris dans ce volume sont, *Jean Chartier, Jacques Bouvier, dit Berry; Matthieu de Coucy,* & autres qui sont Anonymes.

6. *Mémoires & Instructions pour servir dans les négotiations & affaires concernant les droits du Roy. Paris* 1665. *in-fol.* It. *Amsterdam* 1665. *in-*12. It. *Augmentez. Paris* 1689. *in-*12. *Denis Godefroy* composa ces Mémoires, qui sont curieux, l'an 1652. par ordre de M. le Chancelier *Seguier*, qu'on en a cru l'Auteur, parce qu'ils se sont trouvez manuscrits dans sa Bibliotheque.

7. *Histoire de Charles VIII. par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne, & autres Historiens de ce temps-là; enrichie de plusieurs Mémoires, Titres, & Pieces historiques, non encore imprimées, le tout recueilli par Denis Godefroy. Paris. Imprim. Roy.* 1684. *in-fol.* La mort de *Denis Godefroy*

arrivée en 1681. l'empêcha d'achever cette Edition, qu'il avoit commencée; son fils aîné, nommé comme lui, en prit le soin à sa place: elle est plus belle que celle que son pere avoit publiée en 1617. D. GODEFROY.

Il avoit dessein de donner une suite d'Historiens François contemporains, en la Langue qu'ils ont écrit, à commencer en 1285. au regne de *Philippe le Bel*, où *André du Chesne* a fini son Recueil; il devoit y joindre des Notes & des Preuves dans le même ordre qu'il a observé pour les quatre regnes qu'il a publiez, & qui font une suite de six-vingts ans, & il avoit dequoi remplir ce dessein; mais d'autres occupations l'en ont empêché.

V. *le P. le Long, Bibliot. Historique de la France.*

JEAN SAVARON.

J. SAVARON.

JEAN *Savaron* naquit à *Clermont* en Auvergne, d'une des plus honorables familles de cette Ville.

Après avoir fait ses études de Droit, il fut pourvû d'une Charge de Conseiller au Présidial de *Riom*; mais il ne la garda que peu de temps, & la quitta pour prendre celle de Conseiller à la Cour des Aydes, établie alors à *Montferrand*. Il se trouvoit par ce changement plus près de sa Ville natale, *Montferrand* n'en étant qu'à un quart de lieüe, & il se procuroit plus de temps pour s'appliquer aux recherches curieüses de l'antiquité, pour lesquelles il avoit beaucoup d'attrait; & ce furent là les raisons qui l'y déterminerent.

La Charge de Président & de Lieutenant general en la Senechaussée & Siége Présidial de *Clermont*, étant ensuite venuë à vaquer par la mort d'*Antoine Dalmas*, ses amis l'engagerent à l'acheter. Comme il étoit déja connu & qu'il étoit en relation avec plu-

sieurs sçavans Magistrats ; Messieurs de *Harlay*, *Servin*, Avocat General, & *de Seaux*, Conseiller d'Etat, le recommanderent si fortement à M. *de Sully*, Surintendant des Finances, qu'il eut en pur don, la moitié du prix auquel cette Charge avoit été fixée au Conseil. J. SAVARON.

Son attachement à l'étude n'eut rien à souffrir de la situation où il se trouva alors ; car il se fit une regle de ne s'appliquer qu'aux affaires de quelque consequence, laissant les autres à juger aux Conseillers du Siége à la tête duquel il étoit.

Ayant été député du Tiers-Etat de la Province d'Auvergne, aux Etats Generaux qui se tinrent à *Paris* en 1614. il y fit paroître beaucoup de fermeté & de jugement. Il fut un de ceux que la Chambre du Tiers-Etat choisit pour examiner les cahiers de la Noblesse, & pour parler à leur Chambre de la part de celle du Tiers-Etat ; & il s'acquita de ce dernier emploi avec tant de liberté, qu'il se fit des affaires avec la Noblesse, qui le menaça de s'en vanger. Mais la Chambre du Tiers-Etat ayant pris son parti,

J. SAVARON. surprenante de citations de toutes sortes d'Auteurs, ce qui est une preuve de sa vaste lecture, & de sa profonde érudition. On l'a accusé de l'avoir dérobé au P. *Sirmond*, Jesuite, qui a composé un Commentaire sur le même Auteur ; mais plusieurs Sçavans l'ont déchargé de cette accusation.

2. *Cornelius-Nepos, cum Castigationibus & Notis J. Savaronis. Paris.* 1602. *in*-16.

3. *Traité des Confrairies. Paris* 1604. *in*-8°.

4. *Origines de Clermont, Ville capitale d'Auvergne, par Jean Savaron, Seigneur de Villars, &c. Clermont* 1607. *in*-8°. It. *augmentées des Remarques, Notes & Recherches curieuses des choses advenuës avant & après la premiere Edition. Ensemble des Genéalogies de l'ancienne & illustre Maison de Senectere & autres, justifiées par Chartres, Tiltres, Privileges des Rois, & autres preuves authentiques ; par Pierre Durand, Conseiller du Roy, Visiteur general des Gabelles en la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand. Paris* 1662. *in-fol.* Cette Edition n'est pas commune.

5. *De*

5. *De Sanctis, Ecclesiis & Monasteriis Claromontii, incerto Autore, Seculi X. Edente cum Notis Joan. Savarone. Paris.* 1608. *in*-8°. *Pierre Durand* a inseré cet Ouvrage dans son Edition des *Origines de Clermont* de *Savaron*, à la page 341. J. SAVARON.

6. *Traité contre les Masques. Paris* 1608. *in*-8°. It. *troisiéme Edition augmentée. Paris* 1611. *in*-8°.

7. *Traité contre les Duels, avec l'Edit de Philippe le Bel de l'an* 1306. *Paris* 1610. & 1614. *in*-8°. Cet Ouvrage contient des Recherches curieuses.

8. *Traité de l'Epée Françoise. Paris* 1610 *in*-8°. Ce Livre tend à relever la valeur des Rois de France.

9. *S. Augustini Homilia de Kalendis Januarii, & Sorbonæ decretalis Epistola contra festum Fatuorum, edente cum Notis J. Savarone. Paris.* 1611. *in*-8°.

10. M. *de l'Etoile* dans ses *Mémoires pour l'Histoire de France*, nous dit que le 21. Septembre 1611. *J. Perier* lui donna un Traité de son impression, fait par M. *Savaron*; *que les Lettres sont l'ornement des Rois & de l'Etat*. Je ne sçai ce que c'est.

11. *Traité de la souveraineté du Roy*

J. SAVARON. *& de son Royaume ; aux députez de la Noblesse. Paris* 1615. *in*-8°. Ce Traité est fait pour prouver que le Roy ne tient sa Couronne que de Dieu seul, que le temporel de son Royaume n'est sujet à aucune puissance spirituelle & temporelle, & que ses sujets ne peuvent être dispensez du serment de fidelité & d'obéïssance.

12. *Second Traité de la souveraineté du Roy & de son Royaume, au Roy Louis XIII. Paris* 1615. *in*-8°. Cet Ouvrage fut attaqué par un Anonyme dans un *Examen du Traité de la souveraineté du Roy, de Jean Savaron. Paris* 1615. *in*-8°. & *Savaron* le défendit par le suivant.

13. *Les Erreurs & Impostures de l'Examen du Traité de la souveraineté du Roy. Paris* 1616. *in*-8°. mais on y opposa la *Censure de la Replique de Jean Savaron sur l'examen fait de son Traité de la souveraineté du Roy, par Jean le Cocq. Paris* 1617, *in*-4°.

14. *De la souveraineté du Roy, & que Sa Majesté ne la peut soumettre à qui que ce soit, n'y aliener son Domaine à perpétuité, avec les preuves, contre un Auteur inconnu. Paris* 1620. *in*-8°.

15. *Chronologie des Etats generaux, où le Tiers-Etat est compris, depuis l'an 1615. jusqu'en 422.* Paris 1615. *in*-8°. Le but principal de ce Traité est de montrer que depuis la fondation de la Monarchie, jusqu'à *Louis XIII.* le Tiers-Etat a toûjours été convoqué par les Rois aux Etats generaux, & qu'il y a eu entrée, séance & voix. L'ordre de l'Auteur est d'aller en rétrogradant. J. SAVARON.

16. *De la sainteté du Roy Louis, dict Clovis, avec les preuves & les autoritez, & un abregé de sa Vie.* Imprimé avec les *Annales de Bellaforest.* Paris 1621. *in-fol.* It. Paris 1622. *in*-4°. Cet Ouvrage est fort court.

Il avoit commencé des Notes & des Remarques sur S. *Gregoire de Tours*, & sur les Capitulaires de *Charlemagne*; mais la mort l'a empêché de les finir.

On trouve dans la Bibliotheque de M. *Bachelier*, Doyen de *Rheims*, un manuscrit *in*-4°. de sa façon sur la question : *S'il est permis aux Chrétiens de danser.*

V. son Eloge par *Pierre Durand* à la p. 255. de la seconde Edition des *Origines de Clermont.*

JEAN CHAPEAUVILLE.

J. CHAPEAUVILLE.

JEAN *Chapeauville* naquit à *Liege* le 5. Janvier 1551. de *Guillaume Chapeauville* & de *Marguerite de Meers*, tous deux de bonnes familles de cette Ville.

Il fit ses premieres études dans sa patrie, & alla ensuite étudier en Philosophie à *Cologne*. Son pere le destinoit au Barreau, mais son inclination pour l'état Ecclesiastique, rendit cette destination inutile. Il s'appliqua donc à la Theologie dans l'Université de *Louvain*, où il fut reçu Docteur.

En 1578. le Cardinal *Gerard de Groesbeck*, Evêque de *Liege*, le mit au nombre des Examinateurs Synodaux, & lui donna l'année suivante la Cure de S. *Michel*, & un Canonicat de l'Eglise de S. *Pierre*.

Le Prince *Ernest de Baviere* successeur de *Gerard*, le nomma en 1582. Inquisiteur de la Foy; & cinq ans après, c'est-à-dire en 1587. le Pape *Sixte V*. lui donna un Canonicat de l'Eglise Cathedrale de *Liege*, & l'y établit grand Penitencier.

J. CHAPEAUVILLE.

En 1598. Le Prince *Ernest* le choisit pour son Grand Vicaire, & le fit outre cela Archidiacre. L'année suivante les Chanoines de S. *Pierre*, ses anciens Confreres, l'élurent Prevôt de leur Chapitre, à la place de *Gilles Oran*, mort le 7. May 1599.

Pendant dix années qu'il fut Curé, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'instruction de son peuple; lorsqu'il se vit fixé à *Liege*, il enseigna avec beaucoup d'applaudissement & de concours, la Theologie dans plusieurs Monasteres de cette Ville. Enfin dans tous les postes où il se trouva il n'oublia rien pour se rendre utile aux autres.

En 1612. lorsque le Prince *Ferdinand de Baviere* succéda à *Ernest* son oncle dans l'Evêché de *Liege*, *Chapeauville* lui demanda à être déchargé de la dignité de Grand Vicaire, sous prétexte de son grand âge; mais ce Prélat sachant que ses services étoient nécessaires à son Diocèse, le pria de les lui continuer.

Il mourut le 11. May 1617. âgé de 66. ans.

J. CHAPEAUVILLE.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Tractatus de Casibus reservatis. Leodii* 1596. & 1603. *in*-8°. Il composa cet Ouvrage pour l'usage de l'Eglise de *Liege*, lorsqu'il eut été fait Grand Penitencier.

2. *Elucidatio Scholastica Catechismi Romani. Leodii* 1600 & 1603. *in*-8°.

3. *Summa Catechismi Romani; cum Epistola de tædio quod Catechistis obrepere solet, ejusque remedio. Leodii* 1605. *in*-8°.

4. *Vita & Miracula. S. Perpetui Epicopi Trajectensis. Leodii* 1601. *in*-8°. Cette Vie est en Latin & en François.

5. *Tractatus de necessitate & Modo ministrandi Sacramenta tempore pestis. Moguntiæ* 1612. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1625. *in*-8°. It. *Lovanii* 1637. *in*-12. It. *Salisb.* 1680. *in*-12.

6. *De prima & vera Origine Festivitatis SS. Corporis & Sanguinis Domini.* Cet Ouvrage a été inseré dans le deuxiéme tome du Livre suivant.

7. *Historia Sacra, Profana, nec non Politica, tribus tomis comprehensa; in qua non solum reperiuntur gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium &*

Leodiensium ; verum etiam Pontificum Romanorum, atque Imperatorum, & Regum Franciæ, usque ad Ludovicum XIII. Galliæ ac Navarræ Regem. Adjuncta est Historia Gubernatorum, qui tempore tumultuum Belgii, usque ad Ser. Principes Albertum & Isabellam, totam illam regionem rexere. Nunc primum studio & industria D. Joan. Chapeavilli edita, ac annotationibus illustrata. Accessit P. Ægidii Bucherii è Soc. J. Chronologia. Augustæ Eburonum. 1612. 1616. *in*-4°. 3. vol. Cet Ouvrage a été imprimé pour la plus grande partie du vivant de son Auteur ; après sa mort on ajoûta à la tête du premier volume, dans les exemplaires qui étoient encore entre les mains des Libraires, un abregé de sa Vie, avec son Portrait, & l'on changea la date de la premiere feuille, où l'on mit 1618. au lieu de 1612. *Chapeauville* employa les dernieres années de sa vie à ramasser les Pieces qu'il a fait entrer dans ce Recueïl, & à composer les remarques qui les accompagnent. Il n'est pas inutile de marquer ces Pieces en détail. On y trouve donc : J. CHAPEAUVILLE.

Harigeri Abbatis Lobiensis Gesta

J. CHAPEAUVILLE.

Pontificum Tungrensium, Trajectensium, & Leodiensium, à Beato Materno primo Leodiensium Espiscopo, usque ad Beatum Remaclum Episcopum Vigesimum septimum; cum additionibus Ægidii à Leodio, Aureæ Vallis Religiosi. Tom. 1. pag. 1. S. *Remacle* est mort en 664. & *Hariger* vivoit en 980.

Anselmi Canonici Leodiensis Gesta Pontificum Trajectensium & Leodiensium, à Beato Theodardo, immediato S. Remacli successore, usque ad Wasonem quinquagesimum secundum Episcopum Leodiensem, cum additionibus Ægidii à Leodio. Tom. 1. pag. 99. Cet Auteur vivoit en 1048.

Appendix quatuor Autorum Præcipuorum, qui Gesta S. Lamberti Martyris, vigesimi Noni Episcopi Leodiensis seorsim scripserunt, Godeschalci Diaconi & Canoni Leodiensis; Stephani 39. Episcopi Leodiensis; Nicolai Canonici Leodiensis; Reneri ad S. Laurentium propre Leodium Monachi, qui omnes ante quingentos annos floruerunt. Tom. 1. p. 319.

Disputatio Historica de primis Tungrorum seu Leodiensium Episcopis. Item Chronologia Posteriorum. Studio & opera Ægidii

Ægidii Bucherii, è Soc. J. Tom. 1. p. 435.

Ægidii à Leodio Historia Episcoporum Tungrensium & Leodiensium. Tom. 2. pag. 1. Ce Moine vivoit en 1240.

Joannis Hocsemii, Canonici Leodiensis, Gesta Pontificum Leodiensium, ab Henrico Gueldrensi ad Adulphum à Marcka. Tom. 2. pag. 273. *Hocsemius*, qui est mort en 1348. a compris dans son Histoire tout ce qui s'est passé entre les années 1246. & 1344.

Radulphi de Rivo Decani Tungrensis Gesta eorumdem, ab anno tertio Ingelberti à Marcka, usque ad Joannem à Bavaria. Tom. 3. pag. 1. Cet Auteur est mort en 1403. & son Histoire s'étend depuis l'an 1348. jusqu'en 1390.

Suffridi Petri Gesta Pontificum Leodiensium, à Joanne de Bavaria, usque ad Erardum à Marcka. Tom. 3. p. 69. Cette Histoire s'étend depuis l'an 1390. jusqu'en 1506.

Joannis Chapeavilli Gesta Pontificum Leodiensium, ab Erardo à Marcka, usque ad Ferdinandum Bavarum. Tom. 3. pag. 235. Cette Histoire va jusqu'en 1613.

J. CHAPEAUVILLE.

V. sa Vie à la tête du premier

J. CHAPEAUVILLE. Volume de son Histoire des Evêques de *Liege*. *Valere André Bibliotheca Belgica*. *Swertii Athenæ Belgicæ*. Ces deux Auteurs se trompent sur la date de sa mort, que le premier met le 10. Juin, & l'autre le 11. du même mois.

FRANÇOIS GUICHARDIN.

F. GUICHARDIN. FRANCOIS *Guichardin*, en Italien *Guicciardini*, sorti d'une des familles les plus considérables de *Florence*, qui en a toûjours rempli les premieres Charges, naquit dans cette Ville le 6. Mars 1482. de *Pierre Guicciardini*, & de *Simone de' Gianfigliazzi*.

Son pere l'appliqua d'abord, suivant la coûtume, à l'étude des Langues Latine & Greque; mais il négligea entierement cette derniere, soit qu'elle ne lui plût pas, soit qu'il la regardât comme inutile à la connoissance des Loix, qu'il se proposoit principalement pour objet.

Après sa Philosophie, il passa à l'âge de 16. ans, au Droit, qu'il

F. GUICHARDIN.

étudia pendant l'espace de trois années sous *Ormannozzo Deti*, & *Philippe Decius*, fameux Professeurs de Florence. Les connoissances qu'il acquit alors ne parurent pas à son pere assez considérables, pour qu'il dût s'y borner; il jugea à propos de l'envoyer dans les autres Universitez d'Italie, afin qu'il en acquît de nouvelles.

Guichardin alla d'abord à *Ferrare*, où il demeura une année; mais peu content des Professeurs qui y enseignoient, il passa au bout de ce temps à *Padoue* où il fit un séjour de trois années, pendant lesquelles il assista assiduëment aux leçons de *Philippe Decius*, son premier Maître, qui avoit quitté *Florence*, pour aller professer dans l'Université de *Padoue*, & sous *Charles Ruini*.

De retour à *Florence*, il s'y fit recevoir Docteur en Droit, & fut chargé peu de temps après d'y enseigner les Institutes, quoiqu'il n'eût alors que 23. ans. Cependant faisant réflexion que la profession d'Avocat lui seroit plus utile & plus honorable que celle de Professeur, il quitta bien-tôt cette derniere, pour suivre le Barreau,

F. GUICHARDIN.

où il s'acquit une grande réputation.

Il se maria en 1506. & épousa *Marie Salviati*, fille d'*Alamanno Salviati*, un des plus illustres citoyens de *Florence*.

Après avoir été occupé pendant quelques années des affaires des particuliers, on le jugea digne d'être employé dans celles de l'Etat, & on le choisit en 1511. pour aller en Ambassade à la Cour de *Ferdinand*, Roi d'Arragon. Il fit d'abord quelque difficulté d'accepter cet honneur, dans la pensée que la profession d'Avocat lui étoit assez honorable & lucrative, & que son absence lui feroit perdre plusieurs de ses Cliens; mais son pere lui ayant representé qu'il ne devoit pas refuser un poste, qui lui faisoit d'autant plus d'honneur, qu'il n'y avoit point d'exemple qu'on en eût donné un semblable à une personne de son âge, que sa jeunesse excluoit des dignitez de l'Etat; il se détermina à l'accepter.

Il partit donc de *Florence* au mois de Janvier de l'année 1512. & se rendit à *Burgos*, où étoit alors le Roy

Ferdinand. Son Ambassade dura deux ans, & il doit avoir négotié pendant ce temps-là des choses de grande importance, puisqu'il arriva alors des événemens très-considérables en Italie. Le Roy d'Arragon lui donna à son départ des marques de son estime & de sa bienveillance, en lui faisant present de quelques pieces d'argenterie, de la valeur de cinq cent écus.

F. GUICHARDIN.

Il revenoit content de son voyage, lorsqu'étant à *Plaisance*, il y apprit la mort de son pere, qui lui causa beaucoup de chagrin.

Arrivé à *Florence*, il n'y fit pas un long séjour, le Pape *Leon X*. l'ayant alors engagé à se mettre à son service. Ce Pontife après l'avoir fait passer par differens emplois, lui donna le Gouvernement de *Modene* & de *Reggio*, qui lui fournit des occasions de faire connoître son courage & sa prudence.

Après la mort de *Leon X*. *Adrien VI*. & *Clement VII*. qui le suivirent, lui conserverent le même Gouvernement; ce dernier le fit depuis Gouverneur de la Romagne & Lieutenant de son Armée; & il fit voir dans

F. GUICHARDIN.

tous ces postes, qu'il n'étoit pas moins bon Capitaine qu'habile Négotiateur.

Il passa ensuite au Gouvernement de *Boulogne*, où il eut beaucoup à travailler pour contenir l'esprit remuant des habitans, qui y étoient divisez en plusieurs factions; mais il en vint à bout par sa prudence & sa severité; & quoiqu'il se fût par-là attiré l'inimitié de plusieurs personnes de considération, qui le menacerent hautement de se vanger, il sçut cependant rendre leurs mauvaises dispositions inutiles. Lorsqu'il eut appris qu'après l'élection de *Paul III.* ce Pape lui avoit donné un successeur, il sortit de *Boulogne*, & se retira à *Florence*, où il se fixa pour le reste de sa vie.

Le Duc *Alexandre de Medicis*, qui l'aimoit, fut ravi de son retour, & se servit toûjours depuis de ses conseils. Il le mena même avec lui à *Naples*, lorsqu'il y alla saluer l'Empereur *Charles-Quint*, & *Guichardin* lui fut d'un grand secours dans quelques affaires qu'il y eut à traiter.

Ce Prince ayant été tué le 6. Jan-

vier 1537. *Guichardin* fut un de ceux qui assisterent au Conseil secret qu'on tint alors pour déliberer sur ce qu'il avoit à faire dans cette occurence. F. GUICHARDIN.

Depuis ce temps il ne prit plus gueres de part aux affaires publiques, & ne songea qu'à jouir d'un repos qu'il n'avoit point connu jusques-là. La résolution qu'il forma de vivre doresnavant pour lui-même, après avoir vêcu si long-temps pour les autres, fut si forte, qu'il ne voulut point écouter les offres que le Pape *Paul III.* lui fit en passant par l'Etat de *Florence*, pour l'attirer à son service, & que les Lettres les plus pressantes, que le Cardinal *Robert Pucci* lui écrivit sur ce sujet, ne purent l'ébranler.

Il est vrai qu'il avoit outre cela des raisons particulieres pour ne se pas rendre aux desirs du Pape. Il sçavoit qu'il n'étoit pas en bonne intelligence avec le Grand Duc, & qu'étant auprès de lui, il seroit quelques-fois obligé de faire des choses qui pourroient déplaire à ce Prince; ce qui lui paroissoit une chose peu convenable, puisqu'il étoit né son sujet. D'ailleurs

F. GUIL-CHARDIN.

il se voyoit sans enfant mâle, à qui il pût procurer des dignitez Ecclesiastiques; il étoit aussi hors d'état de s'en procurer à lui-même, ayant encore sa femme. Toutes ces considérations l'engagerent à renoncer aux embarras des affaires, & à se retirer à sa Maison de Campagne, pour y vivre dans le repos & dans la tranquillité, occupé seulement de l'étude, & de la composition de l'Histoire qu'il avoit entreprise.

Il étoit prêt à la finir, lorsqu'une fiévre maligne l'enleva au mois de May 1540. à l'âge de 58. ans. Il avoit ordonné que ses funérailles se fissent sans beaucoup de pompe, sans Oraison funébre, & sans Epitaphe; & on suivit en cela sa volonté, lorsqu'on l'enterra dans l'Eglise de *Sainte Felicité* à *Florence*, où étoit le Tombeau de ses ancêtres.

Il n'eut jamais d'enfant mâle, mais seulement sept filles, dont trois lui survêcurent.

Il étoit d'un tempérament robuste; mais son application trop violente à l'étude, dans laquelle il passoit les jours entiers sans penser à manger &

à dormir, jointe aux fatigues des affaires, altera enfin sa santé. Il avoit une mémoire fort heureuse, un esprit vif & pénétrant, & un jugement admirable. Naturellement éloquent, il sçavoit persuader ce qu'il vouloit, & sur quelque chose qu'on le consultât, il donnoit toûjours des conseils sages & prudens. Il étoit intégre, grand amateur de la justice, desinteressé, & zelé pour le bien public. Un de ses défauts étoit d'être prompt & colere; mais quand il avoit l'esprit tranquille, il étoit affable & obligeant. Au reste grave & sérieux au dernier point, il ne laissoit jamais échapper dans ses discours aucune plaisanterie. C'est le caractere que le P. *Remi de Florence*, Dominicain, qui a écrit sa Vie, fait de lui.

F. GUICHARDIN.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Della Historia d'Italia, dopo l'anno* 1494. *insino al* 1528. *Libri XVI. di Franc. Guicciardini. In Fiorenza, Torrentino* 1561. *in-fol.* C'est la premiere Edition de l'Histoire de *Guichardin*, qui fut publiée après sa mort par *Agnolo Guicciardini*, son neveu, lequel la dédia à *Cosme de Medicis*,

F. GUICHARDIN.

Duc de *Florence*. Elle est fort belle; & on y trouve certains endroits qu'on a retranché des suivantes. On en a fait en même temps une autre, qui lui est semblable, à *Florence* 1561. *in*-8°. 2. tom. Quoique le titre porte que l'Histoire ne commence qu'en 1494. elle ne laisse pas de remonter jusqu'à l'an 1490. puisque c'est par l'état où l'Italie se trouvoit cette année, que l'Historien entre en matiere. Les seize Livres qu'on en publia d'abord ne vont que jusqu'en 1526. Mais *Guichardin* en avoit composé quatre autres qui descendent jusqu'à l'année 1532. Comme ils étoient imparfaits & que l'Auteur n'y avoit pas mis la derniere main, *Agnolo Guicciardini* ne les donna pas d'abord au public, mais promit seulement de le faire dans la suite. It. *Nuovamente ristampata con l'Indice, e co' sommari, e con le annotazioni in margine fatte da Remigio Fiorentino. In Venezia per Nicolo Bevilacqua* 1563. *in*-4°. Il n'y en a que 16. Livres dans cette Edition, de même que dans la premiere. Les quatre derniers parurent ensuite séparément sous ce titre.

Della Historia d'Italia di Franc. Guicciardini gli ultimi IV. Libri insino al 1532. *non piu stampati. In Vinegia*, *Giolito de' Ferrari* 1564. *in*-4°. It. *con l'aggiunta de summari à ciascun libro*, *& di molte annotazioni in margine delle cose piu notabili*, *di M. Papirio Picedi. In Parma per Setto Viotti* 1564. *in*-4°. Ces quatre Livres furent depuis joints aux autres dans les Editions de l'Histoire de *Guichardin* qu'on publia dans la suite, telles que sont les suivantes.

F. GUICHARDIN.

Istoria d'Italia di Fr. Guicciardini, *con gli ultimi quattro Libri*, *dove si descrivono tutte le cose seguite dall' anno* 1494. *sino al* 1532. *riscontrate da Remigio Fiorentino con tutti gli Storici che hanno trattato del Medesimo*, *e posti in margine i luoghi degni d'esser notati*, *con tre tavole*, *co' sommari*, *e con la vita dell' Autore. In Venetia. Giolito* 1567. *in*-4°. It. *Riscontrata con tutti gli altri Historici*, *e ornata in margine con le annotazioni de' Riscontri fatti da Tomaso Porcacchi*, *con un Giudizio del Medesimo per discoprire tutte le Bellezze di questa Istoria*, *e una raccolta di tutte le Sentenze sparse per l'Opera. Aggiun-*

F. GUICHARDIN.

tovi la vita dell' Autore scritta da M. Remigio Fiorentino. In Venetia 1574. 1583. 1587. 1590. 1610. 1616. 1623. *in*-4°. Ces Editions accompagnées des Nôtes marginales de *Porcacchi* sont les meilleures. It. *Con un discorso di Curtio Marinello, del modo di studiar l'Historie, per reggere e governare stati. In Venetia* 1580. *in*-4°. It. *Riveduta & corretta per Francesco Sansovino* 1621. *in*-8°. 2. tomes sans nom de lieu; mais à *Geneve*. La même Edition de *Sansovino*, où l'on ne trouve point les Notes marginales, qui font le mérite de celles de *Porcacchi*, mais où l'on a rétabli les fameux passages, qui avoient été retranchez dans toutes les précedentes, a été réimprimée *con le considerazioni di Giov. Bat. Leoni*. 1636. *Presso Jacopo Stoer* (c'est-à-dire à *Geneve*) *in*-4°. & ensuite en 2. vol. *in*-8°. Ce sont là les principales Editions Italiennes de l'Ouvrage de *Guichardin* qui a été traduit en plusieurs langues.

L'Histoire des Guerres d'Italie de Messire François Guicciardin, Gentilhomme Florentin, traduite de l'Italien par Hierosme Chomedey, Gentilhomme,

& Conseiller de la Ville de Paris. Paris 1568. *in-fol.* It. *Paris* 1577. *in-fol.* It. *avec des Notes marginales de François de la Nouë. Geneve* 1593. *in*-8°. deux tomes, & *Paris* 1612. *in-fol.* La traduction de *Chomedey* a été faite sur la premiere édition, ainsi il n'y a rien de retranché. F. GUI-CHARDIN.

Historia Bellorum Italiæ, viginti libris, per Cœlium secundum Curionem Latine reddita. Basileæ 1566. *in-fol.* It. *Ibid.* 1567. *in*-4°.

La même Histoire traduite en Anglois par G. Fenton. Londres 1618. *in-fol.*

La même, avec les Notes de M. de la Nouë trad. en Flamand, Dordrecht 1599. *in*-4°.

La même, traduite en Espagnol, par Antoine Flores de Benavides. Baeza 1581. *in-fol.*

Les passages qui ont été retranchez dans les Editions Italiennes, ont été imprimez plusieurs fois séparément par les soins des Protestans. Ils en publierent deux, l'un tiré du troisiéme Livre, & l'autre du quatriéme à *Basle*, en Italien, en Latin, & en François, l'an 1569. *in*-8°. & avec quelques autres Pieces, l'an 1602,

F. GUICHARDIN.

sans lieu d'impression, *in*-8°. & à *Francfort*, l'an 1609. *in*-4°. On en trouve trois en ces trois Langues dans le *Thuanus Restitutus*, imprimé à *Amsterdam* en 1663. *in*-12. Le plus considérable, tiré du quatriéme Livre, qui est un long discours sur la maniere dont les Papes sont devenus Seigneurs temporels d'une partie de l'Italie, se trouve en Latin à la fin de l'*Historia Papatus Joan. Henr. Heiddegeri. Tiguri* 1696. *in*-4°. & ailleurs.

On a fait quelques abregez de l'Histoire de *Guichardin* qu'il ne faut pas omettre ici. Tels sont les suivans.

Epitome dell' Historia di Francesco Guicciardini con diverse annotationi, da Francesco Sansovino. In Venetia 1580. *in*-8°. *Sansovino* a reduit les 20. livres de *Guichardin* à 17. beaucoup plus courts.

Compendio della Storia di Fr. Guicciardini, da Manilio Plantedio. In Fiorenza, *in*-4°. sans date.

Ajoûtons aussi quelques Ouvrages qui ont rapport à l'Histoire de notre Auteur.

Considerazioni di Giov. Batt. Leoni sopra l'Istoria d'Italia di Fr. Guicciar-

dini. In Venetia 1599. *in-8°.* It. 1600. *in-4°.* Cette seconde Edition est augmentée.

F. GUICHARDIN.

Considerazioni Civili sopra l'Istoria di Fr. Guicciardini e d'altri Storici trattate per modo di discorso da Remigio Fiorentino, dove si contengono Precetti, e Regole per Principi, per Repubbliche, per Capitani, per Ambasciadori, per Ministri de' Principi; e s' hanno molti avvedimenti del viver Civile, coll' esempio de' Maggiori Principi, e Repubbliche di Christianita. Con alcune Lettere familiari di Stesso, e 145. *avvestimenti di Franc. Guicciardini, nuovamente posti in luce. In Venetia* 1582. & 1603. *in-4°.*

Aforismi Politici cavati dall' Historia di Franc. Guicciardini, da Girolamo Canini. Venetia 1625. *in-*12.

Guichardin ne s'étoit pas d'abord proposé un plan aussi étendu que celui qu'il a rempli; son premier dessein avoit été d'imiter *César*, c'est-à-dire de composer des Mémoires sur les actions de sa vie; mais *Jacques Nardi*, qu'il consulta, lui mit en tête un travail plus relevé, sçavoir l'Histoire de son temps. Il le jugea propre

F. GUICHARDIN.

à cette entreprise, le connoissant incapable de falsifier les choses, ou par la crainte des censures, ou par l'espérance des récompenses; outre que ç'eût été encourir l'envie des Florentins, que de se borner à sa propre Histoire. *Nardi* ne se trompa pas dans le jugement qu'il avoit fait de la capacité & des talens de *Guichardin*; puisque son Histoire a merité les loüanges de la plûpart des Sçavans.

Elle est en effet écrite avec beaucoup de jugement, de politesse, & de sincerité. Ses plus grands ennemis tombent d'accord, qu'il ne se peut rien voir de plus achevé que les cinq premiers Livres; mais ils prétendent, peut-être sans fondement, qu'ils ont été corrigez par un sçavant Homme qui étoit de ses amis, & ajoûtent que les autres Livres, que ce Sçavant n'a pas revûs, sont bien éloignez de la perfection qu'on admire dans les premiers. Quoiqu'il en soit, il est constant que *Guichardin* merite de tenir son rang parmi les meilleurs Historiens modernes; mais de le comparer aux

plus

plus excellens Historiens de l'antiquité, comme ont fait quelques Auteurs, c'est outrer les choses ; car on ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans son Ouvrage des défauts considérables. F. GUICHARDIN.

Il est vrai qu'il est ordinairement sincere & exempt de passions ; mais il perd ces qualitez essentielles à un Historien, lorsqu'il s'agit de *François Marie*, Duc d'*Urbin*, dont il a dissimulé les belles actions, & dont il a tâché de décrier la conduite, & d'obscurcir la gloire, pour se vanger, à ce qu'on prétend, de quelques paroles desobligeantes que ce Prince lui avoit dites dans un Conseil de Guerre. Sa partialité est surtout visible, quand il parle de la France ; il rapporte froidement & comme malgré lui les victoires & les avantages les plus signalez des François, pendant qu'il raconte avec soin & même avec complaisance leurs plus petites disgraces, comme par exemple, la perte de quelques bagages au passage d'une riviere.

D'ailleurs il est trop diffus, & il s'amuse souvent à décrire au long des choses qui n'en valoient pas la peine ; ce que l'on remarque surtout dans la

F. GUICHARDIN.

description des Guerres de *Pise*; ce défaut a donné occasion à la plaisanterie de *Boccalini*, qui dans ses *Ragguali di Parnasso* (a) feint qu'un Bourgeois de *Lacedemone* ayant dit en trois mots ce qu'il pouvoit dire en deux (ce qui est un crime capital dans cette Ville, où l'on épargne avec plus de soin les paroles, que les avares ne font leur argent) il fut condamné à lire une fois la Guerre de *Pise* écrite par *Guichardin*. Ce Criminel lut avec une sueur mortelle quelques pages de cette Histoire; mais la peine, que lui causa la prolixité de ce recit, fut si grande, qu'il courrut se jetter aux pieds des Juges, & les pria de l'envoyer aux Galeres, de l'enfermer entre quatre murailles, ou même de le faire écorcher tout vif, plûtôt que de l'obliger à la lecture fatigante de ces discours sans fin, de ces conseils si ennuyeux, & des froides harangues, qu'on y fait pour des sujets fort minces, comme sur la prise d'un Colombier.

Ces harangues diffuses, qui reviennent à tout moment, sont écrites pour

(a) *Centur.* 1. *Ragg.* 6.

la plûpart d'un stile languissant, & n'ont pas toûjours assez de rapport au sujet dont il s'agit dans l'Histoire. Il y en a cependant qui ont leur merite, & l'on remarque que les meilleures sont celles que fit *Gaston de Foix* au Camp de *Ravenne*, & celle que le Duc d'*Albe* prononça devant *Charles-Quint*, pour l'empêcher de mettre en liberté *François I.*

F. GUICHARDIN.

2. *Piu Consigli e Avvertimenti in materia di re publica, e di privata. Paris.* 1576. *in*-4°. Ce fut *Jacques Corbinelli* qui les publia le premier. *Remi de Florence* les joignit ensuite en 1582. à ses *Considerazioni Civili*, dont j'ai parlé plus haut. On les réimprima ensuite sous ce titre: *I Precetti e Sententie in Materia di Stato. In Anversa* 1585. *in*-4°. Ils furent depuis joints à d'autres semblables, sous le titre de *Propositioni overo considerationi in materia di Cose di Stato di Franc. Guicciardini, di Giov. Francesco Lottini, e di Francesco Sansovino. In Venezia* 1598. *in*-4°. It. trad. en Latin sous le titre d'*Hypomneses Politicæ. Halæ Saxonum* 1589. *in*-12. Ce titre est mal rapporté dans le Catalo-

F. GUICHARDIN.

gue de la Bibliotheque d'*Oxford*, où l'on a mis par une méprise ridicule *Hypomneses Poëtica*, ce qui pourroit faire croire mal à propos que *Guichardin* auroit donné des Regles de Poësie. It. trad. en François, & intitulez : *Plusieurs advis & conseils de François Guicciardin, tant pour les affaires d'Etat que privées, traduits d'Italien en François. Avec quarante & deux articles concernant ce même sujet. Paris in-4°. feuill.* 45. sans date, mais avec Privilege du 11. Juillet 1576. *Du Verdier* dans sa Bibliotheque Françoise donne cette traduction à *Charles de Chantecler*, *Maître des Requêtes du Roy en sa Chancellerie*.

3. *Il Sacco di Roma, In Parigi*. 1664. *in*-12. M. *de Sallo* veut (*a*) que l'Auteur de ce Livre ne soit pas le même que celui qui a fait les Guerres d'Italie ; ce qu'on reconnoîtra facilement, dit-il, par la difference du temps, auquel ils ont vêcu, & du stile dont ils ont écrit. Mais il se trompe, puisque notre Auteur vivoit sous le Pontificat de *Clement VII*. sous lequel la Ville de *Rome* fut prise l'an 1527.

(*a*) 3e. *Journ. des Savans de l'an* 1665.

F. GUICHARDIN.

4. On trouve une de ses Lettres à *Pierre Bembo*, par laquelle il le felicite de son élevation au Cardinalat, dans un Recuëil intitulé : *Lettere Volgari di diversi nobilissimi vomini* ; & dans la troisiéme partie de l'*Idea del Segretario di Bartolomeo Zucchi*. C'est la seule de sa façon qu'on voye dans ce dernier Ouvrage, quoique *Negri* dise qu'il y en a plusieurs. On trouve une autre Lettre de *Guichardin* à *Pierre Aretin*, datée de *Plaisance* le 3. Novembre 1527. dans le Recuëil des Lettres écrites à ce Sçavant, publié par les soins de *François Marcolini* à *Venise* en 1551.

V. sa Vie par *Remi Nannini de Florence*, à la tête de quelques Editions de son Histoire. Elle est exacte & faite avec soin. *Sansovino* en a donné aussi une, mais fort abregée, & sans aucune date, à la tête des Editions qu'il a publiées de l'Histoire de *Guichardin*. *Joannis Imperialis Musæum Historicum*, p. 98. *Mich. Poccianti Catalogus Scriptorum Florentinorum*, p. 69. *Jules Negri Istoria de' Scrittori Fiorentini*, p. 199. *Ghilini Teatro d'Huomini Letterati*, tom. 1. p. 58. Les Addi-

F. GUICHARDIN.

tions de *Teissier* aux *Eloges de M. de Thou. Pope-Blount censura celebriorum Autorum*, page 551. *Bayle*, *Dictionnaire*.

LOUIS GUICHARDIN.

L. GUICHARDIN.

LOUIS *Guichardin* naquit à *Florence* vers l'an 1523. de *Jacques Guicciardini*, frere de celui dont j'ai parlé dans l'article précedent. *Negri* en mettant en doute s'il étoit fils de *Jacques*, ou de *Jerôme*, n'a pas sçu apparemment, que *Jerôme Guicciardini*, autre frere de *François*, n'avoit eu qu'un fils nommé *Pierre*, qui n'a fait aucune figure dans la République des Lettres.

Louis Guichardin s'appliqua avec beaucoup de soin aux Belles-Lettres, & après avoir appris les Langues Latine & Gréque, acquit de grandes connoissances dans les Mathematiques, dans la Geographie, dans l'Histoire, & dans les Antiquitez.

On ne sçait dans quel temps il alla s'établir dans les Païs-Bas, ni quel fut le motif qui l'y engagea ; ce qu'il

y a de sûr est qu'il y a demeuré pendant plusieurs années, & que le long séjour & les fréquens voyages qu'il y a faits, l'ont mis en état d'en donner une description exacte. L. GUICHARDIN.

M. *de Thou* nous apprend dans son Histoire, qu'il conseilla au Duc d'*Albe* d'abolir le Carême, en faveur de la nouvelle Religion, & qu'il mit même par écrit son sentiment sur cette matiere; mais que ce conseil lui attira la haine de ce Duc, qui l'ayant d'abord fait mettre en prison ignominieusement, s'excusa ensuite, en disant qu'il étoit en colere contre lui, non pas tant à cause de l'opinion qu'il avoit soûtenuë dans cet écrit, que parce qu'ayant été fait par son ordre, il lui avoit été communiqué, non pas par *Guichardin*, mais par un autre; car cet écrit étoit tombé entre ses mains par les soins d'un ami perfide, qui avoit voulu acquerir ses bonnes graces aux dépens de *Guichardin*, qui lui avoit confié son secret.

Guichardin s'étoit fixé à *Anvers*, & ce fut dans cette Ville qu'il mourut le 22. Mars 1589. âgé de 66. ans.

L. GUICHARDIN. Il y fut enterré dans la Cathedrale, avec cette Epitaphe.

Ludovico Guicciardino, Florentino, nobilibus Majoribus orto, inter quos Patruum habuit Franciscum, magni nominis Historicum, cujus famam æmulatus universam Belgicam eleganti studio descripsit. Vixit ann. 66. Obiit 11. Cal. April. 1589. *S. P. Q. Antuerp. B. M. P. C.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Commentari delle cose piu memorabili seguite in Europa, & specialmente in questi Paesi Bassi, dalla pace di Cambrai del* 1529. *insino à tutto l'anno* 1560. *Libri tre. In Anversa. Silvio* 1565. *in*-4°. It. *In Venetia. Niccolo Bevilacqua*, 1565. *in*-4°. It. *Ibid. Domenico Farri*, 1566. *in*-4°. L'Epître dédicatoire au Grand Duc est datée d'*Anvers* le 1. Janvier 1565. It. trad. en Latin par *Pierre-Paul Kerckhovius*: *Commentarii de rebus memorabilibus in Europa, maxime in Belgio, seu Germania inferiori. Antuerpiæ* 1566. *in*-8°.

2. *Descrizione di tutti i Paesi Bassi, altrimente detti Germania Inferiore, con*

tutte

tutte le Carte di Geografia del Paese, e col Ritratto naturale di molte terre principali. In Anversa 1567. *in-fol.* It. *Ibid.* 1582. *in-fol.* Cette Edition est meilleure que la premiere, mais la suivante l'emporte sur toutes les deux. It. *In Anversa* 1588. *in-fol.* Ce sont là les trois Editions que l'Auteur a publiées lui-même. It. trad. en Latin sous ce titre ; *Belgiographia, seu omnium Belgii Regionum descriptio, ex Idiomate Italico Ludovici Guicciardini in Latinum Sermonem conversa, auctiorque facta per Raynerum Vitellium. Amstelodami* 1612, 1625, 1646, *in-fol.* It. *Arnhemii* 1616, *in-4°.* It. *Additamentis novis aucta, cum tabulis Geographicis. Amstelodami* 1660. *in-12.* 3. vol. *Jean Brant*, Senateur d'*Anvers*, avoit traduit aussi en Latin l'Ouvrage de *Guichardin* ; mais se voyant prévenu par *Regnier Vitellius*, il supprima sa traduction. *Ghilini* parle de ces traductions en homme, qui n'entendoit pas le texte de *Valere André*, qu'il copioit, & qui ne s'entendoit pas lui-même. It. traduit en François par *Belleforest* : *La Description de tous les Païs-Bas de Flandres, autrement appel-*

L. GUICHARDIN.

L. GUICHARDIN. *lée la Germanie inferieure, traduite de l'Italien de Guichardin en François, par Fr. de Belleforest. Anvers* 1567. *in-fol.* It. *Ibid.* 1584. *in-fol.* It. *Amsterdam* 1604. *in-fol.* It. *avec les Additions de Pierre Dumont. Amsterdam* 1612. *in-fol.* Cet Ouvrage de *Guichardin* est d'autant plus exact, qu'il n'avoit rien omis pour s'instruire de ce qu'il rapporte ; il s'étoit pour cela transporté en plusieurs endroits des Païs-Bas, afin de voir les choses par lui-même, & de ne se point rapporter seulement aux autres.

3. *Raccolta de i detti e fatti notabili cosi gravi come piacevoli di diversi Principi, Filosofi e Cortigiani. In Venetia* 1581. *in*-8°. & plusieurs fois depuis.

4°. *L'Hore di Ricreazione. In Venetia* 1580. *in*-16. It. *Ibid.* 1600. *in*-12. It. trad. en François sous ce titre : *Les Heures de récréation & Après-dînées de Louis Guicciardin, trad. de l'Italien par François de Belleforest, Paris* 1576, *in*-16.

V. *Ghilini Teatro d'Huomini Letterati*, tom. 1. p. 150. *Poccianti Cat. Scriptorum Florent*, p. 118. *Negri, Istoria de' Fiorentini Scriptori. Eloges*

de M. de Thou & les Additions de Teissier. Swertii Athenæ Belgicæ. Valer. Andreæ Bibliot. Belgicæ. L. GUICHARDIN.

MODESTA POZZO.

M.Pozzo.

MODESTA *Pozzo*, ou, comme elle s'apelle elle-même à la tête de ses Ouvrages, *Moderata Fonte*, (nom qui signifie la même chose que l'autre) naquit le 15. Juin 1555. à *Venise*, de *Jerôme Pozzo*, Avocat de cette Ville, & de *Marie dal Mauro*.

Elle n'avoit pas encore un an, qu'elle perdit son pere & sa mere, qui moururent tous deux en même temps de la peste qui regnoit alors dans le Païs, & qu'elle demeura avec son frere, nommé *Leonard*, & né deux ans avant elle, sous la tutelle de ses parens.

Son ayeule maternelle la prit d'abord chez elle, & eut soin pendant quelque temps de son éducation; mais un autre de ses parens la lui enleva un jour, on ne sçait pour quelle

M.Pozzo. raison, & la mit dans le Monastere de *Sainte Marthe*.

Elle n'y fut pas long-temps sans donner des marques d'un esprit vif & excellent, & d'une mémoire prodigieuse. Il lui suffisoit de lire une fois quelque chose, pour le sçavoir parfaitement, & on l'a vûë plusieurs fois dans la suite, lorsqu'elle fut plus avancée en âge, redire au sortir d'un Sermon, mot pour mot, tout ce que le Prédicateur avoit dit, & répéter de même des pieces de Poësies, qu'elle avoit entendu lire.

A l'âge de neuf ans son ayeule la retira du Couvent, & la fit revenir chez elle; elle s'étoit remariée depuis plusieurs années à *Prosper Saraceni*, & en avoit eu une fille, qui étoit plus âgée que *Modesta Pozzo*.

Comme cette fille s'appliquoit à l'étude, & particulierement à la Poësie, la jeune *Pozzo* y prit goût à son exemple, & commença à faire des Vers, où elle réüssit assez bien.

Saraceni, qui voyoit en elle d'heureuses dispositions, & qui l'aimoit comme sa propre fille, n'oublia rien

pour les cultiver, & lui fournit tous les Livres & les instructions nécessaires. M. Pozzo.

Leonard Pozzo, son frere, étudioit alors la Langue Latine, & alloit pour cela dans une Ecole de la Ville; dès qu'il en étoit revenu, elle lui faisoit redire ce qu'il avoit appris, & le gravant dans sa mémoire, elle s'instruisoit des préceptes de cette Langue, qu'elle sçut en peu de temps mieux que lui, tant par le secours des Grammaires qu'elle lisoit, que par les instructions de *Saraceni*. De maniere qu'elle se vit bien-tôt en état de lire toute sorte de Livres Latins, & d'écrire passablement en cette Langue.

Elle s'appliqua aussi au Dessein, pour lequel elle avoit de même de grandes dispositions, & elle y réüssit si bien, qu'ayant ensuite appris à broder, elle faisoit avec l'aiguille tout ce qu'on lui marquoit, sans avoir aucun patron devant ses yeux.

La Musique & les Instrumens lui servoient de délassement dans ses occupations sérieuses, & le peu de temps qu'elle y donna, n'empêcha pas qu'elle ne s'y rendît passablement habile.

M. Pozzo. Lorsque *Jean-Nicolas Doglioni* épousa la fille de *Saraceni*, il ne voulut point qu'elle se séparât de *Modesta Pozzo*, qu'il prit aussi chez lui. Ce changement fut avantageux à cette sçavante fille ; car les avis & les instructions de *Doglioni* contribuerent beaucoup à la perfectionner dans les connoissances qu'elle avoit acquises. Ce fut dans sa Maison qu'elle composa la plûpart de ses Poësies ; & ce fut même lui, qui prit soin de les donner au public.

Ayant trouvé un parti sortable pour elle, il la maria, & lui fit épouser *Philippe Zorzi*, Avocat General du Tribunal des Eaux à *Venise*.

Ils vêcurent vingt ans ensemble, jusqu'à l'an 1592. que *Modesta Pozzo* mourut le 2. Novembre, âgée de 37. ans, après être accouchée le même jour d'une fille. Elle laissa quatre enfans, deux garçons, & deux filles, dont l'aîné étoit âgé de dix ans.

Elle fut enterrée à *Venise* dans le Cloître des Religieux de *S. François*, où son mari lui fit mettre cette Epitaphe.

M. Pozzo.

Modesta à Puteo,
Fœmina doctissima,
Quæ varios virtutis partus Moderata
Fontis nomine, & Rythmis Etruscis;
Quibus memoranda cecinit,
Et Sermone continuo feliciter enixa,
Naturæ partum dum ederet,
Puella vitam, sibi vero mortem,
Proh dolor! adscivit.
Philippus de Georgiis, Petri Fil. in Officio
Super aquis publice Jura defendens
Amatissima Conjugi posuit.

Le P. *Hilarion de Coste* se trompe en mettant sa mort le 1. Novembre. *Doglioni* & *Tomasini* s'accordent à la mettre le jour des Morts.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Il merito delle donne, scritto da Moderata Fonte, in due Giornate. Ove chiaramente si scuopre quanto siano elle degne e piu perfette degli huomini. In Venetia* 1600. *in*-4°. pp. 158. C'est sa fille *Cecile Zorzi*, qui a donné cet Ouvrage au public, & qui l'a dédié à la Duchesse d'*Urbin*, *Livia Feltria della Rovere*; elle marque dans son

M. Pozzo. Epître dédicatoire que sa mere l'avoit achevé la veille de sa mort : & *Doglioni* témoigne la même chose dans sa Vie. Il n'y a proprement que le premier entretien qui répond au titre du Livre : notre Sçavante y expose avec beaucoup d'esprit tout ce qu'on peut dire à l'avantage des femmes. Pour ce qui est du second, auquel elle paroît n'avoir pas mis la derniere main, c'est un composé de plusieurs choses, qui n'ont pas beaucoup de liaison entre elles, & qui ne se rapportent qu'indirectement au point qu'elle s'étoit proposé. Sa fille a inseré à la fin un Poëme Italien de sa façon en 36. Stances, qui fait connoître la facilité qu'elle avoit pour composer des Vers. Car *Doglioni* nous aprend, que le sujet de cette Piece, qui est une Tromperie de l'Amour, lui étant un soir venu dans l'esprit, elle l'a composa pendant la nuit, & l'écrivit le lendemain en se levant, telle qu'on l'a donnée au public. La Vie de *Modesta Pozzo*, écrite en 1593. par *Jean-Nicolas Doglioni*, est à la tête de ce Livre, avec deux Sonnets à sa loüange, par *Pierre Zorzi*, son fils.

2. *Il Floridoro, Poëma.* Ce Poëme a été imprimé ; mais je ne ſçai point quand, ni où il l'a été. *Modeſta Pozzo* a fait encore quelques repreſentations Dramatiques, qui ont été auſſi imprimées, mais ſans ſon nom. M.POZZO.

V. ſa vie par *Doglioni*. Elle eſt fort bien circonſtanciée ; mais il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût plus de dates. *Hilarion de Coſte, Vies des Dames Illuſtres*, tom. 2. p. 717. *Tomaſini Elogia*, tom. 2. p. 369. Cet Eloge, qui eſt aſſez bien fait, ne s'accorde pas entierement avec le recit de *Doglioni*, que j'ai ſuivi préferablement à tout.

CHARLES RIVIERE DUFRENY.

CHARLES *Riviere Dufreny* naquit à *Paris* l'an 1648. On ne ſçait qui étoient ſes pere & mere, on ſçait ſeulement que ſon grand-Pere étoit fils d'une Jardiniere d'*Anet*, que l'on nommoit alors la belle Jardiniere ; mais il eſt à préſumer qu'ils furent tous les deux attachez au ſervice des Rois *Henri IV.* & C.R. DUFRENY.

C.R. Du-FRENY. *Louis XIII.* puisque *Dufreny* dans sa jeunesse entra à celui de *Louis XIV.* en qualité de Valet de Chambre. Son esprit vif & agréable plut à ce Prince, qui le combla de ses bienfaits, & le mit dans un état d'opulence, que son humeur dépensiere l'empêcha de rendre solide.

Il avoit reçu de la nature beaucoup de goût pour tous les Arts; Peinture, Sculpture, Architecture, Jardinage, tous paroissoient lui être familiers, par la justesse avec laquelle il s'exprimoit à leur égard. Il avoit outre cela un talent naturel & particulier pour la Musique & le Dessein, & quoique les principes de l'un & de l'autre n'eussent point fait partie de son éducation, il a cependant produit dans ces deux genres, des choses inimitables.

Mais quelque attrait que ces deux Arts eussent pour lui, ils ne prévaloient pas au goût dominant qu'il avoit pour celui de construire des Jardins. Il avoit pour ce dernier un genie singulier. Son plus grand plaisir étoit de travailler en ce genre sur un terrain irrégulier & inégal. Il lui

falloit des obstacles à vaincre, quand la nature ne lui en fournissoit pas, il s'en formoit à lui-même ; c'est-à-dire que d'un emplacement regulier & d'un terrain plat, il en faisoit un montueux ; afin de varier, disoit-il, les objets en les multipliant, & de se garantir des vûës voisines, en leur opposant des élevations de terre, qui servoient en même temps de Belveders. C.R. DUFRENY.

Louis XIV. ayant formé la résolution de faire faire à *Versailles* des Jardins, dont la grandeur & la magnificence surpassassent tout ce qu'on avoit vû & même imaginé jusqu'alors, lui demanda des desseins. *Dufreny* en fit deux differens ; ce Prince les examina, & les compara avec d'autres qu'on lui avoit presentez, & il en parut content ; mais il les rejetta à cause de l'excessive dépense dans laquelle l'exécution l'auroit engagé. L'avantage que *Dufreny* en retira fut un Brevet de Contrôleur des Jardins du Roy, qui lui fut alors accordé.

Peu de temps après il obtint encore du Roy le Privilege d'une nouvelle Manufacture de Glaces, que

C.R. DUFRENY. l'on proposoit d'établir, & dont le succès a surpassé de beaucoup ce qu'on en attendoit. Si *Dufreny* avoit été capable de prévoir l'avenir, il auroit senti la valeur de ce don ; mais sa maniere de penser ne le laissoit point songer au lendemain ; le present étoit son seul point de vûë, & faisoit son bonheur & son malheur ; desorte que pressé de satisfaire à quelques caprices, qui étoient en lui aussi forts que des besoins, il céda le Privilege des Glaces pour une somme assez modique.

Le Roy, sur les bontez duquel il comptoit, les ayant souvent éprouvées dans les situations fâcheuses, où sa prodigalité l'avoit quelquefois réduit, lui donna encore une nouvelle marque de sa bienveillance ; car lorsque le temps du Privilege des Glaces fut expiré, il ordonna aux nouveaux Entrepreneurs de cette Manufacture, de donner à *Dufreny* trois mille livres de pension viagere ; mais comme les sujets de dépense augmentoient en lui à proportion de ce qu'il possedoit, & que par consequent les moyens d'y fournir s'épui-

ſoient de jour en jour, il s'accommo- C.R. DU-
da avec ceux qui lui payoient cette FRENY.
rente, & en reçut le rembourſement.
Le Roy ayant appris ce dernier trait de la conduite de *Dufreny*, ne put s'empêcher de dire qu'il ne ſe croyoit pas aſſez puiſſant pour l'enrichir.

Dufreny ſentit bien qu'après cela il ne devoit plus s'attendre aux bienfaits de ce Prince, qui aimoit à donner, mais ſeulement à propos. Ainſi il réſolut de quitter la Cour, & demanda la permiſſion de vendre ſa Charge & de ſe retirer : le Roy le lui permit, & eut la bonté de lui faire paroître qu'il en étoit fâché.

Dufreny ayant fixé ſa demeure à *Paris*, lia ſocieté avec *Renard*, célebre Auteur Comique. C'étoit un Philoſophe, dont la volupté étoit le principal emploi, & qui ne travailloit que pour ſe délaſſer du plaiſir. La conformité des inclinations ſerra les nœuds de leur amitié ; & cette liaiſon développa dans *Dufreny* les talens qu'il avoit pour le Theâtre.

La Comédie Italienne floriſſoit alors, & les Acteurs qui la compoſoient, ayant ſurmonté les difficultez

C.R. DUFRENY.

d'une Langue qui leur étoit étrangere, representoient des Pieces presque entierement Françoises; c'étoit la mode de fréquenter ce Theâtre, & par conséquent les Auteurs y portoient leurs Ouvrages par préference.

Des Pieces sans regle & sans conduite, mais lucratives, convenoient parfaitement à *Dufreny*; car son genie étoit plus propre à produire des Scenes détachées, qu'à bien conduire une Comédie. C'est le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, puisqu'on y trouve d'ailleurs des Caracteres bien peints & bien soûtenus; un Dialogue juste & concis; un Comique pris dans la pensée, & rarement joüant sur les mots; des Portraits critiques sans être satyriques; & dans tout, une vivacité de genie qui lui est propre: Ce qui doit s'entendre principalement des Pieces qu'il a données au Theâtre François; car il régnoit sur celui des Italiens un goût de satyre & d'équivoque, auquel il étoit obligé de se conformer pour réüssir.

Après la suppression de leur Theâtre, il travailla pour celui des Comédiens François; mais les Pieces

qu'il y donna n'eurent pas toute la réüssite qu'il en esperoit ; plusieurs y échoüerent entierement, & d'autres eurent bien de la peine à y prendre faveur. C.R. DUFRENY.

Les liaisons d'amitié qu'il avoit avec *Renard* l'engageoient à lui faire part de ses idées, il composa avec lui quelques Pieces pour le Theâtre Italien ; & depuis qu'il eut commencé à travailler pour les Comédiens François, il lui communiqua plusieurs sujets de Comédies presque finies, & entre autres ceux du *Joüeur* & de l'*Attendez-moi sous l'Orme*, dans le dessein de les achever ensemble ; mais *Renard*, qui sentoit la valeur de la premiere de ces Pieces, amusa son ami, fit quelques changemens à ce qu'avoit fait *Dufreny*, la mit en Vers, & la donna aux Comédiens sous son nom. Ce qui donna occasion à *Dufreny* de rompre avec lui.

Il se maria deux fois, & il est à présumer qu'il s'en repentit autant de fois. Du Caráctere dont on l'a dépeint, il étoit homme à ne se marier que par caprice, ou par interêt ; & bien des gens prétendent que son

C. R. DUFRENY.

second Mariage se fit par ce dernier motif. Distrait par l'application involontaire de son esprit à ses compositions, qui le suivoit par tout, il lui auroit été fort difficile de se livrer aux soins d'une famille; il le sentoit bien, & peut-être étoit-ce pour s'en dispenser entierement, qu'il avoit imaginé d'avoir en même temps trois ou quatre logemens dans differens quartiers de *Paris*; & qu'il les quittoit dès qu'il soupçonnoit que ceux avec lesquels il ne vouloit point avoir de commerce, sçavoient qu'il y demeuroit.

Le Privilege du *Mercure Galant* étant venu à vaquer en 1710. par la mort de M. *de Vizé*; *Dufreny*, suivant le conseil de quelques-uns de ses amis, le demanda au Roy, & ce Prince, qui se souvint de l'avoir aimé, le lui accorda. Il composa donc les premiers Volumes de ce Livre avec tout l'esprit & l'enjoüement dont il étoit capable; mais il étoit trop ennemi de la contrainte, pour qu'un travail périodique, tel que celui du Mercure, pût lui plaire long-temps; aussi le négligea-t-il bien-

bien-tôt, & l'abandonna enfin au Sieur *le Fevre* dans le mois de Decembre 1713. en se réservant une pension dont il a joüi jusqu'à sa mort. C.R. DUFRENY.

Il mourut le 6. Octobre 1724. dans la 76^e^. année de son âge. Les sentimens de pieté & de résignation, qu'il témoigna dans sa derniere maladie, furent si sinceres, qu'il consentit à la sollicitation de deux enfans, qu'il avoit eu de son premier Mariage, que l'on brûlat tous ses Ouvrages, le seul bien qui lui restât alors. C'étoit une seconde Partie des *Amusemens serieux & comiques. Les Vapeurs*, Comédie en une Acte; *la Joüeuse*, qu'il avoit mise en vers; *le Superstitieux*, & *le Valet Maître*, Comédies en cinq Actes, presque finies; de même que l'*Epreuve* en trois Actes, avec des Intermedes, qu'il comptoit donner incessamment au public.

Ses *Oeuvres*, dont la plûpart ont paru séparément, ont été imprimées ensemble à *Paris*, en 1731. en six Volumes *in*-12. *Chez Briasson*. Voici le contenu de ce Recueil.

Tome I.

Le Négligent, Comédie en Prose;

C.R. DUFRENY. en trois Actes, avec un Prologue; representée pour la premiere fois, le 27. Fevrier 1692. Cette Piece fut imprimée à *la Haye*, en 1697; c'est-à-dire cinq ans après la premiere representation; mais elle a souffert depuis des changemens que l'Auteur à vraisemblablement été obligé de faire pour la perfection de son Ouvrage; & c'est dans cet état qu'elle a été imprimée à *Paris* en 1727. On voit ici les differences des deux Editions.

Le Chevalier Joüeur, Comédie en Prose, en cinq Actes, representée pour la premiere fois le 27. Fevrier 1697. Cette Piece est précedée d'un Prologue, qui fait allusion à ce que j'ai dit du larcin, qu'il prétendoit que *Renard* lui avoit fait au sujet de cette Piece.

La Noce interrompuë, Comédie en Prose & en un Acte, representée le 19. Août 1699.

Tome II.

La Malade sans maladie, Comédie en Prose, en cinq Actes, representée le 27. Novembre 1699. Cette Piece, qui tomba à la premiere representation, servit ensuite à *Dufreny*

à faire la Comédie des *Vapeurs*, où il fit entrer beaucoup de choses qui se trouvent dans celle-ci. Elle a été imprimée pour la premiere fois dans ce Recuëil. C. R. DUFRENY.

L'Esprit de contradiction, Comédie en Prose, en un Acte, representée le 27. Août 1700.

Le double Veuvage, Comédie en prose, & en trois Actes, representée le 9. Mars 1702.

Le faux honnête-Homme, Comédie en Prose, en trois Actes, representée le 24. Fevrier 1703. Cette Comédie ne réüssit pas; ce qui l'engagea à prendre ce qu'il y avoit de meilleur pour en composer son *Faux Sincere*. Il en a usé de la même maniere à l'égard de ses autres Pieces, qui n'ont pas eu l'approbation du public.

Tome III.

Le faux Instinct, Comédie en Prose & en trois Actes, representee le 2. Mars 1707.

Le Jaloux honteux, Comédie en Prose, en cinq Actes, representée le 6. Mars 1708.

La Joüeuse, Comédie en Prose, en cinq Actes, representée le 22.

C.R. DUFRENY. Octobre 1709. Elle n'avoit pas été encore imprimée.

Tome IV.

La Coquette de Village, ou le Lot supposé; Comédie en Vers, en trois Actes, representée le 27. May 1715.

La Réconciliation Normande, Comédie en vers, en 5. Actes, representée le 7. Mars 1719.

Le Dédit, Comédie d'un Acte, en Vers, representée le 12. May 1719.

Le Mariage fait & rompu, Comedie en trois Actes, en Vers, representée le 14. Fevrier 1721.

Le Faux Sincere, Comédie en 5. Actes, en Vers, representée pour la premiere fois le 26. Juin 1731.

Tome V.

Les Amusemens sérieux & Comiques. Cet Ouvrage avoit été imprimé à *Paris* en 1699. *in*-12.

Le Puits de la verité; *Histoire Gauloise*, imprimée à *Paris* en 1698. *in*-12.

Parallele d'Homere & de Rabelais.

Reflexions sur la Tragedie de Rhadamiste & de Zenobie.

Parallele du Bouclier d'Achille dans l'Iliade d'Homere, & dans l'Iliade de M. de la Motte.

Réponse Apologetique de l'Auteur du Mercure Galant, au Mercure de Trevoux. Ces Pieces sont tirées du *Mercure* de *Dufreny.* C.R. DUFRENY.

Tome VI.

Nouvelles Historiques. Au nombre de 21.

Poësies diverses.

Impromptu de Villers-Cotterets, divertissement.

Chansons.

Voilà tout ce qui est renfermé dans le Recuëil dont je viens de parler; ajoûtons-y les Comédies qu'il a données à l'ancien Theâtre Italien.

L'Opera de Campagne, en 3. Actes, avec un Prologue, 1692.

L'Union des deux Operas, en un Acte, 1692.

Les Chinois, en 4. Actes, avec un Prologue, 1692. Il a fait cette Piece conjointement avec M. *Renard*, de même que la suivante.

La Baguette de Vulcain, en un Acte, 1693.

Les Adieux des Officiers, ou Venus justifiée, en un Acte, 1693.

Les Mal-Assortis, en deux Actes, 1693.

C.R. DUFRENY.

Le Départ des Comédiens, en un Acte, 1694.

Attendez-moi sous l'Orme, en un Acte, 1694. Il a fait encore cette Piece avec M. *Renard*; & c'est pour cela qu'on l'a inserée parmi les Oeuvres de ce dernier.

La Foire de S. Germain, en 3. Actes, 1694. faite avec M. *Renard*, aussibien que la Piece suivante.

Les Momies d'Egypte, en un Acte, 1696.

Pasquin & Marforio, Médecins des Mœurs, en 3. Actes, 1697.

Les Fées, ou les Contes de ma mere l'Oye, en un Acte, 1697. Il a composé ces deux dernieres Comédies avec le Sieur *Biancolelli*.

Ajoûtez encore à ces Ouvrages le *Mercure*, dont j'ai déja parlé ci-dessus.

V. *son Eloge à la tête du Recueil de ses Oeuvres, & dans le Mercure d'Octobre* 1724.

JEAN-HENRI HEIDEGGER.

JEAN-HENRI *Heidegger* naquit le 1. Juillet 1633. à *Urswellen*, Village près de *Zurich*, en Suisse, d'*Hartman Heidegger*, Ministre de ce lieu, & de *Madeleine Wagner*. Il les perdit de bonne heure tous les deux, son pere en 1643. & sa mere en 1647. mais il trouva des Protecteurs qui eurent le soin de le pousser dans ses études. J.H.HEIDEGGER.

Il les fit à *Zurich*, & alla ensuite visiter les Académies, suivant la Coûtume de son Païs. La premiere qu'il vit, fut celle de *Marpourg*, où il alla en 1654. Il y demeura chez *Jean Crocius*, sous lequel il s'appliqua à la Theologie. Après deux années de séjour en cette Ville, il passa en 1656. à *Heidelberg*, où il étudia les Langues Orientales sous *Jean-Henri Hottinger*. Il y contracta amitié avec *Louis Fabritius*, & s'y fit recevoir avec lui Docteur en Philosophie.

Peu de temps après on lui donna une Chaire de Professeur extraordi-

J.H.HEIDEGGER.

naire en Langue Hebraïque, dans l'Université de cette Ville, & une autre de Professeur en Philosophie; mais il ne conserva pas long-temps ces postes; car il fut appellé en 1659. à *Steinfurt* pour y professer la Theologie & l'Histoire Ecclesiastique, & il alla prendre possession de ce nouvel Employ, après s'être fait recevoir Docteur en Theologie à *Heidelberg*.

Il fit en 1660. un tour dans sa Patrie, & il s'y maria avec *Elizabeth de Dun*.

L'année suivante il voyagea en Hollande, où il fit connoissance avec les plus sçavans Hommes, qui y vivoient alors, *Perizonius*, *Gronovius*, *Grævius*, *Cocceius*, &c.

La Guerre ayant dissipé tous les Étudians de *Steinfurt*, il abandonna cette Ville en 1665. pour retourner à *Zurich*. A peine y fut-il arrivé qu'on lui donna une Chaire de Professeur en Morale, qu'il conserva jusqu'en 1667.

Hottinger ayant été appellé cette année à *Leyde*, & s'étant noyé avant que de partir pour s'y rendre, *Heidegger* fut fait à sa place Professeur en Theo-

Theologie à *Zurich*; emploi qu'il a conservé jusqu'à sa mort, & qu'il préfera à ceux de Professeur à *Leyde* & à *Groningue*, qui lui furent offerts avec de grandes instances, le premier en 1676. & le second en 1681. J.H.HEIDEGGER.

Il mourut à *Zurich* le 18. Janvier 1698. dans sa 65^e^. année, après avoir vû mourir devant lui deux filles, qui étoient les seuls enfans qui fussent sortis de son Mariage.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Quaestionum Miscellarum ex jucundissimis Physicorum Viretis delibata Decas. Tiguri* 1654. *in*-4°. C'est une These qu'il soûtint à *Zurich*, avant que de sortir de cette Ville, pour aller visiter les Academies étrangeres.

2. *Collegii Logici Disputatio* 1^a^. *De natura & Constitutione Logices. Disputatio* 2^a^. *De simplice Apprehensione. Heidelbergae* 1657. *in*-4°. Ce sont deux Theses, qu'il fit soûtenir à *Heidelberg*, en qualité de Professeur en Philosophie.

3. *Disputatio Theologica de Fine Mundi. Steinfurti* 1660. *in*-4°. Autre These.

J.H. HEIDEGGER. 4. *De fide decretorum Concilii Tridentini Quæstiones Theologicæ. Steinfurti* 1662. *in*-8°. C'est un abregé des controverses que les Protestans ont avec l'Eglise Romaine.

5. *Stephani Curcellæi libertas Christianorum à lege Cibaria veteri, cum Comment. Joannis-Henrici Heideggeri. Amstelod.* 1662. *in*-8°. It. 1678. *in*-4°.

6. *De Articulis Fundamentalibus Judaicæ Religionis Dissertatio prima proœmialis. Steinfurti* 1664. *in*-4°.

7. *Le Cantique de Moïse.* (en Allemand) *Zurich* 1666. *in*-12. C'est un Commentaire sur ce Cantique où *Heidegger* prétend trouver des prédictions de ce qui doit arriver jusqu'aux derniers temps.

8. *Historia Vitæ & Obitus Joan. Henrici Hottingeri. Tiguri* 1667. *in*-8°.

9. *De Historia sacra Patriarcharum Exercitationes selectæ. Amstelodami* 2. vol. *in*-4°. Le premier en 1667. & le second en 1671. It. *Amstelodami* 1680. *in*-4°. 2. tom. It. *Tiguri* 1729. *in*-4°. 2. tom. Ces Dissertations, qui sont au nombre de 47. roulent toutes sur l'Histoire de la Genese. Il y a beaucoup d'érudition.

10. *Dissertatio de Peregrinationibus religiosis, in specie Hierosolymitana, Romana, Compostellensi, Lauretana, & Eremitana Helvetiorum. Accedunt ejusdem Vindiciæ adversus Bernardum Baldinger, Ecclesiæ Badensis Præpositum, & Augustinum Reding, Monasterii Einsildensis Decanum; nec non Gregorii Nysseni Epistola Græco-Latina de iis qui adeunt Hierosolymam, una cum Ejusdem Apologia. Tiguri* 1670. *in*-8°. J.H.HEIDEGGER.

11. *De ratione Studiorum Opuscula aurea virorum de Ecclesia Christiana & Republica Litteraria meritissimorum, Henrici Bullingeri, Desiderii Erasmi, Ludovici Vivis, Jacobi Breitingeri, Francisci Junii. Tiguri* 1670. *in*-12.

12. *Anatome Concilii Tridentini. Tiguri* 1672. *in*-8°. 2. tom. L'Ouvrage d'*Heidegger*, *de Fide Decretorum Concilii Tridentini*, ayant eu assez de cours parmi les Protestans, on lui conseilla de faire quelque chose de plus complet & de plus étendu sur cette matiere; c'est ce qui a produit ce dernier Ouvrage, où l'on voit d'abord le texte du Concile, suivant l'abregé qu'en a donné *Barthelemi Caranza* dans sa somme des Conciles;

J.H.HEI- avec les Bulles des Papes ; ensuite
DEGGER. l'Histoire de chaque Session, tirée de *Fra-Paolo*, avec les Réflexions d'*Heidegger* ; enfin des questions Theologiques, où il prétend défendre les sentimens des P. Réformez contre quelques Docteurs Catholiques, & principalement contre *Augustin Reding*, Abbé d'*Einsidlen*, qui a composé plusieurs Livres de controverse, pour la défense du Concile de *Trente*.

13. *Partheno-Gamica, ou la Doctrine de Jesus-Christ sur le Mariage & la Virginité.* (en Allemand) *Zurich* 1677. *in*-8°.

14. *Enchiridion Biblicum succinctius, quo Analysis singulorum Vet. & novi Testamenti librorum compendiose exhibetur ; adjiciuntur præcipui Exegetæ. Tiguri* 1681. *in*-8°. It. 2ª. *Editio. Amstelod.* 1688. *in*-8°. It. 3ª. *Editio repurgata & aucta. Tiguri* 1703. *in*-8°. It. *Jenæ* 1723. *in*-8°.

15. *Historia Papatus, novissimo Historiæ Lutheranismi & Calvinismi fabro opposita ; qua Ecclesiæ Romanæ, septem periodis distinctæ, Origo & progressus ad nostra usque tempora, pertexitur. Acce-*

dit Francisci Guicciardini Historia Papatus ex Autographo Florentino restituta. Amstelodami 1684. *in*-4°. *Heidegger a* publié cet Ouvrage sous le nom de *Nicander ab Hohenegg, vir S. Jesu.* It. sous son propre nom. *Amstelod.* 1698. *in*-4°. It. traduit en François : *Histoire du Papisme, ou abregé de l'Histoire de l'Eglise Romaine depuis sa naissance, jusqu'à Innocent XI. Pape. Amsterdam* 1685. *in*-12. 2. vol. J.H.HEIDEGGER.

16. *Mysterium Babylonis, seu in Divi Johannis Theologi Apocalypseos Prophetiam de Babylone magna Diatriba. Lugduni Bat.* 1687. *in*-4°. 2. vol.

17. *In viam concordiæ Ecclesiasticæ Protestantium Manuductio. Amstelod.* 1687. *in*-8°. It. traduit en François par *Antoine Teissier. Amsterdam* 1687. *in*-12.

18. *Traité du Martyre, de la consolation des Martyrs, & de la chute des Saints. Geneve* 1687. *in*-8°. C'est une traduction faite par *Antoine Teissier* sur le Latin de *Heidegger*, qui doit avoir été imprimée quelques années auparavant.

19. *Tumulus Concilii Tridentini; juxta ejusdem Anatomen, seu Sceleton*

J.H. HEIDEGGER. *antehac exhibitum; noviter erectus; ubi Anatome Historico-Theologica Concilii Tridentini, secunda Editione emendatior repræsentatur, & veritas fidei à Tridentinis damnata, adversus D. Augustini Reding, Abbatis Einsidlensis jactatam inextinctam Concilii Tridentini veritatem, summa fide studioque asseritur. Tiguri* 1690. *in*-4°. 2. tom. Ces deux Volumes contiennent l'*Anatomie du Concile de Trente* revûë & corrigée par l'Auteur, avec la Réponse aux objections que *Reding* y avoit opposé dans un Livre intitulé: *Oecumenici Concilii Tridentini Veritas inextincta, ne apice quidem læsa, ex præsumptuosa J. H. Heideggeri Anatome Historico-Theologica*, 1684. *in-fol. Heidegger* n'a fait presque dans son Ouvrage que copier celui de *Chemnitius* sur la même matiere.

20. *Historia Vitæ & Obitus Joannis Ludovici Fabricii.* Cette Vie a été mise à la tête des Oeuvres de *Fabricius*, imprimées à *Zurich* en 1698. *in*-4°.

21. *Medulla Theologiæ Christianæ, corporis Theologiæ prævia Epitome. Tiguri* 1696. & 1701. *in*-4°.

22. *Medulla medullæ Theologiæ Christianæ in gratiam & usum Tyronum, ex medulla Theologiæ recens edita ita contracta, ut ad illam initiationis & gradus vice fungatur.* Tiguri 1701. *in*-8°. J.H.HEIDEGGER.

23. *Dissertationes Selectæ, sacram Theologiam Dogmaticam, Historicam, & Moralem illustrantes.* Tiguri *in*-4°. 4. vol. Le premier en 1675. le second en 1680. & les deux autres en 1690.

24. *Exercitationes Biblicæ, Cappelli, Simonis, Spinosæ, & aliorum sive aberrationibus, sive fraudibus opposita. Tiguri* 1700. *in*-4°. L'Editeur y a joint la Vie d'*Heidegger*, & trois Dissertations de cet Auteur; les deux premieres intitulées : *Elenchus Religionis communis salvificæ, quâ Historia Religionem communem salvificam asserentium texitur, & argumenta Errori opposita Vindicantur.* La troisiéme, *Dissertatio Theorico-Practica de Peste.*

25. *Labores exegetici in Josuam, Matthæum, Epistolas S. Pauli ad Romanos, Corinthios & Hebræos. Tiguri* 1700. *in*-4°.

26. *Corpus Theologiæ Christianæ, exhibens Doctrinam veritatis, quæ secundum Pietatem est, eamque contra*

J.H.HEI-DEGGER. *adversarios quoscumque, veteres & novos, vel in fundamento Fidei, vel circa illud errantes, ita asserens, ut simul Historiæ Ecclesiasticæ veteris & novi Testamenti contineat* Διαλυσώσιν; *adeoque sit plenissimum Theologiæ Didacticæ, Elenchticæ, Moralis, & Historicæ, systema. Tiguri* 1700. *in-fol.*

Heidegger a fait encore plusieurs Ouvrages en Allemand, dont la plûpart roulent sur la controverse, & qui n'ont rien qui méritent de l'attention.

V. son Eloge dans les *Nova Litteraria Helvetica Scheuchzeri an.* 1702. p. 10. & à la tête de ses *Exercitationes Biblicæ.*

JACQUES SIRMOND.

JACQUES Sirmond naquit le 12. Octobre 1559. à *Riom* en Auvergne, de *Jean Sirmond*, Magistrat de cette Ville, & d'*Amable Barrier*. J. SIRMOND.

Lorsqu'il eut dix ans, ses parens l'envoyerent à *Billon*, Ville de la basse Auvergne, pour y étudier dans le Collége des Jesuites, qui est le premier qu'ils ayent eu en France.

Après qu'il eut fait ses Humanitez, il entra dans leur Compagnie le 26. Juillet 1576. & en reçut l'habit le 21. Août suivant dans sa 17. année. Il commença son Novitiat à *Verdun*, dont il acheva les deux années à *Pont-à-Mousson*, où il fit ses Vœux.

Il étudia ensuite en Philosophie; après quoi ses Supérieurs connoissans ses talens le firent venir à *Paris*, où il professa deux ans les Humanitez & trois ans la Rhetorique. Il eut alors l'honneur d'avoir pour disciples *Charles de Valois*, Duc d'*Angoulesme*,

J. SIRMOND. fils naturel de *Charles IX.* & *S. François de Sales.*

Ce fut pendant ce peu de temps qu'il acquit une parfaite connoissance des Langues Latine & Gréque, & qu'il se forma ce beau stile, qui joint à la solidité de son jugement, & à la justesse de ses pensées, a fait estimer tout ce qui est sorti de sa plume. M. *Cousin* nous apprend dans le *Journal des Sçavans*, qu'il avoit pris *Muret* pour son Modele, & qu'il ne laissoit passer aucun jour sans en lire quelques pages.

En 1586. il commença son cours de Theologie, qui dura quatre ans, pendant lesquels il eut pour Compagnon d'études le célébre *Fronton du Duc.* Il ne se contenta pas d'une Scholastique séche & décharnée telle qu'on l'enseignoit alors, il lut avec soin les Saints Peres, & les Auteurs Ecclesiastiques ; & entreprit même dès lors de traduire en Latin quelques Ouvrages des Peres Grecs, & de composer des remarques sur *Sidonius.*

A peine fut-il sorti de Theologie, que le P. *Claude Aquaviva*, Genéral

de sa Compagnie, l'appella en 1590. à *Rome*, pour être son Secretaire, & il s'aquitta pendant plus de seize ans de cet emploi avec un succès, qui répondit parfaitement aux espérances qu'on avoit conçuës de lui. J. SIRMOND.

Ses heures de loisir étoient occupées à l'étude de l'Antiquité : il visitoit les Bibliotheques, & en consultoit les manuscrits ; il s'appliquoit aussi à l'étude des Antiques, des Médailles & des Inscriptions ; & les Italiens, quoique jaloux de la gloire de leur nation, ne se faisoient point une honte de le consulter sur ces sortes de matieres, persuadez que ses connoissances pouvoient suppléer aux lumieres qui leur manquoient.

Le P. *Sirmond* pendant son séjour en Italie lia un commerce d'amitié avec les Sçavans les plus illustres, qui y vivoient alors, & particulierement avec *Bellarmin* & *Tolet*, qui étoient de sa Societé, & avec les Cardinaux *Baronius*, *d'Ossat*, & *du Perron*. Le Cardinal *Baronius* tira même de lui de grands secours pour ses Annales Ecclesiastiques, principalement par rapport à l'Histoire Gréque, sur la-

J. SIRMOND. quelle il lui fournit un grand nombre de Pieces traduites de Grec en Latin.

Il revint à *Paris* en 1608. & depuis ce temps il ne cessa point d'enrichir le public de nouveaux Ouvrages. Il demeura d'abord environ quatre ans dans la Maison Professe, d'où il passa sur la fin de 1612. au Collége, où il devoit être plus commodement pour travailler à la Collection des Conciles de France, qu'il avoit entreprise ; & cinq ans après il en fut fait Recteur.

Le Pape *Urbain VIII.* qui connoissoit depuis long-temps son mérite, voulut l'attirer de nouveau à *Rome*, & fit écrire pour cela en France par le P. *Vitelleschi*, qui étoit alors Genéral de la Compagnie ; mais *Louis XIII.* ne voulut pas souffrir qu'on lui ravît un Homme qui faisoit tant d'honneur à son Royaume, & qui pouvoit lui rendre de grands services.

Sur la fin du mois de Decembre de l'an 1637. il fut choisi pour être Confesseur du Roy à la place du P. *Caussin*. Il eut de la peine à accepter un poste si délicat ; quelques-uns même de ses amis, qui ne songeoient

qu'au temps qu'il lui alloit dérober, jugeoient qu'il lui convenoit moins qu'à un autre ; mais enfin obligé de se soumettre au choix qui avoit été fait de lui, il se conduisit à la Cour avec tant de précaution & de prudence, qu'il n'y donna jamais à personne le moindre sujet de plainte. Renfermé dans les bornes de son ministere, il ne s'y mêla d'aucune affaire temporelle, & témoigna un desinteressement si parfait, qu'il n'avança aucun de ses parens, & ne demanda qu'un petit Benefice pour M. de *la Lande* son neveu, auquel il fut contesté.

Après la mort du Roy *Louis XIII.* arrivée le 14. May 1643. il quitta la Cour, & reprit ses occupations ordinaires avec la même tranquilité, que s'il ne fût jamais sorti de sa retraite.

En 1645. il voulut bien malgré son grand âge aller encore à *Rome* en qualité de Député des Jesuites de France, pour y assister à l'Election d'un General à la place du P. *Vitelleschi*, comme il avoit fait trente ans aupara-

J. SIRMOND.

vant, après la mort du P. *Aquaviva*, son prédecesseur.

De retour en France, il donna encore quelques Ouvrages au public, & il se préparoit à en mettre d'autres sous la presse, lorsqu'au retour d'une Assemblée tenuë à la Maison Professe, où il s'étoit un peu échauffé en soûtenant son avis, il fut attaqué d'une maladie, qui peu de jours après se trouva accompagnée d'un débordement de bile par tout le corps. Il en mourut le 7. Octobre 1651. âgé de 92. ans.

» Il avoit sçu joindre une grande » délicatesse d'esprit & un discerne- » ment très-juste, avec une profon- » de érudition. Il sçavoit en perfec- » tion le Grec, le Latin, les Auteurs » Profanes, l'Histoire, & tout ce qui » s'appelle Belles-Lettres. Il avoit une » connoissance fort étenduë de l'An- » tiquité Ecclesiastique, & avoit étu- » dié avec soin les Auteurs du moyen » âge. Son stile est pur, concis & » serré. Il affecte néanmoins trop de » se servir de certains mots des Poëtes » Comiques. Il méditoit beaucoup

» sur ce qu'il écrivoit, & avoit un » art tout particulier de le réduire en » une Note, qui comprenoit bien » des choses en peu de mots, sans » être chargée de rien d'inutile ou » d'étranger. Il est exact, judicieux, » simple, & cependant n'omet rien » de ce qui est nécessaire. Ses Dissertations ont passé pour un modéle » sur lequel il seroit à souhaiter qu'on » se formât. Quand il traitoit une » matiere, il ne disoit jamais d'abord » tout ce qu'il sçavoit, & se réservoit toûjours de nouveaux arguments pour la réplique, comme » des Troupes auxiliaires, pour venir » au secours du Corps de Bataille. Il » étoit desinteressé, équitable, modéré, sincere, modeste, laborieux, » & cependant familier, conversant » agréablement avec ses amis, & appliqué à ses devoirs. Il s'étoit attiré » par son érudition & par ses manieres, l'estime non seulement des » Sçavans, mais encore de tous les » honnêtes gens. Il a laissé après lui » une réputation, qui durera pendant » plusieurs siécles. « C'est le Jugement que M. *du Pin* porte de cet Auteur.

J. SIRMOND.

J. SIRMOND.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Goffridi Abbatis Vindocinensis Epistolæ, Opuscula & Sermones ; edente Jacobo Sirmondo, cum Notis in Epistolas. Paris.* 1610. *in*-8°. It. dans le troisiéme tome du Recuëil de ses Oeuvres. C'est son premier Ouvrage ; ainsi il ne s'est point pressé de se produire en qualité d'Auteur ; puisqu'il avoit déja 51. ans, lorsqu'il le publia.

2. *Magni Felicis Ennodii, Episcopi Ticinensis Opera. Jac. Sirmondus in ordinem digesta, multisque locis aucta emendavit, ac Notis illustravit. Paris.* 1611. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recuëil de ses Oeuvres.

3. *Flodoardi Presbyteri, Ecclesiæ Remensis Canonici, Historiæ Ecclesiæ Remensis Libri quatuor, nunc primum Latine, ac multo quam Gallica versio exhibebat auctiores ; cum Appendice Anonymi, & aliis Opusculis ad eandem Ecclesiam spectantibus ; Studio Jac. Sirmondi. Paris.* 1611. *in*-8°. Le P. de *la Baune* n'a point inseré cette Histoire dans le corps des Ouvrages du P. *Sirmond*, parce que l'édition qu'il en a donnée est fort imparfaite, en comparaison de celle qui a paru six ans

après,

après, c'est-à-dire en 1617. par les soins de *George Colvenerius*, qui s'est servi de meilleurs manuscrits. J. SIRMOND.

4. *Jacobi Cosmæ Fabricii Notæ Stigmaticæ ad Magistrum, triginta paginarum. Francofurti* 1612. *in*-4°. Cet Ouvrage, que le P. *Sirmond* a publié sous le faux nom de *Jacques-Cosme Fabricius*, est contre *Edmond Richer*, dont l'affaire faisoit alors beaucoup de bruit, & à qui il donna le nom de *Magister triginta paginarum*, parce que le Livre de ce Docteur sur la Puissance Ecclesiastique & Politique, qu'il vouloit combattre, n'avoit alors que trente pages. *Richer* en répondant à cet Ecrit, comme aux autres qui avoient paru contre lui, fit au P. *Sirmond* la justice de le distinguer d'avec ses autres adversaires, & de lui donner la qualité d'habile homme. On n'a point fait entrer cet Ouvrage dans le Recueïl de ceux du P. *Sirmond*.

5. *S. Fulgentii de veritate Prædestinationis & Gratiæ Libri tres. Paris.* 1612. *in*-8°. Cet Ouvrage ne paroît pas non plus dans le Recueïl du Pere de *la Baune*, parce qu'il se trouve dans les

J. SIRMOND. Editions de *S. Fulgence*, qui ont paru depuis.

6. *S. Valeriani Episcopi Cemeliensis Homiliæ* 20. *Item Epistola ad Monachos, de Virtutibus & Ordine doctrinæ Apostolicæ. Omnia primum, præter unicam Homiliam, post annos plus minus mille ducentos in lucem edita à Jac. Sirmondo. Paris.* 1612. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recueïl des Oeuvres du P. *Sirmond*, avec une Lettre anecdote de ce Pere au Cardinal *François Barberin*, où il défend *Valerien* contre les accusations intentées contre lui, & renvoye au Livre que *Theophile Raynaud* avoit composé sur cette matiere.

7. *Petri, Cellensis Abbatis, Epistolarum Libri IX. cum Alexandri III. Papæ Epistolis* 56. *ad Petrum Cellensem, & ad alios; cum Notis. Paris.* 1613. *in*-8°.

8. *C. Sollii Apollinaris Sidonii, Arvernorum Episcopi, Opera, primum recognita, & Notis illustrata à Jacobo Sirmondo. Paris.* 1614. *in*-8°. It. *Paris.* 1652. *in*-4°. It. dans le premier tome du Recueïl. Le P. *Sirmond* commença de bonne heure à travailler sur cet

Auteur ; mais lorsqu'il vit paroître l'Edition qu'en donna *Savaron* l'an 1609. avec d'amples Commentaires, il renonça presque au dessein de publier les Notes qu'il avoit faites. Cependant encouragé par le Jugement que *Juste Lipse* & M. *Dupuy* porterent de son travail, il se détermina à en faire part au public, qui reçut fort bien son édition, & en parut même plus content que de celle de *Savaron*, qui avoit trop chargé ses Commentaires, au lieu qu'il n'y avoit rien d'inutile dans les Notes du P. *Sirmond*. J. SIRMOND.

9. *Vita S. Leonis Papæ IX. Leucorum antea Episcopi, Wiberto Archidiacono coætaneo auctore. Paris.* 1615. *in*-8°. Le P. *Sirmond* n'est que l'Editeur de cette Vie, non plus que de la suivante. Les Bollandistes l'ont inserée à la p. 648. du second tome du mois d'Avril ; c'est pour cela que le P. *la Baune* l'a excluë du Recuëil des Oeuvres du P. *Sirmond*. Il en a aussi exclu la suivante, parce qu'elle se trouve dans le même Livre.

10. *Vita S. Caroli Comitis Flandriæ Martyris. Paris.* 1615. *in*-8°. *Ab Au-*

J. SIRMOND. *tore coætaneo Fr. Gualtero Tarvanensis Ecclesiæ Canonico, ante annos prope quingentos scripta.* It. dans les Actes des Saints d'*Anvers*, tome premier, de Mars, p. 163.

11. *S. Paschasii Radberti, Abbatis Corbeiensis, Opera omnia, recensita & edita à Jacobo Sirmondo. Paris.* 1618. *in-fol.* Ces Ouvrages n'ont point été joints au Recuëil, parce qu'ils sont assez considerables pour faire corps à part.

12. *Censura Conjecturæ Anonymi Scriptoris de Suburbicariis Regionibus & Ecclesiis. Paris.* 1618. *in-8°.* It. dans le quatriéme tome du Recuëil. Le systême du P. *Sirmond* sur cette matiere, est que par le nom de Provinces suburbicaires on doit entendre toutes les Provinces, qui étoient sous la Jurisdiction du Vicaire de la Ville de *Rome*, & que les Eglises suburbicaires étoient ainsi apellées, non pas parce qu'elles répondoient précisément aux Provinces suburbicaires; mais parce qu'elles étoient sous la Jurisdiction Patriarchale de l'Evêque de *Rome*, comme les Provinces suburbicaires l'étoient sous celle du

Vicaire de cette Ville, & en ce sens il donne à toutes les Eglises d'Occident le nom de suburbicaires, comme étant du Patriarchat de *Rome*. J. SIRMOND.

13. *B. Eugenii, Episcopi Toletani Opuscula, quibus inserti sunt Dracontii libelli duo ab Eugenio recogniti, & adjecta alia varia Martini Episcopi Dumiensis, Columbani Abbatis, Severini Episcopi, & Tironis Prosperi; edente Jac. Sirmondo. Paris.* 1619. *in*-8°. It. dans le second volume du Recuëil.

14. *Idatii Episcopi Chronicon, à Theodosio Augusto ad Leonem, anno Christi* 467. *& fasti Consulares; edente Jac. Sirmondo. Paris.* 1619, *in*-8°. It. dans le second volume du Recuëil.

15. *Marcellini V. C. Comitis Illyriciani Chronicon, à Theodosio Augusto ad Justinianum, anno Christi* 534. *Jac. Sirmondo edente. Paris.* 1619. *in*-8°. It. dans le second volume du Recuëil.

16. *Adventoria Causidico Divionensi adversus Amici ad Amicum Epistolam de Suburbicariis Regionibus & Ecclesiis cum Censura vindiciarum Conjecturæ alterius Anonymi. Paris.* 1620. *in*-8°. It. dans le quatriéme volume du Recuëil. L'Auteur Anonyme que le

J. SIRMOND. P. *Sirmond* s'étoit proposé de combatre dans son premier Ouvrage sur les Eglises Suburbicaires, étoit *Jacques Godefroy*, qui avoit publié l'Ecrit intitulé : *De Suburbicariis regionibus & Ecclesiis Conjectura. Francofurti* 1618. *in*-4°. où il prétendoit que les Eglises Suburbicaires répondoient précisément aux Provinces du même nom. Cet Auteur crut devoir répondre à la Censure du P. *Sirmond*, & y opposa *Vindiciæ pro Conjectura de Suburbicariis Regionibus & Ecclesiis, contra Jacobi Sirmondi Censuram. Genevæ* 1619. *in*-4°. *Saumaise*, qui étoit à peu près de son sentiment, se joignit à lui, & publia de son côté *Amici ad Amicum Epistola de Suburbicariis Regionibus & Ecclesiis. Lugd. Bat.* 1619. *in*-8°. La Replique du P. *Sirmond* tend à réfuter ces deux Ouvrages.

17. *Anastasii, Bibliothecarii sedis Apostolicæ, Collectanea, quæ in gratiam Joannis Diaconi, cum Ecclesiasticam Historiam meditaretur, è Græcis versa concinnavit ; edente Jacobo Sirmondo. Paris.* 1620. *in*-8°. It. dans le troisiéme volume du Recueil.

18. *Propempticon Cl. Salmasio ad-*

versus ejus Eucharisticon. Paris. 1621. *in* 8°. It. dans le quatriéme volume du Recüeil. C'est le troisiéme & dernier Ouvrage du P. *Sirmond* sur les Eglises Suburbicaires, dans lequel il combat le nouvel Ecrit que *Saumaise* avoit opposé à son second, sous ce titre : *Claudii Salmasii Eucharisticon Jacobo Sirmondo pro Adventoria de Regionibus & Ecclesiis Suburbicariis. Paris.* 1621. *in*-4°. J. SIRMOND.

19. *Caroli Calvi & successorum aliquot Franciæ Regum Capitula ; edente cum Notis Jac. Sirmondo. Paris.* 1623. *in*-8°. It. dans le troisiéme volume du Recüeil. Les Notes du P. *Sirmond* ont été inserées dans la nouvelle Edition que M. *Baluze* a donnée en 1677. des Capitulaires de nos Rois.

20. *Concilia Antiqua Galliæ, cum Epistolis Pontificum, Principum Constitutionibus & aliis Gallicanæ Ecclesiæ Monumentis, opera Jacobi Sirmondi. Paris.* 1629. *in-fol.* 3. vol. A la fin de chaque volume de cette Collection, qui commence au temps de l'Empereur *Constantin*, & finit à peu près avec le dixiéme siécle, on trouve des Notes du P. *Sirmond*, qui sont très-

J. SIRMOND. estimées. Le P. *Labbe* les a inserées dans sa Collection, à la fin de chaque Concile de ce Royaume. M. de *la Lande* petit neveu du P. *Sirmond*, a donné un Supplément de son Ouvrage, sous ce titre : *Conciliorum antiquorum Galliæ à Jacobo Sirmondo editorum Supplementa : Opera Petri de la Lande, Ricomagensis, Thesaurarii Ecclesiæ Regalis Sancti Frambaldi Silvanectensis. Paris.* 1666. *in-fol.*

21. *Facundi, Episcopi Hermianensis, Libri XII. pro defensione trium Capitulorum Concilii Chalcedonensis ; editi cum Notis per Jacobum Sirmondum. Paris.* 1629. *in-8°.* It. dans le second volume du Recueil.

22. *Opuscula Dogmatica veterum quinque Scriptorum, qui ante annos* 1200. *claruerunt.* 1. *Leporii Presbyteri Libellus emendationis.* 2. *Capreoli Episcopi Carthaginiensis Epistola ad Vitalem & Tonantium.* 3. *Breviarium fidei adversus Arianos Hæreticos.* 4. *Isaac ex Judæo Liber fidei.* 5. *Victorini Afri Liber contra Manichæos. Item, de Principio diei. Notitia Provinciarum & Civitatum Africæ. Primùm in lucem edita opera Jac. Sirmondi. Paris.* 1630. *in-8°.*

It.

It. dans le premier volume du Recuëil.

J. SIRMOND.

23. *Appendix Codicis Theodosiani, novis Constitutionibus cumulatior; cum Epistolis aliquot veterum Conciliorum & Pontificum Romanorum, primum editis opera Jac. Sirmondi. Paris.* 1631. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recuëil.

24. *S. Augustini Sermones Novi* 40. *cum Notis. Edente Jac. Sirmondo. Paris.* 1631. *in*-8°. Le P de *la Baune* a inseré dans le premier volume du Recuëil les Notes seulement; parce que les Sermons de *S. Augustin* se trouvent dans l'Edition des Oeuvres de ce Saint, donnée par les Peres Benedictins.

25. *Antirrheticus primus de Canone Arausicano, adversus Petrum Aurelium. Paris.* 1633. *in*-8°. It. dans le quatriéme volume du Recuëil. *Petrus Aurelius* ayant repris en passant la maniere dont le P. *Sirmond* avoit rapporté dans sa Collection des Conciles de France, le second Canon du premier Concile d'*Orange*; le P. *Sirmond* répandit dans le public une Lettre, dans laquelle il défendit sa leçon par

J. SIRMOND. l'autorité des manuscrits qu'il avoit suivis. *Aurelius* lui fit une réponse assez vive, qui obligea le P. *Sirmond* à y opposer cet Antirrhetique. Mais *Aurelius* ayant repliqué par un Livre intitulé : *Petri Aurelii Anareticus adversus Jac. Sirmondi Antirrheticum. Paris.* 1633. *in*-8°. Le P. *Sirmond* se vit obligé de le réfuter de nouveau dans l'Ouvrage suivant.

26. *Antirrheticus II. de Canone Arausicano, adversus Petri Aurelii Anareticum. Paris.* 1634. *in*-8°. It. dans le quatriéme volume du Recueil. La dispute entre le P. *Sirmond* & *Petrus Aurelius* rouloit principalement sur la matiere & le Ministre du Sacrement de Confirmation ; le premier prétendant que la Chrismation n'étoit pas la matiere essentielle de ce Sacrement, & que les Prêtres pouvoient l'administrer par dispense ; & le second soûtenant le contraire comme une verité incontestable.

27. *Dissertatio, in qua Dionysii Parisiensis & Dionysii Areopagitæ discrimen ostenditur. Paris.* 1641. *in*-8°. It. avec les Opuscules de M. *de Launoy* touchant les deux Saints *Denys*. *Pierre*

1660. *in-8°*. It. dans le quatriéme tome du Recuëil. Cet Ouvrage choquoit trop l'opinion vulgaire, pour qu'il n'éprouvât pas des contradictions ; aussi plusieurs Auteurs entreprirent-ils de le réfuter ; & l'on vit paroître bien-tôt contre lui les Livres suivans. *Copie de la Lettre envoyée au P. Sirmond, Jesuite, sur le Livre des deux Saints Denys, en laquelle est montré que S. Denis l'Areopagite, converti par S. Paul, a été le premier Evêque de Paris, & Apôtre des Gaules. Par François Gerson Prêtre, Docteur en Theologie. Paris* 1641. *in-8°*. *Galliæ Palladium, sive Dionysius Areopagita. Autore Joanne Samblancato, Tolosate. Tolosæ* 1641. *in-8°*. *Ad Dissertationem nuper evulgatam de duobus Dionysiis Responsio ; in qua evidentissimè demonstratur unum & eundem esse Dionysium Areopagitam, & Parisiensem Episcopum ; Autore D. Germano Millet Cong. S. Benedicti. Paris.* 1642. *in-8°*. J. SIRMOND.

28. *Theodoreti Opera omnia, Græcè & Latinè, Interpretibus variis, ex editione Jac. Sirmond. Paris.* 1642. *in-fol.* 4. vol.

29. *Quæstio triplex de Lege* Celebran-

J. SIRMOND. dis, *de Paragrapho* duorum Fratrum; *de Codice Alarici Regis. Paris.* 1642. *in*-8°. It. dans le quatriéme volume du Recuëil.

30. *S. Aviti, Archiepiscopi Viennensis, Opera, edita cum Notis per Jac. Sirmondum. Paris.* 1643. *in*-8°. It. dans le second volume du Recuëil.

31. *Eusebii Pamphili Cæsareæ in Palæstina Episcopi Opuscula XIV. Primum in lucem edita opera Jacobi Sirmondi. Paris.* 1643. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recuëil.

32. *S. Fulgentii, Ruspensis Episcopi, Excerpta ex Libris contra Fabianum, Edita per Jac. Sirmondum. Paris.* 1643. *in*-8°. Ces Extraits n'ont point été inserez dans le Recuëil, parce qu'on les trouve parmi les Oeuvres de S. *Fulgence.*

33. *Prædestinatus, sive Prædestinatorum Hæresis, & Libri Sancto Augustino temere adscripti Refutatio. Ab Autore ante annos* 1200. *conscripta; nunc primum edita à Jacobo Sirmondo. Paris.* 1643. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recuëil. Dès que cet Ouvrage parut, on en fit une censure, où l'on prétendit montrer que l'Auteur ano-

nyme qui l'avoit composé, étoit un ignorant, ennemi de la Doctrine de S. *Augustin*, qui avançoit plusieurs erreurs Pelagiennes, & qui nioit le peché originel. *Censure du* Prædestitus *du P. Sirmond, par le Sieur Auvray* 1644. *in*-8°. Le P. *Sirmond* se vit par-là engagé à composer son Histoire Prédestinatienne, dont je parlerai plus bas. J. SIRMOND.

34. *Hincmari, Rhemensis Archiepiscopi, opera, digesta & edita per Jac. Sirmondum. Paris.* 1645. *in-fol.* 2. vol.

35. *Theodulphi, Aurelianensis Episcopi, Opera; edente cum Notis Jac. Sirmondo. Paris.* 1646. *in*-8°. It. dans le second volume du Recueïl.

36. *Rabani, Archiepiscopi Moguntini Epistolæ tres, de Prædestinatione Dei, adversus Gothescalcum; edente Jac. Sirmondo. Paris.* 1647. *in*-8°. It. dans le second volume du Recueïl.

37. *Historia Prædestinatiana duodecim capitibus comprehensa. Quibus initiis exorta, & per quos potissimum profligata Prædestinatorum hæresis olim fuerit & oppressa, adversus divinationem Jansenii Iprensis de Prædestinatorum hæresi, ex Augustini ejus Tomo* 1°. *Libro* 8.

J. SIRMOND. *Capite 23. Paris.* 1648. *in-8°.* It. dans le quatriéme volume du Recuëil.

38. *Amolonis, Archiepiscopi Lugdunensis, Epistola ad Gothescalcum, in qua ejus de Prædestinatione & Gratia errores aliquot reprehendit. Accesserunt Opuscula duo ejusdem argumenti; edente Jac. Sirmondo. Paris.* 1649. *in-8°.* Dans le second volume du Recuëil.

39. *S. Augustini Sententiæ de Prædestinatione & Gratia Dei & de libero Hominis Arbitrio ante annos* 1300. *ex ejus Libris Collectæ; edente Jac. Sirmondo. Paris* 1649. *in-8°.* It. dans le second volume du Recuëil.

40. *Servati Lupi Presbyteri de tribus Quæstionibus Liber, cum ejusdem Collectaneo & duabus Epistolis adnexis, ac quibusdam Patrum Græcorum testimoniis; edente J. Sirmondo. Paris* 1650. *in-8°.* It. dans le second volume du Recuëil.

41. *Rufini Presbyteri, Provinciæ Palæstinæ, Liber de Fide; primum editus & Notis illustratus à J. Sirmondo. Paris.* 1650. *in-8°.* It. dans le premier volume du Recuëil.

42. *Marcellini & Faustini Presbyterorum Libellus Precum ad Imperatores,*

nunc primum editus opera Jacobi Sirmondi. Parif. 1650. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recuëil. J. SIRMOND.

43. *Triplex Nummus antiquus, Christi Domini, Perperenæ Civitatis, Hanniballiani Regis. Parif.* 1650. *in*-8°. It. dans le quatriéme volume du Recuëil. Lorsque le P. *Sirmond* eut publié ce petit Ouvrage, M. *Tristan de S. Amant*, qui avoit paru jusques-là être son ami, se servant de la liberté que cette qualité lui donnoit, pour en dire son avis, témoigna hautement qu'il trouvoit mauvais qu'il fût d'un autre sentiment que lui sur la Medaille d'*Hanniballien*, & qu'il n'eût pas suivi celui qu'il avoit établi dans ses grands Commentaires Historiques sur les Medailles des Empereurs Romains. Il composa même sur ce sujet une Dissertation en forme de Lettre, qu'il fit imprimer sur le champ, sans se donner le loisir de retrancher, ou de renfermer dans de justes bornes, ce que la précipitation & la Chaleur lui avoient fait écrire de trop libre ou de trop dur. Le P. *Sirmond* en fut choqué, & prenant cette Lettre pour une rupture d'amitié, il lui répondit

J. SIRMOND.

dans l'Ouvrage suivant.

44. *Anti-Tristanus, sive ad Joannis Tristani Sancti Amantii de triplici nummo antiquo Epistolam Responsio. Paris.* 1650. *in*-8° It. dans le quatriéme volume du Recueïl. Quoique le P. *Sirmond* s'y propose de n'opposer que la raison & la douceur aux emportemens de son adversaire, on y voit cependant des traits de vivacité, qui font connoître qu'il étoit piqué vivement. M. *Tristan* ne manqua pas de lui repliquer, & d'opposer à son *Anti-Tristan* un nouveau Livre, sous le titre d'*Antidotum, sive æqua & justa defensio adversus querulam Jacobi Sirmondi Responsionem. Paris.* 1650. *in*-8°. où oubliant les ménagemens, que le grand âge & le mérite d'un homme qui lui étoit superieur en toutes manieres meritoient, il se livra tout entier à son dépit. Le P. *Sirmond*, qui avoit témoigné dès la fin de son premier *Anti-Tristan*, que cette querelle commençoit à le fatiguer, & qu'elle n'étoit pas d'ailleurs assez digne de lui, auroit souhaité la finir là. Mais craignant que son silence ne donnât lieu à son adversaire de vouloir triom-

pher mal à propos, il reprit la plume & publia une nouvelle réponse, sous ce titre : J. SIRMOND.

45. *Anti-Tristanus secundus, sive ad Joannis Tristani Sanct-Amantii Antidotum Responsio. Paris.* 1650. *in*-8°. It. dans le quatriéme volume du Recuëil. M. de *Saint-Amant* outré de cette replique ne garda plus de mesures avec le P. *Sirmond*, & composa dans les transports de sa colere une nouvelle Dissertation, qu'il intitula : *Anti-Sophisticum, sive Defensio secunda adversus malignum & Sophisticum Jacobi Sirmondi Anti-Tristanum secundum. Paris.* 1651. *in*-8°. Mais le P. *Sirmond* ne jugea pas à propos d'aller plus loin, & la contestation finit par-là.

46. *Historia Pœnitentiæ publicæ, duodecim distincta Capitibus, adversus Antonii Arnaldi ejusque Sectatorum Doctrinam. Cum disquisitione de Azymo, semper-ne in usu altaris fuerit apud Latinos. Paris.* 1651. *in*-8°. It. dans le quatriéme volume du Recuëil. Le P. *Sirmond* soûtient dans cet Ouvrage que la pénitence publique n'étoit autrefois que pour les pechez publics ; & que l'Eglise ancienne, même la

J. SIR- *& Opusculis aliquibus auctiora. Acce-*
MOND. *dunt S. Theodori Studitæ Epistolæ, aliaque scripta dogmatica numquam antea Græce vulgata, pleraque Sirmondo Interprete. Paris. è Typographia Regia 1696. in-fol.* 5. vol. C'est le P. *Jacques de la Baune*, Jesuite, qui a donné au public cette Collection, à la tête de laquelle il a mis la Vie du P. *Sirmond*. Les pieces nouvelles qui s'y trouvent sont : 1°. *Epistolæ Philologicæ, Critica, &c.* 2°. *Iter Sirmondi Lutetiâ Romam ab ipso versibus descriptum, cum aliis aliquot Epigrammatis.* 3. *Elogio di Cardinale Baronio.* 4°. *Theodori Studitæ opera.* Ces Ouvrages de *Theodore* remplissent le cinquiéme volume.

V. sa Vie par le P. *la Baune*. *Henrici Valesii Oratio in Obitum J. Sirmondi*, à la suite de cette Vie, & dans le Recueil de *Bates*, intitulé : *Vitæ Selectorum aliquot Virorum.* Il n'y a rien que de general dans cet Eloge. *Les Hommes Illustres de M. Perrault*, tom. 1. *Alegambe & Sotwel, Bibliotheca scriptorum Soc. J. Du Pin Bibliot. des Auteurs Ecclesiastiques. Colomiés, Vie du P. Sirmond.*

LUC TOZZI.

LUC *Tozzi* naquit vers l'an 1640. L. TOZZI.
à *Aversa*, Ville du Royaume de *Naples*. Ayant été envoyé de fort bonne heure à *Naples*, il y fit ses études d'Humanitez & de Philosophie dans le College des Jesuites, & passa ensuite à celle de la Médecine à laquelle il s'appliqua sous *Onuphre Riccio*, fameux Professeur de ce temps-là.

Il y fut reçu Docteur l'an 1661. à l'âge de 21. ans, & ne tarda gueres à se faire connoître d'une maniere avantageuse. Une Comete qui parut au mois de Decembre 1664. lui donna occasion de composer un Ouvrage qui lui fit honneur.

Ayant été reçu au nombre des Professeurs du Collége de *Naples*, il commença à y enseigner les principes de la Médecine, quoique sans appointemens. Il supplea outre cela pendant plusieurs années pour *Thomas Cornelio*, de *Cosence*, Professeur en Médecine Theorique & en Mathe-

L. TOZZI. matique, qui étoit devenu alors fort infirme; il remplit quelque temps la premiere Chaire de Médecine Theorique, & fut chargé de prendre la place d'*André Lamez*, autre Professeur, que le Vice-Roy employoit ailleurs. Ce qui l'obligeoit à monter jusqu'à quatre fois par jour en Chaire.

Enfin il eut en titre la premiere Chaire de Médecine Theorique, qu'il a conservé jusqu'à sa mort, ayant obtenu la permission de la faire remplir par ceux qu'il voudroit.

Vers l'an 1679. l'Université de *Padoue* fit quelques tentatives pour l'attirer dans cette Ville; mais il étoit trop attaché à sa Patrie, pour ne pas refuser des postes qui l'en auroient éloigné.

Les devoirs attachez à la Charge de Professeur ne l'occuperent pas tellement, qu'il ne se donnât aussi avec beaucoup d'application & d'assiduité à la pratique de la Médecine. Il s'y fit même beaucoup de réputation, & sa capacité en ce genre lui procura bien-tôt la place de premier Médecin de l'Hôpital de l'Annonciade, & ensuite la Charge de premier Médecin

general du Royaume de *Naples.* L. Tozzi.

Marcel Malpighi, Médecin du Pape *Innocent XII.* étant mort le 29. Novembre 1694. *Tozzi* fut choisi au commencement de l'année suivante pour lui succéder dans ce poste ; & ce Pontife fut si content de ses soins, qu'il lui donna la premiere Chaire de Médecine dans le Collége de la Sapience

Après la mort d'*Innocent XII.* arrivée au mois de Septembre 1700. *Tozzi* fut élu Médecin du Conclave ; mais il ne put remplir les fonctions de cette Charge, ayant été alors appellé en Espagne de la part du Roy *Charles II.* qui languissoit de la maladie dont il mourut peu après. Il se mit en chemin pour s'y rendre ; mais en arrivant à *Milan*, il apprit que ce Prince n'étoit plus. Cette nouvelle l'obligea à retourner à *Rome*, tant pour ses affaires particulieres, que pour rendre ses respects au nouveau Pape *Clement XI.* dont il étoit connu & estimé.

Ce Pontife lui fit beaucoup d'instances, & lui offrit les conditions les plus avantageuses pour l'engager à

L. Tozzi. demeurer à *Rome* ; mais il voulut faire un tour dans sa Patrie, d'où le Duc de *Medina-Celi*, Vice-Roy, ne lui permit plus de sortir.

La pratique de la Médecine & l'étude firent tout son occupation jusqu'à la fin de sa vie.

Il mourut à *Naples* le 11. Mars 1717. âgé d'environ 77. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Recondita naturæ opera jam detecta, ubi circa quatuor causas observati Cometæ de Mense Decembri transacti anni* 1664. *Astronomico-Physice differitur. Neapoli* 1665. *in*-12.

2. *Medicinæ pars prior Theoretica, curiosa quæque tum ex Physiologicis, tum Pathologicis deprompta, Veterum, recentiorumque Medendi Methodum complectens. Lugduni* 1681. *in*-8°.

3. *Medicinæ pars altera practica, quæ hactenus adversus morbos adinventa sunt luculenter & brevissime explicans. Avenione* 1686. *in*-8°. L'Auteur n'établit dans ces deux Ouvrages aucun systême particulier ; il se contente d'y proposer les sentimens des anciens & des modernes, touchant chaque maladie, & touchant les remédes qui lui sont propres.

4. *In*

4°. *In Hippocratis Aphorismos Commentaria. Ubi Universæ Medicinæ, tum theoretica, tum practica celebriores questiones perpenduntur, atque nedum recentiorum inventis, sed & genuina ejusdem Hippocratis menti congruentes quam dilucide explicantur. Opus in duas partes distributum. Neapoli* 1693. *in*-4°. 2. vol. Cet Ouvrage ne contient que les quatre premiers Livres des Aphorismes d'*Hippocrate*. L. Tozzi

5. *In Hippocratis Aphorismos Commentaria. Pars II. Neapoli in*-4°. Je ne sçai quand a paru cette seconde Partie, qui roule sur les trois derniers Livres des Aphorismes d'*Hippocrate*.

6. *Horarum æqualium seu æquinoctialium & antiquarum expositio. Neapoli* 1706. *in*-4°. pp. 18. Un passage de *Galien* a été l'occasion de cet Ouvrage, où *Tozzi* examine ce que cet Auteur a voulu dire, lorsqu'il a parlé d'heures équinoctiales ou égales.

7. *Comment. in librum artis Medicinalis Galeni, in quo Universa Medicina, etiam Chirurgica, in suos Canones distributa, & juxta veterum & recentiorum inventa quam dilucide enucleata continetur. Huic adjectum est practicum*

L. TOZZI. *Opusculum de recto usu sex rerum non naturalium.* *Patavii* 1711. *in-4°.* Les choses que l'on appelle en Médecine *non-naturelles*, & dont il s'agit ici, sont celles qui d'elles-mêmes indifferentes, mais nécessaires pour la conservation de la vie, peuvent être avantageuses ou nuisibles, selon l'usage que l'on en fait. On les réduit à six : l'air ; le boire & le manger ; le mouvement & le repos ; le sommeil & la veille ; l'exinanition & la repletion ; les passions de l'ame.

8. *Theses Physicæ ex Sacris Litteris depromptæ. Neapoli* 1713. *in-4°.* *Tozzi* n'est pas le premier qui se soit efforcé inutilement de trouver dans l'Ecriture un systême de Physique, que Dieu n'a pas voulu y mettre.

9. *Lucæ Tozzi opera omnia Medica. Venetiis* 1721. *in-4°.* 5. vol. fort minces. Le premier contient sa Médecine Theorique & pratique, marquée aux *N°.* 2. & 5. Les trois suivans, ses Commentaires sur les Aphorismes d'*Hippocrate* ; & le cinquiéme, son Commentaire sur *Galien*.

V. *le Journal de Venise*, tom. 35. p. 517. *Prosperi Mandosii Theatrum*

Archiatrorum Pontificum. Romæ 1696. in-4°. *Memoires de Trevoux.* Septembre 1723. page 1691. *Toppi & Nicodemo. Bibliot. Napoletana.* L. TOZZI.

GENTIEN HERVET.

GENTIEN *Hervet* naquit l'an 1499. à *Olivet*, Village près d'*Orleans* sur *le Loiret*. G. HERVET.

Après avoir fait ses Humanitez, & avoir acquis une assez grande connoissance des Langues Gréque & Latine, il fut choisi pour être Précepteur de *Claude de l'Aubepine*, qui fut depuis Secretaire d'Etat sous les Rois *François I. Henri II. François II.* & *Charles IX.*

Hervet étant ensuite venu à *Paris*; il y travailla avec *Edouard Lupset*, Anglois, à l'Edition des Oeuvres de *Galien*, qui avoient été traduites en Latin par *Thomas Linacer*, & qui parurent à *Paris* en 1528.

Ayant après cela suivi *Lupset* en Angleterre, il y fut chargé de l'éducation d'*Arnus Polus*, frere du Cardinal de ce nom, qui l'appella dans

G. HERVET. la suite à *Rome*, où il étoit, pour l'y employer à traduire en Latin plusieurs Auteurs Grecs.

Pendant le long séjour qu'*Hervet* fit en cette Ville, il demeura dans la maison de ce Cardinal, qui étoit une Ecole de science & de vertu; & son rare sçavoir, joint à la douceur de sa conversation, lui acquit l'amitié de ce Prélat & de tous les Hommes illustres de l'Italie.

De retour en France, il enseigna publiquement dans le College de *Bordeaux*, qui étoit alors le plus célebre de tout le Royaume. Après quoi il fit un second voyage en Italie. Comme le Cardinal *Marcel Cervin* souhaitoit avec une extrême passion de l'avoir auprès de lui, *Hervet* s'attacha à lui du consentement de *Polus* son premier Patron; & il employa le temps qu'il fut dans sa maison, à traduire plusieurs Auteurs Grecs, comme il avoit fait dans son premier voyage.

Ce Cardinal étant allé au Concile de *Trente*, *Hervet* l'y accompagna, & y prononça plusieurs discours; entre autres un sur l'honnêteté des

Mariages, qui donna occasion, à ce que plusieurs prétendent, aux Decrets qui furent faits par ce Concile contre les Mariages clandestins. G. HERVET.

Ayant été ordonné Prêtre à l'âge de 57. ans, c'est-à-dire en 1556. *Jean Morvilliers*, Evêque d'*Orleans*, lui donna la Cure de S. *Martin de Crevants* près de *Baugenci*, qu'il remplit pendant trois ans, s'occupant avec ardeur aux fonctions de son ministere, à la prédication, & à la conversion des heretiques.

Il alla ensuite en 1561. avec ce Prélat au Colloque de *Poissi*, d'où le Cardinal de *Lorraine*, Archevêque de *Reims*, voulant se l'attacher, l'emmena à *Reims*.

Hervet retourna depuis avec lui au Concile de *Trente*, & en reçut à son retour un Canonicat de *Reims*, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

Il mourut le 12. Septembre 1584. (*a*) âgé de 85. ans, & fut enterré

(*a*) *Du Saussay*, dans ses Annales de l'Eglise d'*Orleans*, met sa mort en 1594. mais il est visible qu'il s'est trompé, & qu'il l'a mise hors de sa place ; puisqu'après l'avoir fait naître en 1499. il le fait mourir à l'âge de 85. ans.

G. HERVET. dans le vestibule de la Cathedrale de *Reims*, où l'on lui mit cette Epitaphe.

Hic lapis Herveti custodit corpus inane,
In cœlis animæ sit sine fine quies.
Octogintâ annos vixit cum quinque, refellens
Hæreseon scriptis dogmata falsa suis.

La multitude de ses écrits fait voir combien il étoit laborieux ; il y a néanmoins plus d'érudition, que de justesse & d'élegance.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Orationes sex.* 1. *Ante Olynthiacarum Demosthenis Orationum prælectionem habita.* 2. *De radenda Barba.* 3. *De alenda Barba.* 4. *De vel radenda vel alenda Barba.* 5. *De ascensu Domini.* 6. *De amore in Patriam. Plutarchi Opusculum, Quomodo oporteat adolescentem audire Poemata, ab Herveto latine factum. Aureliæ* 1536. in-8°.

2. *Oratio de patientia. Oratio de Vitando otio. Oratio de grati animi virtute. Item traducti ab eodem Herveto è Græco, Basilii magni Sermo adversus irascentes, & Sermo de invidia; Sophoclis*

Antigone. Herveti ejusdem Epigrammata aliquot. Lugduni 1541. *in*-8°. G. HERVET.

3. *Zachariæ Scholastici Ammonius, Dialogus, quod Mundus non sit Deo Coæternus, Latine versus. Venetiis* 1546. *in*-8°.

4. *Alexandri Aphrodisei Quæstiones naturales & Morales de Anima, è Græco in Latinum conversa. Basileæ* 1548. *in*-8°.

5. *D. Joannis-Chrisostomi Homiliæ in Psalmos è Græco in Latinum conversa. Venetiis* 1549. *It. Antuerpiæ* 1552.

6. *Theodoreti Episcopi Cyri Eranistes, seu Polymorphus Libris IV. Ejusdem Hæreticorum improbarum Nugarum, & Fabularum compendium; Ejusdem divinorum Decretorum seu Dogmatum Epitome; Latine Versa. Basileæ* 1549. *in*-8°.

7. *Palladii Episc. Helenopolitani Historia Lausiaca, nec non Theodoreti Cyrensis Episcopi Religiosa Historia, Latine; Interprete Gentiano Herveto. Paris.* 1555. *in*-4°.

8. *Oratio ad Concilium Tridentinum, qua suadetur ne matrimonia, quæ contrahuntur à filiis familias sine consensu eorum in quorum sunt potestate, habeantur*

G. HERVET. *deinceps pro legitimis. Paris.* 1556. *in*-4°. It. *Venetiis* 1563. *in*-4°.

9. *Oraison ou Sermon de l'Ascension de notre Seigneur Jesus-Christ montant au Ciel, écrite premierement en Latin par Gentian Hervet, puis par lui-même mise en François. Orleans* 1556. *in*-8°. On a vû ce Discours en Latin au N°. 1.

10. *Libri VIII. Basilicon, seu Imperialium Constitutionum, in quibus continetur totum jus Civile à Constantino Porphyrogeneta in 60. Libros redactum; G. Herveto Interprete. Lutetiæ* 1557. *in-fol.* *Charles Annibal Fabrot*, qui nous a donné une Edition complete des Basiliques, remarque dans sa Préface qu'*Hervet* n'a pas traduit huit Livres de ce Recueil, comme porte le titre de son Livre, mais seulement six, qui sont le 28. le 29. le 45. le 46. le 47. & le 48. d'ailleurs qu'il ne sçavoit pas assez de Jurisprudence pour bien réüssir dans cette Version, ce qui l'a obligé de traduire de nouveau ce qu'il avoit traduit avant lui. Les Basiliques sont le corps entier du Droit Romain; sçavoir le Digeste, le Code, les Novelles, avec quel-

ques

ques Constitutions des Empereurs successeurs de *Justinien*; le tout mis en Grec par ordre de l'Empereur *Leon le Philosophe*. G. HERVET.

11. *Joannis Grammatici Philoponi Commentaria in tres libros Aristotelis de Anima, Interprete G. Herveto. Lugduni* 1558. *in-fol.*

12. *Theodori Metochitæ Paraphrasis in Aristotelis Physica & parva naturalia, Latine, per G. Hervetum. Basileæ* 1559. *in-4°.* It. *Lugduni* 1615. *in-4°.*

13. *De reparanda Ecclesiasticorum disciplina Oratio; qua interpretatur sextum Canonem Concilii Chalcedonensis. Paris* 1561. *in-8°.* Il se propose de faire remettre en vigueur ce Canon, par lequel il est déclaré qu'il ne faut Ordonner personne, sans lui assigner un Benefice, ou un office Ecclesiastique.

14. *Canones Sanctorum Apostolorum, Conciliorum Generalium, & particularium, Sanctorum Patrum, Dionysii Alexandrini, Petri Alexandrini Martyris, Tarasii Constantinopolitani, Gregorii Thaumaturgi, Athanasii, Timothei, Basilii, Theophili, Amphilochii,*

G. HERVET.

Gennadii, Niconis, Methodi, Theodori, &c. Photii Constantinopolitani Patriarchæ præfixus est Nomocanon. Omnia hæc Commentariis Theodori Balsamonis Antiochemi Patriarchæ explicata, & de Græcis conversa à G. Herveto. Paris. 1561. *in-fol.*

15. *Recueil d'aucuns Mensonges de Calvin, Melanchton, Bucer, & autres nouveaux Evangelistes de ce temps, recueilli & fait François des Oeuvres de Guillaume Lindan, Evêque Allemand. Sermon de G. Hervet, après avoir oüi prêcher un Prédicateur suspect d'heresie. Epître sur la Réalité du corps & du sang de J. C. dans l'Eucharistie. Epître à un Prédicant Sacramentaire, qui a osé publiquement dogmatiser en la Ville de Baugency sur Loyre. Trois Traitez de trois anciens & Saints Docteurs Grecs, S. Jean Damascene, S. Gregoire, Evêque de Nysse, S. Nicolas, Evêque de Modon, du Saint Sacrement de l'Autel, nouvellement traduits du Grec en François par G. Hervet. Oraison de Gennadius à un Dieu en trois personnes. Paris* 1561. *in-8°.*

16. *Epître, ou Advertissement au peuple de l'Eglise Catholique, touchant*

les differends, qui sont maintenant en la Religion chrétienne. Paris 1561. in-8°. G. HERVET.

17. *Epître aux Ministres, Predicans & Suppôts de la nouvelle Eglise de ceux qui s'appellent fidéles & croyans à la parole.* Lyon 1561. in-8°.

18. *Epître envoyée à un Quidam fauteur des nouveaux Evangelistes, en laquelle est clairement montré que hors l'Eglise Catholique n'y a nul salut.* Paris 1561. in-8°.

19. *Catechisme ou Sommaire de la Foy & debvoir du vrai Chrétien, selon la Doctrine Evangelique & sens de l'Eglise & anciens Docteurs d'icelle; recueilli de Guillaume Lindan, Evêque Allemand, & fait François par G. Hervet.* Paris 1561. in-8°. feuil. 16. A la suite des *Demandes & Repliques à Jean Calvin sur son Livre de la Prédestination, recueillies par A. du Val.*

20. *Réponse à ce que les Ministres de la nouvelle Eglise d'Orleans ont écrit contre aucunes siennes Epîtres & Livres siens.* Paris 1562. in-8°.

21. *Les ruses & finesses du Diable pour tâcher à abolir le S. Sacrifice de J. C.* Reims, 1562. in-8°.

22. *Traité du Purgatoire, auquel*

G. HERVET. *sont contenuës les Opinions des nouveaux Evangelistes de ce temps.* Paris 1662. in-12.

23. *Discours sur ce que les pilleurs, voleurs & brûleurs d'Eglise disent qu'ils n'en veulent qu'aux Moines & Prêtres.* Reims 1563. in-8°.

24. *Confutation d'un Livre pestilent & plein d'erreurs, nommé* Les Signes secrez, *en laquelle sont clairement montrées les impietez & mensonges des Calvinistes & Sacramentaires, & en laquelle il est amplement traité du sacrifice de la Messe.* Reims 1564. in-4°.

25. *Réponse contre une invective d'un Maître d'Ecole d'Orleans, qui se dit de Reims, sur le Discours que les pilleurs & voleurs d'Eglise n'en veulent qu'aux Prêtres.* Reims 1564. in-8°.

26. *Discours des troubles de l'an 1562. en France.* Paris 1564. in-8°.

27. *Le saint, sacré, universel & general Concile de Trente légitimement signifié & assemblé sous nos SS. Peres les Papes Paul III. Jules III. & Pie IV. trad. du Latin en François.* Reims 1564. in-8°. It. Roüen 1583. in-16. It. Paris 1584. in-8°. Il est marqué dans ces trois Editions, que trois Cardinaux

s'opposerent à la confirmation du Concile de *Trente*; circonstance qui ne se trouve que dans la premiere Edition Latine de ce Concile & qu'on a retranchée dans les suivantes; ce qui fait qu'on recherche la version Françoise d'*Hervet*. *Il a plu à tous les Peres*, dit le Cardinal *Moron* dans la conclusion de la neuviéme Session, suivant la traduction d'*Hervet*, *qu'on mette fin à ce saint Concile, & qu'on en demande confirmation à notre saint Pere; excepté trois seulement, qui ont dit qu'ils ne demandoient pas la confirmation.* G. HERVET.

28. *Catechisme ou Introduction aux Sacremens & Mysteres de la Foy Catholique, à ceux qui sont nouvellement illuminez & batisez; écrit premierement en Grec par S. Cyrille, Evêque de Jerusalem, & trad. en François. Reims* 1564. *in*-8°.

29. *L'Anti-Hugues; c'est-à-dire Réponse aux Ecrits & Blasphêmes de Hugues Sureau, soi disant Ministre Calviniste à Orleans; contre les principaux points de la Foy & de la Religion Chrétienne. Reims* 1567. *in*-8°. *Baillet* a omis ce Livre dans ses Anti.

30. *Catechisme & ample instruction*

G. HERVET.

de tout ce qui appartient au devoir d'un Chrétien, principalement des Curez & Vicaires, & de tous ceux qui ont charge des Eglises Parochiales, en ce qui est requis au principal devoir de leurs charges. Avec réponse à tout ce, qu'objectent les herétiques, tant contre les Sacremens qu'autres choses, qui concernent la Foy de l'Eglise Catholique, pour l'instruction du simple peuple. Paris 1568. *in*-8°.

31. *Clementis Alexandrini omnia quæ extant opera, G. Herveto Interprete, qui & Scholia addidit. Paris.* 1566. *in*-8o. It. *Paris.* 1590. *in-fol.*

32. *Sexti Empirici adversus Mathematicos, hoc est, adversus eos qui profitentur disciplinas; opus complectens universam Pyrrhoniorum disputandi rationem. Græce, numquam verò Latine Editum, G. Herveto Interprete. Paris.* 1569. *in-fol.* It. *Geneve* 1621. *in-fol.*

33. *S. Augustin, de la Cité de Dieu, illustré des Commentaires de Jean Loys Vives; le tout traduit de Latin en François par G. Hervet. Paris* 1570. *in-fol.*

34. *Julii Africani ad Origenem de Historia Susanna Epistola, cum Responsione Origenis; Interprete G. Herveto.* Dans l'Edition d'*Origene* par *Genebrard. Paris* 1604. *in-fol.*

35. *Theodoreti, Episcopi Cyri, Quæstiones in Libros IV. Regum & in II. Paralipomenon, Interprete Gentiano Herveto.* Inserée avec les autres traductions indiquées au *N°. 6.* dans l'Edition de *Theodoret*, par le P. *Sirmond. Paris* 1642. *in-fol.* G. HERVET.

36. *Epistola de Residentia Episcoporum scripta in Concilio Tridentino anno* 1563. *R. P. Alphonso Salmeroni Soc. J. Epistola ad Stanislaum Hosium Cardinalem, Legatum Pontificum.* Inserées dans le *Mercure Jesuite.*

M. *Huet*, dans ses Jugemens sur les fameux Interprêtes Latins, dit que *Gentian Hervet* a sçu acquerir de la réputation par ses traductions; qu'il s'exprime avec assez de facilité & d'abondance; que sa phrase n'est point plate, & qu'il n'a point ignoré l'art de prendre la pensée de son Auteur. Quelques-uns cependant l'accusent de négligence, principalement dans sa traduction des Oeuvres de S. *Clement d'Alexandrie.* Mais il s'en faut beaucoup que ses traductions Françoises approchent des Latines; rien de plus plat, ni de plus desagréable. Ses Ouvrages de Controverse sont

G. HERVET.

aussi peu de chose ; on ignoroit de son temps la maniere de traiter ces sortes de matieres avec la justesse, la précision & l'ordre que l'on y a employé depuis.

V. *les Eloges de M. de Thou, & les Additions de Teissier. La Bibliotheque Françoise de la Croix du Maine & de du Verdier. Annales Ecclesiæ Aurelianensis, Autore Carolo Saussayo*; p. 690. *Du Pin Bibl. des Auteurs Ecclesiastiques.*

JORDANUS BRUNUS.

JORDANUS *Brunus* naquit à *Nole*, Ville du Royaume de Naples, apparemment vers le milieu du 16e. siécle. J. BRUNUS.

Tous les Auteurs qui en parlent, & entre autres *Scioppius*, qui assista à son supplice, lui donnent la qualité de Dominicain; ainsi on ne peut guéres douter qu'il ne l'ait été; quoique les Bibliothécaires de cet Ordre assûrent qu'on ne trouve dans ses Archives aucune mention de lui. Celà vient sans doute de ce qu'il en quitta de bonne heure l'habit, & qu'il n'y fut plus regardé que comme un Apostat.

Il faut avoüer qu'il avoit beaucoup d'esprit, mais il employa mal ses lumieres & ses connoissances. L'amour de la nouveauté, & le désir de passer pour inventeur, lui firent d'abord attaquer la Philosophie d'*Aristote* qui régnoit souverainement dans les Ecoles, & qui étoit la seule, qu'il fut permis de suivre; & ensuite peu

J. BRUNUS. à peu, les veritez les plus importantes de la Religion.

Celles par rapport ausquelles nous differons des Protestans, furent les premieres qu'il entreprit de combattre ; & pour le faire plus librement il quitta l'Italie pour aller à *Geneve.* On peut placer vers l'an 1580. son arrivée en cette Ville, où il demeura deux ans.

Le Calvinisme qu'il y embrassa lui déplut bien-tôt en plusieurs points ; son esprit, naturellement libertin en fait de créance, ne vouloit être gêné sur rien, & la hardiesse qu'il eut de censurer la nouvelle Religion le fit chasser de *Geneve*, d'où il passa à *Lyon*, ensuite à *Toulouse*, & enfin à *Paris.*

Il devoit être en cette derniere Ville l'an 1582. puisqu'on a de ses Ouvrages qu'il y fit imprimer cette année. Ayant besoin de quelque emploi pour subsister, il se mit à y enseigner la Philosophie, en qualité de Professeur extraordinaire, parce qu'il ne pouvoit avoir celle de Professeur ordinaire, ceux qui en étoient revêtus étant obligez d'assister à la Messe.

La hardiesse qu'il eut de proposer des Theses publiques, qui attaquoient la Philosophie d'*Aristote*, souleva contre lui tous les membres de l'Université; & les chagrins qu'on lui causa à cette occasion, l'obligerent enfin à quitter son emploi, & à passer en Angleterre. J. BRUNUS.

Ce fut dans ce Royaume qu'il composa son fameux Ouvrage, qui a pour titre : *Spaccio della Bestia trionfante*, & quelques autres semblables.

Après y avoir fait quelque séjour, il alla à *Wittemberg*, où *Scioppius*, qui nous apprend toutes ces particularitez, croit qu'il professa deux ans. Nous avons le Discours qu'il prononça en quittant cette Ville, & qui est de l'an 1588.

Au bout de deux années il se transporta à *Prague*, & y fit imprimer quelques Livres, qui sont de l'an 1588.

Il alla ensuite à *Brunswic* & de là à *Helmstadt*, où il enseigna quelque temps, & s'attira la bienveillance de *Henri Jules*, Duc de *Brunswic*.

Il fit après cela en 1591. un voyage à *Francfort*, pour y faire imprimer un

J. BRUNUS. de ses Ouvrages. Le desir de revoir l'Italie, ou quelque autre raison qu'on ignore, le conduisit depuis pour son malheur à *Venise*.

Il y fut arrêté par ordre de l'Inquisition, qui après l'avoir retenu assez long-temps en prison, l'envoya à *Rome*, pour y être jugé.

Il demeura deux ans dans les prisons de cette Ville, où il subit plusieurs interrogatoires, dans lesquels il fut convaincu de ses erreurs. La crainte du supplice, dont il étoit menacé, & l'envie de gagner du temps lui firent quelquefois promettre de se rétracter : mais enfin le Tribunal de l'Inquisition, voyant qu'il se moquoit d'elle, le fit paroître le 9. Fevrier 1600. & après l'avoir fait mettre à genoux, lui prononça sa Sentence, qui le condamnoit à être livré au Magistrat pour être puni selon les Loix. Ensuite de quoi on le dégrada & on l'abandonna au bras seculier. *Brunus* affectant alors une fermeté qu'il n'avoit pas témoignée jusques-là, dit à l'Assemblée d'une voix menaçante : *La Sentence que vous portez contre moy, vous cause peut-être plus de frayeur qu'à moi-même.*

Ayant été mis entre les mains des Huissiers du Gouverneur de *Rome*, on le mena en prison, & on l'y retint huit jours, pour voir s'il ne voudroit point encore se rétracter ; mais il avoit pris son parti, & ce délay ne servit de rien. On le conduisit donc au lieu du supplice, c'est-à-dire au Champ de Flore, le 17. Fevrier 1600; & il y fut brûlé. Lorsqu'il fut près de mourir, on lui presenta le Crucifix ; mais il en détourna la vûë après y avoir jetté seulement un regard méprisant, & mourut ainsi dans son endurcissement & son opiniâtreté.

J. BRUNUS.

M. de *la Croze* & M. *Heuman* ont eu une dispute sur la cause qui occasionna la mort de ce Philosophe, le premier prétendant qu'il fut brûlé comme Athée, & l'autre voulant qu'il l'ait été en qualité de Lutherien; & les Pieces de cette dispute ont été imprimées dans les *Acta Philosophica* d'*Heuman*. Mais il paroît que la chose est assez facile à décider. Si *Brunus* ne s'étoit écarté par rapport à la Religion, que des dogmes Catholiques, dont les Lutheriens se sont eux-mêmes écartez, on auroit raison de dire

J. BRUNUS. qu'il auroit été Lutherien, & qu'il auroit été brûlé en cette qualité. Mais il alloit bien plus loin, il attaquoit le fond de la Religion même, nioit la Révelation, & renversoit les fondemens les plus solides du Christianisme; ainsi il n'appartenoit pas plus aux Lutheriens, qu'à toute autre Religion qui soit sur la terre; & il faut dire que ce fut comme Athée qu'il fut puni du dernier supplice.

Scioppius ne dit rien que de conforme à la verité & à ce qu'on trouve dans les Ouvrages de *Brunus*, lorsqu'il avance que ce Philosophe prétendoit » qu'il y a un nombre infini » de Mondes; qu'une ame peut passer » d'un corps dans un autre, & même » d'un monde dans un autre; qu'une » même ame peut animer deux corps; » que la magie est bonne & licite; » que le S. Esprit n'est rien autre cho» se que l'ame du Monde, & que » c'est ce que *Moïse* a voulu dire par » ces paroles : *L'esprit étoit porté sur les* » *eaux*; que le Monde est éternel; » que *Moïse* a operé ses miracles par » la magie, dans laquelle il avoit fait » plus de progrès que les autres Egyp-

tiens ; qu'il a été l'inventeur de ses J. BRUNUS.
» Loix ; que les Lettres sacrées sont
» une fable ; que les Diables seront
» sauvez ; que la race seule des He-
» breux tire son origine d'*Adam* &
» d'*Eve*, & les autres Nations de
» deux Hommes que Dieu avoit créés
» le jour précedent ; que *Jesus-Christ*
» n'est pas Dieu, mais un fameux
» Magicien, &c.

Au reste les principes de *Brunus* sont assez conformes à ceux de *Spinosa*. Il est facile de voir que le nom de Dieu ne signifie dans ses écrits autre chose que la Nature, ou un Estre infiniment étendu, dont il tâche d'établir la nécessité & l'éternité. Il admet des substances spirituelles, ausquelles il donne le nom de Dieux ; mais il veut qu'elles soient composées de lumiere, comme celles qu'ils appellent Démons sont composées, selon lui, d'eau & d'un esprit qui aime le sang. Dans un endroit il appelle les Mondes des Dieux, & il en fait des animaux sujets à la generation & à la corruption. D'ailleurs il est d'une crédulité puérile sur les apparitions des Esprits, sur les Sorciers & les Magi-

J. BRUNUS. ciens, & une infinité d'autres choses semblables. En quoi il ne paroît pas penser conséquemment, non plus qu'en bien d'autres articles. Ainsi l'on tâcheroit inutilement de se former un systême complet de ses sentimens, qui sont fort peu liez ensemble, & qui souvent même se contredisent; comme le font ceux de la plûpart de ses semblables, *Spinosa*, *Vanini*, &c.

Pour ce qui est de ses mœurs, il en donne lui-même une assez mauvaise idée en plusieurs endroits de ses Ouvrages; il s'exprime même sur ce sujet d'une maniere si Cynique, qu'il fait voir que sa plume étoit aussi peu chaste que sa vie. Ses dereglemens ne doivent pas surprendre, puisqu'il avoit pour principes, » qu'on n'est » point adstreint aux Loix qui ne » sont pas d'une utilité visible pour » le bien temporel des societez hu» maines; que les mouvemens crimi» nels de l'ame ne sont des pechez, » qu'entant qu'ils produisent des ac» tes, & que c'est la commission seu» le qui en fait le mal; que cette pro» position, *Si libet, licet*, est l'heu» reuse Loy que Dieu a gravée en » nous, &c.

» nous, &c. Principes qu'il étale avec soin dans plusieurs de ses Ouvrages. J. BRUNUS.

Il se piquoit beaucoup de constance, & il fait en plusieurs endroits une grande parade de sa fermeté; mais il se dément en d'autres, où il se plaint de sa mauvaise fortune avec une vivacité & une impatience étonnante.

Son stile est diffus, obscur & embarassé; & la Latinité n'en est pas pure; il ne laisse pas d'y avoir des tours ingenieux & des expressions très-vives.

Il ne faut pas omettre qu'il y a d'habiles gens qui prétendent que *Descartes* a pris de lui quelques-unes de ses idées; M. *Huet* donne même dans sa *Censura Philosophiæ Cartesianæ*, une longue Liste des pensées qu'il peut avoir puisées dans *Brunus*. Mais c'est une chose sur laquelle on ne peut rien dire de positif; car il n'est pas sûr que *Descartes* ait lû les Ouvrages de ce Philosophe; que s'il les a lûs veritablement, ce qu'il en a tiré est si confus dans cet Auteur, & il l'a rendu si clair & si net, qu'on peut le

J. BRUNUS. regarder comme une chose qui lui est propre.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Candelaio, Comedia del Bruno Nolano. Achademico di nulla Achademia, detto il Fastidito. In Tristitia hilaris, in hilaritate tristis. In Parigi* 1582. *in*-12. *feuil.* 146.

2. *De Umbris Idearum ad artem Memoriæ. Paris.* 1582. *in*-8°. *Brunus* renvoye dans cet Ouvrage, de même que dans le troisiéme Livre de celui *De Imaginum, &c. compositione*, à un autre qu'il appelle *Clavis magna*; mais je ne sçai s'il a été imprimé; s'il l'a été, il y a apparence qu'il auroit lui-même besoin d'un autre clef, puisque l'Auteur s'exprime dans celui-ci à son sujet de cette maniere: *Qui ex Clavi Magna poterit elicere, eliciat; non enim omnibus dabitur adire hanc Corinthum. Brunus* prétend que personne n'a été plus loin que lui dans l'art de la Methode artificielle de la mémoire; mais la sienne est si embroüillée, si confuse & si Metaphysique, qu'elle ne peut être d'aucun usage. La seule chose à quoi elle puisse servir, est de faire connoître qu'il

avoit une imagination très-vive, mais peu juste & peu reglée. J. BRUNUS.

3. *De Compendiosa Architectura & Complemento Artis Raymundi Lullii. Paris.* 1582. *in*-16. A la suite du Livre de *Raymond Lulle de Auditu Kabbalistico.*

4. *Cantus Circeus, ad Memoria praxim ordinatus. Paris.* 1583. *in*-8°.

5. *Spaccio della Bestia Trionfante, proposto da Giove, effettuato dal Conseglio, revelato da Mercurio, recitato da Sofia, udito da Saulino, registrato dal Nolano, diviso in tre Dialogi, subdivisi in tre Parti. In Parigi* 1584. *in*-8°. Ce Livre, entierement méprisable par lui-même, & méprisé jusqu'ici à un tel point qu'à la vente de la Bibliotheque de M. *Bigot* faite en 1706. il ne fut vendu, avec cinq autres Ouvrages du même Auteur que 25. sols, est devenu depuis, par la folie des Bibliomanes, d'un prix si exorbitant, qu'on ne l'a gueres maintenant à moins de cinquante pistoles; même tout seul, lorsqu'il se peut trouver; car il faut avoüer qu'il est très-rare. Il roule sur une Réforme que *Jupiter* fait des Constellations. *Brunus*

J. BRUNUS.

» l'introduit se plaignant de la décadence du Culte des Dieux, quoiqu'il eût pris les meilleures mesures du monde pour le rendre éternel, en donnant aux Astres les noms des Divinitez, & faisant par là du Ciel une espece de Livre, qui contient toute la Theologie Payenne. *Momus* se moque de *Jupiter*, & lui répond en raillant que la mauvaise conduite des Dieux, & l'histoire scandaleuse de leurs vilaines amours, les ont enfin fait tomber dans un mépris universel. On assemble sur cette objection toutes les Constellations, qui proposent leurs raisons, & on fait à ce sujet des comparaisons abominables entre les Fables des Poëtes, & les Histoires, qui sont cruës dans les Religions qui ont succédé au Paganisme. L'Evangile y est tourné en ridicule. Le nom d'Imposteur y est répeté plusieurs fois, & appliqué aux trois Législateurs, à celui des Juifs, & à celui des Mahometans, sans en excepter notre Sauveur. Cette execrable Comédie finit par l'exclusion qu'on donne à toutes

» les Religions, pour substituer dans J. BRUNUS.
» le Ciel le nom des Vertus Morales
» aux fausses divinitez du Paganisme.
C'est l'extrait que M. de *la Croze* donne de l'Ouvrage de *Brunus*, qui le dédia au Chevalier *Philippe Sidney*, en reconnoissance des bons offices, qu'il lui avoit rendus en Angleterre. *Scioppius* s'est trompé en s'imaginant que ce Livre, qu'il n'avoit pas vû, traitoit du Pape, à cause du titre qu'il porte; il est visible que *Brunus* n'a entendu par *Bestia trionfante*, que la superstition, ou plûtôt, ce qu'il appelle de ce nom. J'ajoûterai que *Jean Toland* qui n'étoit gueres éloigné de plusieurs sentimens de *Brunus*, a donné une traduction Angloise de cet Ouvrage, comme on le peut voir dans son article, tom. 1. p. 268.

6. *La Cena de le Ceneri, descritta in cinque dialoghi, per quattro interlocutori con tre considerazioni*, 1584. in-8°. *Brunus* a dédié ce Livre à *Michel de Castelnau*, Ambassadeur de France en Angleterre. La raison du titre qu'il lui a donné, est qu'il suppose que ce sont des Entretiens tenus à Table, le premier jour de Carême. Il y soûtient

J. BRUNUS. entre autres choses l'opinion de *Copernic* sur le mouvement de la terre ; & ajoûte qu'il y a une infinité de Mondes semblables à celui-ci, & qu'ils sont tous des animaux intellectuels, qui ont des individus vegetatifs & raisonnables, comme il y en a sur la terre.

7. *Dialoghi de la Causa, Principio, & Uno. In Venetia* 1584. *in*-12. Cet Ouvrage est dédié encore à *Michel de Castelnau* ; il n'y a pas d'apparence qu'il ait été imprimé à *Venise*, comme le titre le porte ; il doit l'avoir été plûtôt à *Paris*, ou en Angleterre. Des cinq Dialogues qu'il contient, le premier sert d'Apologie à l'Ouvrage précedent ; le second traite du principe, ou de la cause premiere, & prétend faire voir comment la cause efficiente & la formelle, se réunissent à un seul sujet, qui est l'ame de l'Univers ; & comment la cause formelle generale, qui est unique, differe de la cause formelle particuliere, qui est infiniment multipliée. *Brunus* montre dans le troisiéme, que *David de Dinant* avoit raison de considerer la matiere comme une chose

divine ; & soûtient que la forme substantielle ne perit jamais, & que la matiere & la forme ne different que comme la puissance & l'acte ; d'où il conclut que tout l'Univers n'est qu'un Etre. Il entreprend dans le quatriéme de montrer que la matiere des corps, n'est point differente de celle des esprits. Enfin dans le cinquiéme il conclut que l'Etre réellement existant, est un, infini, immobile, & indivisible. On voit par-là que la Doctrine de ce Livre est semblable au Spinosisme.

J. BRUNUS.

8. *Dell' Infinito Universo è Mondi. In Venetia.* 1584. *in*-8o. Cet Ouvrage, dédié encore à *Michel de Castelnau*, est divisé en cinq Dialogues, où *Brunus* prétend prouver par un grand nombre de raisons, que l'Univers est infini, & qu'il y a une infinité de Mondes. Il s'y déclare pour le sentiment de *Copernic* sur la mobilité de la terre autour du Soleil.

9. *Degli heroici furori Dialogi X. In Parigi* 1685. *in*-8°. *Brunus* composa cet Ouvrage en Angleterre & le dédia à *Philippe Sidney*. Il y a beaucoup de Vers Italiens & beaucoup d'imagi-

J. BRUNUS. nations cabalistiques ; car sous des figures qui semblent representer les transports & les desordres de l'amour, il prétend élever l'ame à la contemplation des veritez les plus sublimes, & la guerir de ses defauts: On voit sur la fin quelques Poësies, où il chante la beauté des Femmes de *Londres*.

10. *Cabala del Cavallo Pegaseo, con l'aggiunte dell' Asino Cillenico. In Parigi* 1585. *in*-8°. Je ne sçai ce que c'est que cet Ouvrage, dont *Haym* parle dans sa *Notizia de' libri rari*.

11. *De Specierum Scrutinio & Lampade Combinatoria Raymundi Lullii. Pragæ* 1588. *in*-8°. Cet Ouvrage est le seul que *Toppi* marque dans sa Bibliotheque Napolitaine, sous l'article de *Brunus* ; ce qui fait voir le peu d'exactitude de cet Auteur. Il a été réimprimé plusieurs fois parmi les Oeuvres de *Raymond Lulle*.

12. *De Progressu & Lampade Venatoria Logicorum. Pragæ* 1588. *in*-8°. It. parmi les Oeuvres de *Raymond Lulle*.

13. *Acrotismus, sive rationes articulorum Physicorum adversus Peripateticos Parisiis propositorum. Wittebergæ* 1588. *in*-8°.

in-8°. Après trois Lettres adressées, l'une au Roy *Henri III.* une autre au Recteur de l'Université, & la troisiéme aux Amis de la bonne Philosophie, & une Piece intitulée : *Excubitor, seu Joannis Hennequini Apologetica déclamatio habita in auditorio Regio Parisiensis Academiæ in Festo Pentecostes anno* 1586. *pro Nolani Articulis* ; on lit les articles en question qui portent ce titre : *Articuli de Natura & Mundo à Nolano in principibus Europæ Academiis propositi ; quos Joannes Hennequinus, Nobilis Parisiensis, sub ejusdem felicibus auspiciis contra vulgaris & cujuscumque adversariæ Philosophiæ Professores triduo Pentecostes in Universitate Parisiorum defendendos evulgavit ; brevibus adjectis rationibus.* J. BRUNUS.

14. *De Imaginum, Signorum & Idearum compositione, ad omnia inventionum, dispositionum & Memoriæ genera, Libri tres. Francofurti* 1591. *in*-8°.

15. *De Triplici Minimo, & Mensura, ad trium speculativarum scientiarum, & multarum activarum Artium principia, Libri quinque. Francofurti* 1591. *in*-8°. Cet Ouvrage est en Vers

J. BRUNUS. avec un Commentaire en Prose, de même que le suivant.

16. *De Monade, Numero, & figura Liber consequens quinque de Minimo, Magno, & Mensura. Item de Innumerabilibus, Immenso, & Insigurabili, seu de Universo & Mundis Libri octo. Francofurti* 1591. *in*-8°. Il y a dans tous ces Ouvrages plus d'imagination que de solidité.

17. *Summa Terminorum Metaphysicorum. Tiguri* 1595. *in*-4°. It. *Accessit Praxis descensus, sive applicatio Entis, è manuscripto editus Liber per Raphaelem Eglinum. Marpurgi* 1609. *in*-8°.

18. *Artificium perorandi, communicatum à Joanne-Henrico Alstedio, Francofurti* 1612. *in*-8°. Ce sont les Rudimens de la science de *Raymond Lulle*, pour les idées duquel *Brunus* avoit beaucoup de goût.

19. *Explicatio triginta Sigillorum*, *in*-8°. sans date. C'est un Ouvrage dans les principes de *Lulle*, aussi bien que les suivans.

20. *Sigillus Sigillorum*, *in*-8°, sans date.

21. *Ars Reminiscendi & in Phan-*

tastico campo exarandi, in-8°. sans date. J. BRUNUS.

22. *Oratio Valedictoria Wittebergæ anno* 1588. *habita.* Inserée à la p. 406. du second tome des *Acta Philosophorum* publiez en Allemand par *Chr. Aug. Heuman.*

Pour ce qui regarde la Harangue qu'on prétend que *Jordanus Brunus* fit à *Wittemberg* à la loüange du Diable, il est probable que c'est un conte.

V. *Toppi & Nicodemo Biblioth. Napoletana. La Croze, Entretiens sur divers sujets, &c.* p. 287. *Bayle Dictionnaire.* Ce qu'on a de plus curieux sur son sujet est une Lettre écrite par *Gaspar Scioppius* à *Conrad Rittershusius* le 17. Fevrier 1600. jour même du supplice de *Brunus*, auquel il avoit assisté. Elle a été imprimée pour la premiere fois dans un Livre, intitulé: *Macchiavellizatio, qua unitorum animos dissociare nitentibus respondetur, in gratiam D. Archiepiscopi Castissima Vitæ Petri Pazman, succincte excerpta. Saragossæ* (ou plûtôt en Allemagne) 1621. *in-4°. Struvius* l'a inserée ensuite dans la cinquiéme Partie de ses

J. BRUNUS. *Acta Litteraria.* M. de *la Croze* a fait aussi entrer dans ses *Entretiens* la partie de cette Lettre qui regarde *Jordanus Brunus*, en Latin & en François.

JACQUES-PHILIPPE FORESTA.

J. P. FORESTA. JACQUES-PHILIPPE *Foresta*, plus connu sous le nom de *Jacques-Philippe de Bergame*, naquit l'an 1434. d'une famille Noble, à *Soldio*, terre appartenante à sa famille, dans le voisinage de *Bergame*.

Après avoir fait ses études à *Bergame* avec beaucoup de succès, il y entra en 1451. dans l'Ordre des Hermites de S. Augustin, étant alors âgé de 17. ans.

Depuis ce temps les devoirs de son état & l'étude partagerent toute son application. Malgré l'aversion qu'il avoit pour les Dignitez & les Charges, il ne put se dispenser d'accepter successivement celles de Prieur d'*Imola*, de *Forli*, & de *Bergame*; mais les distractions qu'elles lui causerent ne l'empêcherent pas de se livrer à l'inclination qu'il se sentoit pour les

sciences; il n'oublia même rien pour inspirer la même inclination à ses Religieux, en formant par tout des Bibliotheques, & en y amassant les meilleurs Livres qu'il pouvoit trouver. J. P. FORESTA.

C'est à cela que s'est passé toute sa vie. Il mourut le 15. Juin 1520. âgé de 86. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Supplementum Chronicorum Orbis ab initio Mundi usque ad annum* 1485. *Brixiæ, per Boninum de Boninis de Ragusia.* 1485. *in-fol.* Cet Ouvrage, quoique fort imparfait, fut fort bien reçu, & l'Auteur fut obligé d'en faire l'année suivante une seconde Edition, à laquelle il joignit les Evenemens arrivez depuis la premiere. *Venetiis per Bernardinum de Benaliis Bergomensem.* 1486. *in-fol.* Ces deux furent suivies de plusieurs autres accompagnées de nouvelles augmentations. *Venetiis per Bernardum Rizum de Novaria.* 1490. *in-fol.* It. *Norimbergæ* 1593. *in-fol.* It. *Venetiis per Albertinum de Lissona Vercellensem.* 1505. *in-fol.* It. *Venetiis, Impensis Georgii de Rusconibus* 1506. *in-fol.* It. *Venetiis* 1513. *in-fol.*

J. P. FORESTA.

Toutes ces Editions vont jusqu'à l'an 1501. où *Jacques-Philippe de Bergame* a fini. Ainsi c'est mal à propos que *Gesner* dans sa Bibliotheque fait finir sa Chronique en 1486. que M. *de Sallengre* dans ses *Mémoires de Litterature*, tom. 1. p. 167. la pousse jusqu'en 1505. & qu'on lit dans le titre de l'Edition de *Venise* de l'an 1513. qu'elle s'étend jusqu'à l'an 1510. Au reste cette Chronique est divisée en 16. Livres ausquels on a ajoûté depuis un 17^e^. qui comprend un Supplement fort abregé de 36. ans, depuis 1500. jusqu'en 1535. Elle a paru avec cette nouvelle Addition à *Paris*, en 1535. *in-fol.* & à *Venise* en 1547. *in-fol.* On en a une traduction Italienne imprimée à *Venise* en 1553. *in-fol.* & en 1573. en deux volumes *in-4°.* L'Ouvrage de *Jacques-Philippe de Bergame*, fort estimé en son temps, l'est peu en celui-ci, où la Science chronologique & la critique, sont plus épurées qu'elles ne l'étoient alors ; & il ne peut gueres servir que pour la fin du 15^e^. siécle, qui étoit le temps où il vivoit.

2. *De Claris Mulieribus Christianis*

Commentarius. Ferrariæ 1497. *in-fol.* J. P. Fo-
R. dans un Recueïl de differens Ecrits RESTA.
sur le même sujet, fait par les soins
de *Jean-Ravisius Textor*, & publié
sous ce titre : *De Memorabilibus &
Claris Mulieribus aliquot diversorum
scriptorum Opera. Paris.* 1521. *in-fol.*
Il y a bien des imaginations & des
faits apocryphes dans cet Ouvrage,
qui ne donne pas une grande idée du
jugement de son Auteur. La prétenduë Papesse *Jeanne* y a sa place.

3. *Confessionale, seu Interrogatorium aliorum novissimum. Venetiis* 1487. *in-4°. &* 1500. *in-8°.* It. *Antuerpiæ* 1513. *in-8°.*

V. *la Bibliotheque de Gesner. Domin. Antonii Gandolfi Diss. de Augustinianis scriptoribus*, p. 197. *Philippi Elssii Encomiasticon Augustinianum. Vossius de Historicis Latinis.*

JEAN BAUHIN.

J. BAUHIN.

JEAN *Bauhin* naquit à *Basle* l'an 1541. de *Jean Bauhin*, & de *Jeanne Fontaine*.

Son pere étoit natif d'*Amiens*, & avoit acquis en France beaucoup de réputation par son habileté dans la Médecine & la Chirurgie; mais ayant embrassé la Religion prétenduë Réformée, il fut obligé de sortir du Royaume & de se retirer à *Basle*, où il mourut en 1582. âgé de 71. ans, laissant deux fils, qui se sont rendus illustres dans la République des Lettres; *Jean* dont il s'agit ici, & *Gaspar* dont je parlerai ensuite.

Jean Bauhin après avoir fait sa Philosophie avec succès, s'appliqua, à l'exemple de son pere, à la Médecine, où il ne réüssit pas moins.

Sa capacité lui procura en 1566. une Chaire de Professeur en Rhetorique à *Basle*; mais les fonctions attachées à cet emploi ne l'empêcherent pas de continuer à se perfectionner dans la Médecine, qui faisoit son

étude favorite. Il s'y rendit même si habile que le Duc de *Wirtemberg-Montbelliard*, *Ulric*, le choisit en 1570. pour son Médecin. Ce choix l'obligea de quitter sa Chaire pour aller à *Montbelliard*, où il demeura tout le reste de sa vie, occupé de son emploi & de la pratique de la Médecine. J. BAUHIN.

Il y mourut en 1613. dans sa 73e. année.

Il avoit épousé *Denyse Bernand*, dont il a eu plusieurs enfans ; mais tous les garçons sont morts dans l'enfance.

Voici l'Epitaphe qui a été mise sur son Tombeau.

C. S.

Johanni Bauhino, Basil. Joh. Fil.
Physico Clinico Solertissimo
Anatomico Elegantissimo
Botanico Celeberrimo
Illustriss. Ducis Wurtemberg.
Ultra anno XL.
Archiatro fidelissimo
Cum uxore Charissima
Dionysia Bernand
Monumentum hocce poni curaverunt

J. BAUHIN.

Filia unica Genefieva
Cum Nepote Daniele Loritio.
Vixit Maritus Annos 72. M. 8. D. 14.
Uxor Annos 55. Mens. 8. D. 24.
1613.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Plantis à Divis Sanctisque nomen habentibus; Caput ex Magno volumine de consensu & dissensu Autorum circa stirpes desumptum. Addita sunt Conradi Gesneri Epistolæ hactenus non editæ, à Gaspare Bauhino Med. Prof. Basileæ* 1591. *in*-8°. Ce fut *Gaspar Bauhin*, son frere, qui eut soin de cette Edition, & qui y ajoûta les Lettres de *Gesner*.

2. *Memorabilis Historia Luporum aliquot rabidorum, qui circa annum* 1590. *apud Mompelgartum & Beffortum, multorum damno, publice grassati sunt. Additis Medicamentis & auxiliis ad eam & cæterorum animalium rabiem conferentibus. Montisbelgardi* 1591. *in*-8°. It. en François sous ce titre: *Histoire notable de la rage des Loups, avenuë en* 1590. *avec les remédes contre la rage causée par la morsure des bêtes enragées. Montbeliard* 1591. *in*-8°.

3. *De Plantis Absinthii nomen habentibus ; cum ejusdem argumenti Claudii Rocardi libello. Montisbelgardi* 1593. *in* - 8° J. BAUHIN.

4°. *Historia novi & admirabilis Fontis Balneique Bollensis in Ducatu Wirtembergico ad acidulas Gopingenses, mandato illustr. Principis Witemberg. ad subditorum, omniumque Vicinorum & exterorum emolumentum ob vires insignes adornati. Montisbelgardi* 1598. *in*-4°. It. *Ibid.* 1600. *in*-4°.

5. *Historia Fontis & Balnei admirabilis Bollensis Liber quartus, de Lapidibus, Metallicisque miro naturæ artificio in ipsis terræ visceribus figuratis, nec non de stirpibus, Insectis, Avibus, aliisque Animalibus, partim in putei penetralibus, dum ejus venas aquileges perscrutantur, partim in Vicinia inventis & observatis, quorum multa numquam visa vivis Iconibus expressa hic Oculis subjiciuntur. Montisbelgardi* 1598. *in*-4°. It. *Ibid.* 1600. *in*-4°.

6. *De Aquis Medicatis nova Methodus quatuor Libris comprehensa. Agitur in iis de Fontibus celebribus, Thermis, Balneis universæ Europæ, & potissimum Ducatus Wirtemburgici,*

J. BAUHIN. *eorum mixtionibus, Metallis, succis; investigandi & utendi modo, ac eorum viribus. Item de variis Fossilibus, stirpibus, Insectis, quorum plurimæ figuræ sive Icones & Regionum Tabulæ adduntur. Montisbelgardi* 1605. 1607. 1612. *in*-4°.

7. *Johannis Bauhini & Joannis Henrici Cherleri Historia Plantarum Prodromus. Ebroduni* 1619. *in*-4°.

8. *Historia Plantarum Universalis nova & absolutissima, cum consensu & dissensu circa eas; Autoribus* Joh. *Bauhino, &* Joh. *Henrico Cherlero Med. D. Basileensibus, quam recensuit & auxit Dominicus Chabræus M. D. Genevensis; Juris vero publici fecit Franciscus-Ludovicus à Graffenried. Ebroduni* 1650. *in-fol.* 3. vol.

V. *Nova Litteraria Helvetica Joan. Jac. Scheuchzeri, an* 1704. p. 55. *Mercklini Lindenius renovatus.*

GASPAR BAUHIN

GASPAR *Bauhin*, frere de *Jean*, dont je viens de parler, naquit le 17. Janvier 1560. à *Basle* de *Jean Bauhin* & de *Jeanne Fontaine*. G. BAUHIN.

Ses parens le destinoient à l'étude de la Theologie; mais son inclination rendit cette destination inutile, & le porta vers la Medecine, à laquelle il commença à s'appliquer à l'âge de 16. ans sous *Theodore Zuinger*, & sous *Felix Platerus*. Après avoir fait quelques progrès en cette science, il passa en Italie, & alla à *Padoue* étudier sous les fameux Professeurs qui y enseignoient.

De retour à *Basle* en 1579. il n'y fit qu'un mois de séjour; après lequel il se rendit à *Montpellier*, pour y continuer ses études d'Anatomie & de Botanique, qui étoient les parties de la Médecine pour lesquelles il se sentoit le plus de goût.

Il demeura un an en cette derniere Ville, qu'il quitta pour aller visiter les principales Universitez d'Allema-

G. BAUHIN.

gne. Mais il ne put en voir qu'un petit nombre ; car son pere, qui se sentoit infirme & près de mourir, le rappella à *Basle* sur la fin de l'an 1580.

L'année suivante il se fit recevoir Docteur en Médecine, & se maria peu après avec *Barbe Vogelmannin.*

Il ne demeura pas long-temps sans emploi, ayant été nommé la premiere année de son Mariage, Professeur en Langue Gréque : Poste qu'il quitta en 1588. lorsqu'il fut choisi pour remplir la Chaire de premier Professeur en Botanique & en Anatomie.

Felix Platerus premier Professeur en Médecine à *Basle*, & premier Médecin de la Ville, étant mort en 1614. *Bauhin* fut revêtu de ces deux dignitez qu'il a gardées jusqu'à sa mort.

Il mourut le 5. Decembre 1624. dans sa 65^e^. année. Voici l'Epitaphe qu'on mit sur son Tombeau.

Æternæ Memoriæ.

Casparo Johan. Senior. F. Bauhino

Magni Judicii, rari sollicitique Ingenii

G. BAUHIN.

Viro incomparabili
Qui
Patern. Virtut. & Art. æmulus,
Ab ineunte statim ætate
Ductu & consuetudine
Consummatiss. quos ætas illa
(In Italia , German. Gall.)
Ferebat virûm
Omnigen. cum primis Medic. in scient.
Solidiss. Eruditus
Anatom. & Botan. inexplebili
Percitus desiderio
Primus utriusque hujus studii Rauracor.
In Athen. electus Profess.
Imo omnium
Seculi sui Anat. & Bot. Phœnix
Ociùs quam quisquam alius
Ad summos Doctorat. suggestus Honor.
Aliasque Dignit. Academic. devectus
Præcell. Doctrin. sua Monument. &
Divin. Ingen. Fœtibus luculentiss.
Post se relictis
Terr. Vita & gloria satur
Ætern. Vita & Immort. gloria ut poti-
retur
Summo totius Academ. & Reipub. damno
E vivis discessit.
Patria cum luctu & mœrore.
D. 5. Decemb. A 1624. Ætat. 65.

G. BAUHIN.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Corporis Humani partibus externis, hoc est, Universalis Methodi Anatomicæ, quam ad Vesalium accommodavit Liber primus, multis novis, iisdemque raris observationibus propriis refertus. Basileæ* 1588. *&* 1592. *in*-8°.

2. *Anatomes Liber secundus, partium spermaticarum tractationem per quatuor causas continens. Basileæ.* 1591. *in*-8°.

3. *Francisci Rousseti de Partu Cæsareo Liber, in quo agitur de Opificio Chirurgico humani ortus, aliter fauste succedere nequeuntis, quam per ventris Materni solertem incisionem, sospite cum suo Fœtu matre ipsa. Item Fœtus Lapidei Vige-Octennalis causa, cur nasci non potuerit? Cur per* 28. *annos in utero retentus non putruerit? Cur in lapidem obduruerit? Primum ab Autore Gallice conscriptus, à Caspare vero Bauhino Latine redditus, Historiis lectissimis, Exemplis & Lithopædio Senensi illustratus & mactus. Basileæ* 1591. *in*-8°.

4. *Appendix ad Francisci Rousseti Librum de partu Cæsareo, varias & novas Historias continens, quibus, quæ in illo Tractatu continentur, comprobantur.* Avec la traduction précedente.

dente. It. dans le Recuëil d'*Israel* G. BAU-
Spachius, intitulé : *Gynaciorum Libri.* HIN.
Argentinæ 1597. *in-fol.*

5. *Aloysii Anguillaræ de simplicibus Liber*, *cum Notis Gaspari Bauhini. Basileæ* 1593. *in-8°.*

6. *Phytopinax, seu enumeratio Plantarum (2460.) ab Herbariis nostro sæculo descriptarum, cum earum differentiis; cui plurimarum hactenus ab iisdem non descriptarum (164.) succincta descriptiones & denominationes accessere; additis aliquot (8) hactenus non sculptarum Plantarum vivis Iconibus. Basileæ* 1596. *in-4°.*

7. *Anatomica Corporis virilis & muliebris Historia. Lugduni* 1597. *in-8°.* It. *Basileæ* 1609. *in-8°.*

8. *Guilielmi Varignanæ secreta Medicinæ ad varios curandos morbos verissimis autoritatibus illustrata, cum additionibus Gaspari Bauhini. Basileæ* 1597. *in-8°.*

9. *Petri Andreæ Matthioli Opera quæ extant omnia; hoc est, Commentarii in sex Libros Pedacii Dioscoridis Anazarbei, de Medica Materia: adjectis in margine variis Græci Textus Lectionibus, ex antiquissimis Codicibus de-*

G. BAUHIN. *sumptis, qui Dioscoridis depravatam lectionem restituunt; nunc à Gaspare Bauhino, post diversarum editionum collationem infinitis locis aucti, Synonymiis quoque Plantarum & Notis illustrati: Adjectis Plantarum Iconibus plusquam trecentis, ad vivum delineatis, &c. Francofurti* 1598. *in-fol.* It. *Basileæ* 1674. *in-fol.*

10. *De Corporis humani Fabrica Libri IV. Methodo Anatomica in Prælectionibus publicis proposita, ad Andreæ Vesalii Tabulas instituta; sectionibusque publicis & privatis comprobata, multis denique novis Inventis & Opinionibus aucta. Basileæ* 1600. *in-8°.* It. sous le titre suivant : *Theatrum Anatomicum infinitis locis auctum, ad morbos accommodatum & ab erroribus ab Autore repurgatum, observationibus & figuris aliquot novis æneis illustratum, Opera Joan. Theod. de Bry. Francofurti* 1621. *in-4°.*

11. *Animadversiones in Historiam generalem Plantarum Lugduni editam. Item Catalogus Plantarum circiter quadringentarum eo in Opere bis terve positarum. Francofurti* 1601. *in-4°.*

12. *Institutiones Anatomicæ Hippo-*

cratis, Aristotelis, Galeni auctoritate illustrata. Basileæ 1604. *in*-8°. It. *Francofurti* 1616. *in*-8°. G. BAUHIN.

13. *De Compositione Medicamentorum, sive Medicamentorum componendorum ratio & Methodus, in Prælectionibus publicis proposita. Offenbachii* 1610. *in*-4°. It. *Francofurti* 1610. *in*-4°.

14. *De Lapidis Bezaar, Orientalis & Occidentalis, Cervini item, & Germanici ortu, natura, differentiis, veroque usu; ex Veterum & Recentiorum placitis Liber. Basileæ* 1613. & 1625. *in* - 8°.

15. *De Homine Oratio. Basileæ* 1614. *in* - 4°.

16. *De Hermaphroditorum Monstrosorumque partuum natura, ex Theologorum, Jureconsultorum, Medicorum, Philosophorum & Rabbinorum Sententia; Libri duo. Oppenheimii* 1614. *in*-8°. It. *Francofurti* 1629. *in*-4°.

17. *De Remediorum formulis, Græcis, Arabibus & Latinis usitatis, exemplis ad plerosque morbos accommodatis illustratis; plurimis ratione inventis, experientia confirmatis, Secretique loco habitis, comprobatis, Libri duo. Francofurti* 1619. *in*-8°.

G. BAUHIN. 18. *Prodromus Theatri Botanici. In quo plantæ supra sexcenta ab ipso primum descriptæ cum plurimis (140.) novis figuris proponuntur. Francofurti* 1620. *in*-4°. It. *Editio altera, Basileæ* 1671. *in*-4°.

19. *Catalogus Plantarum circa Basileam sponte nascentium, cum earumdem Synonymiis, & locis in quibus reperiuntur, in usum scholæ Medicæ, quæ Basileæ est. Basileæ* 1622. *in*-8°.

20. *Pinax Theatri Botanici, sive Index in Theophrasti, Dioscoridis, Plinii, & Botanicorum, qui à seculo scripserunt, Opera: Plantarum circiter sex millium ab ipsis exhibitarum methodice secundum earum genera & species proponens. Basileæ* 1624. *in*-4°. It. *Ad Autoris autographum denuo edit. Basileæ* 1671. *in*-4°.

21. *Epistolæ Medicæ.* Ces Lettres se trouvent dans le Recuëil, intitulé: *Joannis Hornungi Cista Medica. Norimbergæ* 1625. *in*-4°. It. *Lipsiæ* 1661. *in*-4°.

22. *Vivæ imagines partium corporis humani, æneis formis expressæ, & ex Theatro Anatomico Gasparis Bauhini desumpta, Opera & sumptibus Matthæi*

Meriani. Francofurti 1640. *in*-4°. G. BAUHIN.

23. *Theatrum Botanicum, seu Historia Plantarum ex Veterum & Recentiorum placitis propriaque observatione concinnata Liber primus. Basileæ* 1658. *in-fol.* L'Editeur de ce Volume marque dans sa Préface que ce n'est que la douziéme partie de l'Ouvrage de *Bauhin.*

24. *Stirpium aliquot obscurius Officinis, Arabibus, aliisque dénominatarum explicatio.* A la suite du Livre, intitulé: *Dionysii Joncquet Hortus, sive Index Plantarum quas Autor excolebat Parisiis. Paris.* 1659. *in*-4°.

25. *Epistola Anatomica curiosa ad Voglerum Patrem.* Inserée dans la troisiéme année du premier *Decennium* des *Ephémerides des Curieux de la nature*, p. 596.

V. *Nova Litteraria Helvetica Joan. Jac. Scheuchzeri, ann.* 1704. p. 48. *Mercklini Lindenius renovatus.*

CHARLES PASCHAL.

C. PASCHAL.

CHARLES *Paschal*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de la *Queute*, & de *Dargny*, naquit le 19. Avril 1547. à *Caune*, en Piémont, de *Barthelemi Paschal*, Gentilhomme Piémontois, & de *Catherine de Fiesque*.

Il vint faire ses études à *Paris*, où après le cours ordinaire d'Humanitez & de Philosophie, il s'appliqua à la Jurisprudence. Ayant eu occasion de voir l'illustre *Gui du Faur*, Seigneur *de Pibrac*, Conseiller d'Etat, & Président au Parlement de *Paris*, il s'acquit son estime & son amitié.

Les esperances qu'il conçut de se pousser en France par son moyen, l'engagerent à se fixer dans ce Royaume, & à renoncer à sa patrie; & ces esperances ne furent pas vaines; car il fut employé depuis en differentes négotiations importantes.

D'abord il fut choisi, en 1576. par le Roy *Henri III.* pour aller en

Pologne, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, pour en retirer les meubles prétieux que ce Prince y avoit fait porter, & il réüssit si bien dans cette affaire, que le Roy en reconnoissance de ce service l'honora du titre de Chevalier, & ajoûta une fleur de Lys à ses Armes. Les Lettres patentes, qui lui furent données pour cela, sont datées du mois d'Avril 1578. C. PAS-CHAL.

Quelque temps après son retour il épousa *Marguerite Manessier*, véuve de M. de *Feuqueres*, *Claude de Lavernot*, d'une des plus anciennes famille d'*Abbeville*, qui mourut 13. ans avant lui, & dont il n'eut point d'enfans.

Il fut en 1589. envoyé pour la seconde fois en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Angleterre vers la Reine *Elizabeth*, dont il obtint les secours d'Hommes & d'argent, qu'il lui demanda de la part du Roy *Henri IV*.

Ce Prince l'envoya encore en 1593. en Languedoc, en Provence, & en Dauphiné, pendant la fureur des

C. PASCHAL. troubles, pour tâcher d'y apporter quelque remede.

Il avoit été auparavant reçu Conseiller & Avocat General au Parlement de *Roüen*, Charge pour laquelle il prêta le serment accoûtumé le 4. Mars 1592.

En 1604. il fut député vers les *Grisons*, chez lesquels il demeura pendant dix ans. Ce fut dans le loisir dont il joüit en ce lieu, qu'il composa le plûpart de ses Ouvrages.

Il revint en France en 1614. & continua encore ses services pendant quelques années dans le Conseil, ayant été fait, je ne sçai en quelle année, Conseiller d'Etat. Mais étant devenu paralitique de la moitié de son corps, il se retira en sa Seigneurie de la *Queute*, près d'*Abbeville*, où il mourut d'apoplexie le 25. Decembre 1625. âgé de 78. ans. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, au milieu du Chœur de l'Eglise Collegiale de S. *Wulfran* à *Abbeville*, où on lui mit cette Epitaphe.

C. PASCHAL.

Carolo Paschalio Equiti, Cutta Vicecomiti, hîc condito, Beatam Resurrectionem expectanti, Posuit Philippus Filius, Hispaniæ Dominus, Abbavillæ Præses.

Paschal ne se voyant point d'enfant, adopta un jeune Homme, dont on ne nous apprend point le nom, pour lequel il eut toûjours une tendresse singuliere. Il lui acheta les Charges de Président & de Lieutenant Criminel d'*Abbeville*, & le fit héritier de son nom & de ses biens. Les Lettres Patentes de son adoption sont datées du mois de May 1607. C'est ce *Philippe Paschal* dont il est parlé dans son Epitaphe.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Vidi Fabricii Pibrachii Vita. Paris.* 1584. in-12. It. dans un Recueil de Vies choisies données par *Bauchius* à *Breslau* 1711. in-8°. It. trad. en François sous ce titre : *La Vie & Mœurs de Messire Guy du Faur, Seigneur de Pybràs, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé, & President en sa Cour du Parlement à Paris,*

C. PASCHAL. *Latin de Charles Paschal, par Gabriel Chapuis. Lyon* 1574. *in*-8°. It. *Paris* 1574. *in*-8°. Cette traduction est rapportée par *du Verdier* dans sa *Bibliotheque*; mais je ne sçai quand l'original Latin a paru; le P. *le Long* l'a ignoré aussi, puisqu'il n'en dit rien dans sa *Bibliotheque de France.*

12. *Traité des Vertus Royales.* L'Auteur de son Eloge, qui rapporte le titre de cet Ouvrage, dit que c'est le seul qu'il ait fait en François, & qu'il l'auroit dédié au Roy, si la mort ne l'eût surpris; mais il ne marque point s'il a été imprimé.

V. *l'Histoire Ecclesiastique de la Ville d'Abbeville; par le R. P. Ignace-Joseph de Jesus-Maria, Carme Déchaussé. Paris* 1646. *in*-4°. Ce Carme se nommoit dans le monde *Jacques Sanson*, & étoit neveu du fameux *Nicolas Sanson.*

JEAN BODIN.

JEAN Bodin naquit à *Angers* vers l'an 1530. d'une bonne famille de cette Ville. J. BODIN.

M. *de Thou* dit dans le 117. Livre de son Histoire, sur l'année 1589. qu'il fit profession dans l'Ordre des Carmes ; mais qu'ayant reclamé ensuite contre ses Vœux, comme ayant été faits dans sa premiere jeunesse, il en fut dispensé. Ce fait est du moins très-incertain, & *Menage* assûre que M. *Baudri*, Avocat au Grand Conseil, petit neveu de *Bodin*, lui a dit plusieurs fois affirmativement, que M. *de Thou* avoit été mal informé sur ce point.

Bodin fit ses études de Droit à *Toulouse*, & après y avoir pris ses degrez, il y enseigna lui même les autres avec applaudissement. Son dessein étoit alors de s'établir en cette Ville avec la qualité de Professeur en Droit, & pour se captiver la bienveillance des Toulousains, il fit son Oraison *De instituenda in Republica Juventute*,

J. Bodin. qu'il adressa au Peuple & au Senat de *Toulouse*, & qu'il recita publiquement dans les Ecoles de cette Ville.

Il fit aussi dans la même vûë, selon M. *Menard*, l'Epitaphe de *Clemence Isaure*, estimée l'Institutrice des Jeux Floraux, gravée en 1557. sous la Statuë de cette *Clemence*; mais *Catel*, dans ses Mémoires de l'Histoire du Languedoc, marque que *Bodin* n'étoit point, comme on le croyoit, Auteur de cette Epitaphe, qui étoit de *Martin Gascon*, Avocat.

Cependant *Bodin* se dégoûta de l'Ecole, qu'il abandonna pour la plaidoirie. Etant venu à *Paris*, il y suivit le Barreau, & plaida quelque temps; mais il ne réüssit pas dans cette profession, & ce fut apparemment ce qui l'obligea à y renoncer, pour s'adonner à la composition des Livres, dans laquelle il réüssit fort bien.

Ceux qu'il publia lui acquirent la réputation d'Homme sçavant & de bel esprit, & cette réputation le fit souhaitter par le Roy *Henri III.* qui aimoit les gens de Lettres, & qui se plaisoit dans leur entretien. Ce Prince appella donc *Bodin* auprès de lui, & comme ce sçavant étoit d'une con-

versation agréable, qu'il avoit une grande lecture, & qu'il se souvenoit de tout ce qu'il avoit lû, *Henri III.* se plaisoit à s'entretenir avec lui. J. BODIN.

Il eut même d'abord tant de considération pour lui qu'il fit emprisonner *Michel de la Serre*, Gentilhomme Provençal, (& non pas *Jean de Serres*, comme le dit *Menage*) qui avoit fait un écrit injurieux contre *Bodin*, & qu'il lui fit défense sous peine de la vie de le publier. Mais la faveur de *Bodin* ne fut pas de longue durée; ses envieux lui rendirent bien-tôt auprès du Roy de mauvais offices, qui furent cause qu'il cessa de le considerer.

Ce fut en ce temps-là que se voyant bienvenu auprès de *François* de France, Duc d'*Alençon*, frere du Roy, il s'attacha à lui, & ce Prince le fit Secretaire de ses Commandemens, Maître des Requêtes de son Hôtel, & son Grand Maître des Eaux & Forêts.

Il le mena aussi en Angleterre, comme un de ses principaux Conseillers, lorsqu'il y alla pour négotier son Mariage avec la Reine *Elizabeth*,

J. BODIN. & *Bodin* y eut le plaisir & l'hon de voir lire publiquement dans l'Université de *Cambrige*, ses Livres de la République, traduits en Latin par les Anglois.

Il accompagna ensuite le Duc d'*Alençon* en Flandres, où il eut encore plus de part à sa confiance, qu'il n'avoit eu en Angleterre. L'Histoire de Flandres remarque que ce fut lui qui conseilla au Duc d'*Alençon* de se saisir d'*Anvers*.

Après la mort du Duc d'*Alençon*, arrivée peu de temps après l'entreprise sur *Anvers*, c'est-à-dire le 10. Juin 1584. *Bodin* se voyant déchu des espérances que la faveur de ce Prince lui avoit fait concevoir, songea à se retirer, & retourna chez lui à *Laon*, où il avoit épousé en 1576. *Françoise Trouilliart*, veuve de *Claude Guyart*, Contrôleur du Domaine du Roy en Vermandois, & sœur de *Nicolas Trouilliart*, Procureur du Roy au Bailliage & Siége Présidial de *Laon*. Leur contrat de Mariage est du 25. Fevrier de cette année. *Menage* n'a eu aucune attention aux dates, lorsqu'il a fait ce Mariage posterieur à la mort du Duc d'*Alençon*.

M. *de Thou*, dit que *Bodin*, fut Lieutenant General de cette Ville. M. *Menard*, dans ses *Hommes Illustres d'Anjou*, avance qu'il y fut Procureur du Roy. M. *Joly* dans ses Notes sur le *Dialogue des Avocats de Paris* de *Loysel*, & *Mezeray* dans son *Histoire de France*, veulent qu'il y ait été Avocat du Roy. *Sainte Marthe* dans l'Eloge de *Bodin* dit en général, qu'il y exerça une Charge de Magistrature. Il est certain qu'il y fut Procureur du Roy, à la place du Sieur *Trouilliart*, son beau-frere; il dit lui-même dans son Testament, qu'il est un des plus pauvres Procureurs du Roy de France. J. BODIN.

Ce fut apparemment à cause de cette Charge qu'il fut député en 1576. par le Tiers Etat de Vermandois, aux Etats de *Blois*, quoique dans la Relation qu'il a faite de ces Etats, il ne prenne d'autre qualité que celle de *Député du Tiers Etat de Vermandois*. Son zele pour la Religion Prétenduë Réformée & ses oppositions aux volontez de la Cour, le firent distinguer dans cette Assemblée, & lui attirerent beaucoup d'ennemis. Il a cru

J. BODIN. même que ce fut pour cela qu'il n'obtint point une Charge de Maître des Requêtes, qui lui avoit été destinée.

M. *le Laboureur*, dans ses Additions aux Mémoires de *Castelnau* (a) écrit qu'il avoit été Lieutenant General de la Table de Marbre. C'est une chose fort incertaine; mais il est constant que du temps de *Charles IX.* il fut Procureur du Roy d'une Commission pour les Forêts de Normandie. Ce fut lui qui par la connoissance qu'il avoit de l'Histoire, déterra le Droit general du Roy dans les Bois de Normandie, appellé *Le Tiers & Danger*. Ce Droit general ayant été remis aux Normands par le Roy *Charles IX. Bodin*, Procureur du Roy, s'opposa à la liberalité de ce Prince, soûtenant que ce Droit étant de la Couronne étoit inalienable. C'est ce qu'on apprend d'un Ouvrage de M. *Greard*, Avocat au Parlement de *Roüen*, imprimé en 1673. sous le titre de *Défenses pour les particuliers, qui possedent des Bois dans la Province de Normandie, contre la prétention des*

(a) Tome 2. p. 385.

Droits de Tiers & Danger. » Maître J. BODIN.
» *Jean Bodin*, Avocat au Parlement
» *Paris*, dit l'Auteur, persuada au
» Roy *Charles IX.* que le Droit de
» *Tiers & Danger* étoit un Droit ge-
» néral sur tous les Bois de Norman-
» die, & se chargea des soins de cette
» recherche en qualité de Procureur
» de la Réformation. Il n'y eut pres-
» que point de famille dans la Pro-
» vince qu'il n'attaquât. Il instruisit,
» comme il le dit lui-même dans ses
» écrits, jusqu'à quatre cens Procès,
» & il poussa l'affaire jusqu'au point
» qu'il ne manquoit plus à l'execu-
» tion de son dessein, que la dépossef-
» sion actuelle de tous ceux qui
» avoient des Bois. Toute la Nor-
» mandie fut émuë de son entreprise.
» Le Parlement s'assembla plusieurs
» fois sur ce sujet; il nomma des Dé-
» putez, & la Noblesse suivit son
» exemple. Enfin le Roy fut touché
» de leurs plaintes, & convaincu par
» les raisons qui lui furent represen-
» tées; & pour finir cette Recher-
» che, qui avoit duré plusieurs an-
» nées, il fit un Edit en l'année 1571.
» par lequel il ordonna l'aliénation

J. BODIN. » des Droits du *Tiers & Danger*, qui
» lui appartenoient sur les Bois de
» Normandie ; & par ce même Edit
» il reconnut que ces Bois étoient en
» petit nombre, & que le revenu
» qu'il en tiroit n'étoit pas considéra-
» ble. *Bodin*, qui ne se pouvoit ren-
» dre, s'opposa à l'enregistrement ;
» mais le Roy donna une Déclara-
» tion, par laquelle, sans avoir égard
» à son opposition & à ses protesta-
» tions, qu'il déclara nulles, il or-
» donna qu'il seroit passé outre à
» l'execution.

Ce recit sert à faire connoître le caractere de *Bodin*, qui étoit vif, entreprenant, & que rien ne rebutoit.

Quoiqu'il eût été de la Religion Prétenduë Réformée, comme il paroît par une de ses Lettres à *Jean Bautru des Matras*, & qu'il eût toûjours pour elle un penchant secret ; cependant en 1589. il persuada aux Habitans de *Laon*, de se déclarer pour le Duc de *Mayenne*, en leur remontrant que le soulevement de tant de Villes & de Parlemens en faveur de Messieurs *de Guise*, ne devoit pas

être appellé Rebellion, mais révolution. C'étoit une suite de son esprit Républicain, qui le portoit toûjours à ce qui pouvoit contribuer à affoiblir l'autorité Royale. J. BODIN.

Il mourut de la peste à *Laon* en 1596. âgé, selon M. *de Thou*, de plus de 70. ans, & selon M. *Menard* de 55 seulement. M. de *Sainte Marthe* se contente de dire qu'il étoit alors fort âgé. Son testament fait voir qu'ils se sont tous trompez; il est du 7. Juin 1596. & il y témoigne qu'il passoit alors l'âge de 66. ans. Il doit donc être mort dans sa 67e. année.

Il eut trois enfans de son Mariage; deux garçons, *Elie* qui mourut avant lui, & *Jean* qui ne fut point marié; & une fille qui tomba en démence, & vêcut plus de quatre-vingts ans.

Il fut enterré aux Cordeliers de *Laon*, comme il l'avoit ordonné par son Testament.

Voici le Jugement que *Grotius* fait de cet Auteur. (*a*) Il étoit plus abondant en paroles, qu'en choses; son Latin n'étoit pas net; il ignoroit les

(*a*) *Epist. ad Joann. Cordesium.* Inserée dans la *Gallia Orientalis* de *Colomiés.*

J. BODIN. loix de la Poësie ; la Langue Gréque lui étoit peu connuë. Il étoit assez instruit des coûtumes & des sentimens des Juifs; non pour avoir appris leur Langue, mais parce qu'il avoit été en liaison d'amitié avec plusieurs Sçavans d'entre eux, qui avoient ébranlé la Foi qu'il devoit avoir pour les mysteres de la Religion Chrétienne. Lorsqu'il cite des Histoires, & qu'il rapporte quelques témoignages, il s'éloigne souvent de la verité; peut-être le fait-il par négligence plûtôt que par malice ; mais on ne peut s'empêcher de le soupçonner de fraude en quelques endroits.

On l'a accusé, comme bien d'autres, de Magie, & de Sorcellerie, & l'on a prétendu qu'il avoit un Genie, qu'il consultoit sur ce qu'il avoit à faire ; mais ce sont des puérilitez qui n'ont aucun fondement, & qui ont été avancées sans preuve par ses ennemis ; car les faits qu'on trouve sur ce sujet dans le *Pithœana* sont si ridicules, qu'on ne peut y ajoûter aucune foi.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Oppiani Cynegetica, sive de Ve-*

natione Libri IV. Latino Carmine versi, J. BODIN. *cum Commentario. Paris.* 1555. *in*-4°. *Jacques Bongars* dans une de ses Lettres à *Conrad Rittershusius*, qui se trouve dans la *Gallia Orientalis* de *Colomiés*, p. 82. prétend que *Bodin* avoit pillé les corrections de *Turnebe* sur *Oppien*; mais cela ne peut s'entendre de celles qui se lisent à la fin de l'Edition Gréque d'*Oppien* donnée par *Turnebe*, puisqu'il n'y en a pas un seule, suivant M. de *la Monnoye*, que *Bodin* ait inserée dans son Commentaire. *Baillet* n'a pas entendu ce que *Bongars* a dit sur ce sujet, lors qu'étendant l'accusation qu'il a intentée à *Bodin*, il marque en general que *Bodin* avoit pris cet Ouvrage à *Turnebe*, & l'avoit publié sous son nom, comme s'il en avoit été l'Auteur. C'est ainsi que les choses s'augmentent souvent en passant d'un Livre dans un autre, & changent même quelquefois d'espece. *Bodin* de son côté s'est plaint dans sa *Methode de l'Histoire*, d'avoir été lui même pillé par un autre. Ce qui peut s'entendre de celui qui publia la même année une autre Edition d'*Oppien* chez *Guillaume Morel*.

J. BODIN. 2. *Oratio de Instituenda in Republica Juventute. Ad senatum Populumque Tolosatem. Tolosæ* 1559. *in*-4°.

3. *Methodus ad facilem Historiarum Cognitionem. Paris.* 1566. *in*-4°. Ce Livre, qui a été imprimé plusieurs fois depuis cette premiere Edition, a été inseré dans un Recueïl d'Ouvrages semblables, réünis sous ce titre : *Artis Historiæ Penus, XVIII. instructa scriptorum tam Veterum, quam Recentiorum monumentis. Basileæ* 1579. *in*-8°. 2. vol. M. l'Abbé *Lenglet* trouve cette Methode pleine de bon sens, de sages réflexions, & de remarques importantes, & prétend que *Bodin* est un de ceux qui a le mieux connu la vraye maniere de regler l'étude de l'Histoire. Mais le jugement que M. de *la Monnoye* en porte (*a*) est bien different. » L'Ouvrage, dit-il, n'est » rien moins que methodique. On y » trouve de bonnes choses, souvent » ou empruntées d'ailleurs, ou répe» tées dans ses autres Livres, ou qui » ne sont pas en leur place. Au travers » d'une ostentation perpétuelle de » Doctrine, on y reconnoît des igno-

(*a*) *Menagiana, tom.* 3. *p.* 108.

rances

» rances grossieres dans les choses & J. Bodin.
» dans les mots. Le jugement que,
» dans le *prima Scaligerana*, *Joseph*
» *Scaliger* fait de ce Livre est beau-
» coup plus sur. Ce Sçavant y loüe le stile de l'Ouvrage & en blâme la conduite.

4. *Réponse aux Paradoxes de M. de Malestroit touchant l'encherissement de toutes les choses & des Monnoyes. Paris* 1568. *in*-4°. It. sous ce titre : *Discours sur le réhaussement & diminution des Monnoyes, pour réponse aux Paradoxes du Sieur de Malestroit. Paris* 1578. *in*-8°. It. trad. en Latin par *Renerus Budelius*, & inseré à la p. 751. du Recuëil de cet Auteur, intitulé : *De Monetis & Re Nummaria. Coloniæ* 1591. *in*-4°. Cet Ouvrage est rempli de recherches curieuses.

5. *Les six Livres de la République. Paris* 1576. *in-fol.* It. *Lausanne* 1577. *in*-8°. It. *Paris* 1578. *in-fol.* Cette Edition, qui est la seconde que *Bodin* ait donnée, est meilleure que la premiere, parce qu'il y a fait des corrections, ausquelles la Critique de *Cujas* donna occasion. Ce Sçavant étoit irrité de quelques paroles que *Bodin*

J. BODIN. avoit lâchées contre lui dans la Préface de sa *Methode pour l'Histoire*, où il s'exprime ainsi à son sujet sans le nommer. *Qui sine forensi disciplina Juris scientiam se adeptos arbitrantur, plane consimiles sunt iis qui se ipsos in Palestra semper exercuerunt, nullas tamen acies viderunt, nullos militiæ labores tulerunt. Itaque hostium aspectum ferre non magis possunt, quam is qui in scholis Biturigum tanta cum gloria florebat, id est, Strabo inter cæcos acutissimè cernebat. Cum in forum venisset, de levissima quæstione consultus, obmutuit, non sine acerba Riandi reprehensione.* Ayant donc lû le Livre de *Bodin*, il déclama quelques jours après contre lui en Chaire pendant plus de deux heures, & le censura sur plusieurs points. Cette Leçon de *Cujas* fut envoyée à *Bodin*, & elle l'engagea à mettre au-devant de sa seconde Edition une Epître Latine, où il maltraite ce Sçavant. Il profita cependant de sa Critique, & effaça tout ce qu'il avoit censuré. *Cujas* de son côté répondit à l'Epître de *Bodin* dans le Chap. 38. du 8. Livre de ses Observations, & se servit pour designer

son Antagoniste de l'Anagramme J. BODIN. d'*Andius sine bono*, par laquelle quelques-uns ont prétendu mal à propos que *Cujas* vouloit faire allusion à sa pauvreté, au lieu qu'il n'en vouloit qu'aux qualitez de son ame. Ces Editions de la République de *Bodin*, dont je viens de parler, ont été suivies de plusieurs autres. *Lyon* 1593. *in*-8°. It. *Geneva* 1600. *in*-8°. It. *Ab ipso in Latinum Conversi, multoque quam antea locupletiores. Paris.* 1586. *in-fol.* It. *Geneva* 1588. *in*-8°. It. *Argentorati* 1598. *in*-8°. It. *Francofurti* 1614. *in*-8°. It. *Editio quinta. Francofurti* 1622. *in*-8°. It. *Colonia* 1645. *in*-12. It. *tradotta da Lorenzo Conti. In Geneva* 1588. It. *In Torino* 1590.

» La République de *Bodin* qu'on lit
» peu aujourd'hui, dit M. l'Abbé
» *Lenglet*, a toûjours été estimée des
» Connoisseurs. Cet Ouvrage est
» plein des plus grands & des plus
» sages principes de la politique &
» du Droit Public. L'Auteur appuye
» toûjours ce qu'il dit, ou sur les
» Loix, ou sur les Auteurs anciens,
» ou sur les traits d'Histoire les plus
» marquez & les plus recherchez. «

J. Bodin. Le P. *le Long* dit aussi dans sa *Bibliotheque Historique de la France*, qu'on y voit plusieurs belles recherches sur le Gouvernement du Royaume de France. D'autres y ont trouvé plusieurs principes dangereux, & l'ont attaqué avec beaucoup de force. J'ai déja dit qu'étant en Angleterre il y entendit lire publiquement, dans l'Université de *Cambrige*, cet Ouvrage traduit en Latin par les Anglois; apparemment que cette traduction ne lui plut pas; puisqu'il prit de-là occasion d'en faire lui-même une autre, & d'y ajoûter plusieurs choses qui n'étoient pas dans l'original François.

6. *Apologie, ou Réponse pour la République de Jean Bodin, par René Herpin. Paris* 1581. *in*-8°. *Bodin* s'est caché dans cet écrit sous le nom de *René Herpin*, qui étoit un Homme de la Ville d'*Angers*, pour répondre à ceux qui avoient écrit contre sa République, c'est-à-dire, contre *Auger Ferrier* de *Toulouse*, Médecin & Astronôme, dans son *Avertissement à Jean Bodin sur le IV. Livre de sa République. Paris* 1580. *in*-8°. *Michel de*

la Serre, que *Menage* appelle mal à propos *Jean de Serre*, dans sa *Remontrance au Roy contre le Livre de la République de Jean Bodin, par M. de la Serre.* *Paris* 1579. *in-8°.* *Pierre de l'Hostal*, & *André Frankeberger.* J. BODIN.

7. *Nova distributio Juris Universi in tabula adumbrata. Lugduni* 1578. *in-8°.* It. *Coloniæ* 1580. *in-8°.*

8. *Relation Journaliere de tout ce qui s'est négocié en l'Assemblée generale des Etats de Blois en* 1576. *prise des Mémoires de Jean Bodin l'un des Députez. Paris* 1578. 1614. *in-8°.*

9. *La Démonomanie des Sorciers. Paris* 1578. *in-8°.* C'est la premiere & la meilleure Edition. It. *Paris* 1580. *in-4°.* It. *revûë & augmentée. Paris* 1587. *in-4°.* It. *Lyon* 1593. *in-8°.* It. *Roüen* 1604. *in-12.* It. *De Magorum Dæmonomania Libri IV. è Gallico in Latinum translati per Lotarium Philoponum. Basileæ* 1581. *in-4°.* & 1603. *in-8°.* It. *Tradotta nella lingua Volgare, da Ercole Cato. In Venetia* 1589. *in-4°.* *Haym*, dans sa Notice, met une Edition de cette traduction en 1572. mais il ne peut y en avoir eu cette année, puisque l'original Fran-

J. BODIN. çois ne parut qu'en 1578. *Bodin* s'est proposé dans cet Ouvrage de combattre les opinions de *Jean Wier*, & comme il s'y étend fort sur la Magie & les Sortiléges, quelques-uns l'en ont cru coupable.

10. *Universæ Naturæ Theatrum, in quo rerum omnium effectrices causæ & fines contemplantur, & continua series quinque Libris discutiuntur. Lugduni* 1596. *in*-8°. It. *Francofurti* 1597. *in*-8°. It. *Hanoviæ* 1605. *in*-8°. It. en François sous ce titre : *Le Theatre de la Nature universelle traduit du Latin de Jean Bodin, par François de Fougerolles. Lyon* 1597. *in*-8°. Cet Ouvrage n'a rien de solide ; l'Auteur y avance même plusieurs choses, qui pourroient faire croire qu'il étoit un vrai Naturaliste, & qu'il n'admettoit d'autre Religion que la naturelle. Des deux Interlocuteurs qui y parlent, *Theodore* debite des propositions qui tendent à renverser le Christianisme, & *Mystagogue*, qui y fait le personnage de Précepteur, n'y répond que foiblement, & en se contentant de dire, qu'il ne faut pas prononcer à la legere sur ces sortes de matieres.

11. *Lettre de Jean Bodin, Procureur du Roy au Siége Présidial de Laon. Paris* 1590. *in*-8°. Il tâche de s'y justifier de ce qu'il avoit pris le parti de la Ligue. J. BODIN.

12. *La Harengue de Messire Charles de Cars, Evêque & Duc de Langres, prononcée aux magnifiques Ambassadeurs de Poloigne, étants à Mets en Août* 1573. *tournée de Latin en François par Jean Bodin. Paris.* Cette traduction est rapportée par *du Verdier* dans sa *Bibliotheque.*

13. *Consilium de Principe recte instituendo.* Cet Ouvrage a paru, selon l'Auteur de la *Bibliotheca Juris Imperantium*, p. 99. avec un autre de *Fauste de Longiano*, par les soins de *Jean Bornitius* à *Erford*, en 1603. *in*-12.

14. *Colomiés* dans sa *Gallia Orientalis*, rapporte, p. 76. une de ses Lettres, qui est fort curieuse. *Menage* en a inseré une autre, qui ne l'est pas moins, dans ses *Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault*, p. 249.

Teissier dans ses Additions aux Eloges de M. *de Thou*, cite les trois Ouvrages suivans comme étant de *Bodin*.

J. BODIN. 1°. *Paradoxon, quod nec virtus ulla in mediocritate, nec summum hominis bonum in virtutis actione consistere possit.* 2°. *Carmina.* 3°. *Historica Narratio profectionis & inaugurationis Alberti & Isabellæ Austriæ Archiducum, & eorum in Belgio adventus.* Je ne puis dire, s'il n'y a point de l'erreur de la part de *Teissier* par rapport aux deux premiers; ce qu'il y a de sûr, c'est que le troisiéme ne peut être de *Bodin*, puisqu'il mourut avant ce voyage de l'Archi-Duc *Albert*, & de l'Infante *Isabelle-Claire Eugenie.*

On trouve dans plusieurs Bibliotheques des copies d'un Ouvrage de *Bodin*, qui n'a jamais été imprimé. Il est intitulé : *De abditis rerum sublimium arcanis Colloquium Heptaplomeres Libris sex digestum.* C'est une des plus dangereuses de ses productions, & celle qui fait le mieux connoître ses veritables sentimens, puisqu'il l'acheva huit ans avant sa mort, c'est-à-dire en 1588. Le titre d'*Heptaplomeres* lui a été donné par rapport au nombre des Interlocuteurs qui sont sept, & dont chacun a sa tâche, les uns étant destinez à attaquer, & les autres

autres à défendre. L'Eglise Catholique y est attaquée la premiere; les Lutheriens viennent ensuite sur les rangs; le troisiéme choc tombe sur toutes les Sectes en genéral; le quatriéme sur les Naturalistes; le cinquiéme sur les Calvinistes; le sixiéme sur les Juifs, & le dernier sur les Sectateurs de Mahomet. L'Auteur menage de telle sorte ses combattans, que les Chrétiens sont toûjours battus; soit qu'ils soûtiennent la Religion Catholique, ou le Lutheranisme, ou le Calvinisme, le triomphe est pour les autres, & surtout pour les Naturalistes & pour les Juifs. C'est ce qui a fait dire à quelques Auteurs qu'il étoit mort Juif; mais peut-être qu'il ne l'étoit pas plus que Chrétien, & que ses incertitudes continuelles par rapport à la Religion, l'avoient réduit à n'avoir sur elle aucun sentiment fixe. On a sur cette matiere un Ouvrage curieux de *Diecman*, qui a pour titre: *De Naturalismo cum aliorum, tum maxime Joannis Bodini, ex opere ejus manuscripto anecdoto* de abditis rerum sublimium arcanis, *Schediasma inaugurale L. Jo. Diecmanni. Kilonii* 1683. J. Bodin.

J. BODIN. *in*-4°. It. *Lipsiæ* 1684. *in*-4°. It. *Jenæ* 1708. *in*-4°.

Bodin, dans le sixiéme Chapitre de sa Methode de l'Histoire, fait mention d'un Ouvrage qu'il avoit fait *de Decretis*; mais il n'est pas imprimé. Car il ordonna par son Testament que ses Livres, *De Imperio & Jurisdictione*, *& Legis Actionibus*, *& Decretis*, *& Judiciis*, seroient brûlez; ce qui fut executé avant sa mort en sa presence.

V. *Menage : Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault*, p. 140. *Les Eloges de M. de Thou avec les Additions de Teissier. Bayle, Dictionnaire. Colomesii Gallia Orientalis*, p. 74. *Sammarthani Elogia Lib.* I.

JEROSME FRACASTOR.

J. FRACASTOR. JEROSME *Fracastor* naquit à *Verone* vers l'an 1483. de *Paul-Philippe Fracastor*, d'une ancienne famille Noble de cette Ville, & de *Camille Mascarelli*, de *Vicenze*.

On remarque que lorsqu'il vint au monde, ses lévres se tenoient,

à la réserve d'une petite ouverture au milieu, par laquelle il pouvoit prendre de l'aliment ; mais un Chirurgien les lui sépara avec un rasoir. C'est là-dessus que *Jules-Cesar Scaliger* a fait cette Epigramme. J. FRACASTOR.

Os Fracastorio nascenti defuit, ergo
Sedulus attenta finxit Apollo manu.
Inde hauri, Medicusque ingens, ingensque Poeta,
Et magno facies omnia plena Deo.

Il fut dans son enfance exposé à un grand danger. Sa mere le portant un jour dans ses bras fut frappée de la foudre, qui la tua ; mais il n'en reçut aucun mal.

Son pere, qui l'aimoit tendrement, n'oublia rien pour lui donner une bonne éducation, & pour cultiver les heureuses dispositions qu'il avoit pour les sciences.

Il alla de bonne heure à *Padoue*, où, après avoir fait ses Humanitez & sa Philosophie, il s'appliqua tout entier à la Médecine, & il fit dans toutes ces sciences des progrès considérables.

J. FRA-CASTOR.

Il demeura dans cette Ville, jusqu'à l'an 1509. que la Guerre, qui regnoit alors dans le Païs, obligea d'interompre les exercices Académiques, & de fermer les Colleges. (*a*)

Ayant appris dans le même temps la mort de son pere, il songea à retourner dans sa patrie; mais *Barthemi d'Alviano*, Genéral des Troupes Venitiennes, qui aimoit les gens de Lettres, & qui avoit pour lui une estime particuliere, l'engagea par des conditions très-avantageuses, à ne point s'éloigner de lui, & à demeurer à *Pordenone* dans le Frioul, (*b*) où étoit alors une Académie célebre qu'il avoit formée. Il y passa quelque temps en la Compagnie d'*André Navagero*, & d'*André Cotta*, excellens Poëtes; ce qui lui donna occasion d'exercer le talent qu'il avoit pour la Poësie, en composant jour-

(*a*) *Gymnasium Patavinum Tomasini*, p. 402.

(*b*) *Teissier* n'a pas entendu ces paroles de la Vie de *Fracastor : In Academiam Forojuliensem ad Portum Naonem institutam*, &c. lorsqu'il les a rendus par ces mots : *Dans l'Academie de Forli.*

nellement des Pieces sur les sujets qui se presentoient. J. FRACASTOR.

Il suivit aussi quelquefois *d'Alviano* dans ses expéditions Militaires; mais ce Genéral ayant été fait prisonnier par les François le 14. May de cette même année 1509. à la journée d'*Agnadel*, *Fracastor* prit le parti de se retirer à *Verone*, où il trouva tous les biens que son pere lui avoit laissez, ruinez en partie par les desordres de la Guerre. Mais comme il n'avoit point d'ambition, & qu'il se contentoit de peu, ses pertes ne le toucherent que médiocrement.

Il pratiqua depuis la Médecine avec beaucoup d'assiduité & de succès, sans en vouloir retirer d'autre profit que l'amitié des personnes qu'il voyoit, parmi lesquelles il y avoit plusieurs Sénateurs Venitiens, & un grand nombre de Seigneurs de la premiere qualité. Il fut plusieurs fois à *Trente* pendant la tenuë du Concile, pour voir le Cardinal *Madruce*, qui y étoit tombé malade, & quelques autres Prélats; & M. *de Thou* nous apprend que ce fut lui qui persuada aux Peres du Concile de le transferer

J. FRACASTOR. à *Boulogne*, par la crainte de la peste dont il les menaça ; ce qu'il fit par l'Ordre du Pape qui étoit bien aise de retirer le Concile de l'Allemagne, pour le mettre dans une Ville qui dépendît de lui.

Je ne sçai où *Sleidan* a pris ce qu'il dit dans son Histoire, que *Fracastor* fut Médecin des Peres du Concile, & que le Pape lui donnoit pour celà tous les mois soixante écus d'or : je crains qu'il n'ait trop étendu ce que ce fameux Médecin a fait seulement pour quelques Prélats ; c'est du moins une particularité dont l'Auteur de sa Vie ne nous dit rien.

Il abandonna quelques années avant que de mourir la pratique de la Médecine, pour se livrer aux Belles-Lettres, qui faisoient ses délices, aussi-bien qu'aux Mathematiques & à la Cosmographie, pour laquelle il avoit un penchant singulier; desorte que quittant quelquefois ses occupations serieuses, il s'amusoit à tracer sur des Globes de bois les nouveaux Païs que les Portugais & *Christophe Colomb* avoient découvert dans les Indes, tant Orientales

qu'Occidentales, suivant leurs longitudes & leurs latitudes. J. FRACASTOR.

Il se divertissoit aussi, à ses heures de loisir, à lire les anciens Auteurs, & principalement *Plutarque* & *Polybe*, qui étoient ses Auteurs favoris.

Son amour pour le repos & pour la tranquillité l'engageoit à se retirer souvent à une Maison de Campagne qu'il avoit à *Casi* au pied *Mont-Baldo*, à quinze mille de *Verone*, & ce fut-là qu'il passa les dernieres années de sa vie.

Il y (*a*) eut, étant à table, une attaque d'apoplexie dont il mourut le jour même 6. Août 1553. âgé de plus de 70. ans. Son corps fut porté quelque temps après à *Verone*, & enterré dans l'Eglise de *Sainte Euphemie*. Deux ans après, c'est-à-dire le 21. Novembre 1555. la Ville de *Verone* convint dans une de ses Assemblées, de lui ériger une Statuë de marbre, & cela fut executé en 1559.

(*a*) L'Auteur de sa Vie dit précisement qu'il mourut à *Casi*; ainsi *Ghilini* s'est trompé en disant que ce fut à *Padoue*, où il ne fut pas non plus enterré, comme le dit cet Auteur

J. FRA-CASTOR. comme il paroît par cette Inscription qu'on lit dessous la Statuë.

Hieronymo Fracastorio
Pauli Philippi F.
Ex publica Autoritate
Anno 1559.

Fracastor s'étoit marié pendant son séjour à *Padoue*, & il avoit eu plusieurs enfans de ce Mariage ; mais un seul nommé *Paul-Philippe* lui a survêcu.

L'Auteur des Essays de Littérature rapporte (*a*) quelques particularitez de *Fracastor* qui doivent trouver ici leur place.

» Tout le monde sçait, dit-il, la » liaison étroite qu'il eut avec le » grand *Fernel* ; on prétend que ce » grand Homme consulta *Fracastor* » sur les moyens de procurer la fe- » condité à *Catherine de Medicis* ; » qu'il le pria même de faire un voya- » ge en France pour cela, & qu'ayant » examiné ensemble pendant plu- » sieurs jours la constitution de cette » Princesse, *Fracastor* reconnut la

(*a*) *Novembre* 1702. *p.* 346.

» cause de sa sterilité, & donna des » moyens infaillibles à *Fernel* pour la » faire cesser. Ce qui eut le succès que l'on sçait. Ce voyage, s'il est réel, a dû se faire au plus tard l'an 1543. puisque *Catherine* devint grosse cette année.

J. FRACASTOR.

Le même Auteur avoit dit auparavant que *Fracastor* fit réimprimer à *Paris* l'Histoire de *Venise* de *Bembo* en 1551. ce qui fait entendre qu'il y vint alors. Voilà donc deux voyages à *Paris* qui ne sont pas plus probables l'un que l'autre; celui de 1543. puisque l'Auteur de sa Vie, qui marque tout ce qui peut lui faire honneur, n'en dit pas le moindre mot; celui de 1551. parce que l'Auteur étoit alors trop âgé pour en entreprendre un semblable.

Catalogue de ses Ouvrages.

Hieronymi Fracastorii Veronensis Opera omnia. Venetiis 1555. *in*-4°. C'est la premiere Edition. It. *Editio secunda. Venetiis* 1574. *in*-4°. It. *Tertia Editio. Venetiis.* 1584. *in*-4°. It. *Lugduni* 1591. *in*-8°. 2. tom. It. *Monspessuli* 1622. *in*-8°. 2. tom. It. *Genevæ* 1637. & 1671. *in*-8°. Les Ouvrages

J. FRACASTOR. contenus dans ce Recueïl, à la tête duquel on trouve une Vie de *Fracastor*, dont on ignore l'Auteur, sont les suivans.

1. *Homocentricorum, sive de stellis Liber unus. Ad Paulum III. Pont. Max.* Ce Livre, qui est un fruit du goût que *Fracastor* avoit pour l'Astronomie & de l'application qu'il y avoit donnée, a été imprimé à part avec le suivant, par les soins du Cardinal *Bembo* à *Venise* en 1538. *in*-8°.

2. *De Causis Criticorum dierum libellus.*

3. *De Sympathia & Antipathia rerum Liber unus, ad Alexandrum Farnesium Cardinalem.* Imprimé avec l'Ouvrage suivant à *Venise* en 1546. *in*-8°. & à *Lyon* en 1550. *in*-12. It. dans le *Theatrum Sympatheticum. Norimbergæ* 1662. *in*-4°.

4. *De Contagionibus & Contagiosis morbis, & eorum curatione Libri tres, ad Alexandrum Farnesium Cardinalem.*

5. *Naugerius, sive de Poetica Dialogus, ad Joannem Baptistam Rhamnusium.* » *Fracastor* prétend faire voir » dans ce Dialogue, auquel il a donné

» le nom de *Navagero*, son ami, qui » y est le principal Interlocuteur, » que la fin de la Poësie n'est pas la » seule délectation, ou le desir de » plaire; mais encore celui de profi- » ter aux autres par le moyen de l'i- » mitation, en quoi doit consister » toute la Poësie. A dire le vrai, ce » sont plûtôt des Eloges que des pré- » ceptes de l'art; mais on ne laisse pas » d'y trouver l'explication de la na- » ture & de l'essence de la Poëtique, » & l'exposition des qualitez d'un » veritable Poëte. Sa maniere de trai- » ter son sujet est un peu trop sombre » & trop séche pour un Dialogue; » elle est aussi quelquefois trop obs- » cure & trop embarrassée pour un » recueïl de préceptes qu'on doit » suivre. C'est ce qui excite rarement » le desir de le lire aujourd'hui, sur- » tout depuis que le nombre de ces » sortes de Traitez s'est multiplié, & » que les derniers Auteurs, qui ont » écrit sur cette matiere, ont tâché » d'effacer ceux qui les ont devancez.

J. FRACASTOR.

6. *Turrius, sive de Intellectione Dialogus ad Joannem-Baptistam Rhamnusium. Jean-Baptiste Della Torre*, dont

J. FRACASTOR. ce Dialogue porte le nom, y est le principal Interlocuteur. C'étoit un des intimes amis de *Fracastor*.

7. *Fracastorius, sive de Anima Dialogus, Ad Joannem-Baptistam Rhamnusium.* *Fracastor* surpris par la mort n'a pas eu le temps d'achever ce Dialogue.

8. *De Vini temperatura Sententia.* Cet Ouvrage est daté du 19. Septembre 1534.

9. *Syphilidis sive morbi Gallici Libri tres. Veronæ* 1530. *in*-4°. It. *Paris.* 1531. *in*-8°. It. *Basileæ* 1536. *in*-8°. It. *Paris.* 1539. *in*-16. It. *Antuerpiæ* 1562. *in*-8°. It. dans le Recueil intitulé : *Aphrodisiacus, sive de lue Venerea.* It. traduits en François par *Pierre Joyeuse*. Je ne sçai quand cette traduction a paru. Ce Poëme est l'Ouvrage le plus connu & le plus estimé de *Fracastor*. L'Auteur de sa Vie nous apprend que *Sannazar*, Homme très-réservé à loüer les autres, & Censeur fort peu indulgent de leurs productions, l'ayant lû, avoüa que *Fracastor* non seulement avoit surmonté *Jean-Jovien Pontanus*; mais qu'il en étoit lui-même surmonté, quoiqu'il eût tra-

vaillé vingt ans entiers à polir son Poëme *De Partu Virginis*. La *Syphilis* n'a pas reçu moins d'applaudissemens de ceux qui sont venus après *Sannasar*; on peut voir sur cela les *Jugemens des Sçavans* de *Baillet*, art. 1289. Je dirai en deux mots que tout y est noble, élevé, & en même temps aisé & naturel; que les pensées en sont fines, délicates, & excellemment mises en œuvre; que le tour de la Poësie y est si beau & si heureux, qu'on en a toûjours comparé l'Auteur à *Virgile*, dont on lui a donné souvent le nom, en l'appellant *le Virgile de l'Italie*; qu'enfin, quoique la matiere fut délicate, *Fracastor* l'a traitée d'une maniere fort sage. J. FRACASTOR.

10. *Joseph Libri duo, Ad Alexandrum Farnesium Cardinalem*. Ce Poëme Epique, que l'on qualifie mal à propos dans *Morery*, & dans les *Essais de Litterature*, de Comédie, n'est pas achevé, l'Auteur étant mort pendant qu'il y travailloit. C'est une Piece fort médiocre, où l'on voit sans peine que *Fracastor* avoit perdu son premier feu, & sa vigueur Poëtique, lorsqu'il y travailloit.

J. FRACASTOR. II. *Carminum Liber unus*. Ce sont differentes sortes de Poësies. Voilà tous les Ouvrages contenus dans le Recuëil des Oeuvres de *Fracastor*. Il a fait outre cela les suivans.

Alcon seu de Cura Canum Venaticorum, Carmen. Genevæ 1627. *in*-8o. Il y a eu quelques autres Editions de ce Poëme, qui peut être mis en paralle-le avec la *Syphilis*.

Del Crescimento del Nilo Risposta al discorso di Giov. B. Ramusio. Inserée dans le Recuëil des voyages de *Ramusio*, tom. I. p. 264.

V. *sa Vie à la tête de ses Oeuvres. Ghilini Teatro d'Huomini Letterati*, tom. I. p. 119. *Joan. Imperialis Musæum Historicum*, p. 16. Ces deux Auteurs n'ont rien que fort general à leur ordinaire, & sont peu exacts. *Freheri Theatrum virorum Doctorum*, p. 1234. Cet article est copié de *Ghilini* & d'*Imperialis*. *Les Eloges de M. de Thou & les Additions de Teissier*, tom. I. p. 169.

GUILLAUME BARCLAY.

GUILLAUME *Barclay* naquit vers l'an 1543. à *Aberdeen* en Ecosse, d'une famille considerable, alliée à plusieurs grandes Maisons de ce Royaume; mais assez mal partagée des biens de la Fortune. G. BARCLAY.

Après avoir fait ses études, il alla à la Cour dans le dessein de s'y avancer. La faveur de la Reine *Marie Stuart*, qui lui témoigna de la bonne volonté, lui fit concevoir d'abord quelques esperances; mais elles furent bien-tôt renversées par la renonciation que cette Princesse se vit obligée de faire à la Couronne le 24. Juin 1567. Il ne laissa pas de demeurer encore quelques années à la Cour; lassé cependant après de n'en recevoir aucune faveur, il prit le parti de venir en France, où il sçavoit que les Etrangers étoient bien traitez, & principalement les Ecossois, anciens amis des François.

Ce fut en 1573. qu'il fit ce voyage.

G. BARCLAY.

âgé de près de trente ans. L'estime où il vit que la Jurisprudence étoit dans ce Royaume, l'engagea à s'y appliquer, & il alla peu après son arrivée, à *Bourges*, pour y prendre des leçons de Droit sous les fameux Professeurs qui y enseignoient, *Cujas*, *Doneau* & *le Conte*. Comme il avoit l'esprit excellent, qu'il étoit fort laborieux, & qu'il possedoit parfaitement les Belles-Lettres, qui sont le fondement de la Jurisprudence, il fut bien-tôt en état de se faire recevoir Docteur, & ensuite de Professer lui-même.

Charles III. Duc de Lorraine venoit alors de fonder une Université à *Pont-à-Mousson*; & *Barclay* fut proposé à ce Prince par le P. *Edmond Hay*, Jesuite Ecossois, son oncle, & un des favoris du Duc, pour Professeur en Droit. Le Duc ne se contenta pas de l'accepter; il lui donna encore la premiere Chaire en cette Faculté, & le fit outre cela Conseiller en ses Conseils, & Maître des Requêtes de son Hôtel.

Barclay

Barclay se maria en 1581. (*a*) à *Pont-à-Mousson*, avec *Anne de Malleville*, Demoiselle Lorraine, dont il eut *Jean Barclay*, qui naquit l'année suivante ; & qui fut dans la suite la cause innocente de ses broüilleries aves les Jesuites. Ces Peres charmez de l'heureux naturel & de la beauté de l'esprit du jeune *Barclay*, firent tous leurs efforts pour l'attirer dans leur Societé ; & ils y avoient presque réüssi, lorsque son pere découvrit leur dessein : comme il n'avoit que cet enfant, il ne put souffrir qu'on le lui enlevât, & usa de toute son autorité pour l'empêcher. Il se plaignit même amérement des Jesuites, qui se fâcherent de leur côté, & lui rendirent tant de mauvais offices auprès du Duc, qu'ils l'obligerent enfin à quitter la Lorraine. G. BARCLAY.

Barclay passa donc en 1603. en

(*a*) *Menage* met son Mariage en 1582. & la naissance de *Jean Barclay* en 1583. mais ces dates ne s'accordent pas avec les autres de la Vie de *Jean Barclay* ; il faut nécessairement avancer d'une année ces deux évenemens, afin que tout s'accorde, comme on le verra plus bas.

G. BAR- Angleterre avec son fils, esperant
CLAY. que le Roy *Jacques I.* auprès duquel il avoit été plusieurs années en Ecosse, lui donneroit quelque emploi considerable. Ce Prince, qui aimoit les gens de Lettres, le reçut fort bien, & lui offrit même une place dans son Conseil, avec de gros appointemens; mais la condition qu'il y mit empêcha *Barclay* de l'accepter : ce fut qu'il embrasseroit la Religion Anglicane ; ce qu'il n'avoit garde de faire, étant attaché constamment à la Catholique. Il se vit par-là obligé à aller chercher un établissement ailleurs. Le Roy voulut retenir son fils, qui avoit composé à son arrivée en Angleterre, un Poëme Latin sur son Couronnement dont il avoit été très-content, promettant d'avoir soin de lui. Mais *Guillaume Barclay*, qui craignoit que les sollicitations du Roy ne lui fissent abandonner la Religion de ses peres, aima mieux le mener avec lui en France.

Il y arriva à la fin de la même année 1603. avec peu de bien, & sans sçavoir ce qu'il y feroit. Heureusement pour lui l'Université d'*Angers*

avoit alors besoin d'un Professeur pour remplir une Chaire de Droit, vacante depuis l'an 1599. par la mort de *Marin Liberge*; & ayant sçu qu'il cherchoit de l'emploi, donna ordre à *Pierre Ayrault*, Lieutenant Criminel d'*Angers*, qui étoit à *Paris* pour ses affaires, de traiter avec lui, & de lui offrir même la premiere place parmi les Professeurs. *Barclay* accepta les offres de *Pierre Ayrault*, & s'engagea à l'Université d'*Angers* pour cinq ans; s'étant ensuite rendu dans cette Ville il y régenta avec beaucoup d'éclat. *Menage* dit avoir appris de son pere; que lorsque *Barclay* alloit faire sa leçon, il étoit suivi de son fils & de deux valets, & vêtu d'une Robe magnifique, avec une chaîne d'or au cou. Au reste il y eut de la difficulté sur la premiere place qu'on lui avoit donnée. *François Davy*, Sieur d'*Argenté*, Doyen, & *Matthieu le Grand*, sous-Doyen des Docteurs d'*Angers*, ne voulurent pas la lui céder; & lorsque l'Université décida par sa Conclusion du 7. Fevrier 1505. qu'il devoit l'avoir, *Davy* fut appellant de cette Conclusion; malgré cet appel

G. BARCLAY.

G. BARCLAY.

Barclay eut cette place; mais lorsqu'il fut mort, *Davy*, du consentement même de l'Université, obtint Arrêt, par lequel il fut maintenu dans son Decanat.

Barclay ne remplit pas son poste tout le temps qu'il s'étoit proposé, quoique *Vittorio Rossi*, *François Pona*, *Crasso*, & ceux qui les ont copiez, le disent positivement; car il mourut vers la fin de l'année 1605. âgé de 62. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Regno & Regali Potestate adversus Buchananum, Brutum, Boucherium & reliquos Monarchomachos Libri VI. Paris.* 1600. *in-4°.* It. avec l'Ouvrage *De Potestate Papæ, &c. Hanoviæ* 1613. *in-8°.*

2. *Commentarius in Tit. Pandectarum de Rebus Creditis, & de Jurejurando. Paris.* 1605. *in-8°.* Il prend à la tête de ce Livre la qualité de *Premier Professeur en Droit de l'Université d'Angers.*

3. *De Potestate Papæ, an & quatenus in Reges & Principes seculares jus & imperium habeat. Londini* 1609. *in-8°.* It. *Mussiponti* 1610. *in-8°.* It.

Accedunt ejusdem Autoris Libri VI. de Regno & Regali Potestate. Hanoviæ 1612. & 1617. *in-8o.* It. dans *Goldast* au troisiéme tome de sa *Monarchie de l'Empire*, p. 621. It. traduit en François, sous ce titre : *Traité de la puissance du Pape ; sçavoir, s'il a quelque droit sur les Princes seculiers. Trad. du Latin de G. Barclay. Pontamousson* 1611. *in-8o.* Il en parut, plusieurs années après, une nouvelle traduction sous le titre de *Traité de la puissance du Pape sur les Princes seculiers. Cologne* 1688. *in-12.* It. traduit en Anglois. *Londres* 1611, *in-4°. Barclay* défend avec beaucoup de vigueur dans cet Ouvrage, de même que dans celui *de Regno*, l'indépendance des Rois. Il n'eut pas le temps de l'achever, & son fils le publia tel qu'il étoit, après sa mort, avec une Préface, où il marque que son pere étoit mort dans le fort des démêlez du Pape *Paul V.* avec la République de *Venise*. Ce qui suffit pour réfuter ceux qui mettent sa mort en 1609. puisque ces démêlez cesserent en 1607. G. BARCLAY.

4. *Prametia in vitam Agricolæ.* Je

G. BARCLAY. ne sçai quand parut cet Ouvrage pour la premiere fois ; je sçai seulement qu'il fut inseré dans une Edition de *Tacite*, accompagnée des Notes de *Lipse* & de *Josias Merterus*, faite à *Paris* en 1599. en 2. vol *in-8°*.

V. *Menage*, *Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault*, p. 228. C'est ce que nous avons de plus exact sur *Barclay*. *Jani Nicii Erythraei Pinacotheca tertia*, *N°*. 17. *Tomasini Elogia*, tom. 2. p. 181. *Lor. Crasso Elogii degli Huomini Letterati*, tom. 2. p. 195. *Ghilini Teatro d'Huomini Letterati*. Ces deux derniers sont fort peu exacts suivant leur coûtume. La Vie Latine de son fils à la tête de son *Argenis*. Une autre Vie de *Jean Barclay*, écrite en Italien par *François Pona*, & mise à la tête de la traduction Italienne de l'*Argenis*. Ces deux Vies ne sont pas exactes. *Bayle*, *Dictionnaire*.

JEAN BARCLAY.

JEAN *Barclay* naquit à *Pont-à-Mousson* le 28. Janvier 1582. de *Guillaume Barclay*, dont je viens de parler, & d'*Anne de Malleville*. Celui qui a écrit sa Vie, imprimée au-devant de l'*Argenis*, s'est trompé étrangement, en le faisant naître à *Aberdeen*. *Menage* s'est trompé aussi en mettant sa naissance en 1583. Car puisque *Barclay*, selon lui, est mort le 12. Août 1621. âgé de 39. ans & six mois, il a dû naître au mois de Janvier 1582. date qui est conforme à ce qu'il dit lui-même dans l'Apologie de son *Euphormion*, qu'il n'avoit que 21. ans lorsqu'il fit imprimer la premiere Partie de cet Ouvrage en 1603. & à ce qu'assûre *Menage* qu'en 1601. lorsqu'il donna son Commentaire sur *Stace*, il n'avoit que 19. ans. Aussi est-ce celle que l'Auteur de sa Vie Latine a suivie. J. BARCLAY.

J'ai déja dit que les Jesuites, chez qui il étudia à *Pont-à-Mousson*, charmez de son esprit & de ses heureuses dis-

J. BARCLAY. positions pour les sciences, voulurent l'attirer dans leur Societé, & que ce fut-là l'occasion des broüilleries de son pere avec eux, qui l'engagerent à abandonner la Lorraine, & à passer avec lui en Angleterre.

Un Poëme Latin que *Jean Barclay* fit à son arrivée en ce Royaume sur le Couronnement du Roy *Jacques I.* & la premiere Partie de son *Euphormion* qu'il dédia à ce Prince, le prévinrent tellement en sa faveur, qu'il voulut le retenir en Angleterre, lorsque *Guillaume Barclay*, son pere, voyant qu'il n'y avoit rien à faire pour lui en ce Païs, forma le dessein de passer en France; mais celui-ci appréhendant que son fils ne se laissât entraîner aux sentimens des Protestans, voulut absolument l'emmener avec lui.

Jean Barclay demeura à *Angers* jusqu'à la mort de son pere, après laquelle il vint à *Paris*, où il se maria & épousa *Louise Debonnaire*, fille de *Michel Debonnaire*, *Trésorier des Vieilles Bandes* & d'*Ursine Denisot*.

Il passa peu de temps après avec sa femme

fermée en Angleterre, où il étoit dès l'an 1606. M. *de Peiresc* y étant allé cette année-là, *Barclay* & lui y firent connoissance, & cette connoissance fut suivie d'une étroite amitié.

J. BARCLAY.

Après un séjour de dix années à *Londres*, *Barclay* jugea à propos de revenir en France : il nous apprend lui-même dans son Ouvrage, intitulé : *Paranesis ad Sectarios*, que ce qui lui avoit particulierement fait prendre cette résolution étoit l'appréhension qu'il avoit que le Roy d'Angleterre, ou lui, venant à mourir, ses enfans, nés en Angleterre, ne fussent empêchez dans la liberté de l'exercice de leur Religion, ou n'embrassassent d'eux même la Religion Anglicane; & que ce qui l'avoit confirmé dans cette résolution étoit le desir de se voir en liberté de donner au public ce qu'il avoit médité sur les controverses des Catholiques avec les Lutheriens & les Calvinistes.

Il vint à *Paris* en 1616. & y vit M. *de Peiresc*, qui s'y trouvoit alors, & qui le presenta à M. *du Vair*, Garde des Sceaux. Ayant été alors invité par le Pape *Paul V.* à se rendre à

J. BARCLAY.

Rome, il y alla l'année suivante 1617. & sa femme l'y suivit quatre ans après, comme nous l'apprenons de la Vie de M. *de Peiresc*, p. 223. & non point en 1619. comme le dit *Menage*, avec son fils & *Jean-Louis Debonnaire*, son frere. M. *Gassendi*, dans la Vie de M. *Peiresc*, parle avec estime de ce *Jean-Louis Debonnaire*; quant au fils de *Barclay*, ce n'étoit pas un grand personnage, au rapport de *Menage*, qui ajoûte qu'il l'avoit connu en 1652. à *Paris*, où il vint avec sa mere; qu'il faisoit des Vers Latins, & qu'il fit imprimer en ce temps-là à *Paris* une Elegie Latine.

Jean Barclay fut fort bien reçu du Pape, qui fournit abondamment à tous ses besoins, & qui lui donna lieu de ne point regretter ce qu'il avoit abandonné en Angleterre. Il trouva aussi un protecteur dans la personne du Cardinal *Maphée Barberin*, qui voulut bien tenir un de ses enfans sur les Fonds de Batême; mais il n'eut pas la satisfaction de le voir élevé au Pontificat, cela n'étant arrivé qu'après sa mort.

Il mourut à *Rome* le 12. Août 1621.

âgé de 39. ans & six mois, & fut enterré dans l'Eglise de S. *Onuphre*. Mais son fils lui fit dresser dans celle de S. *Laurent* un Tombeau de marbre avec son Buste dessus. Cependant comme ce Tombeau se trouva vis-à-vis d'un autre que le Cardinal *François Barberin* avoit fait faire à *Bernard Guillaume*, son Précepteur, & qu'ils étoient tous les deux semblables, la veuve de *Barclay*, qui étoit haute & altiere, choquée de cette ressemblance, & ne pouvant souffrir que son mari, illustre par sa naissance, & plus encore par son esprit & par son érudition, fût mis là en parallele avec un pédant, voulut faire détruire le Tombeau de son mari; (apparemment pour lui en faire construire un plus magnifique) mais n'ayant pû en obtenir la permission, elle fit ôter seulement son Buste, qui fut transporté dans sa Maison.

J. BARCLAY.

Je n'ai rien dit des Ambassades dont les Auteurs de sa Vie veulent qu'il ait été chargé par le Roy *Jacques I.* qui l'envoya, à ce qu'ils prétendent, à la Cour de l'Empereur, à celle du Roy de Hongrie, & à celle

J. BARCLAY.

du Duc de Savoye ; parce qu'il paroît que ces Auteurs n'ont pris ces faits que dans leur imagination, & qu'il n'en dit rien lui-même, lorsqu'il fait la description de la vie qu'il a menée en Angleterre.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Notæ in Statii Thebaidem. Mussiponti* 1601. *in*-8°. Il composa cet Ouvrage à l'âge de 19. ans, & le dédia à *Charles III.* Duc de Lorraine.

2. *Euphormionis Lusinini Satyricon.* Cette Satyre est composée de deux Parties, & non point de cinq, comme quelques-uns l'ont cru mal à propos; parce que l'on y a joint dans plusieurs Editions trois autres Ouvrages, dont je parlerai dans la suite. La premiere Partie parut à *Londres* en 1603. *in*-12. & *Barclay* la dédia au Roy d'Angleterre *Jacques I.* Il fit la seconde pendant son séjour à *Angers*, & la fit imprimer à *Paris* avec la premiere en 1605. *in*-12. Ces Editions ont été suivies d'un grand nombre d'autres, dont quelques-unes ont une clef, qui indique les personnes & les choses que l'Auteur a voulu cacher ; mais la plus belle est

celle d'*Elzevir* faite à *Leyde* en 1637. On en a deux *cum Notis Variorum. Lugduni. Bat.* 1667. & 1669. *in*-8°. 2. tom. Quelques Auteurs ont pris soin de traduire l'*Euphormion* en François. J'en connois deux traductions ; l'une sous ce titre : *L'Oeil clairvoyant d'Euphormion dans les actions des Hommes, & de son régne parmi les plus grands & signalez de la Cour ; Satyre de notre temps composé ; en Latin par Jean Barclay, & mis en notre Langage par M. Nau, Avocat en Parlement. Paris* 1626. *in*-8°. L'autre est intitulé : *La Satyre d'Euphormion traduite du Latin de Jean Barclay avec des observations. (par Jean Berault) Paris* 1640. *in*-8°. *Grotius*, qui fit un Distique pour accompagner le portrait de *Barclay* que M *de Peiresc* fit mettre à la tête de son *Argenis*, y donne une grande idée de sa Latinité. La voici : J. BARCLAY.

Gente Caledonius, Gallus natalibus ; hic est
Romam Romano qui docet ore loqui.

Mais d'autres en ont jugé tout

J. BARCLAY.

autrement & avec plus de justice ; ils ont trouvé son Latin dur, & rempli de mots nouveaux & de Gallicismes. C'est un defaut qui se trouve dans l'*Euphormion* & dans l'*Argenis* ; pour ce qui est du fond de l'*Euphormion*, » on y trouve de l'érudition avec des » censures de quelques vices du sié» cle ; mais l'invention n'en est pas » des plus ingenieuses & des plus » agréables. « C'est ainsi qu'en parle *Sorel* dans ses Remarques sur le *Berger extravagant*. Aussi publia-t-on dans la suite un Ouvrage contre cette Satyre, sous le titre de *Censura Euphormionis. Autore Anonymo. Paris.* 1620. *in*-12. qu'on croit être de *Seton*, Ecossois. Il est vrai que *Pierre Musnier*, Chanoine de *Vezelay*, répondit à cette Censure par une autre qu'il intitula : *Censura Censuræ Euphormionis. Paris* 1620. *in*-12. Mais il répondit mal, & tous ses efforts ne renverserent point les attaques de son adversaire.

3. *Series patefacti divinitus parricidii, in Maximum Regem, Regnumque Britanniæ cogitati & instructi. Amstelodami* 1605. *in*-12. Ce petit Ouvrage,

qui n'est que de six feuillets, a été joint à l'Edition de l'*Euphormion* faite à *Leyde* par *Elzevir* en 1637. *in*-12. & dans quelques autres, sous le titre de *Conspiratio Anglicana anni* 1605. J. BARCLAY.

4. *Apologia Euphormionis. Londini* 1610. *in*-12. It. dans la plûpart des Editions de l'*Euphormion*, dont elle fait la troisiéme Partie.

5. Il fit imprimer en 1609. à *Londres* le Traité de son pere *De Potestate Papæ*, & mit à la tête une Préface, où il dit que si quelqu'un écrit contre ce Traité, il éprouvera que les cendres de son pere peuvent parler. Cette menace n'empêcha pas *Bellarmin* de l'attaquer dans son *Tractatus de Potestate summi Pontificis in rebus temporalibus, adversus Guill. Barclaium. Romæ* 1610. *in*-8°. Mais *Jean Barclay* tint sa parole, en y opposant l'Ouvrage suivant.

6. *Joannis Barclaii Pietas, seu publica pro Regibus ac Principibus, & privata pro Guillelmo Barclaio parente Vindiciæ adversus Robertum Bellarminum in Tractatu de Potestate summi Pontificis in temporalibus. Paris.* 1612. *in*-4°. It. dans *Goldast* au troisiéme

J. BARCLAY.

tome de la *Monarchie de l'Empire*, p. 847. » Cette réponse n'est pas » écrite d'un stile aussi figuré que son » *Euphormion* ; mais l'Auteur y rai- » sonne avec beaucoup de justesse, » & réfute d'une maniere solide les » argumens de son adversaire. (*Le Long. Bibliot. de la France.*)

7. *Icon Animorum. Londini* 1614. *in*-12. Cet Ouvrage que *Barclay* dédia au Roi *Louis XIII.* se trouve dans la plûpart des Editions de l'*Euphormion*, dont il fait la quatriéme Partie. La cinquiéme qui la suit ordinairement n'est pas de *Barclay* ; mais de *Claude-Barthelemi Morisot*, de *Dijon*, mort le 23. Octobre 1661. qui étoit un des plus grands admirateurs & imitateurs de *Barclay*. Elle est intitulée : *Alethophili Veritatis Lacrymæ* c'est une Satyre petulante, mais très-informe contre les Jesuites, qui obtinrent Arrêt du Parlement de *Dijon* pour la faire brûler, le 4. Juillet 1626. par la main du Bourreau. (*La Monnoye, Menagia*, tom. 3. p. 39.) On a une traduction en François de l'*Icon Animorum*, sous ce titre : *Le Tableau des Esprits, traduit du Latin*

de J. Barclay. Paris 1625. *in*-8°. J. BARCLAY.

8. *Poematum Libri duo. Londini* 1615. *in*-4°. Ces Poësies sont peu de chose.

9. *Paraenesis ad Sectarios hujus temporis de vera Ecclesia, fide & Religione. Romæ* 1617. *in*-12. It. *Coloniæ* 1625. *in*-12. It. *Antuerpiæ* 1669. *in*-12. *Barclay*, dans l'Avertissement au Lecteur, qui est à la tête de cet Ouvrage, proteste qu'il n'a jamais fait profession d'autre Religion que de la Catholique, même pendant son séjour en Angleterre, où la qualité d'étranger lui faisoit accorder une entiere liberté sur cet article ; ainsi c'est à tort que quelquelques-uns ont avancé qu'il avoit été pendant quelque temps de la Religion Anglicane. Au reste il n'est pas difficile de voir que le séjour de *Rome* lui avoit inspiré sur l'autorité du Pape, des sentimens bien differens de ceux qu'il avoit soûtenus dans son Ouvrage contre *Bellarmin* ; ce fut apparemment ce changement qui lui acquit l'amitié de ce Cardinal, dont il reçut beaucoup d'honnêtetez pendant qu'il demeura en Italie.

10. *Argenis. Paris.* 1621. *in*-8°.

J. BARCLAY. C'est la premiere Edition de cet Ouvrage, qui fut faite par les soins de M. *de Peiresc.* It. *Paris.* 1622. *in*-8°. It. 3ª. *Editio. Paris.* 1623. *in*-8°. It. 4ª. *Editio. Paris.* 1624. *in*-8°. It. *Cum Clave Onomastica. Lugduni. Bat.* 1627. & 1630. *in*-12. It. *Variorum Commentariis illustrata. Lugd. Bat.* 1659. & 1662. *in*-8°. On a deux traductions Françoises de cet Ouvrage ; l'une, dont l'Auteur n'est point nommé, parut à *Paris* en 1624. *in*-8°. & fut réimprimée dans la même Ville, en 1638. aussi *in*-8°. avec des figures assez belles. Le P. *le Long* la donne à *Pierre du Ryer* ; mais je crains qu'il ne se trompe, & qu'il n'ait pris deux Pieces de Theâtre que *du Ryer* a composé sous le titre d'*Argenis*, pour une traduction de l'Ouvrage de *Barclay* ; l'autre est de *Pierre Marcassus*, qui la publia à *Paris* en 1633. *in*-8°. *Nicolas Coeffeteau* en a aussi donné en François un abregé sous ce titre : *Histoire de Poliarque & d'Argenis, abregée, traduite du Latin de Jean Barclay, avec le Promenoir de la Reine à Compiegne. Paris* 1621. *in*-8°. & *Roüen* 1641. *in*-12. Il en a paru outre cela

une traduction Italienne, faite par *François Pona*, qui y à joint la Vie de l'Auteur, à *Venise* en 1625. *in*-8°. Une Espagnole, par *Joseph Pellicier de Salas*, à *Madrit* 1626. *in*-8°. Une Allemande, par *Martin Opitius*, à *Breslau* 1626. *in*-8°. Trois Angloises; la premiere, par *Hengelmill*, à *Londres* 1625. *in*-8°.; la seconde, par *Robert le Grys* & *Thomas May*, à *Londres* 1628. *in*-8°.; la troisiéme, par *Guillaume Long*, à *Londres* 1636. *in*-4°. Toutes ces traductions marquent l'estime qu'on a faite autrefois de ce Livre, qui est peu lû maintenant, comme tous les autres de même espece. *Jean Schmid* en a tiré ce qu'il a cru pouvoir contribuer à l'instruction d'un Prince, & l'a publié sous ce titre: *Princeps præceptis & exemplis in Argenide nobiliter informatus, excerptus per Jo. Schmid. Oldemb.* 1674. *in*-12.

J. BARCLAY.

M. *de Mouchemberg* donna en 1626. une suite de l'*Argenis* en François, contenant la seconde & la troisiéme Partie, qui fut imprimée à *Paris*, *in*-8°. & réimprimée au même lieu & en la même forme en 1638. avec des figures fort belles. Cette suite a

J. BARCLAY. été traduite en Latin, & imprimée d'abord à *Francfort* en 1626. & 1627. *in*-8°. Ainsi elle ne peut être de *Louis-Gabriel Bugnot*, Benedictin, comme quelques-uns l'ont prétendu, puisqu'il ne pouvoit avoir alors que neuf ans, étant né vers l'an 1617. Le P. *le Cerf*, dans sa *Bibliotheque des Auteurs de la Congrégation de S. Maur*, nous apprend ce que ce Benedictin a fait par rapport à l'*Argenis*, lorsqu'il dit, p. 50.

» En 1659. le P. *Bugnot* publia un » premier volume de l'*Argenis* de » *Barclay*, qu'il a enrichi de Notes » fort sçavantes. Le second volume » pour des raisons particulieres, ne » parut que dix ans après ; il ne le » commenta pas ainsi qu'il avoit fait » le premier ; mais il a eu soin de ren» dre la narration de *Barclay* plus » agréable, par un grand nombre de » Vers qu'il y a inserez par maniere » de liaison. « Ces paroles font voir que ce Pere n'a rien fait par rapport à la continuation, & qu'il n'a travaillé que sur l'Ouvrage même de *Barclay*.

V. les Auteurs citez dans l'article précedent.

ERYCIUS PUTEANUS.

ERYCIUS *Puteanus* naquit à *Venlo*, Ville du Duché de Gueldres, le 4. Novembre 1574. de *Jean Puteanus* & *Gertrude Segers*, tous deux de familles considerables dans le Païs. E. PUTEANUS.

On l'envoya, à l'âge de dix ans, à *Dordrecht*, pour y faire ses Humanitez, & il passa ensuite à *Cologne*, où il étudia en Rhetorique & en Philosophie. Ces études finies il alla faire son Droit à *Louvain*, où il fut reçu Bachelier le 1. Juin 1597.

Après deux années de séjour dans cette Ville, pendant lesquelles il écouta les leçons de *Juste Lipse*, avec qui il contracta une étroite amitié, il alla faire un voyage en Italie. Il s'arrêta d'abord à *Milan* où il acquit l'estime de plusieurs Sçavans qui y vivoient alors; de-là il passa à *Padoue*, & y logea chez le fameux *Pinelli*.

Son mérite, & la réputation qu'il lui acquit, lui procurerent peu de temps après, c'est-à-dire en 1601. une Chaire d'Éloquence à *Milan* &

E. PUTEANUS.

le titre d'Historiographe du Roy d'Espagne. Il fut aussi fait Citoyen Romain en 1603. & la Faculté de Droit de *Milan* le reçut au nombre de ses Docteurs.

Tout cela l'engagea à se fixer en cette Ville, & il s'y maria le dernier Fevrier 1604. à *Marie-Madeleine-Catherine Turria.*

Mais *Lipse* étant mort le 23. Mars 1606. l'Archiduc *Albert*, qui souhaittoit l'avoir dans les Païs-Bas, lui offrit la Chaire que ce Sçavant remplissoit à *Louvain*, & *Puteanus* l'accepta. Il retourna ainsi dans les Païs-Bas, & prit possession de son Poste qu'il a conservé pendant quarante ans, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de sa vie.

Comme ses talens ne se bornoient point aux Belles-Letteres, mais s'étendoient aussi à la Politique; l'Archiduc le mit au nombre de ses Conseillers, & il fut même fait Gouverneur du Château de *Louvain*.

Il mourut en cette Ville le 17. Septembre 1646. (*a*) âgé de 71. ans.

(*a*) *Lorenzo Crasso* s'est trompé en mettant sa mort en 1624.

laissant un grand nombre d'enfans ; mais dont aucun n'a fait figure dans la République des Lettres. E. PUTEANUS.

Il s'étoit fait lui-même son Epitaphe, en ces termes.

Vixisse ne me nescias, adhuc loquor.
Puteanus ego sum, mentis ardor quem bona
Evexit, ore publice utilem & stilo.
Quid plura? tu quod es, fui; te cogita.
An non ubique cura, crux, molestia?
Ceu naviges, vel Scylla vel Charybdis est,
Post fata portus, vita morte nascitur.
Mori necessum est, non necessum est emori.
Vixisse pulchre in rebus est aeternitas.
Mortuum audis?
Ut ego te vivum,
Bene precare mortuo.

Cette Piece, qui ne donne pas une idée fort avantageuse du stile de *Puteanus*, est rapportée differemment par *Ghilini* & par *Pope-Blount*; mais il est plus juste de croire que celle-ci est la veritable, puisqu'elle est tirée de sa Vie écrite par son gendre.

E. PUTEANUS. *Puteanus* étoit un homme d'une grande érudition, qui affectoit de répandre dans ses productions plusieurs traits d'esprit ; mais le plus souvent il choque le naturel & tombe dans un jeu de mots forcé. C'est ce qui fait que ses Ouvrages ne peuvent être lûs qu'avec dégoût, & qu'ils ne le sont même presque plus. C'étoit un grand faiseur de petits Livres, & il paroît qu'il étoit plus curieux de multiplier le nombre de ses volumes, que de faire quelque chose d'exact. M. *Colomiés* (a) rapporte sur ce sujet une particularité qu'il est à propos d'inserer ici. » M. *Vossius* m'a dit, » que *Moret*, fameux Imprimeur » d'*Anvers*, reprochant à *Erycius* » *Puteanus*, successeur de *Lipse*, qu'il » ne faisoit que de petits Livres : » celui-ci lui répondit, que *Plutarque* » & plusieurs autres Auteurs de l'an- » tiquité, en avoient aussi bien fait » que lui : alors *Moret* lui repliqua, » croyez-vous que vos Livres, que » je ne puis débiter, soient aussi bons » que ceux de *Plutarque* ? Ce qui mit » *Puteanus* en colere, & le fit sortir » de la boutique de *Moret*.

(a) *Opuscules*, p. 124.

Au reste ce qu'il y a de loüable dans ses Ouvrages c'est qu'il ne songeoit pas moins à édifier son Lecteur qu'à l'instruire, & qu'il tâchoit d'impirer par tout l'amour de la vertu & de la sagesse. C'étoit aussi sa conduite à l'égard de ses disciples, dont il prenoit à tâche de former les mœurs, & dont il rapportoit les études à la pratique de la vertu. E. PUTEANUS.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Reliqua Convivii prisci, tum ritus alii & Censura. Mediolani* 1598. *in*-4°. *Jean-Albert Fabricius* dans sa *Bibliotheca Antiquaria*, p. 580. met une Edition de l'an 1594. mais il y a erreur de chifres. It. sous le titre de *Geniales Sermones. Francofurti* 1602. *in*-8°. It. *Lovanii* 1615. *in*-8°. It. dans le douziéme volume des *Antiquitez Romaines de Grævius*, p. 153.

2. *Modulata Pallas, sive septem discrimina vocum ad Harmonicæ lectionis usum aptata. Mediolani* 1599. *in*-8°. It. sous le titre de *Musathena, seu Notarum Heptas ad Harmonicæ lectionis usum. Francofurti* 1602. *in*-8°.

3. *Pleias Musica. Venetiis* 1600. *in*-8°. It. sous ce titre : *Iter Nonianum*,

E. PUTEANUS. *seu Dialogus, qui Musathene Epitomen comprehendit. Francof.* 1602. *in*-8°. avec l'Ouvrage précedent. On voit sans peine par ces changemens de titres, que *Puteanus* vouloit enfler le Catalogue de ses Ouvrages, sans qu'il lui en coutât la moindre peine.

4. *Panegyricus Præsidi Senatuique Mediolanensi dictus. Mediolani* 1601. *in*-8°. Il prononça ce Discours à son installation dans la Chaire de Professeur à *Milan*. It. sous ce nouveau titre : *Pro titulo Professorio Gratiarum Actio, sive Eloquentiæ auspicia. Mediolani* 1602. *in*-4°.

5. *De Distinctionibus Schediasma. Mediolani* 1601. *in*-12. It. avec un Ouvrage de *Juste Lipse* sur le même sujet. *Hanoviæ* 1602. *in*-8°.

6. *Epistolarum Atticarum Promulsis in Centurias tres distributa. Francof.* 1601. *in*-8°. It. *Lovanii* 1612. *in*-4°. It. *Lugd. Bat.* 1616. *in*-8°.

7. *Biennii Apologismus, de perfecti Rhetoris officio, sive Eloquentiæ auspicia secunda. Mediolani* 1602. *in*-4°.

8. *De Rhetoribus & scholis Palatinis Mediolanensium. Mediolani* 1603. *in*-8°. C'est fort peu de chose.

9. *Epistolarum Fercula Secunda. Adjecta Eloquentiæ auspicia secunda. Hanoviæ* 1603. *in*-8°. Ce sont trois nouvelles Centuries de Lettres, qui ont été réimprimées sous le titre d'*Epistolarum Missus secundi*. E. PUTEANUS.

10. *Pro libertate Litterarum Oratio. Mediolani* 1604. *in*-8°.

11. *Tesserarum Philotesiarum Libri duo, quorum prior ad Belgas, alter ad exteros. Colon. Agripp.* 1604. *in*-8°. It. *Mediolani* 1605. *in*-8°. It. sous ce titre: *Thyrsus Philotesius, sive amor Laconissans. Lovanii* 1609. *in*-12. It. *Oxonii* 1640. *in*-8°.

12. *De usu fructuque Librorum, & Bibliotheca Ambrosiana. Mediolani* 1605. *in*-8°.

13. *De facilitate linguæ Græcæ. Mediolani* 1605. *in*-8°.

14. *Pro Raphaele Montorfano. Alexandriæ* 1605. *in*-4°.

15. *Historiæ Medicææ Epideigma, sive de vita & rebus gestis Joannis-Jacobi Medicæi Libri duo. Mediolani* 1605. *in*-4°. It. *Lovanii* 1614. *in*-4°. It. *Antuerpiæ* 1639. *in*-16.

16. *In Sclopum declamatio. Mediolani* 1606. *in*-12.

E. PUTEANUS. 17. *De Jurejurando Antiquorum Schediasma; in quo de Puteali Libonis. Adnexa sunt serta Phaleucia. Mediolani* 1601. *in*-8°. It. dans le cinquiéme tome des *Antiquitez Romaines de Gravius*, p. 885.

18. *Suada auspicalis, sive Orationum Selectarum Præmetium, cum Epidigmate Historico. Hanoviæ* 1606. *in*-8°.

19. *De Erycio nomine Syntagma, nec non Julii Paridis de Nominibus Epitome. Hanoviæ* 1606. *in*-8°.

20. *De Laconismo Syntagma: Francof.* 1686. *in*-8°. It. *Antuerpiæ* 1609. *in*-12.

21. *Lipsiomnema Anniversarium, sive Laudatio funebris Justi Lipsii die Anniversario habita. Antuerpiæ* 1607. *in*-4°.

22. *Juventutis Belgicæ Laudatio. Lovanii* 1607. *in-fol.* It. traduit en Flamand, *Louvain* 1608.

23. *Comus, sive Phagesiposia Cimmeria, de Luxu Somnium. Lovanii* 1608. *in*-12. It. *Antuerpiæ* 1611. *in*-8°.

24. *Hispaniarum Vindiciæ tutelares, venisse in hæc regna Jacobum Apostolum; fideique lumen intulisse; adversus Baronium, è Bibliotheca Joan. Fer.*

Velasci Comitis Stabuli Castellæ ; ab Ericio Puteano Latinitate donatæ. Lovanii 1608. *in*-4°. *Baronius* avoit soûtenu dans son Martyrologe le sentiment commun des Espagnols sur la venuë de S. *Jacques* en Espagne ; mais dans la suite il se rétracta dans le neuviéme tome de ses Annales ; ce qui irrita les Espagnols qui l'attaquerent avec vigueur sur ce point, sans cependant bien prouver, au gré des Critiques, leurs prétentions. *Jean-Fernandez de Velasco*, Grand Connestable de Castille, & Gouverneur de *Milan*, se mit sur le rangs & publia en 1605. à *Valladolid* un Ouvrage Espagnol sur cette matiere, qui fut ensuite réimprimé à *Milan* ; & ce fut pour lui faire sa cour que *Puteanus* le traduisit en Latin. E. PUTEANUS.

25. *De Libris & libellis. Lovanii* 1608. *in*-12.

26. *Consolatio Cæcitatis. Lovanii* 1609. *in*-12.

27. *Stimulus, sive exhortatio ad Litterarum Studia. Lovanii* 1610. *in*-12.

28. *De Assumptione Homilia. Lovanii* 1610. *in*-8°.

29. *Facula distinctionum. Lovanii*

E. PU- 1610. *in-8°.* It. *Jena* 1632. *in-12.* It.
TEANUS. *Witteberga* 1671. *in-12.*

30. *Palæstra bonæ mentis. Lovanii* 1611. *in-4°.* It. *Lugd. Bat.* 1628. *in-8°.*

31. *Cryptographia Epistolica. Lovanii* 1612. *in-4°.* avec *Epistolarum Promulsis* de cette Edition.

32. *Strictura in Casauboni Epistolam ad Frontonem Ducæum Jesuitam. Lovanii* 1612. *in-4°.*

33. *Homilia de Purificatione Matris Virginis. Lovanii* 1612. *in-4°.* It. *Monachii* 1616. *in-8°.*

34. *Cornelii Bredæ Errores per Germaniam. Lovanii* 1612. *in-4°.* Cet Auteur avoit été disciple de *Puteanus*, qui prit le soin de publier cet Ouvrage. C'est une description des mœurs des anciens Allemans.

35. *Epistolarum Centuria V. Lovanii* 1612. *in-4°.*

36. *Democritus, sive de Risu Dissertatio Saturnalis. Lovanii* 1612. *in-8°.* It. dans l'*Amphitheatrum Dornavii*, tom. 1. p. 777.

37. *Historia Insubrica Libri VI. qui irruptiones Barbarorum in Italiam continent ab anno V. C.* 157. *ad annum*

Christi 973. *Lovanii* 1614. *in*-8°. It. sous le titre d'*Historia Barbarica. Antuerpiæ* 1634. & 1639. *in*-16. It. *Commentariis illustrati & aucti à Rudolpho Gothofredo Knichen. Lovanii* 1630. *in-fol*. It. *Lipsiæ* 1676. *in-fol*. It. *Helmstadii* 1669. *in*-4°. It. *Francofurti* 1686. *in*-4°. Cette Histoire de *Puteanus*, est fort superficielle. E. PUTEANUS.

38. *Historiæ Cisalpinæ Libri duo, de rebus potissimum circa Lacum Larium à Joanne-Jac. Medicæo Mariani Marchione gestis ab anno* 1515. *ad annum* 1525. *Accessit Galeatii Capellæ de bello Mussiano ab eodem Medicæo gesto Liber. Lovanii* 1614. *in*-4°.

39. *De Symbolo. Lovanii* 1615. *in* - 8°.

40. *Suada Attica, sive Orationes Selectæ. Lovanii.* 1615. *in*-8°. It. *Lugd. Bat.* 1623. *in*-8o. It. *Amstelod.* 1644. *in*-12. Ces Discours avoient été déja imprimez, du moins pour la plûpart. *Puteanus* avoit tâché d'imiter le stile de *Lipse*; mais il en avoit pris les defauts sans en prendre les beautez; cependant le sien a tellement plu à *Antoine Æmilius*, Professeur d'*Utrecht*, qu'il a copié dans ses Discours

E. PUTEANUS. qui ont été imprimez en cette Ville l'an 1651. *in*-12. des phrases & même des lambeaux entiers de ceux de *Puteanus*. C'est une particularité que *Morhof* nous apprend dans son *Polyhistor*, Liv. 6. du premier Tome, Ch. 3. *N*°. 4.

41. *Encomium Ovi. Lovanii* 1617. *in*-8°. It. *Monachii* 1617. *in*-12. It. dans l'*Amphitheatrum Dornavii*, tom. 1. p. 420.

42. *Pietatis Thaumata in Protheum Parthenicum, unius Libri versum, & unius versus Librum, Stellarum numeris sive formis* 1022. *Variatum. Antuerpiæ* 1617. *in*-4°. *Puteanus* se plaisoit à mettre à ses Livres des titres singuliers, qui ne marquent gueres son bon goût. Il ne s'agit ici que d'un Vers qui peut se retourner d'un grand nombre de façon. L'Auteur en rapporte 1022. il ne les a pas cependant épuisées, puisqu'à bien examiner, il peut l'être de plus de quatre mille. Mais c'est-là un pur badinage qui ne mérite pas l'attention d'un Homme d'esprit. Voici ce Vers :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera Cœlo.

Au

Au reste un si grand nombre de combinaisons en si peu de mots ne doit point surprendre ; puisque cet autre Vers : E. PUTEANUS.

Da mihi tot nummos, retro quot duplico Carmen,

se retourne de plus de sept mille façons ; comme me l'a démontré celui qui en est l'Auteur.

43. *De Induciis Belli Belgici Dissertatio Politica.* 1617. *in*-4°. It. *Lugd. Bat. Elzevir* 1633. *in*-16. avec d'autres Dissertations de differens Auteurs sur le même sujet.

44. *S. Genovefa, Ducis Brabantiæ filia, Iconismus. Lovanii* 1618. *in*-8°.

45. *Homilia de Annunciatione. Lovanii* 1618. *in*-4o.

46. *Martyremata Academica, sive Doctrinæ & probitatis Testimonia. Lugd. Bat. Elzevir* 1618. *in*-12. It. *Antuerpiæ* 1645. *in*-24. Il falloit que *Puteanus* eût bien envie de multiplier le nombre de ses volumes, lorsqu'il publia un Livret aussi peu interessant pour le public, que l'est celui-ci ; puisqu'il ne contient que les Attestations qu'il avoit données jusques-là à ses Ecoliers.

E. PUTEANUS.

47. *Ad Urbanum VIII. Pont. Max. Oratio. Astrea Lovaniensis. Lovanii* 1618. *in*-4°.

48. *In Cornelium Tacitum affectus, sive Præfatio. Lovanii* 1619. *in*-4°.

49. *Bruma, sive Chimonopægnion de Laudibus Hyemis. Cum fig. Raphaelis Sadelerii. Monachii* 1619. *in*-8°.

50. *De Cometa anni* 1618. *Paradoxologia. Libri duo. Lovanii* 1619. *in*-12.

51. *Arx Lovaniensis à Principibus lustrata. Lovanii* 1619. *in*-12.

52. *De Officio Judicis Dissertatio. Lovanii* 1619. *in*-8°.

53. *Pecuniæ Romanæ ratio facillimo ad nostram calculo revocata. Lovanii* 1620. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1628. *in*-8°. It. dans le *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, de *Sallengre*, tom. 3.

54. *De Stipendio Militari apud Romanos Syntagma. Lovanii* 1620. *in*-8°. It. dans le dixiéme volume des *Antiquitez Romaines de Grævius*, p. 1490.

55. *Enchiridion Ethicon ex Aristotele collectum, Puteano Interprete. Lovanii* 1620. *in*-8°.

56. *Spicilegium in Apuleium. Francof.* 1621. *in*-8°.

57. *De Eloquentiæ Studiis Dissertatio,*

qua suadæ Francisci Woverii Joannis filii duodecennis applauditur. Lovanii 1622. in-4°. E. PUTEANUS.

58. Ænigma Regium, infantiam populi Romani complectens, imaginibus Raph. Sadeleri illustratum. Monachii 1622. in-12.

59. Bonæ Indolis Iconismus; Accedunt Methodus Litterarum & Institutio Principis. Lovanii 1622. in-12.

60. Diva Virgo Aspri-Collis: Beneficia ejus & Miracula novissima. Lovanii 1622. in-4°.

61. Phœnix Principum, sive Alberti Pii Morientis Vita. Lovanii 1622. in-4°.

62. Bibliotheca, sive omnium Operum, quæ scripsit hactenus, edidit, designavit, Catalogus. Lovanii 1622. in-8°.

63. Musarum ferculum, Carmina selecta complectens. Coloniæ 1622. in-8°.

64. Unus & Omnis, Vis & proprietas Unius. Lovanii 1623. in-4°.

65. Epistolarum Atticarum Centuria singularis & nova. Lovanii 1625. in-4°.

66. Elementa Basilica; quibus educatio Principis continetur. Lovanii 1626. in-4°.

67. Olympiades, sola manu, ut vere

E. PUTEANUS. *annis Mundi respondent, computata. Lovanii* 1626. *in*-4°. It. dans le neuviéme tome des *Antiquitez Gréques de Gronovius*, p. 1297.

68. *Doctrinæ Politicæ fontes ex Aristotelis Lib.* 1. *&* 2. *de Republ. perpetuis Aphorismis descripti. Lovanii* 1627. *in*-4°. It. *Dantisci* 1646. *in*-12.

69. *De S. Flavia Domitilla, Martyre, Observatiuncula Epistolica, ad locum Martyrologii Romani Nonis Maii. Lovanii* 1629. *in*-4°.

70. *Ærarium Pietatis novum & militare, sine tributo, vectigali, onere, &c. Bruxellæ* 1630. *in*-4°.

71. *Indigitamenta Temporum, sive Fasti perpetui digitorum articulis computati. Antuerpiæ* 1630. *in*-4°.

72. *Genealogia Puteana Bamelrodiorum Venlonensium ab Origine Urbis, sive anno* 1343. *deducta. Antuerpiæ* 1630. *in-fol.*

73. *De Beghinarum apud Belgas institutione & nomine suffragium, quo controversia recens excitata sopitur. Lovanii* 1630. *in*-4°.

74. *Divæ Virginis Bellisontanæ descriptio. Antuerpiæ* 1631. *in*-4°.

75. *Circulus Urbanianus, sive linea*

ἀρχημερινῶ compendio descripta, qua dierum Civilium principium Hieraticum hactenus desideratum constituitur. Lovanii. 1632. *in*-4°. *Puteanus* a copié dans cet Ouvrage le Livre de *Bergier*, *du Point du Jour*, sans en rien dire. E. PUTEANUS.

76. *De Quatuor principiis Diei, ab A. V. Joanne Boyvino propositis, Theoresis. Lovanii* 1632. *in*-4°.

77. *Circuli Urbaniani Vindiciæ, adversus Jacobum Michalorum, Urbinatem. Lovanii* 1633. *in*-4°.

78. *Belli & Pacis Statera. Lovanii* 1633. *in*-4°. Cet Ouvrage fut imprimé pendant qu'on négocioit un Traité de Treve entre le Roy d'Espagne & les Provinces-Unies. *Puteanus* y conseilloit la Paix, & faisoit voir que la continuation de la Guerre nuiroit beaucoup aux Païs-Bas Espagnols, pour cela il exposoit nettement les avantages, que les ennemis avoient remportez, & les victoires dont ils pouvoient se flatter pour la suite. Cette franchise déplut à beaucoup de personnes, & lui fit quelques affaires; il fut même cité à la Cour de *Bruxelles*, où il subit quelques interrogatoires; mais il y trouva

E. PU-TEANUS. de puissans Protecteurs, par l'entremise desquels il se tira d'affaire. Il parut aussi une Réponse anonyme à son Ouvrage, sous le titre d'*Anti-Puteanus, sive Politico-Catholicus Stateram Puteani Inducias expendentis alia Statera expendens*, in-12. dont le veritable Auteur est *Barleus*. Les deux Pieces ont été réimprimées depuis ensemble.

79. *Idea Virtutis, Principis unius omnium optima, Isabellæ-Claræ-Eugeniæ vita & morte in exemplum delineata. Lovanii* 1634. *in*-4°.

80. *Purpura Austriaca Hierobasilica Ser. Principis Ferdinandi Hisp. Infantis S. R. E. Cardinalis effigiem colore Panegyrico repræsentans. Antuerpiæ* 1636. *in*-4°.

81. *Historiæ Belgicæ Liber singularis, de Obsidione Lovaniensi anno* 1635. *Antuerpiæ* 1636. *in*-16.

82. *Epistolarum Atticarum Apparatus novus. Centuria I. & II. Antuerpiæ* 1637. *in*-12. *Centuria III. & IV. Antuerpiæ* 1639. *in*-12.

83. *De Bissexto, nova temporis facula, quâ Intercalandi arcana hactenus obscura illustrantur. Item Corona radia-*

ta, sive dierum apud Indos Diorthosis, Fastis exequandis necessaria. Lovanii 1637. *in*-4°. It. dans le huitiéme tome des *Antiquitez Romaines de Grævius*, p. 419. E. PUTEANUS.

84. *Pompa Prosphonetica, sive Præfationum Syntagma. Lovanii* 1639. *in*-4°. C'est un Recueil des Préfaces & des Dédicaces, que l'Auteur avoit mises dans ses Ouvrages précedens.

85. *Auspicia Bibliothecæ publicæ Lovaniensis. Lovanii* 1639. *in*-4°.

86. *Dissertatio de belli Fulmine Langreano, quo plures ordine & distincto incendio globi ex uno eodemque Tormento exploduntur. Bruxellæ* 1640. *in-fol.*

87. *Prælium Woeringanum Joannis I. Brabantiæ Ducis anni* 1288. *quo memorabili parta Victoria Ducatus Limburgi ad Brabantiam accessio æternum mansit obfirmata. Autore anonymo, edente vero & Annotatore Erycio Puteano. Bruxellæ* 1641. *in-fol.*

88. *Orchestra Burgundica (quatuor postremorum) Ducum Burgundiæ Elogia Historica. Pars Theatri Heroici. Bruxellæ* 1642. *in-fol.*

89. *Theatrum Heroicum Imperatorum Austriacorum, Ducum Burgundiæ,*

E. PU-TEANUS. *& Regum Hispaniarum. Bruxellæ* 1642. *in-fol.*

90. *De Anagrammatismo, qui Cabalæ pars est, Diatriba. Accedit Joannis Caramuelis Lobkowitzi brevissimum totius Cabalæ specimen; cura & studio Justi Cæcilii Puteani. Bruxellæ* 1643. *in*-12. C'est un des fils de l'Auteur, qui a eu soin de cette Edition.

91. *Munitionum Symetria. Lovanii* 1645. *in*-12.

92. *Bivium Vitæ humanæ; Virtutum & Vitiorum lineæ, notis Ethicis distincta. Lovanii* 1645. *in*-12.

93. *Civilis Doctrinæ lineæ, quibus Aristotelis Politicorum Libri tres primi repræsentantur. Lovanii* 1645. *in*-12. It. *Dantisci* 1646. *in*-12.

94. *Methodus Litterarum, sive Sermonis & rerum lineæ, quæ ad eruditionem faciunt. Lovanii* 1645. *in*-12.

95. *De Nundinis Romanis Liber. Lovanii* 1646. *in*-12. It. dans le huitiéme tome des *Antiquitez Romaines de Grævius*, p. 641.

96. *Bruxella Septenaria à Gripho Palladio descripta, figuris & Luminibus Historicis, Politicis, Miscellaneis distincta & explicata. Bruxellæ* 1646. *in-fol.*

97. *Ad Constantinum Hugenium & Danielem Heinsium Epistolæ. Edente M. Z. Boxhornio. Lugd. Bat.* 1647. *in*-12. E. PUTEANUS.

98. *Epistolarum Apparatus Posthumus in Centurias quatuor distributus, Opera & Industria Xysti Antonii Milseri, Autoris Generi. Lovanii* 1662. *in*-12. 2. tom. Ces Lettres ne contiennent rien de remarquables, & méritoient peu d'être données au public.

V. sa Vie par *Milser*, à la tête de ses Lettres Posthumes. *Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica. Henningi Witten Memoria Philosophorum, &c. Ghilini Theatro d'Huomini Letterati*, tom. 2. p. 72. *Bayle Dictionnaire. Lorenzo Crasso Elogii*, tom. 1. p. 323.

HILARION DE COSTE.

HILARION *de Coste* naquit à *Paris* le 6. Septembre 1595. d'*Antoine de Coste*, issu d'une famille noble du Dauphiné, & de *Catherine Chaillou*, petite niece de S. *François de Paule. Olivier Chaillou* son oncle, qui étoit alors Chanoine de l'Eglise de *Paris*, & qui depuis entra en 1604. H. DE COSTE.

H. DE COSTE. dans l'Ordre des Minimes, le tint sur les Fonds de Batême, & lui donna le nom d'*Olivier*, qu'il conserva jusqu'au temps de son entrée chez les Minimes, où on le lui changea en celui d'*Hilarion*.

Le jeune *de Coste* eut le malheur de perdre son pere dans son enfance; mais son éducation ne souffrit point de cette perte; car sa mere le fit élever avec toute l'attention que méritoit un aussi beau naturel que le sien.

Lorsqu'il eut achevé ses études, il forma le dessein de suivre l'exemple de son oncle, qui avoit renoncé à tout pour se faire Minime, & l'executa en entrant dans cet Ordre, où il prit l'habit le 21. Octobre 1614. âgé de 19 ans, & fit profession l'année suivante.

Il alla ensuite à *Nevers* où il étudia en Philosophie sous le P. *Marin Mersenne*, & passa de-là au Couvent de *Vincennes* pour y faire sa Theologie.

Ayant été ordonné Prêtre, il fut appellé au Couvent de *Paris*, où il a demeuré presque tout le reste de sa vie, occupé de la direction des ames, & de la composition de ses Ouvrages.

Il mourut le 22. Août 1661 dans sa 66^e^. année. H. DE COSTE.

C'étoit un homme fort laborieux, & qui avoit beaucoup lû ; les Ouvrages qu'il a donnez au public le témoignent assez ; mais il manquoit de critique ; & son stile diffus & ennuyeux, a fait tomber dans l'oubli ses Livres, où l'on ne laisse pas de trouver des choses curieuses, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Histoire Catholique, où sont décrites les Vies, Faits & Actions heroïques & signalées des Hommes & Dames illustres, qui par leur pieté ou sainteté de vie, se sont rendus recommandables dans les 17. & 18. siécles. Divisée en quatre Livres. Paris* 1625. *in-fol.* Il y a dans ce volume 114. Eloges.

2. *Vita S. Elizabethæ Lusitaniæ Reginæ. Paris.* 1625. *in*-8°. It. *Aquis Sextiis* 1639. *in*-8°. Il donna cette seconde Edition à *Aix*, pendant un séjour de quelque temps qu'il fit en Provence avec le Prince *Louis-Emmanuel de Valois*, Duc d'*Angoulême*, dont il dirigeoit la conscience.

3. *Les Eloges & les Vies des Reines*,

H. DE COSTE. *des Princesses, & des Dames illustres en pieté, en courage, & en Doctrine, qui ont fleuri de notre temps, & du temps de nos peres, avec l'explication de leurs Devises, Emblêmes, Hieroglyphes & Symboles. Paris* 1630. *in*-4°. 2. tom. It. *Paris* 1647. *in*-4°. 2. vol. Cette seconde Edition est fort augmentée: on y trouve plusieurs nouveaux articles, & quelques-uns des anciens beaucoup plus amples. Le Livre mériteroit d'être plus recherché & plus lû qu'il ne l'est.

4. *Les Regles des Minimes, traduites en François. Paris* 1630. *in*-12.

5. *Traité ou Recueil de l'ancien & moderne usage des Canonisations des Saints. Par le P. François Victon, Minime. Paris* 1634. *in*-8°. C'est *Hilarion de Coste* qui a publié cet Ouvrage du P. *Victon*, son cousin, aussi-bien que le suivant.

6. *Histoire du S. Suaire de Turin, par François Victon. Paris* 1634. *in*-8°.

7. *Les vrais Portraits des Rois de France, tirez de ce qui nous reste de leurs Monumens, Sceaux & Médailles, & autres effigies, conservés dans les rares & curieux Cabinets, par Jacques de*

Bie, Calcographe; seconde Edition augmentée de nouveaux Portraits, & enrichie des Vies des Rois, par Hilarion de Coste. Paris 1636. *in-fol.* H. DE COSTE.

8. *Les Eloges de nos Rois & des Enfans de France, qui ont été Dauphins, depuis André de Bourgogne & Dauphin de Vienne & d'Albon, jusqu'en* 1643. *avec des Remarques sur le Païs & la Noblesse de Dauphiné, & la suite des Gouverneurs de Dauphiné. Paris* 1643. *in-4°.* Ce petit Ouvrage, où l'on trouve des preuves, n'est pas mauvais, suivant l'Abbé *Lenglet*; *André de Bourgogne* est mort en 1338.

9. *La Vie du R. P. Marin Mersenne, Theologien, Philosophe & Mathematicien de l'Ordre des Peres Minimes. Paris* 1649. *in-8°.* pp. 119. Ce n'est qu'un abregé de la Vie de ce fameux Minime; le P. *de Coste* l'auroit pu faire beaucoup plus longue, s'il avoit voulu y entrer dans un aussi grand détail, que *Baillet* est entré dans sa Vie de *Descartes*.

10. *Le Portrait, en petit, de S. François de Paule, Instituteur & Fondateur de l'Ordre des Minimes; ou l'Histoire abregée de sa vie, de sa mort, & de*

H. DE COSTE.

ses miracles ; avec plusieurs Bulles des Papes ; Patentes des Rois ; Titres & autres Pieces, non encore imprimées, pour servir de Preuves. Paris 1655. *in*-4°. Il y a plusieurs choses curieuses dans les Preuves.

11. *Le parfait Ecclesiastique, ou l'Histoire de la vie & de la mort de François le Picart, Seigneur d'Atilly & de Villeron, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Doyen de S. Germain de l'Auxerrois ; avec les Annotations & les Preuves, tirées de plusieurs bons Auteurs, Histoires, Titres, Arrêts de la Cour du Parlement, & Epitaphes; & les Eloges de quarante Docteurs de la même sacrée Faculté. Paris* 1658. *in*-8°. C'est l'Ouvrage le plus curieux & le plus recherché qui soit sorti de sa plume.

12. *La parfaite Heroïne, ou l'Histoire de la vie & de la mort d'Elizabeth, ou Isabelle de Castille, Reine d'Espagne, jusqu'à sa mort en* 1504. *Paris* 1661. *in* - 8°.

V. *Diarium Minimorum* 22. *Augusti.*

PIERRE AYRAULT.

PIERRE *Ayrault* (en Latin *Ærodius*) naquit à *Angers* l'an 1536. de *René Ayrault*, Sieur *du Roché*, (*a*) Procureur du Roy à l'Election de cette Ville, & de *Jaqueline Loriot*, fille de *Pierre Loriot*, Lieutenant particulier de la même Ville. P. AYRAULT.

Ayant perdu son pere de bonne heure, il fut élevé par les soins de *François Ayrault*, Prieur de *Becon* & d'*Aviré* en Anjou, & Avocat au Parlement de *Paris*, son oncle, qui le fit venir dans cette Ville, où il demeuroit, pour y faire ses études.

Après son cours de Philosophie, il l'envoya à *Toulouse* pour y étudier en Droit; mais il n'y demeura que

(*a*) *Pierre Ayrault* a porté le nom de *du Roché*, aussi-bien que son pere; & tous ses enfans l'ont pris à son exemple. Cependant le bien qui porte ce nom, & qui est dans la Paroisse de S. *Pierre d'Eschaubrogne* dans l'Anjou, étoit sorti de sa famille du temps de son bis-ayeul *Jean Ayrault*, Avocat à *Angers*, qui l'avoit échangé le 7. Octobre 1481.

P. AYRAULT. six mois, au bout desquels il passa à *Bourges*, pour profiter des leçons de *François Duaren*, de *Jacques Cujas*, & de *Hugues Doneau*, trois des plus célebres Jurisconsultes de ce temps là.

Revêtu du titre de Bachelier en Droit, qu'il reçut à *Bourges*, il alla revoir sa patrie, où il fit quelques leçons publiques sur le Droit Civil, suivant la coûtume de ce temps, & plaida quelques Causes. Il n'avoit alors que 22. ans.

Il revint ensuite à *Paris*, & s'y rendit un des plus célébres Avocats du Parlement.

Il se maria au mois de Juin 1564. & épousa *Anne Des-Jardins*, fille de *Jean Des-Jardins*, Médecin de *François I.* dont il eut quinze enfans.

Après un séjour de dix années à *Paris*, il quitta cette Ville en 1568. pour retourner à *Angers* prendre possession de la Charge de Lieutenant Criminel, qu'il avoit acquise après la mort de *Christophe Pincé* qui la possedoit. Il l'exerça avec tant de severité & d'exactitude, que comme un nouveau *Cassius*, il fut appellé l'*Ecueil des accusez.*

Pen-

Pendant les troubles de la Ligue, le Roy *Henri III.* le nomma le 11. May 1589. pour exercer par *interim* la Charge de Lieutenant Genéral au Préſidial d'*Angers*, qui vaquoit depuis cinq ou ſix ans. *Menage* dit qu'il l'exerça pendant deux ans; mais il ſe contredit lui-même, puiſqu'il marque un peu après que *Marin Boiſleve*, qui étoit Doyen des Conſeillers, en fut pourvû au commencement de l'année 1590. P. AYRAULT.

La Ville d'*Angers* donna auſſi à *Pierre Ayrault*, en pluſieurs occaſions, des marques de ſon eſtime, & principalement en le faiſant Conſeiller de Ville ſurnumeraire, & en mettant la Maiſon qu'il habitoit & qui appartenoit à la Ville, à un ſi bas prix, qu'elle ſembloit lui en donner l'uſage, & non pas la lui loüer.

Il fut toûjours fort attaché au Parti du Roy contre la Ligue; & il étoit obligé de l'être, non ſeulement par la Charge qu'il avoit au Préſidial, mais encore par celle de Maître des Requêtes du Duc d'*Anjou*, qu'il poſſeda conjointement avec le Juriſcon-

P. AYRAULT. sulte *François Baudoin*, avant que ce Prince montât sur le Thrône.

Les chagrins que *René Ayrault*, son fils aîné, lui causa, abregerent ses jours. Il l'avoit envoyé à *Paris* étudier dans le College des Jesuites, & il eut la douleur d'apprendre qu'il étoit entré dans leur Ordre sans sa participation, & contre sa volonté. Il en fit beaucoup de bruit, accusa les Jesuites de Plagiat, & les somma de lui rendre son fils. Il porta même ses plaintes au Parlement de *Paris*, & quand il eut sçu qu'on l'avoit fait disparoître, il presenta une Requête au Pape, & obtint des Lettres du Roy *Henri III.* au Cardinal d'*Est*, Protecteur des affaires de France, & au Marquis de *Pisani*, Ambassadeur de cette Couronne, par lesquelles le Roy demandoit très-instamment qu'on sollicitât un ordre du Pape, qui obligeât à rendre le jeune *Ayrault*; mais tout cela fut inutile. Le Traité de la puissance paternelle qu'il adressa trois ans après à son fils, n'eut pas plus d'effet. Enfin voyant qu'il n'avoit plus de ressource, il dénonça par un Acte public passé devant un Notaire

& des Témoins le 28. Avril 1593. qu'il le privoit de sa Benediction, s'il ne quittoit les Jesuites, & qu'il défendoit à ses autres enfans de le reconnoître pour frere. Il ne persevera pas cependant dans sa colere contre lui jusqu'à sa mort; car on trouva parmi ses papiers un écrit où il lui donnoit sa Benediction. P. AYRAULT.

Il mourut le 21. Juillet 1601. âgé de 65. ans; & non point de 63. comme le dit M. de *Sainte-Marthe*.

De quinze enfans qu'il eut de sa femme *Anne Des-Jardins*, il en laissa à sa mort dix encore vivans.

1. *René Ayrault*, né à *Paris* le 11. Novembre 1567. Il entra chez les Jesuites à *Treves* le 12. Juin 1586. & après avoir passé par les principales Charges de leur Ordre, il mourut le 18. Decembre 1644.

2. *Pierre Ayrault*, qui succeda à la Charge de son pere, & fut President au Presidial d'*Angers* & Maire. La Harangue qu'il fit à *Marie de Medicis*, mere de *Louis XIII*. à *Angers* le 16. Octobre 1619. se voit au sixiéme tome du *Mercure François*.

3. *Guillaume*, Religieux de l'Ordre

P. AYRAULT. de S. *Benoît*, Docteur de Sorbonne, Prieur de S. *Nicolas d'Angers*, mort le 28. Octobre 1638.

4. *Jean*, Seigneur de *la Moisandiere*, Avocat au Parlement.

5. *Nicolas*, qui mourut fort jeune.

6. *Françoise*, qui épousa *Jean Liger*, Seigneur de *Boislaurier*, Conseiller au Presidial d'*Angers*.

7. *Anne*, mariée à *André Eveillard*, Conseiller au Presidial d'*Angers*.

8. *Guyonne*, mariée à *Guillaume Menage*, Avocat du Roy au Presidial d'*Angers*, dont est sorti *Gilles Menage*, duquel j'ai parlé dans le premier tome de ces Mémoires.

9. & 10. *Marie* & *Jaqueline*, qui se firent Religieuses; la premiere à *Poitiers*, & la seconde à *Châteaugontier*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *M. F. Quintiliani Declamationes 137. quæ ex 388. supersunt, diuque latuere, nunc demum P. Ærodii Andegavi, in suprema Curia Patroni, studio & diligentia castigata, Scholiis illustrata, ac in lucem Postliminio revocata. Paris.* 1563. *in*-4°. *Ayrault* a joint à ces Déclamations des Notes tirées

principalement du Droit Romain. Pierre Pithou a donné à *Paris* en 1580. *in*-8°. une nouvelle Edition des Déclamations, augmentée de neuf nouvelles, avec des Notes courtes, mais sçavantes. Celle-ci a fait oublier celle de *Pierre Ayrault*. P. AYRAULT.

2. *De la Nature, Varieté, & Mutation des Loix.* A la tête du Livre de *François Grimaudet, du Retrait Lignager*, imprimé à *Paris* en 1564. *in*-8°. par les soins de *P. Ayrault*.

3. *P. Ærodii Andegavi, J. C. Decretorum, rerumve apud diversos populos ab omni antiquitate judicatarum, Libri duo; qui ad formam Digestorum, Codicis Justinianei redacti sunt; item usui forensi ac moribus Gallicis accommodati. Accedit Tractatus de Origine & Autoritate rerum Judicatarum. Cum omnium rerum, reorum, judicum, atque populorum locupletissimis indicibus. Paris.* 1567. *in*-8°. It. 2ª. *Editio auctior; Libri sex. Paris.* 1573. *in*-8°. It. *Francofurti* 1580. *in*-8°. Cette édition a été faite sur la premiere. It. sous le titre suivant: *Rerum ab omni antiquitate judicatarum Pandectæ. Paris.* 1588. *in-fol.* Cette Edition est encore aug-

P. AYRAULT. mentée. It. *Eadem ab Autore recognita. Accessit Liber singularis de Patrio Jure ad Filium. Paris.* 1615. *in-fol.*

4. *Vingt-un Plaidoyers faits en la Cour du Parlement de Paris, & Arrêts sur ce intervenus; par Pierre Pyrault. Paris* 1568. *in*-8°. It. *Roüen* 1614. *in*-8°. Cette seconde Edition est accompagnée des Notes & des Additions d'un jeune Jurisconsulte, qui ne s'est pas nommé. It. avec quelques autres *Opuscules de Pierre Ayrault. Paris* 1598. *in*-8°. L'Auteur publia ces Plaidoyers, lorsqu'il quitta *Paris*, pour aller prendre possession de la Charge de Lieutenant Criminel. Il y en a 22. dans cette derniere Edition. Le 20. n'a jamais été dit. Il est contre les Jesuites en faveur des Curez de *Paris*. Ces Curez l'avoient choisi en 1554. pour plaider leur Cause contre les Jesuites; mais il ne la plaida pas, peut-être parce qu'on ne trouva pas à propos que les interêts des Curez fussent separez de ceux de l'Evêque, dont l'Avocat fut par consequent chargé seul de cette affaire.

5. *Discours de M. Pierre Ayrault à Monseigneur le Duc d'Anjou, &c. fils*

P. AYRAULT.

& frere de Roy, & Lieutenant Géneral pour Sa Majesté, sur l'occasion que le voulant recommander pour ses victoires, & restauration de son Université d'Angers; les Panegiriques anciens de Pacatus & d'Eumenius, jadis faits à la loüange des Empereurs Constantin & Theodose, lui ont été adressez & dédiez de nouveau. Plus, Harangue audit Seigneur Duc à son arrivée en sa Ville d'Angers le 7. Janvier 1570. *Angers* 1570. *in*-4°. It. *Paris* 1576. *in*-8°.

6. *De l'Ordre & Instruction Judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé en accusations publiques, conferé à l'usage de notre France. Et si on peut condamner ou absondre sans forme ni figure de procès. Paris* 1575. *in*-8°. It. *Paris* 1588. *in*-4°. Il y a trois Livres dans cette seconde Edition, au lieu que la premiere n'en contient qu'un. It. *avec le quatriéme Livre*, dont je parlerai plus bas. *Paris* 1598. *in*-4°.

7. *Epistola Apologetica contra Gorellum, Libellorum Magistrum. Andegavi.* 1577. Cette Piece fut réimprimée la même année à *Angers* avec des augmentations.

P. AY-RAULT. 8. *Déploration de la mort du Roy Henri III. & le scandale qu'en a l'Eglise*, 1589. *in*-8°.

9. *Des procès faits aux Cadaver, aux cendres, à la mémoire; aux bêtes brutes, choses inanimées, & coutumax. Livre quatriéme, de l'Ordre, Formalité, & Instruction Judiciaire. Angers* 1591. *in*-8°. It. avec l'Ouvrage dont il est la suite, 1598.

10. *De Patrio Jure ad Filium Pseudo-Jesuitam. Paris.* 1593. *in*-8°. Le même en François, sous ce titre : *De la puissance Paternelle*, *in*-4°. C'est l'Ouvrage qui l'a fait le plus connoître dans les Païs étrangers, & surtout parmi les Protestans.

11. *Opuscules de Pierre Ayrault. Paris* 1598. *in*-8°.

12. On trouve une Epigramme Grèque de sa façon sur la Version Latine du premier Livre de l'*Histoire Ethiopique d'Heliodore*, par *René Guillonius*, à la tête de l'Edition qui s'en est faite à *Paris* en 1552. *Menage* l'a inseré dans ses *Remarques sur la Vie de Guillaume Menage*, p. 497.

V. *Vita Petri Ærodii scriptore Ægidio Menagio. Paris.* 1673. *in*-4°.

CONRAD

CONRAD GESNER.

CONRAD *Gesner* naquit à *Zurich* en Suisse l'an 1516. d'*Urse Gesner*, (a) & de *Barbe Frick*. C. GESNER.

On le fit d'abord étudier, & il apprit les élemens des Langues Latine & Gréque sous *Thomas Plattner*, *Theodore Bibliander*, *Osvald Myconius*, & *Pierre Dasypodius*, qui enseignoient alors à *Zurich*.

Quoique son heureux naturel promît beaucoup, & qu'il avançât avec beaucoup de rapidité dans ses études, son pere qui se voyoit chargé d'enfans, & qui avoit peu de bien, étoit prêt à l'en retirer, lorsque *Jean-Jacques Ammian*, Professeur en Langue Latine & en Eloquence à *Zurich*, le prit chez lui, & se chargea de son éducation.

Pendant trois ans que *Gesner* demeura chez *Ammian*, il continua avec

(a) *Teissier* a fait une faute bien ridicule, lorsqu'il a dit qu'il étoit né d'*Orso Pellion*, à cause du mot *Pellio*, qui se trouve après son nom dans sa Vie.

C. GESNER. beaucoup d'ardeur ses études sous ce Professeur, & sous *Rodolphe Collin*, qui expliquoit alors les Institutions de *Quintilien*, & les Vies de *Plutarque*.

Son pere ayant été tué malheureusement dans la Guerre que les Suisses se faisoient alors les uns aux autres, lorsqu'il n'avoit encore que quinze ans, ayant perdu lui-même son Protecteur, & ayant été outre cela attaqué d'une espece d'hydropisie, il se trouva dans un triste état. Il guerit cependant de cette maladie; mais comme sa mere n'étoit pas en état de fournir à son entretien, & qu'il n'avoit personne, qui y suppleât par ses liberalitez, il prit le parti de sortir de sa Patrie, & d'aller ailleurs chercher de quoi vivre.

Il se rendit à *Strasbourg*, & s'y mit au service de *Wolfgang Fabrice Capiton*, chez lequel il reprit l'étude de la Langue Hebraïque, dont il avoit déja eu quelque teinture à *Zurich*.

Après quelques mois de séjour en cette Ville, il retourna en Suisse, où les choses étoient plus tranquilles, & il obtint de l'Academie de *Zurich*

une pension, qui le mit en état de faire un voyage en France. C. Gesner.

Il y vint avec *Jean Frisius*, qu'il avoit eu dès le commencement pour compagnon d'études, & qu'il regarda toûjours depuis comme son frere. Il demeura un an à *Bourges*, où il s'appliqua avec beaucoup de soin à lire les Auteurs Grecs & Latins; mais comme sa pension ne lui suffisoit pas pour son entretien, il se mit à enseigner de jeunes gens, dont l'instruction lui fut aussi d'un grand secours pour s'instruire lui-même.

L'année suivante il vint à *Paris*, âgé de dix-huit ans. Mais quoiqu'il y eût dans cette Ville d'habiles Professeurs en toute sorte de sciences, il avoüe lui-même qu'il n'y fit pas autant de progrès qu'il auroit pu faire; soit à cause de sa pauvreté, soit par négligence, soit parce que sans se borner à aucun genre de Litterature, il voltigeoit sur tous, & lisoit indifferemment les Livres qui lui tomboient entre les mains, de quelques matieres qu'ils traitassent; n'ayant pas même souvent la patience de les lire en entier, & avec l'attention

C. GESNER.

qu'ils exigeoient, afin de passer plus vîte à d'autres, qui piquoient sa curiosité.

De *Paris* il retourna à *Strasbourg*, esperant y trouver quelque emploi par le moyen des amis qu'il y avoit. Mais l'Academie de *Zurich* ne lui en donna pas le temps ; elle le rappella pour lui donner la conduite d'une Ecole. A peine eut-il pris possession de ce Poste qu'il se maria, âgé seulement de vingt ans, en quoi il reconnoît qu'il fit une folie, eu égard à sa jeunesse & à sa pauvreté.

En effet ses appointemens ne suffisoient pas pour le faire subsister avec sa femme ; & il se vit obligé de chercher une autre resource. Il avoit eu dès sa jeunesse beaucoup d'attrait pour la Médecine, & il résolut de s'y appliquer tout de bon dans la suite. Il commença même alors à lire des Livres de Médecine dans les heures que les fonctions de son Ecole lui laissoient libres.

Dégoûté enfin tout-à-fait de cette Ecole, il obtint la permission de la quitter & d'aller à *Basle* étudier en Médecine, avec la pension qui lui avoit été accordée d'abord.

Le temps qu'il passa dans cette Ville, ne fut pas entierement occupé de l'étude de cette science, il y travailla aussi à se perfectionner dans la Langue Gréque, pour mieux entendre les anciens Médecins, qui avoient écrit en cette Langue. C. GESNER.

Il sortit de *Basle* au bout d'un an, pour aller professer la Langue Gréque à *Lausanne*, où le Senat de *Berne* venoit d'établir une Academie, & lui avoit assigné des appointemens considerables. Ce Poste le mit un peu au large, & il se vit alors en état d'entretenir sa famille, & de se livrer à son penchant pour la Médecine, parce que la grande connoissance qu'il avoit de la Langue Gréque, le dispensoit d'apporter tant de préparation pour faire ses leçons ordinaires.

Après avoir rempli ce Poste pendant trois ans, il crut qu'il étoit temps d'achever ses études de Médecine, & alla dans ce dessein à *Montpellier*. Comme il sçavoit que l'on profite davantage dans la conversation des Sçavans, que dans les leçons publiques, il tâcha de loger chez quelque Médecin de cette Ville;

C. GESNER.

mais voyant qu'aucun d'eux ne vouloit le recevoir, il n'y fit pas un long séjour ; & s'étant contenté d'y étudier quelque temps en Anatomie & en Botanique, il retourna à *Basle*, où après les exercices ordinaires il reçut le Bonnet de Docteur en Médecine.

De retour à *Zurich*, il commença à l'y pratiquer, & fut choisi peu de temps après pour professer la Philosophie. Il a exercé cette Charge pendant 24. ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, avec beaucoup de réputation & de gloire.

Le 9. Decembre 1565. il fut attaqué de la peste, qui regnoit dans le Païs. Persuadé qu'il n'en reviendroit point, il mit ordre à ses affaires domestiques, & principalement aux Ouvrages qu'il laissoit imparfaits, & qu'il confia à *Gaspar Wolphius*, Médecin de ses amis, pour les publier avec les Additions nécessaires. Lorsqu'il vit que sa derniere heure approchoit, il se fit porter dans son Cabinet, pour mourir dans le lieu qui lui avoit toûjours été le plus agréable. Il y rendit l'esprit le 5e. jour de sa maladie, c'est-à-dire, le 13. Decembre 1565.

âgé seulement de 49. ans, sans laisser de posterité. On l'enterra à côté de *Jean Frisius*, son ami, qui étoit mort l'année précedente. C. GESNER.

C'étoit un homme remarquable ; non seulement par son sçavoir extraordinaire, mais encore par sa douceur, sa modestie, & son humanité.

Il avoüe franchement dans sa Bibliotheque, que ses Ouvrages ne sont pas travaillez avec autant de soin & d'exactitude qu'il seroit à souhaitter, parce que la misere de sa condition l'obligeoit à composer des Livres, pour gagner sa vie ; & qu'étant ainsi pressé par deux Déesses inexorables, la pauvreté, & la necessité, il n'avoit pas le temps de les mettre dans un état aussi parfait, qu'il eût pu faire, s'il n'eût écrit que pour acquerir de la gloire. Cependant, ajoûte-t-il, afin que cet aveu ne fasse point mépriser les Livres que j'ai composez, j'ose assûrer qu'ils surpassent, en quelque chose, ceux qui ont été faits sur les matieres que j'ai traitées.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Lexicon Græco-Latinum. Basileæ* 1537. *in-fol.* Ce Dictionnaire com-

C. GESNER. pilé par diverses personnes, dont on ignore le nom, avoit déja été imprimé auparavant. *Gesner* se trouvant à *Basle* dans un état de disette, comme il le dit lui-même, jugea à propos, pour gagner quelque argent, d'y faire un grand nombre d'Additions, qu'il tira du Lexicon de *Phavorin*. Mais le Libraire, à qui il vendit ces Additions, en réimprimant le Dictionnaire, n'y en joignit qu'une petite partie, se réservant à les publier peu à peu dans les differentes Editions qu'il en feroit dans la suite. Cependant comme il mourut peu de temps après, ces Additions furent perduës. Le Dictionnaire fut réimprimé plusieurs fois depuis, & *Gesner* fournit à chaque fois de nouveaux Supplémens : la derniere Edition à laquelle il ait eu quelque part, parut à *Basle* en 1560. *in-fol.*

2. *Medicamentorum Succiduorum Galeno adscriptorum Tabula Latinitate donata, adjectis etiam Græcis multo castigatioribus & annotationibus in quosdam locos. Eadem ex Libris Dioscoridis, Aetii & Pauli Æginetæ passim excerpta & in unum diligenter conscripta, nunc-*

que primum in lucem edita. Basileæ 1540. *in*-8°. A la suite de l'Ouvrage d'*Actuarius*, *de Compositione Medicamentorum*. C. GESNER.

3. *Enchiridion Historiæ Plantarum, Ordine Alphabetico, ex Dioscoride sumptis descriptionibus, & multis ex Theophrasto, Plinio, ac recentioribus Græcis additis: facultatibus autem ex Paulo Ægineta plerumque quam brevissime adscriptis, in gratiam Medicinæ Candidatorum, qui cognitionis Stirpium causa rusticari interdum solent. Basileæ* 1541. *in*-8°. It. *Venetiis* 1541. *in*-16.

4. *Compendium ex Actuarii Zachariæ Libris de differentiis Urinarum, judiciis, causis, & prævidentiis. Universalis Doctrina Cl. Galeni Pergameni, de compositione Pharmacorum secundum locos affectos à capite ad Calcem, particularibus Medicamentis omissis. Sylvula Galeni experimentorum ex Libris ejus collecta, & aliorum quorumdam. Tiguri* 1541. *in*-8o.

5. *Apparatus & delectus simplicium Medicamentorum, ex Dioscoride & Mesuæo præcipue, Alphabeti ordine. Universalia Pauli Æginetæ præcepta de Medicamentorum secundum genera com-*

C. GESNER. *positione, & ejusdem argumenti omnia quæ in Galeni Libris de compositione Medicamentorum secundum genera præcepta extant. Lugduni* 1542. *in*-8°. It. *Venetiis* 1542. *in*-16.

6. *Catalogus Plantarum, nomina Latine, Græce, Germanice & Gallice è regione proponens; secundum ordinem Alphabeti, Latinis præeuntibus, una cum vulgaribus Pharmacopolarum Nomenclaturis. His accedunt in calce Nomenclatura Stirpium secundum varias gentes, Dioscoridi adscripta, in ordinem litterarum digesta. Tiguri* 1542. *in*-4°.

7. *De Syllogismis compendium Autoris incerti, è Græco translatum. Basileæ* 1541. *in*-8°. A la suite de quelques Ouvrages de *Joachim Perionius* sur la Logique d'*Aristote*.

8. *Moralis Interpretatio errorum Ulyssis Homerici, Authoris incerti. Commentatio Porphyrii Philosophi de Nympharum antro in* 13. *Libro Odysseæ Homericæ. Apologia quædam pro Homero & Arte Poetica, fabularumque aliquot enarrationes ex Commentariis Procli Lycii Diadochi Philosophi Platonici in Libros Platonis de Republica; in quibus plurimæ de Diis fabulæ, non juxta*

Grammaticorum Vulgus Historice, Physice, aut Ethice tractantur; sed Theologicis (ut Gentiles loquuntur) ex prima Philosophia rationibus explanantur. Omnia è Græco Sermone in Latinum conversa. Tiguri 1542. *in*-8°. *Gesner* a pris trop de licence dans toutes ses traductions, suivant M. *Huet*. C. GESNER.

9. *De Lacte & Operibus lactariis libellus Philologus pariter ac Medicus. Cum Epistola ad Jacobum Avienum Glaronensem de Montium admiratione. Tiguri* 1543. *in* 8°.

10. *Joannis Stobæi Collectanea, sive loci Communes* 125. *ex omni genere Authorum vetustissimorum Græcorum* 150. *fere congesti. His accesserunt Opuscula tria, nempe Cyri Theodori Dialogus de amicitia exilio Senariis iambicis; Opuscula duo Platoni adscripta, unum de justo, alterum an virtus doceri possit? Omnia Græce & Latine, ex Interpretatione Gesneri. Tiguri* 1543. *in-fol.* It. *Basileæ* 1549. *in-fol.* It. *Stobæi locis auctis atque recognitis. Basileæ* 1550. & 1559. *in-fol.* It. *Lugduni* 1608. *in-fol.* La Version Latine de *Stobée* par *Gesner* a été imprimée seule à *Anvers* l'an 1545. *in*-8°.

C. GESNER.

12. *Michaelis Ephesii Scholia in Aristotelis libellos, nempe; De juventute & senectute, vita & morte; De Longitudine & brevitate vitæ. De divinatione per somnum. Omnia è Græco translata Basileæ.* 1541. *in*-8°. Avec l'Ouvrage de *Nicolas Leonicus*, qui a pour titre: *Explanatio in primum librum Aristotelis de partibus Animalium. It. Venetiis* 1545. *in-fol.* Avec *Alexandri Aphrodis. Commentarii in librum Aristotelis de Sensibus.*

13. *M. V. Martialis Epigrammata ab omni verborum obscœnitate expurgata, & in locos* 86. *digesta. Tiguri* 1544. *in*-8°. *Gesner* a ajoûté à cette Edition trois Dialogues où il rend raison de ce qu'il y a fait, & parle au long des études de la jeunesse, & outre cela des Remarques de *Jacques Micyllus.* Au reste il n'est pas le premier qui ait pris la peine de purger *Martial* de ce qu'il avoit de trop libre, pour pouvoir le mettre sûrement entre les mains de la jeunesse; *François du Bois*, plus connu sous le nom de *François Sylvius*, en avoit usé de même long-temps auparavant dans l'Edition qu'il donna de ce Poëte en 1535.

14. *Ambrosii Calepini Dictionarium Linguæ Latinæ. Basileæ* 1544. *in-fol.* *Gesner* a eu beaucoup de part à cette Edition : il a corrigé le texte en un infinité d'endroits ; il y a fait entrer plus de quatre mille mots, qu'il a tirez de l'Edition précedente faite à *Venise* ; il a eu soin d'y marquer la quantité sur chaque mot, & il y a inseré une Table alphabetique des noms propres contenus dans l'Edition de *Venise*, ausquels il a joint ceux qu'il a trouvé dans les Dictionnaires Poëtiques, sous le titre d'*Onomasticon nominum propriorum.* C. GESNER.

15. Dans l'Edition du *Lexicon Græco-Latinum* faite à *Basle* en 1544. *in*-4°. il a mis une Préface *De utilitate ac dignitate Linguæ Græcæ.*

16. *Antonii Thylesii Itali Consentini, Opuscula aliquot jam prius diversis in locis, partim numquam prius edita, tum Styli Romana puritate, tum eruditione, varietate & lepore argumentorum, magno studiosorum applausu excipienda. Basileæ* 1545. *in*-8°. Les Ouvrages contenus dans ce Recueïl sont en Vers : *Imber Aureus, Tragædia ; Poëmatia VII.* & en Prose deux Traitez ;

C. GESNER. *De Coloribus ; de Coronarum generibus.*

17. *Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus, in tribus Linguis, Latina, Græca, & Hebraica : extantium & non extantium, Veterum & recentiorum in hunc usque diem ; doctorum & indoctorum ; publicatorum & in Bibliothecis latentium, Tiguri* 1545. *in-fol. Gesner* est le premier qui ait entrepris un Ouvrage tel que celui-ci ; & sa Bibliotheque a servi de modele à ceux qui en ont fait de semblables après lui. Ainsi on ne doit point s'étonner si l'on y remarque bien des fautes. Le peu d'exactitude, qui s'y trouve quelquefois, n'empêche point que la République des Lettres ne soit très-redevable pour ce sujet à *Gesner*, qui doit s'être donné des peines infinies pour le mettre dans l'état, quoiqu'imparfait, où il est. *Nicolas Antonio* trouve qu'il est trop sec & trop sterile, & auroit voulu qu'on y eût dit quelque chose de la Vie des Auteurs ; mais ç'auroit été trop pour un seul homme, qui manquoit de secours, qui étoit occupé à d'autres Ouvrages, &

qui donnoit ses Livres au public, afin d'en recevoir dequoi subsister. La grosseur du volume de *Gesner* ayant rebuté quelques personnes, plusieurs entreprirent d'en donner des Abregez. C. GESNER.

Conrad Lycosthene fut le premier qui y travailla, & en publia son extrait sous ce titre : *Elenchus scriptorum omnium, Veterum scilicet ac recentiorum, extantium & non extantium, publicorum, atque hinc inde in Bibliothecis latitantium. Basileæ* 1551. *in*-4°. Cet Abregé n'est pas d'un grand usage, parce que *Lycosthene* n'y a marqué ni la forme des Livres, ni le lieu, ni l'année des Editions.

Josias Simler a beaucoup mieux réüssi dans l'abregé qu'il fit paroître quatre ans aprés. Car outre qu'il y a observé exactement toutes les choses ausquelles *Lycosthene* a manqué, il l'a encore enrichi de beaucoup de Livres nouveaux, dont *Gesner* avoit manqué de parler; ou qui avoient paru depuis l'impression de sa Bibliotheque. Il y a trois Editions de son Abregé; la premiere parut sous ce titre : *Epitome Bibliothecæ Conradi*

C. GESNER. *Gesneri, conscripta primum à Conrado Lycosthene ; nunc denuo recognita, & plusquam bis mille Autorum accessione locupletata per Josiam Simlerum Tigurinum. Tiguri* 1555. *in-fol.* Les Additions de cette Edition ont été imprimées à part à *Zurich*, pour être mises à la suite de la Bibliotheque de *Gesner.* La seconde fut faite 19. ans après : *In duplum post priores Editiones aucta per Josiam Simlerum. Tiguri* 1574. *in-fol.*

La troisiéme fut donnée par *Jean-Jacques Frisius*, qui y ajoûta quelques milliers de Livres, tant de nouveaux Auteurs, que de ceux qui y étoient déja. Cette derniere, qui est la meilleure, parut à *Zurich* l'an 1583. *in-fol. Frisius* avoit aussi disposé les Livres contenus dans cet Ouvrage pa ordre de Matieres ; mais cette nou velle espece de Bibliotheque n'a p vû le jour.

Antoine du Verdier, Sieur de Va privas, a mis à la fin de sa *Biblioth que Françoise*, imprimée en 1585. Supplément à l'Epitome de la Bibli theque de *Gesner.*

Jean Hallervord de *Konigsberg*, e Pruſ

Prusse, en a donné, long-temps après, un nouveau Supplément dans sa *Bibliotheca curiosa. Regiomonti 1676. in-4°.* qui n'a été ainsi intitulée, que parce que le Libraire craignit que le titre de Supplément ne fît mépriser ce Livre, & n'en empêchât le debit. Ce nouveau Supplément est bien court; on auroit pû le faire beaucoup plus ample. C. GESNER.

J'ajoûte enfin que *Robert Constantin* a fait un *Index*, tant de la Bibliotheque que des Pandectes de *Gesner*, que *Baillet* trouve assez bon. Il est intitulé: *Nomenclator insignium scriptorum, quorum Libri extant vel manuscripti vel impressi ex Bibliothecis Galliæ & Angliæ; Indexque totius Bibliothecæ atque Pandectarum Conradi Gesneri. Paris. 1555. in-8°.*

Il est bon d'avertir, avant que de finir ce qui regarde la Bibliotheque de *Gesner*, que l'on n'en recherche ordinairement que l'Epitome de l'Edition de 1583. sans se soucier de la Bibliotheque même, qui merite cependant de l'attention, non seulement parce qu'on y trouve des Extraits, & des Préfaces de plusieurs

C. GESNER. Ouvrages, & même des Jugemens sur quelques-uns, qu'on n'a point dans l'Abregé; mais encore parce que les Abbreviateurs ont omis certaines choses que *Gesner* a rapportées, mais qu'ils ont cru ne point faire d'honneur aux Protestans. On en a vû un exemple dans la Vie d'*Ulric de Hutten* (*Tome* 15. *de ces Mémoires*, *p.* 257.)

18. *Sententiarum, sive Capitum, Theologicorum præcipue, ex sacris & profanis Libris Græcis collectorum, digestorumque in locos Communes per Antonium & Maximum Monachos, Tomi tres. Abbæ Maximi, Philosophi, Confessoris & Martyris, Aphorismorum seu Capitum de perfecta charitate & aliis Virtutibus Christianis Centuriæ quatuor. Theophili sexti Antiochensis Episcopi de Deo & fide Christianorum contra gentes Institutionum Libri très ad Autolycum. Tatiani Assyrii, Justini Martyris discipuli, Oratio contra Græcos. Græce. Tiguri* 1546. *in-fol. Eadem Latine versa. Tiguri* 1546. *in-fol.* *Gesner* n'a traduit en Latin que la premiere Partie des Sentences du Moine *Antoine* & le Discours de *Tatien*, auquel il a ajoûté

des Notes. Les autres versions sont de differens Auteurs. C. GESNER.

19. *Enumeratio Medicamentorum purgantium, Vomitoriorum & alvum bonam facientium, ordine alphabetico descripta. Basileæ* 1546. *in-8°.* Avec le Livre d'*Antoine Musa de Catapotiis*.

20. *Naturalis scientiæ totius compendium, ex Aristotelicis aliisque Libris ab Hermolao Barbaro, Patricio Veneto confectum. Basileæ* 1548. *in-8°.* Avec l'Ouvrage intitulé : *Hieronymi Wildenbergii Aurimontani in plerosque Aristotelis Physicorum Libros Epitome.*

21. *Pandectarum, sive partitionum Universalium, qui secundus Bibliothecæ universalis tomus est, Libri novemdecim. Tiguri*, 1548. *in-fol.* Les Livres contenus dans la Bibliotheque universelle, sont ici rapportez par ordre de Matieres sous 19. titres differens. *Gesner* avoit destiné le 20ᵉ. titre aux Ouvrages de Médecine, mais il ne l'a point donné.

22. *Pandectarum Liber* 21. *sive ultimus de Theologia Christiana. Tiguri* 1549. *in-fol.* Ce n'est qu'un petit volume de 90. feuillets, qui est ordinairement joint au reste des Pandectes.

C. GESNER. 23. *Gesner* a eu part à l'Edition Latine des Oeuvres de *Galien*, qui s'est faite à *Basle* en 1549. *in-fol.* Il est l'Auteur des argumens qui sont à la tête des Chapitres.

24. *Historia Animalium Liber primus, qui est de Quadrupedibus Viviparis, cum figuris ad vivum expressis. Tiguri* 1551. *in-fol.*

25. *Thesaurus Evonymi Philiatri de Remediis Secretis; Liber Physicus, Medicus, & partim etiam Medicus & Oeconomicus. Tiguri* 1552. *in-8°.* 2ª. *Editio. Tiguri* 1558. *in-8°.* avec quelques Additions. Il fit cet Ouvrage en faveur d'*André Gesner*, son cousin germain, qui s'étant fait Imprimeur dans ce temps-là, souhaittoit imprimer quelque Livre de sa façon. Comme il ne s'étoit pas donné le temps d'y travailler avec soin, il n'y voulut pas mettre son nom, & il le publia sous celui d'*Evonymus.*

26. *Veterum aliquot Theologorum Graecorum Orthodoxorum Libri Graeci, & iidem Latinitate donati; quorum plerique partim Latine, partim Graece antea non sunt editi. Tiguri* 1552. *in-fol.* Les Ouvrages contenus dans ce Recueil

sont les suivans : *Canones Apostolorum, Veterum tredecim Sanctorum Conciliorum decreta ; à Clemente Romano, ut quidam putant, versi & collecti. Ignatii Martyris & Archiepiscopi Antiocheni Epistolæ duodecim, Jo. Brunero, Tigurino, Interprete. Athenagoræ Atheniensis Philosophi Christiani Apologia vel Legatio pro Christianis, ex Interpretatione Gesneri : cum ejus annotationibus. Ejusdem de Mortuorum Resurrectione Liber, Petro Nannio Interprete, cum H. Stephani Annotationibus. Æneæ Gazæi Platonici Theophrastus, sive de animarum immortalitate, & corporum resurrectione Dialogus, Joanne Volphio Interprete. Cydonii de contemnenda morte Oratio, Raphaele Seilero J. C. Augustano Interprete. Hermeæ Philosophi irrisio Gentilium Philosophorum, eodem interprete. Expositio Capitum admonitoriorum Agapeti Diaconi ad Justinianum Imperatorem, innominato Interprete.* C. GESNER.

27. *Catalogus rei Herbariæ scriptorum.* Ce Catalogue est à la tête du Livre de *Jerôme Tragus, de stirpium, maxime earum quæ in Germania nas-*

C. GESNER. *cuntur, usitatis nomenclaturis. Argentorati* 1552. *in*-4°.

28. *De Thermis & fontibus Medicatis Helvetiæ & Germaniæ Libri duo.* Dans le Recuëil *De Thermis. Venetiis* 1553. *in-fol.*

29. *Davidis Kyberi Argentinensis Lexicon Rei Herbariæ Trilingue, ex variis & optimis, qui de stirpium Historia scripserunt, Autoribus concinnatum. Item Tabulæ Collectionum, quibus per singulos anni menses, quæ stirpes in singulis per Germaniam flores fructusque ut plurimum proferant, ordine recensetur, per Conradum Gesnerum. Argentinæ* 1553. *in*-8°. *David Kyber*, ami de *Gesner*, étant mort de la peste au mois de Janvier de cette année 1553. pendant qu'on imprimoit son Livre, *Gesner*, à qui il l'avoit recommandé avant que de mourir, prit soin d'en faire achever l'Edition, y mit une Préface & une Idylle Gréque à la loüange de l'Auteur. Les Tables de *Gesner* ont été réimprimées à *Zurich* en 1587. *in*-8°. par les soins de *Gaspar Wolphius*, qui y en a joint de nouvelles, sous ce titre : *Conradi Gesneri Tabulæ de stirpibus earumque*

partibus, ex Theophrasto potissimum confecta. C. GESNER.

30. *Icones Animalium quadrupedum Viviparorum & Oviparorum, quæ primo & secundo Historiæ Animalium Libris à Conrado Gesnero describuntur; cum Nomenclaturis singulorum Latinis, Italicis, Gallicis, & Germanicis plerumque, per certos ordines digesta. Tiguri* 1553. *in-fol.* 17. feuil. It. *aucta & recognita tum alias tum multis descriptoribus & iconibus additis, quæ in Historiarum Libris non habentur. Tiguri* 1560. *in-fol.* 32. feuilles.

31. *Historiæ Animalium Liber secundus, qui est de Quadrupedibus Oviparis, cum appendice ad Quadrupedes Viviparas. Tiguri* 1554. *in-fol.*

32. *Historiæ Animalium Liber tertius, qui est de Avium natura. Tiguri* 1555. *in-fol.*

33. *Icones avium omnium quæ in avium Historia describuntur, cum Nomenclaturis singularum in linguis diversis Europæ. Tiguri* 1555. *in-fol.* 33. feuilles.

34. *Enchiridion Rei Medicæ triplicis. Illius primum quæ signa ex pulsibus & urinis dijudicat. Deinde Therapeu-*

C. GESNER. *tica de omni morborum genere curando singillatim. Tertio Diætetica, vel de ratione Victus, præsertim in Febribus. Tiguri* 1555. *in*-8°. Les Ouvrages contenus dans ce Recuëil, à la tête duquel est une Préface de *Gesner*, sont les suivans. : *De Pulsibus libellus, ex Galeni Libris collectus, ac veluti in formulam redactus, incerto Autore. De Judiciis Urinarum Tractatus ex probatissimis collectus Authoribus, & in Tabulæ formam confectus, adjectis etiam causis, quæ hanc vel illam urinam reddant, Joanne Vasseo Meldensi Autore. Morborum internorum prope omnium curatio, brevi Methodo comprehensa, ex Galeno præcipue & Marco Gattinaria, per Jacobum Sylvium Medicum selecta. De ratione victus in febribus secundum Hippocratem, in genere & singillatim Libri tres, Autore Brudo, Lusitano Medico.*

35. *De Chirurgia scriptores optimi quinque veteres & recentiores, in unum conjuncti volumen. Tiguri* 1555. *in-fol. Gesner*, qui a donné ce Recuëil, y a joint deux petites Pieces de sa façon, l'une à la page 393. *Observationes de Medicina Chirurgicæ præstantia & antiquitate*

tiquitate ad Geryonem Seilerum, Medicum Augustanum : l'autre à la page 395. *Enumeratio Alphabetica illustrium, qui rem Chirurgicam vel scriptis vel artis usu excoluerunt.* On peut voir dans la Bibliotheque Gréque de *Fabricius*, tom. 12. p. 706. la Liste des Ouvrages contenus dans ce volume. C. GESNER.

36. *De raris & admirandis Herbis, quæ sive quod noctu luceant, sive alias ob causas, Lunariæ nominantur, Commentariolus ; & obiter de aliis etiam rebus quæ in tenebris lucent. Inseruntur & Icones quædam Herbarum novæ. Descriptio Montis Fracti, sive Montis Pilati, juxta Lucernam in Helvetia. His accedunt Joh. du Choul G. F. Lugdunensis Pilati Montis in Gallia descriptio ; Joannis Rhellicani Stockhornias, qua Stockhornus mons altissimus in Bernensium Helvetiorum agro versibus Heroicis describitur. Tiguri* 1555. *in*-4°. L'Ouvrage de *Gesner*, *De raris & admirandis Herbis, &c.* a été réimprimé avec celui de *Thomas Bartholin*, *de Luce Hominum & Brutorum. Hafniæ* 1663. & 1669. *in*-8°.

37. *Mithridates, sive de differentiis Linguarum, tum Veterum, tum earum quæ*

C. GESNER. *hodie apud diversas Nationes in toto orbe terrarum in usu sunt observationes. Tiguri* 1555. *in*-8°. It. *Caspar Waserus recensuit, & libello Commentario illustravit. Tiguri* 1610. *in*-8°. *Gesner* a prétendu faire voir dans cet Ouvrage en quoi toutes les Langues anciennes & modernes, mortes & vivantes, s'accordent ou different entre elles, pour tâcher, ou de faciliter la connoissance de chacune en particulier, ou de trouver par le résultat qui s'en formeroit, une espece de langage commun à toutes les Nations, pour le bien & la communication du genre humain; mais il faut avoüer qu'il a entrepris une chose qui étoit au-dessus de ses forces.

38. *Sanitatis tuendæ Præcepta, Litteratis præcipue, & qui minus exercentur necessaria. Contra Luxum Conviviorum. Contra notas Astrologicas Ephemeridum de secandis Venis. Tiguri* 1556. & 1562. *in*-8°.

39. *Cl. Æliani Monumenta quæ extant omnia Græce & Latine. Tiguri* 1556. *in-fol. Gesner* n'a fait dans cette Edition que traduire quelques endroits de l'Histoire des Animaux,

que *Pierre Gilles*, dont il donne la Version, n'avoit pas traduits. C. GESNER.

40. *P. Ovidii Nasonis Halieuticon, hoc est, de Piscibus libellus, multo quam antehac emendatior, & scholiis illustratus. Emendantur & Plinii aliquot loca. Accedit Aquatilium animantium enumeratio, juxta Plinium, emendata & explicata ordine Alphabetico. Eorum nomina Germanica eodem ordine. Tiguri* 1556. *in-8°.*

41. *De Stirpium aliquot nominibus vetustis, cujusmodi sunt Martyras, Moly, Olocanitis, Doronicum, Bulbocastanum, Granum Alzelin vel Habbaziz, & alia complura. Epistolæ duæ* 1ª. *Melchioris Guilandini.* 2ª. *Conradi Gesneri. Cum novis iconibus tribus. Basileæ.* 1557. *in-8°.*

42. *M. Antonini Imperatoris Romani & Philosophi de seipso, seu vita sua Libri XII. Gulielmo Xylandro Interprete, & Marini Neapolitani Liber de Procli vita & felicitate, Interprete Anonymo. Græce & Latine. Tiguri* 1558. *in-8°. Gesner* n'est que l'Editeur de ces Ouvrages.

43. *Historia Animalium Liber quartus, qui est de Piscibus & Aquatilibus,*

C. GESNER. *cum iconibus. Tiguri* 1558. *in-fol. Gesner* dédia cet Ouvrage à l'Empereur *Ferdinand I.* qui en fut si content, qu'il voulut s'entretenir avec lui à *Augsbourg*, & qu'il lui donna pour Armes un Aigle, un Lyon, un Basilic, & un Dauphin avec une Couronne sur la tête.

44. *Hannonis Carthaginensium Ducis navigatio, qua Maximam Libyca ora partem ultra Herculis columnas lustravit, è Græco Sermone in Latinum conversa, adjectis etiam scholiis. Tiguri* 1559. *in-8°.* avec la Description de l'Afrique de *Leon l'Africain.*

45. *Xenocratis de alimento ex aquatilibus libellus, Græce & Latine, cum scholiis. Tiguri* 1559. *in-8°.* A la suite du Livre de *Janus Dubravius*, *De Piscinis & Piscium qui in eis aluntur naturis.*

46. *Icones animalium Aquatilium in mari & dulcibus aquis degentium, plus quam* 700. *cum Nomenclaturis singulorum Latinis, Græcis, Italicis, Hispanicis, Gallicis, aliisque interdum. Tiguri* 1560. *in-fol. Gesner* n'a rien oublié pour s'instruire à fond de l'Histoire des Animaux ; il fit pour cela

plusieurs voyages en Italie, en Allemagne & ailleurs, & l'Auteur de sa Vie nous apprend qu'il demeura un mois à *Venise*, seulement pour y voir & faire dessigner les poissons qui s'y trouvent. Il auroit même entrepris des voyages plus fréquens & plus longs, si ses facultez le lui avoient permis, tant il avoit d'ardeur pour perfectionner l'Histoire naturelle. C. GESNER.

47. *Historia & interpretatio prodigii, quo cœlum ardere visum est per plurimas Germaniæ Regiones ineunte anno* 1551. *die tertia à Natali Dominico; deque aliis quibusdam prodigiis veteribus ac novis. Tiguri* 1561. *in-8°*. Il donna cet Ouvrage sous le nom de *Conrad Belovesus*.

48. *Præfatio de Lingua Germanica ejusque Dialectis.* A la tête du Dictionnaire Allemand & Latin de *Josué Rictorius* imprimé à *Zurich* en 1561. *in-4°*.

49. *Valerii Cordi Simesusii Annotationes in Pedacii Dioscoridis Anazarbei de Medica Materia Libros quinque, longe alia quam antehac sunt evulgata. Historiæ Stirpium Libri quatuor posthumi, nunc primum in lucem editi, adjec-*

C. GESNER. *tis etiam Stirpium iconibus, & brevissimis annotatiunculis. Sylva qua rerum fossilium in Germania plurimarum, Metallorum, Lapidum, & Stirpium aliquot rariorum notitiam brevissime persequitur, numquam hactenus visa. De artificiosis Extractionibus Liber. Compositiones Medicinales aliquot non vulgares. His accedunt Stochornii & Nessi in Bernatium Helvetiorum ditione Montium, & nascentium in eis Stirpium Descriptio Benedicti Aretii. Item Conradi Gesneri de Hortis Germaniæ Liber recens, una cum descriptione Tulipa Turcarum, Chamacerasi Montani, Chamamespili, Chamanerii, Conizoidis. Omnia summo studio atque industria Conradi Gesneri collecta, & Præfationibus illustrata. Tiguri* 1561. *in-fol.*

50. *De Galeni Vita, ejusque Libris & Interpretibus Prolegomena.* A la tête de l'Edition Latine des Oeuvres de cet Auteur, faite à *Basle* en 1592. *in-fol.*

51. *Cassii Jatrosophistæ Medicinales & Naturales Quæstiones* 84. *circa hominis Naturam & Morbos aliquot, Conrado Gesnero Interprete, nunc primum in lucem edita. Eadem Græce, longe quam antehac castigatiores, cum Scho-*

liis quibusdam. His accedit Catalogus Medicamentorum simplicium & paratilium, quæ pestilentiæ veneno adversantur; Autore Antonio Schnebergero, Tigurino. Tiguri 1562. *in*-8°. C. GESNER.

52. *Santis Ardoyni Pisaurensis Medici de Venenis Libri octo; cum tribus ejusdem argumenti Ferdinandi Ponzetti Cardinalis. Basileæ* 1562. *in-fol. Gesner* n'a eu d'autre part à ces Ouvrages que d'en procurer la réimpression.

53. *Conradi Gesneri de Libris à se editis Epistola ad Gulielmum Turnerum Theologum & Medicum in Anglia. Tiguri* 1562. It. à la suite de sa Vie par *Josias Simler. Tiguri* 1566. *in*-4°.

54. *C. Gesneri de Anima Liber sententiosa brevitate, veluti per tabulas & aphorismos ut plurimum conscriptus. Tiguri* 1563. *in*-8°.

55. *Jodoci Willichii Ars Magirica. Tiguri* 1563. *in*-8°. C'est par les soins de *Gesner* que cet Ouvrage a été publié; & il est l'Auteur de la Préface.

56. *De omni rerum fossilium genere, Gemmis, Lapidibus, Metallis & hujusmodi, Libri aliquot, plerique nunc primum editi. Joannis Kentmanni Dresdensis Medici Nomenclatura rerum fossi-*

C. GESNER. *tis etiam Stirpium iconibus, & brevissimis annotatiunculis. Sylva quæ rerum fossilium in Germania plurimarum, Metallorum, Lapidum, & Stirpium aliquot rariorum notitiam brevissime persequitur, numquam hactenus visa. De artificiosis Extractionibus Liber. Compositiones Medicinales aliquot non vulgares. His accedunt Stochornii & Nessi in Bernatium Helvetiorum ditione Montium, & nascentium in eis Stirpium Descriptio Benedicti Aretii. Item Conradi Gesneri de Hortis Germaniæ Liber recens, una cum descriptione Tulipæ Turcarum, Chamæcerasi Montani, Chamæmespili, Chamænerii, Conizoidis. Omnia summo studio atque industria Conradi Gesneri collecta, & Præfationibus illustrata. Tiguri* 1561. *in-fol.*

50. *De Galeni Vita, ejusque Libris & Interpretibus Prolegomena.* A la tête de l'Edition Latine des Oeuvres de cet Auteur, faite à *Basle* en 1592. *in-fol.*

51. *Cassii Jatrosophistæ Medicinales & Naturales Quæstiones* 84. *circa hominis Naturam & Morbos aliquot, Conrado Gesnero Interprete, nunc primum in lucem edita. Eædem Græce, longe quam antehac castigatiores, cum Scho-*

Conrado Gesnero in Linguam Latinam conversi : adjectis ab utroque Interprete Symphoniis Galeni aliorumque Græcorum Medicorum. Argentinæ 1565. *in*-8°. C. GESNER.

58. *Moschionis de Muliebribus affectibus Liber unus ; cum Conradi Gesneri Scholiis & emendationibus, nunc primum editus Græce opera Caspari Wolphii, Tigurini. Basileæ.* 1566. *in*-4°.

59. *Evonymus de Remediis secretis, Liber secundus : nunc primum opera Caspari Wolphii in lucem editus. Tiguri* 1569. *in*-8°. It. *Francofurti* 1578. *in*-8°.

60. *Epistolarum Medicinalium Libri tres. His accesserunt Aconiti primi Dioscoridis asseveratio, & de Oxymelitis Elleborati utriusque descriptione & usu libellus. Omnia nunc primum per Casparum Wolphium in lucem data. Tiguri* 1577. *in*-4°.

61. *Mensuræ apud veteres Græcos & Latinos scriptores usitatæ Liquidorum & Aridorum. Tiguri* 1584. *in*-8°. Avec le Livre de *Dominique Massari, de Ponderibus & Mensuris Medicinalibus.*

62. *Achillis Pirminii Gassari Aphorismorum Hippocratis Methodus nova,*

C. GESNER. lium, quæ in Misniæ præcipue, & aliis quoque regionibus inveniuntur. Ejusdem Calculorum, qui in corpore ac membris hominum innascuntur, genera 12. depicta descriptaque cum Historiis. De Metallicis rebus ac nominibus Observationes variæ ex schedis Georgii Fabricii. Severini Goebelii Medici de succino Libri duo; prior Theologicus, posterior Physicus & Medicus, cum Corollario Gesneri. Valerii Cordi de Halosanto seu spermate Ceti Liber, cum Corollario Gesneri. S. Epiphanii Episcopi Cypri de duodecim Gemmis quæ erant in veste Aaronis Liber Græcus & Latinus, cum Corollario Gesneri. Francisci Ruei Medici Insulani de Gemmis aliquot, iis præsertim, quarum Joannes in Apocalypsi meminit, & aliis quarum usus hodie apud omnes percrebuit Libri duo. C. Gesneri de rerum fossilium, Lapidum & Gemmarum maxime, figuris & similitudinibus Liber. Tiguri 1565. in-8o.

57. Pedacii Dioscoridis ad Andromacum, hoc est de Curationibus Morborum per medicamenta paratu facilia Libri duo Græce & Latine. Partim à Johanne Moibano, Medico Augustano, partim vero post hujus mortem à

Conrado Gesnero in Linguam Latinam conversi : adjectis ab utroque Interprete Symphoniis Galeni aliorumque Græcorum Medicorum. Argentinæ 1565. *in*-8°. C. GESNER.

58. *Moschionis de Muliebribus affectibus Liber unus ; cum Conradi Gesneri Scholiis & emendationibus, nunc primum editus Græce opera Caspari Wolphii, Tigurini. Basileæ.* 1566. *in*-4°.

59. *Evonymus de Remediis secretis, Liber secundus : nunc primum opera Caspari Wolphii in lucem editus. Tiguri* 1569. *in*-8°. It. *Francofurti* 1578. *in*-8°.

60. *Epistolarum Medicinalium Libri tres. His accesserunt Aconiti primi Dioscoridis asseveratio, & de Oxymelitis Elleborati utriusque descriptione & usu libellus. Omnia nunc primum per Casparum Wolphium in lucem data. Tiguri* 1577. *in*-4°.

61. *Mensuræ apud veteres Græcos & Latinos scriptores usitatæ Liquidorum & Aridorum. Tiguri* 1584. *in*-8°. Avec le Livre de *Dominique Massari, de Ponderibus & Mensuris Medicinalibus.*

62. *Achillis Pirminii Gassari Aphorismorum Hippocratis Methodus nova,*

C. GESNER.

primum quinque Libris distincta : Conradi Gesneri vero opera illustrata. Huic accedunt praeterea libelli de re Medica aliquot prius non editi. Omnia nunc primum opera Casparis Wolphii. Sangalli. 1584. *in-8°.*

63. *Physicae Meditationes, Scholia & Annotationes in aliquot Libros Aristotelis, quinque Libris. Tiguri* 1586.

64. *Tabulae de Stirpium Collectione. Tiguri* 1587. *in-8°.*

65. *Historiae Animalium Liber quintus, qui est de serpentum Natura. Ex variis schedis & Collectaneis Conradi Gesneri compositus per Jacobum Carronum. Adjecta est ad Calcem scorpionis insecti Historia à Caspare Wolphio, ex ejus Paralipomenis conscripta. Tiguri* 1587, *in-fol.* L'Histoire des Animaux de *Gesner* a été réimprimée à *Francfort* l'an 1604. en cinq vol. *in-fol.*

66. *Epistolae hactenus non editae.* A la suite du Livre de *Jean Bauhin*, intitulé : *De Plantis à Divis Sanctisque nomen habentibus. Basileae* 1591. *in-8°.*

V. *Vita Conradi Gesneri conscripta à Josia Simlero. Item Epistola Gesneri de Libris à se editis. Tiguri* 1566. *in-4°.* *Melchior Adam Vitae Philosophorum.*

Freheri Theatrum Virorum Doctorum; ce qu'en disent ces deux Auteurs est copié de *Simler*. *Pantaleonis Prosopographia lib.* 3. *Icones Virorum illustrium*, tom. 4. p. 131. *Les Eloges de M. de Thou & les Additions de Teissier*. Tout cela vient de la même source. *La Bibliotheque de Gesner & ses Epitomes*. *Ghilini Theatro d'Huomini Letterati*, tom. 1. p. 40. *Lorenzo Crasso Elogii*, tom. 1. p. 26. Ces deux Auteurs ne méritoient gueres d'être citez ; car ce qu'ils disent de *Gesner* est très-superficiel & très-peu exact. C. GESNER.

CLAUDE POCQUET DE LIVONNIERE.

CLAUDE *Pocquet de Livonniere* naquit en 1652. de *Guillaume Pocquet*, Bourgeois d'*Angers*, & de *Marie Quentin*, qui mourut en couche, après l'avoir mis au monde. *Menage* s'est trompé en l'appellant *Pauquet* : (*a*) Le nom de sa famille s'est toûjours écrit *Pocquet* ; & c'est ainsi C. POCQUET.

(*a*) *Remarques sur la Vie de Guillaume Menage*, p. 490.

C. POCQUET.

que s'écrivoit celui d'un de ses Ancêtres, *Jean Pocquet*, Officier de la Garderobbe de *René le Bon*, Roy de Sicile, dans le 15^e^. siécle.

Claude Pocquet fit ses études à *Angers* dans le College des Prêtres de l'Oratoire, & il s'y distingua par son application & par ses progrès. Il réüssit principalement dans la Poësie jusqu'à un point de faire une fois en un seul jour un Poëme sur le Corail, par l'ordre du P. *Hubert*, son Regent, qui augura par-là ce qu'il deviendroit un jour.

Ayant eu le malheur de perdre son pere à l'âge de 14. ans, il fut émancipé à la requête de ses parens, qui lui trouverent l'esprit assez meur pour pouvoir se décharger du soin de sa tutelle.

Bien loin d'abuser de l'état de liberté où il se vit alors, il se conduisit d'une maniere si sage & si reglée, que les peres le proposoient ordinairement pour modele à leurs enfans.

Après avoir fait sa Philosophie, sur laquelle il soutint des Theses avec applaudissement, il passa à

l'étude du Droit, qui l'occupa pendant quelque temps. C. POCQUET.

Il la quitta pour prendre le parti des armes, & entra dans le ſervice, où il ſe ſignala par ſon courage, & où il n'auroit pas manqué de s'avancer, ſi l'amour des ſciences & de l'étude, joint à quelques raiſons particulieres, ne l'euſſent déterminé à reprendre ſes premieres vûës, & à ſe rendre au Barreau, auquel ſes diſpoſitions & ſes talens ſembloient l'appeller.

Dès qu'il eut prêté le ſerment d'Avocat au Parlement, il ſe mit en devoir de ſe diſtinguer dans ſa profeſſion, & s'appliqua avec tant d'aſſiduité à l'étude de la Juriſprudence Françoiſe, qu'il ne quittoit ordinairement ſon travail qu'à minuit, & le reprenoit de grand matin.

Ses premiers eſſais furent des coups de maître. Il plaida la premiere fois contre un des plus ſçavans Juriſconſultes, *Denis le Brun*, ſi connu par ſes Traitez des Succeſſions, & de la Communauté.

La lecture de *Quintilien* inſpira alors à *Pocquet* un deſſein, qu'il exé-

C. Pocquet. cuta en très-peu de jours ; ce fut les Portraits des Avocats les plus fameux du Parlement de *Paris*. Il y donna la seconde place à M. *le Haguais*, qui a été depuis Avocat Genéral à la Cour des Aydes, dont le mérite n'étoit pas alors si generalement connu qu'il le fût dans la suite ; ce qui fit beaucoup de jaloux, lorsque l'Ouvrage se fut répandu dans le Barreau contre l'intention de l'Auteur, par les soins de M. de *la Tousche*, célebre Avocat, son cousin, chez lequel il logeoit ; mais ce qui fit en même temps la réputation de M. *le Haguais* & celle de M. *de Livonniere*. Cependant comme il n'avoit pas dissimulé les défauts de quelques Avocats en même temps qu'il relevoit leurs bonnes qualitez, il supprima autant qu'il put ces Portraits ; & son fils aîné fut obligé dans la suite pour en avoir une copie, de s'adresser à M. *Pinsson*, dont le Cabinet étoit riche en ces sortes de Pieces anecdotes.

Après plusieurs années de séjour à *Paris*, l'amour de la Patrie le rappella à *Angers* en 1680. & le fit ainsi renoncer aux esperances d'une fortune

brillante que sa réputation lui promettoit. C. POCQUET.

Il délibera d'abord s'il y prendroit un Office d'Avocat du Roy, ou un de Conseiller. Le premier étoit plus de son goût, & convenoit fort au talent de la parole qu'il possedoit; mais il se détermina au second par le conseil de ses amis.

Dès qu'il fut sur les Fleurs de Lys, on sentit la superioté de son genie & de ses lumieres. C'est ce qui le fit choisir en 1684. pour assister avec trois des plus anciens Conseillers du Presidial d'*Angers*, à une Conference qui se tint alors chez M. *de Harlay*, Procureur General du Parlement, pour regler les differends, qui étoient entre le Presidial & la Prevôté d'*Angers*. C'étoit une affaire qui duroit depuis plus de dix ans, & dans laquelle il y avoit plus de soixante Chefs de contestation. *Pocquet de Livonniere*, qui étoit chargé de porter la parole, s'en acquita avec tant de dexterité & de sçavoir, qu'il gagna sur tous les Chefs, à la réserve d'un seul. L'Arrêt rendu en cette cause est du 9. Août 1684.

C. Pocquet.

La réüssite de cette affaire lui fit beaucoup d'honneur, & le fit choisir dans la suite pour la conduite de celles qui étoient de quelque importance. Telle fut celle de la translation de l'Hôpital Genéral d'*Angers* à *l'Eviere*, Prieuré de l'Ordre de S. *Benoît*, que tous les Ordres de la Ville désiroient ardemment.

Mais s'il n'y réüssit pas par le crédit de ceux qui s'y opposoient, il eut du moins occasion, dans le voyage qu'il fit à *Paris* pour ce sujet, de se faire connoître à M. le Chancelier *Boucherat*, d'une maniere qui lui fut avantageuse. Car la Chaire de Professeur du Droit François à *Angers*, étant venuë à vaquer pendant son séjour à *Paris*, par la mort de M. *Verdier*; & Messieurs du Parquet ayant presenté à M. le Chancelier, suivant la coûtume, la Liste de trois sujets dignes de remplir cet Office, parmi lesquels étoit *Claude Pocquet*, avec cette Note à côté de son nom; *Nous connoissons par nous-mêmes le mérite du Sieur Pocquet*; ce Magistrat ne balança pas à l'y nommer. Ce qui lui fut d'autant plus glorieux qu'il avoit des

des Compétiteurs très-habiles & fort accréditez. C. Pocquet.

Quoique l'étude de la Jurisprudence l'eut toûjours occupé jusques-là, il lui fallut redoubler ses travaux pour s'acquiter des fonctions de sa Charge de Professeur, d'une maniere qui répondît à sa grande réputation. Mais ces travaux lui causerent peu à peu un épuisement qui l'obligea à abandonner l'étude. Jamais homme ne fut plus desolé qu'il le fut alors, de se voir hors d'état de travailler pour le public, & d'être utile à sa Patrie.

Il reprit cependant ses forces; mais son amour pour l'étude ne lui permit pas de demeurer dans l'état d'inaction, qui pouvoit seul les lui conserver. Dès qu'il vit sa santé un peu affermie, il se rengagea de nouveau dans le travail, & se procura par-là une rechute plus mauvaise que son premier accident.

N'étant plus alors en état de remplir sa Charge de Professeur, il rappella de *Paris* son fils aîné, qui tâchoit de suivre ses traces, en marchant dans la même carriere que lui, & en fit d'abord en 1711. son Substi-

C. POCQUET.

tut, jusqu'à l'an 1720. qu'il se fit pourvoir de cet Office.

La Jurisprudence ne l'occupa pas tellement qu'il en oubliât entierement les Belles-Lettres ; il sçavoit qu'elles sont utiles à toutes sortes de personnes, & que la Jurisprudence même en tire souvent des lumieres ; c'est pour cela qu'il se faisoit un plaisir de s'en occuper dans les momens que ses emplois lui laissoient libres, & qu'il y cherchoit un délassement après dès travaux plus serieux.

Lorsque le Corps de Ville d'*Angers* forma le dessein d'établir une Académie Royale, il fut chargé d'aller en Cour en solliciter l'établissement par des Lettres Patentes, qui lui furent accordées au mois de Juin 1685. Ce fut même lui qui en dressa les Statuts, qui fit la Liste des Académiciens de la premiere Nomination, & qui prononça l'Eloge funébre du premier qui mourut. Après en avoir été Directeur & Chancelier, il en devint Secretaire perpétuel ; & eut alors occasion de faire admirer dans ses Registres sa sagesse & son exactitude.

Il animoit les exercices Académiques, & il forma avec un de ses amis, M. l'Abbé *Leger*, alors Grand Archidiacre d'*Angers*, & depuis Chanoine de la Sainte Chapelle, une de ces Guerres Civiles, qui renfermées dans de certaines bornes, peuvent être très-utiles dans la République des Lettres. Quand l'un d'eux avoit lû dans une Assemblée quelque Dissertation, l'autre y en apportoit dans la huitaine une autre pour la combatre, mais avec toute la politesse qu'exigent l'amitié & la confraternité. C. Pocquet.

Il travailla en 1688. pour le prix de l'Eloquence proposé par l'Académie de *Villefranche*, & il le remporta par un Discours, dans lequel il se proposa de montrer que *les Academies de Belles-Lettres sont non seulement établies pour apprendre à bien parler, mais encore pour apprendre à bien vivre*. Cette Académie ne se contenta pas de lui envoyer la Médaille proposée, elle l'accompagna encore d'un Brevet d'Academicien.

Il fut plusieurs fois Recteur de l'Université d'*Angers*, & il prononça dans ces occasions des Discours qui

C. POCQUET. par leur éloquence & leur solidité mériterent toûjours des applaudissemens.

Il a été aussi Echevin de la Ville d'*Angers*; mais il n'est jamais parvenu à la Charge de Maire qu'il n'a point ambitionnée; & quoique ses Notes sur la Coûtume d'Anjou valent bien celles de *Choppin*, l'Hôtel de Ville rempli alors de gens jaloux de son mérite & de sa réputation, ne lui a pas fait le même honneur qu'à *Choppin*, qui étoit de le faire Conseiller honoraire, lui & ses enfans.

Toutes ses occupations ne l'empêchoient point d'être en liaison avec la plûpart des Sçavans de son temps, & d'avoir avec eux un commerce de Lettres assez reglé. Sa facilité le faisoit suffire à tout. Il dictoit souvent deux ou trois heures, sans changer un seul mot dans ce qu'il avoit dicté, lorsqu'il le relisoit; & de quelque considération que fût la personne à qui il écrivoit, il ne faisoit jamais de projet ou de modele de ses Lettres.

Les qualitez du cœur n'étoient point en lui moins estimables que

celles de l'esprit. L'honnête homme & le parfait chrétien entroient dans son caractere. Ami fidèle, il alloit au-devant de tout ce qui pouvoit faire plaisir à ceux qui le touchoient par les liens de la confraternité, du sang, & de l'amitié ; malheureux seulement de n'avoir pas éprouvé de leur part tout le retour qu'il pouvoit en esperer. Attaché scrupuleusement au moindre de ses devoirs, il ne négligeoit rien, & étendoit à tout son exactitude.

C. POCQUET.

Sa santé ne lui permettant plus dans ses dernieres années de se livrer au public, il se réduisit à donner des conseils aux pauvres, & à se rendre l'arbitre de leurs differends.

Il a été la victime de son bon cœur & de l'ingratitude. S'il avoit eu moins de generosité, ou si ceux qu'il obligeoit eussent eu plus de reconnoissance, ses jours auroient pû s'étendre plus loin. Il avoit évité toute sa vie les Procès ; mais il s'y vit enfin engagé malgré lui. Le nombre des Parties qu'il eut alors sur les bras ; les differentes chicanes ausquelles il fut exposé ; la multitude des incidens

C. Pocquet.

qu'on fit naître, l'accablérent de leur poids & le conduisirent au tombeau, malgré la joye que dut lui causer le gain de ce Procès.

Il mourut à *Paris* où il étoit venu pour ce sujet, le 31. May 1726. âgé de 74. ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. *Severin*.

Il avoit épousé *Renée Quatrembat*, fille d'*André Quatrembat*, & de *Renée Firain*, tous deux de familles anciennes d'Anjou ; & il en a eu neuf enfans ; trois fils ; l'aîné, qui lui a succedé dans la Chaire de Droit François ; le second, qui est Docteur de Sorbonne & Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'*Angers* ; le troisiéme, qui est Conseiller au Presidial de cette Ville ; & six filles, dont une seulement a été mariée ; les autres se sont faites Religieuses ; trois dans l'Ordre de la Visitation, & deux dans celui des Ursulines.

Claude Pocquet eût bien de la peine à se déterminer à donner ses Ouvrages au public, & il fallut plus de vingt années avant que de l'engager à publier ses observations sur *du Pineau* : *Vous ferez*, disoit-il à son fils

aîné, *ce que vous voudrez après moi; je redoute la qualité d'Auteur.* C'est pour cela qu'on a perdu ses Discours Académiques, ses Cahiers de Droit, ses Consultations, dont il ne gardoit pas même de double. Les seuls Ouvrages qu'on ait de lui sont les suivans. C. POCQUET.

1. *Eloge de M. Pageau, Avocat;* inseré dans le *Mercure.*

2. *Coûtume du Païs & Duché d'Anjou, conferée avec les Coûtumes voisines, & corrigée sur l'ancien Original manuscrit, avec le Commentaire de M. Gabriel du Pineau. Nouvelle Edition revûë, corrigée & augmentée, par M. Claude Pocquet de Livonniere. Paris* 1725. *in-fol.* 2. vol. Les Additions que M. *de Livonniere* a faites à l'Ouvrage de *du Pineau* sont sçavantes & curieuses. On peut voir ce qui en a été dit dans l'article de ce dernier, Tome 14. de ces Mémoires, p. 72.

3. *Traité des Fiefs. Paris* 1729. *in-4°.* Quoique l'Auteur dans cet Ouvrage, qui est fort estimé, traite des Fiefs en general, il s'est proposé pour objet principal ce qui se pratique à leur égard dans les Coûtumes d'An-

C. Pocquet. jou & du Maine, avec lesquelles il compare les autres Coûtumes. Ainsi il est également utile pour tout le monde.

4. *Regles du Droit François. Paris* 1730. *in*-12. Quoique cet Ouvrage porte le nom de *Claude Pocquet de Livonniere*, il n'est pas proprement de lui; il y a eu seulement quelque part, comme je l'apprends d'une Lettre de M. *Pocquet*, son fils aîné. » C'est moi, dit ce Sçavant Profes-» seur en Droit François, qui par le » conseil de mon pere fit le plan de » ces Regles; il me fit lire pour cela » toutes les Coûtumes du Royaume. » Je lui en presentai quatre ans après » la premiere esquisse; il la corrigea, » me fit remettre la main de nouveau » à cette ébauche, & y mit lui-même » la derniere. Il porta l'Ouvrage à » *Paris* dans son dernier voyage, & » Messieurs *Berroyer*, *Freteau* & quel-» ques autres firent avec lui une revi-» sion du premier Livre seulement. » *Coignard* s'en empara & l'a mis sous » presse à mon insçu, & a allegué » faussement dans l'Avertissement, » qu'il l'avoit confié à un ami. « Les Regles

Regles contenuës dans ce Volume sont d'une grande utilité, tant pour les commençans, qui peuvent y apprendre les premiers principes du Droit, que pour les gens consommez, qui peuvent par leur moyen se rappeller leurs premieres études; & même pour ceux qui n'étant point Jurisconsultes peuvent y trouver du premier coup d'œil, les sources originales, où sont les preuves d'une proposition favorable. C. POCQUET.

Cet article est tiré de quelques Mémoires qui m'ont été fournis par M. Pocquet Professeur en Droit François, son fils.

ANDRE' DUDITH.

ANDRE' *Dudith*, surnommé *Sbardellat*, du nom de sa mere, naquit à *Bude* en Hongrie, ou dans un Château voisin de cette Ville le 6. Fevrier 1533. de *Jerôme Dudith*, Gentilhomme Hongrois, & de *N. Sbardellat*, noble Venitienne. A. DUDITH.

A peine fut-il sorti de l'enfance, qu'on remarqua en lui un esprit vif;

A. DUDITH.

une imagination feconde ; une mémoire heureuse, & tous les autres talens nécessaires pour réüssir dans les sciences. Comme il étoit né d'un pere Catholique, il fut élevé dans la Communion de l'Eglise Romaine, & on assûre que jamais personne n'eut plus de zéle pour sa Religion, & plus d'aversion pour celle des Protestans, que *Dudith* en témoigna pendant les premieres années de sa vie. Aussi eut-il pour Maître dans son éducation, *Augustin Sbardellat*, son oncle maternel, qui étoit alors Evêque de *Vatsen*, ou *Veitzen*, & qui fut depuis Archevêque de *Strigonie*.

Cet oncle voyant la Hongrie trop agitée par les Guerres, pour que son neveu pût s'y appliquer tranquillement à l'étude, l'envoya à *Breslau*, où il fit ses Humanitez, & apprit la Langue Allemande.

Il passa ensuite à la Cour de *Vienne*, d'où après quelque séjour il partit pour l'Italie.

Il demeura quelque temps à *Padoue*, à *Venise*, & en d'autres Villes du Païs, & il y eut pour Maîtres, ou pour amis, *Paul Manuce*, *François*

Robortel, *Charles Sigonius*, *Onuphre Panvini*, & *Pierre Vettori*. Il fit de si grands progrès sous *Manuce*, que ce fameux Maître, qui connoissoit si bien ses disciples, se faisoit souvent un plaisir de parler avantageusement de lui dans les Lettres qu'il écrivoit aux Sçavans, & de le leur representer comme un des plus grands genies du siécle. A. DUDITH.

Son Auteur favori étoit *Ciceron*, dont il fut un si grand admirateur, & un partisan si zelé, qu'il écrivit par trois fois, de sa propre main, tous ses Ouvrages, pour s'imprimer davantage ses pensées dans l'esprit, & pour prendre plus facilement son stile.

Etienne Bathori, qui fut depuis Roy de Pologne, étoit à *Padoue* dans le temps que *Dudith* y demeuroit, & il se forma alors entre eux une jalousie & une haine secrette, qui ne fit que s'accroître avec le temps.

Dudith en quittant l'Italie vint à *Paris*, où il s'appliqua à la Philosophie sous *François Vicomercato*, à la Langue Gréque sous *Ange Caninio*,

A. DUDITH. & à l'Hebreu & aux autres Langues Orientales, sous *Jean Mercier.*

Instruit suffisamment dans toutes ces sciences, il retourna en Hongrie, d'où son oncle le renvoya quelque temps après à *Padoue*, pour y étudier en Droit ; ce qu'il fit sous *Gui Pancirole*, qui y professoit alors. Il demeura en cette Ville, jusqu'à ce que le Cardinal *Polus*, qui avoit conçu de l'amitié pour lui, ayant été nommé Legat en Angleterre, il y passa avec lui en 1554.

Après avoir demeuré plus d'une année dans ce Royaume, il alla revoir de nouveau sa Patrie, où il fut aussi-tôt pourvû de la Prevôté d'*Overbaden*, & d'un Canonicat de *Strigonie*.

Le goût qu'il avoit pour les voyages ne lui permit pas de faire un long séjour en Hongrie. Il retourna bientôt après pour la troisiéme fois en Italie, & ce fut dans ce voyage qu'il traduisit en Latin le Jugement de *Denys d'Halicarnasse* sur l'Histoire de *Thucydide*, & qu'il commença plusieurs autres Ouvrages.

Ayant été à *Florence*, il alla saluer le Grand Duc, qui sachant qu'il avoit dessein de passer en France, le chargea de Lettres & de complimens pour la Reine *Catherine de Medicis* : complimens qu'il lui fit si bien en Langue Italienne, que cette Princesse en fut surprise, ne pouvant pas comprendre comment un étranger, & principalement un Hongrois, pouvoit dire de si belles choses en Italien & avec tant de facilité. Aussi nous dit-on à ce sujet, qu'outre qu'il n'y eut point de science dans laquelle il n'eût pénetré, & dont il ne parlât d'une maniere qui le faisoit admirer, il sçavoit encore differentes Langues, & les parloit avec autant de facilité que sa Langue maternelle. A. DUDITH.

Il se rendit ensuite en 1560. à la Cour de *Vienne*; & il y eut, peu de temps après son arrivée, entrée au Conseil. L'Empereur *Ferdinand I.* lui donna aussi l'Evêché de *Tina*, en Dalmatie, dans l'administration duquel il se conduisit avec tant de prudence, qu'il fut deux ans après député au Concile de *Trente*, par le Clergé de Hongrie.

A. DUDITH. Il arriva en cette Ville le 9. Janvier 1562. & fut reçu dans la Congrégation du 6. Avril suivant, dans laquelle il fit un discours très éloquent, qui fut écouté avec tant de plaisir, qu'on ne songea point qu'il avoit rempli toute la Seance, qui étoit destinée à des affaires importantes, comme le témoigne le Cardinal *Pallavicin*.

Il en fit le 16. Juin un autre qui ne fut pas si bien reçu. Le premier n'avoit roulé que sur des choses fort generales; mais dans celui-ci il insista beaucoup sur la Concession du Calice, quoiqu'on eût résolu de n'en point parler alors, & toucha quelque chose de la Residence; matiere qui déplaisoit à beaucoup de Prélats. Ces deux discours ont été imprimez.

Il prononça encore le 8. Decembre le Panegyrique de *Maximilien II.* qui venoit d'être élu Roy des Romains, & quitta peu après le Concile. On prétend que les Legats apprehendant qu'il n'entraînât, par son éloquence & par ses raisons, une bonne partie des Peres dans ses sentimens, écrivirent au Pape que *Dudith* étoit dange-

seux, & qu'on feroit bien de le faire sortir de *Trente*; que le Pape entra dans les allarmes de ses Legats, & qu'il écrivit à l'Empereur pour le solliciter de rappeller *Dudith*. Quoiqu'il en soit de ce fait, l'Empereur le rappella, & lui donna à son retour l'Evêché de *Chonad*, en Hongrie. Il l'envoya aussi en Ambassade en Pologne auprès du Roy *Sigismond Auguste*, & le transfera après ce voyage, à l'Evêché de *Cinq-Eglises*. A. DUDITH.

Ce Prince étant mort en 1564. *Maximilien II.* son fils & son successeur, le renvoya en Pologne. *Dudith* avoit pris insensiblement du goût pour les sentimens des Protestans; l'article du Mariage des Ecclesiastiques lui tenoit principalement au cœur; il avoit eu dessein de parler sur cette matiere dans le Concile de *Trente*; mais l'occasion de le faire, qu'il attendoit toûjours, lui avoit manqué. Plusieurs réflexions l'avoient déterminé enfin à prendre son parti, & à renoncer au célibat en se mariant. Comme il avoit résolu de prendre une femme en Pologne, plûtôt que par tout ailleurs, pour avoir occasion

A. DUDITH.

de s'établir dans un Païs qu'il aimoit; il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il songea à chercher une personne qui lui convînt, & il la trouva dans une fille d'honneur de la Reine, nommée *Reyne Strazzi*. Il l'épousa du consentement de sa mere, mais en secret; se réservant à déclarer son Mariage lorsqu'il auroit fini son Ambassade, & qu'il auroit mis ordre à ses affaires, pour pouvoir fixer sa demeure en Pologne.

De retour à la Cour de *Vienne*, il commença à prendre ses mesures pour aller réjoindre sa femme, qu'il avoit laissée chez sa mere; il demanda instamment à l'Emperenr la permission de quitter ses emplois & de se retirer de la Cour; mais ce Prince qui l'aimoit, la lui refusa, & le combla de nouveaux bienfaits, pour lui ôter une telle pensée.

Deux années se passerent ainsi, au bout desquelles l'Empereur l'envoya pour la troisiéme fois, en Pologne. *Dudith* fit tout ce qu'il put pour être dispensé de cette Ambassade, dont il croyoit ne pouvoir s'acquitter avec honneur, en qualité de Prélat; parce

que son Mariage commençoit à être connu dans ce Païs; mais ne pouvant se deffendre des instances de *Maximilien*, il accepta cet emploi, dans l'esperance, qu'après avoir terminé les affaires, dont il étoit chargé, il pourroit executer les résolutions qu'il avoit prises. A. DUDITH.

Il alla donc en Pologne, où son Mariage fut bien-tôt sçu de tout le monde; ce qui le détermina à écrire à l'Empereur pour lui rendre compte des motifs qu'il avoit eu dans ce Mariage, & de la résolution qu'il avoit prise de demeurer en Pologne. Sa Lettre est du 28. Avril 1567.

M. de *Thou* rapporte une particularité, qu'il ne faut pas omettre ici. » *Dudith*, dit il, ayant été envoyé » en Ambassade en Pologne, fut » introduit en habits Pontificaux dans » la Chambre du Prince de Pologne. » Une des filles de la Reine, qui s'y » trouva, ne l'eut pas plûtôt apperçu » qu'elle rougit; quoiqu'elle ne l'eut » jamais vû auparavant. Dès qu'il fut » retiré, le Prince demanda à cette » fille d'où venoit le changement qui » avoit paru sur son visage : d'abord

A. DUDITH. » elle en cacha la veritable cause ;
» mais enfin se voyant pressée, elle
» l'avoüa ; & dit, qu'elle avoit rêvé
» la nuit précedente, que ses parens
» la vouloient marier à un Homme
» si semblable à l'Ambassadeur, à
» l'exception des habits Sacerdotaux,
» qu'elle n'avoit pû le voir sans que
» la rougeur lui montât au visage.
» Comme il n'étoit pas vraisembla-
» ble qu'un homme qui étoit revêtu
» de la dignité Episcopale, pût ja-
» mais contracter de Mariage, per-
» sonne n'ajoûta foy à ce songe. Ce-
» pendant il eut son accomplissement
» deux ans après ; car son pere étant
» allé à la Cour de l'Empereur, par
» l'ordre du Roy de Pologne, il la
» fiança à *Dudith*, qui ignoroit alors
» ce songe. « Ce dernier fait est abso-lument faux dans toutes ses circonstances, comme il paroît par ce que j'ai rapporté ci-dessus, conformément à ce que *Dudith* dit lui-même de cette affaire dans son Apologie à l'Empereur. Il est à présumer que le songe n'est pas plus veritable.

Le Mariage de *Dudith* ne lui fit point de tort dans l'esprit de *Maxi-*

milien II. qui continua à lui témoigner de la bienveillance, lui donna même les titres de son Ambassadeur ordinaire en Pologne, & de son Conseiller secret, persuadé que ses services pourroient lui être utiles en ce Royaume, & qui lui accorda des Lettres par lesquelles il témoignoit qu'il étoit content de lui, & qu'il l'avoit toûjours servi avec fidélité. A. DUDITH.

Mais il n'en fut pas de même à la Cour de Rome : on y procéda contre lui avec éclat ; il y fut cité & excommunié dans toutes les formes ; on l'y condamna même au feu comme heretique.

Dudith ayant perdu sa femme, dont il avoit eu deux garçons & une fille, se remaria en 1579. avec *Elizabeth Sborovits*, d'une illustre famille de Pologne, veuve du Comte *Jean Tarnow*.

Sigismond Auguste étant mort le 7. Juillet 1572. l'Empereur, qui aspiroit à la Couronne de Pologne, envoya *Guillaume de Rosemberg* pour négocier cette affaire; mais afin qu'il la conduisît mieux, il lui donna *Dudith* pour conseil. Il y avoit differens Partis dans

A. DUDITH. l'Etat ; les Catholiques vouloient avoir un Roy, qui fût bon Catholique, & les Novateurs en vouloient un qui fût de leur créance, ou du moins qui leur laissât la liberté de conscience. Les *Sborovits* s'étoient déclarez pour les Prétendus Réformez. Ils étoient puissans, & *Dudith* employoit tous ses talens pour attirer tout le monde dans leur Parti. Peu s'en fallut qu'ils ne fissent pancher la balance de leur côté ; mais enfin les Partisans de *Henri de Valois* l'emporterent ; ce Prince fut élu ; & *Montluc*, Evêque de *Valence*, que le Roy *Charles IX.* avoit envoyé en Pologne pour ménager cette affaire, a souvent dit depuis à M. *de Thou*, que dans la demande qu'il faisoit de la Couronne de Pologne, il n'avoit point eu de plus redoutable adversaire que *Dudith*.

Deux ans après, *Henri III.* ayant quitté la Pologne pour venir prendre possession de la Couronne de France, on procéda à une nouvelle élection. La Diéte assemblée pour cela se partagea en deux factions, dont la plus foible, dont étoit *Dudith*, fut pour

l'Empereur *Maximilien*; mais l'autre qui l'emporta, élut *Etienne Bathori*, Prince de Transylvanie. A. DUDITH,

Cette élection obligea *Dudith* à sortir de la Pologne, pour se soustraire au ressentiment de ce Prince qui le haïssoit, & dont il avoit traversé l'élevation, & se retira auprès de *Maximilien*. Mais cet Empereur étant mort à *Ratisbonne*, où il l'avoit accompagné, le 12. Octobre 1576. il alla avec toute sa famille en Moravie, & y acheta le Territoire de *Pascow*, où il s'établit, après avoir obtenu les privileges dont jouissent les Barons de cette Province. Sorti alors de la vie tumultueuse où il s'étoit trouvé jusques-là, il se donna tout entier à l'étude, n'ayant d'autre plaisir que les sciences & la conversation des Sçavans qu'il attiroit avec soin chez lui.

Il ne demeura cependant que deux années en ce lieu, dont des raisons considerables, que son Historien ne nous fait point connoître, l'obligerent de sortir.

Il le quitta sur la fin de l'année 1579. pour aller demeurer à *Breslau*,

A. DUDITH. en Silesie, dont le séjour lui plut préferablement à celui de toute autre Ville, & il continua à y faire son unique plaisir de l'étude & du travail.

La mort d'*Etienne Bathori*, Roy de Pologne, arrivée le 13. Decembre 1586. le tira de sa retraite. L'Empereur *Rodolphe II.* qui vouloit faire élire *Maximilien*, son frere, l'engagea à faire encore un voyage en Pologne, pour soûtenir son Parti. *Dudith* fit tout son possible pour cela; mais un autre Parti plus fort l'emporta; ce fut celui de *Sigismond III.* fils de *Jean III.* Roy de Suede.

Ce Prince ayant été élu, *Dudith* se hâta de retourner à *Breslau*. Peu de temps après il sentit ses forces s'affoiblir, & la mort venir insensiblement à lui.

Il mourut doucement, comme il l'avoit toûjours prédit & souhaité, le 23. Fevrier 1589. âgé de 56. ans, sans avoir gardé le lit deux heures. Les Médecins, comme il arrive assez souvent, ne purent convenir de la nature du mal qui lui avoit causé la mort; les uns disant que c'étoit un abcès au poumon, & les autres soû-

tenant que c'étoit une apoplexie. Il conserva toute sa raison & tout son jugement jusqu'à son dernier soupir. A. DUDITH.

Deux jours auparavant, à ce qu'on prétend, il avoit écrit à *Pretorius*, qu'il appelloit son Compere ; & à la fin de sa Lettre, après plusieurs difficultez considerables sur les Mathematiques, dont il demandoit la solution, il avoit ajoûté ces paroles : *Il y aura une Eclipse de Lune le 15. de ce mois, le Soleil étant au signe d'Aquarius, qui est mon Horoscope. Si l'Astrologie est veritable, je suis menacé ou de la mort, ou de quelque maladie dangereuse. Qu'en pensez-vous ?* Les dates font voir que c'est un conte fait à plaisir.

On prit aussi, dit M. *de Thou*, pour un augure de sa mort, la réponse qu'il fit à ses domestiques le jour avant qu'il mourût : car leur ayant ordonné de faire venir un pauvre, qu'il avoit coûtume d'assister, & ses gens lui ayant répondu qu'ils ne l'avoient pu trouver ; *peut-être*, dit-il, *je ne serai pas demain en état de lui faire du bien* : augure assez trompeur ; puisque ces paroles ont souvent été dites

A. DUDITH. par d'autres, sans qu'il en soit arrivé aucun accident.

Il fut enterré à *Breslau*, dans l'Eglise de *Sainte Elizabeth*, avec cette Epitaphe.

D. O. M. S.

Andreæ Dudith ab Horehovicza, Domino in Sinigla; Antiquiss. Prosapia, virtute singulari, eruditione multijuga, diversarum Linguarum excellenti cognitione, plurimarumque & maximarum rerum usu vere illustri; incomparabili vero trium Imperatorum, Ferdinandi I. Maximiliani II. Rudolphi II. Consiliario; Oratori primario; Summis honoribus, tum sacris, tum prophanis, Legationibus amplissimis apud exteros Reges & Dynastas maxima cum laude perfuncto; carissimo omnibus; adverso nemini, cunctis admirationi, Marito exoptatissimo atque desideratissimo, suo & liberorum nomine multis cum lacrymis posuit Elizabetha, ex illustri & amplissima Sboroviorum familia oriunda, quæ ut in hac vita cum dulcissimo conjuge per annos decem conjunctissime vixit, ita ne mortuum quidem deserere, sed

cum

cum eodem in eodem Sepulchro quiescere voluit. A. DUDITH.

Vixit Maritus A. 56. D. 17. Obiit Bresla 23. Februarii 1589. Illa vixit. ..

Dudith étoit bien fait de sa personne, & avoit quelque chose de majestueux sur son visage. Il étoit sobre, & ennemi de l'yvrognerie & des excès de bouche ausquels ceux de son Païs s'abandonnent ordinairement. Il étoit doux, affable, civil, modeste, liberal, & extrêmement charitable. Il supporta avec beaucoup de constance diverses calamitez, qui lui arriverent. Il haïssoit les vices, & non point les Hommes, & tâchoit de faire du bien à tout le monde : c'est le portrait que *Reuter* en fait dans sa Vie.

Pour ce qui est de sa Religion, on n'en sçauroit dire rien de bien positif. Le desir de se marier le fit peu à peu approcher de la créance des Protestans ; il embrassa leurs sentimens les uns après les autres ; mais il ne s'en tint pas-là ; ses irrésolutions en matiere de Foy le conduisirent plus loin;

A. DUDITH. il donna dans les erreurs des Sociniens, qui encore ne le satisfirent point, au rapport de *Martin Ruarus*, qui étoit de cette Secte, & qui nous apprend qu'il commença sur la fin de sa vie à douter des principales veritez de la Religion Chrétienne, ou du moins à en disputer avec *Socin*; & que comme on ne satisfaisoit pas entierement à ses difficultez, il prit le parti de ne plus s'occuper des questions de Theologie, & se tourna du côté des Mathematiques.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Francisci Vicomercati Commentarii in Meteorologica Aristotelis. Paris. 1556. in-fol.* It. *Venetiis 1565. in-fol.* Lorsque *Dudith* étudioit à *Paris* en Philosophie sous *Vicomercato*, ce sçavant composa ces Commentaires; mais comme ils étoient écrits d'un stile dur & barbare, comme étoit celui des Philosophes de ce temps-là, *Dudith* à sa priere prit soin d'en réformer & d'en polir le stile; & c'est dans l'état où il les a mis, qu'ils ont été imprimez.

2. *Dionysii Halicarnassei Judicium*

de Thucydidis Hiſtoria, *Latine. Venetiis* 1560. *in*-4°. It. *Baſileæ* 1579. *in*-8°. It. dans les Oeuvres de *Thucydide*. A. DUDITH.

3. *Cardinalis Reginaldi Poli Vita. Venetiis* 1563. *in*-4°. Cette Vie n'eſt point de la façon de *Dudith*; il l'a ſeulement traduite de l'Italien de *Louis Beccatelli*.

4. *Andreæ Dudithii Orationes in Concilio Tridentino habitæ. Apologia ad D. Maximilianum II. Imper. Commentarius pro conjugali libertate*, *cum appendice Epiſtolarum DD. Imper. & Principum Germaniæ Orationum*, *ac ſcriptorum aliquot. Studio & opera D. Quirini Reuteri*, *Palatini*, *Profeſſoris in Academia Heidelbergenſi. Offenbachi* 1610. *in*-4°. pp. 230. ſans la Vie de *Dudith* par *Reuter*, qui eſt à la tête. Les Ouvrages de *Dudith* qui ſe trouvent dans ce Recueil ſont : 1°. Les deux Diſcours qu'il fit au Concile de *Trente*, l'un à ſon arrivée le 6. Avril 1562. & l'autre le 16. Juin ſuivant, ſur la Conceſſion du Calice. Ils ont été imprimez ſeparément à *Paris* en 1563. à *Veniſe* & à *Padoue*. 2°. *Oratiuncula habita in concilio Tridentino*

A. DUDITH.

pro permissione Calicis in sacra Cœna. Ce petit Discours n'avoit pas encore paru ; *Reuter* l'a publié sur un manuscrit de l'Auteur. 3°. *Excusatio ad Imp. Maximilianum II. in qua rationes affert, quamobrem Episcopatu Quinque-Ecclesiensi, & aliis honoribus abdicatis uxorem duxerit.* On voit dans cet écrit plusieurs particularitez touchant son Mariage, que la plûpart des Auteurs, qui ont parlé de lui, ont ignorées, faute de l'avoir lû ; il est daté du 1. Juin 1567. 4°. *Matrimonium omni hominum ordini, sine exceptione, divina lege permissum esse, Demonstratio. Dudith* composa cette Piece pour tâcher de justifier sa conduite, & l'envoya à l'Empereur avec la précedente ; mais ce Prince lui défendit de les rendre publiques, *ne & tibi ipsi*, lui dit-il, *& nobis negotium facessas* ; comme on l'apprend d'une Lettre de *Dudith* à *Jean Metel*, qui les fait. C'est pour cela qu'elles ont paru ici pour la premiere fois. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit fait dans le Concile de *Trente* un Discours sur le Mariage des Prê-

tres ; mais ils se trompent sûrement : il nous dit lui-même dans son Apologie, qu'il avoit dessein d'en parler ; mais qu'il n'en trouva pas l'occasion. A. DUDITH.

5°. Deux Lettres à l'Empereur *Maximilien* sur son Mariage. *Sandius* dans sa Bibliotheque des Antitrinitaires, dit qu'on a joint dans cette Edition aux Ouvrages de *Dudith*, *Monita Politica* ; mais on n'y trouve rien de semblable.

5. *Commentariolus de Cometarum significatione, & Dissertationes Novæ de Cometis. Basileæ* 1579. *in*-4°. It. *Vratislaviæ* 1619. *in*-8°. It. *Ultraj.* 1665. *in*-4°. avec un Discours de *Jean-George Grævius* sur le même sujet. *Dudith* se propose de prouver dans cet Ouvrage que les Cometes ne presagent aucun malheur.

6. *Epistolæ Medicinales.* Inserées dans l'Ouvrage de *Laurent Scholzius*, intitulé : *Epistolarum Philosophicarum, Medicarum, ac Chymicarum, à summis nostræ ætatis Philosophis ac Medicis exaratarum volumen. Francofurti* 1598. *in-fol.* It. *Hanoviæ* 1610. *in-fol.*

7. *Poëmata.* Ils se trouvent dans le

A. DU-MITH. second tome des Delices des Poëtes Allemands.

8. *Epistola ad Theodorum Bezam scripta Cracoviæ* 1570. *Cal. Augusti in qua disputatur an Ecclesiæ nomen soli Reformatæ conveniat. Heidelbergæ* 1593. *in-8°.*

9. *Quæstio : Ubi vera & Catholica Jesu-Christi Ecclesia invenienda sit? Olim Joanni Wolfio & Theod. Bezæ proposita per Epistolam. Hanoviæ* 1610. *in-8°.* Cet Ouvrage a été donné au public par *Jean Lavater* de *Zurich.*

10. *Notæ duplices in Fausti Socini Disputationem de Baptismo aquæ.* Imprimée avec le Livre de *Socin*, & sa Réponse, à *Racovie* 1613. *in-8°.*

11. On trouve dans la *Bibliotheque des Freres Polonois* les Lettres suivantes de sa façon. *Epistola ad Joannem Lascium Equitem Polonum, in qua de Divina Triade disputatur ; scripta Cracoviæ die 9. Junii* 1571. *Epistola ad Petrum Melium Pastorem Debrecinensem in Hungaria. Cracoviæ* 30. *Januar.* 1571. *Alia ad eundem* 22. *Septemb.* 1571. *Epistola ad Josiam Simlerum & Joannem Wolfium Theologos. Cracoviæ*

7. *Julii* 1572. *Epistola ad Petrum Carolium Concionatorem Varadiensem. Cracoviæ* 1. *Aug.* 1572. *Epistola ad Theod. Bezam.* A. DUDITH.

12. *Epistola ad Justum Lipsium Bresla* 17. *Mart.* 1584. Inserée parmi les Lettres des Hommes Illustres écrites à *Lipse.*

13. *Epistola ad Joachimum Camerarium.* Elle se trouve dans la seconde Partie des *Animadversiones Philologicæ Crenii*, p. 140.

14. *Epistola de Hæreticis non persequendis & Capitali supplicio afficiendis. Christlingæ* 1584. *in*-8°. Cette Lettre qui est du 1. Août 1570. a été imprimée avec un Ouvrage de *Lelius Socin* sur le même sujet.

V. sa Vie par *Reuter* à la tête de ses Discours. C'est ce que nous avons de meilleur sur son sujet, quoique l'Auteur s'y soit trompé en plusieurs endroits, principalement par rapport au Mariage de *Dudith*, pour n'avoir pas consulté avec assez de soin son Apologie. *Histoire du Socinianisme. Paris* 1723. *in*-4°. L'Auteur de cet Histoire copie *Reuter*, qu'il n'a pas

A. DUDITH. entendu en plusieurs endroits, & dont il s'éloigne mal à propos en plusieurs autres. Ainsi l'on peut assûrer que ce qu'il a écrit de *Dudith* n'est qu'une suite de fautes & de contradictions. *Sandii Bibliotheca Antitrinitariorum*, p. 61. Ce qu'il en dit n'est point exact. *Les Eloges de M. de Thou & les Additions de Teissier.* Articles remplis de fautes. *Teissier* attribuë à *Dudith* des Ouvrages qu'il avoit seulement dessein de faire, ou qu'il n'avoit fait que commencer. *Davidis Czuittingeri Specimen Hungariæ Litteratæ*, p. 127. Article fort superficiel.

Fin du dix-septiéme Volume.

TABLE NECROLOGIQUE des Auteurs contenus dans ce Volume.

FORESTA (Jacques-Philippe) mort le 15. Juin 1520.
LONGUEIL (Christophe de) m. le 11. Septembre 1532.
AGRIPPA (Henri Corneille) m. en 1535.
GUICHARDIN (François) m. en May 1540.
LONGUEIL (Gibert de) m. le 30. May 1543.
FRACASTOR (Jerôme) m. le 6. Août 1553.
GESNER (Conrad) m. le 13. Decembre 1565.
HERVET (Gentien) m. le 12. Septembre 1584.
DUDITH (André) m. le 23. Fevrier 1589.
GUICHARDIN (Louis) m. le 22. Mars 1589.
POZZO (Modesta) m. le 2. Novembre 1692.
BODIN (Jean) m. en 1596.

TABLE NECROLOGIQUE.

BRUNUS (Jordanus) m. le 17. Fevrier 1600.

AYRAULT (Pierre) m. le 21. Juillet 1601.

BARCLAY (Guillaume) mort en 1605.

BAUHIN (Jean) m. en 1613.

CHAPEAUVILLE (Jean) m. le 11. May 1617.

BARCLAY (Jean) m. le 12. Août 1621.

SAVARON (Jean) m. en 1622.

GODEFROY (Denys) le Jurisconsulte, m. le 7. Septembre 1622.

BAUHIN (Gaspar) m. le 5. Decembre 1624.

PASCHAL (Charles) m. le 25. Decembre 1625.

PUTEANUS (Erycius) m. le 17. Septembre 1646.

GODEFROY (Theodore) m. le 5. Octobre 1649.

SIRMOND (Jacques) m. le 7. Octobre 1651.

GODEFROY (Jacques) m. le 24. Juin 1652.

COSTE (Hilarion de) m. le 22. Août 1661.

TABLE NECROLOGIQUE.

GODEFROY (Denis) l'Historiographe, m. le 9. Juin 1681.

HEIDEGGER (Jean-Henri) m. le 18. Janvier 1698.

TOZZI (Luc) m. le 11. Mars 1717.

DUFRESNI (Charles Riviere) m. le 6. Octobre 1724.

POCQUET DE LIVONNIERE (Claude) m. le 31. May 1726.

Fin de la Table necrologique.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume; selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

Anatomie.

G. Bauhin, *Page* 232. *& suiv.*

Antiquitez.

C. Paschal, 242

E. Puteanus, 303. *& suiv.*

Astronomie.

J. Fracastor, 172

B

Bibliothecaires.

C. Gesner, 350

TABLE DES MATIERES.

Botanique.

J. Bauhin, 126. *& suiv.*

G. Bauhin, 233. *& suiv.*

C. Gesner, [illegible] *& suiv.*

Comedies.

C. R. Dufresny, 137. *& suiv.*

J. Brunus, 210

Conciles.

J. Sirmond, 167. *& suiv.*

Controverse.

J. H. Heidegger, 146. *& suiv.*

G. Hervet, 194. *& suiv.*

J. Barclay, 295

Critique.

D. Godefroy, 53

J. Sirmond, 164. *& suiv.*

D

Droit Canonique.

J. Godefroy, 71. & *suiv.*
G. Hervet, 191
G. Barclay, 282

Droit Civil.

D. Godefroy, 50. & *suiv.*
J. Godefroy, 71. & *suiv.*
G. Hervet, 192
P. Ayrault, 333. & *suiv.*
C. Pocquet de Livonniere, 383, 384

E

Ecriture Sainte.

J. H. Heidegger, 146. & *suiv.*

Eloquence.

C. Paschal, 241, 242.
E. Puteanus, 304. & *suiv.*

G

Geographie.

J. Godefroy, 72

Grammaire Grecque.

G. de Longueil, 44
C. Gesner. 343, 349

Grammaire Latine.

D. Godefroy, 53
C. Gesner, 349

H

Histoire Universelle.

D. Godefroy, 52
J. P. Foresta, 221

Histoire Ecclesiastique.

J. Chapeauville, 94. & suiv.
J. H. Heidegger, 148.
J. Sirmond, 163. & suiv.

E. Puteanus, 306
H. de Coste, 325. & suiv.

Histoire de France.

T. Godefroy, 59. & suiv.
D. Godefroy, 78. & suiv.
J. Savaron, 87. & suiv.
H. de Coste, 324

Histoire d'Angleterre.

J. Barclay, 292

Histoire des Païs-Bas.

L. Guichardin, 120
E. Puteanus, 313

Histoire de Portugal.

T. Godefroy, 52

Histoire d'Italie.

F. Guichardin, 105. & suiv.
E. Puteanus, 305. & suiv.

Histoire des Sçavans.

C. Paschal, 241. 242
H. de Coste, 323. & suiv.

L

Lettres.

H. C. Agrippa, 30
C. de Longueil, 40
E. Puteanus, 304. & suiv.

M

Magie.

H. C. Agrippa, 10. & suiv.

Medailles.

J. Sirmond, 175. & suiv.

Medecine.

H. C. Agrippa, 28
L. Tozzi, 184. & suiv.
J. Bauhin, 226. & suiv.

G. Bauhin, 232. & suiv.
J. Fracastor, 272. & suiv.
C. Gesner, 344. & suiv.

Monnoyes.

D. Godefroy, 55
J. Bodin, 256
E. Puteanus, 314

Morale.

C. Paschal, 242, 243
E. Puteanus, 314. & suiv.

SS. Peres.

J. Savaron, 87.
J. Sirmond, 180. & suiv.
G. Hervet, 190. & suiv.

Pharmacie.

C. Gesner, 345. & suiv.

Philosophie.

H. C. Agrippa, 20. & suiv.
J. H. Heidegger, 145

J. Brinus, 210. & suiv.

Physique.

L. Tozzi, 184, 186
J. Bodin, 255, 256
I. Puteanus, 314
C. Gesner, 363. & suiv.

Poësie.

J. Fracastor, 272

Poësies Latines.

J. Fracastor, 274. & suiv.
J. Barclay, 295
C. Gesner, 348
A. Dudith, 405

Poësies Italiennes.

M. Pozzo, 128, 129

Politique.

C. Paschal, 242, 243
J. Bodin, 256, 260
G. Barclay, 282

TABLE DES MATIERES.

R

Romans.

J. Barclay, 290, 291

T

Theologie.

H. C. Agrippa, [illegible]

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le dix-septiéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris le 1. Août 1731.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité &

A

condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits; sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Libr. & notamment à celui du 10. Av. 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit *Livre* sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis 2 exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28 Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme, Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530. F. 421. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 3. Decembre 1726.

Signé, VINCENT, Adjoint.

De l'Imprimerie de GISSEY.